Dernière édition

BULLETIN METEOROLOGIQUE
Temps probable aujourd'hui :
Nuageux avec pluie occasionnelle
Minimum : 34 Maximum : 45
(Voir détails en page 2)

Le Canada

LA FETE DU JOUR
Quatre Temps — S. Jean-Joseph de la Croix
4e mois, 30 jours — 14e semaine
6 h. 33 LUNE lever à 11 h. 33
5 h. 52 coucher à 3 h. 41

CINQUANTIEME ANNEE — No 2 | MONTREAL, SAMEDI 5 AVRIL, 1952 | PRIX : CINQ CENTS

DISTRICT 24
JUIL 52
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE SECRET
1210 SHERBROOKE E
MONTREAL 24C

Les tornades en Louisiane et en Floride font 6 morts, 65 blessés

L'oeuvre accomplie en trois ans par le Pacte Atlantique

OTTAWA, 4 (PC)—L'hon. Lester B. Pearson, ministre des Affaires extérieures du Canada, a dit ce soir que le pacte de l'Atlantique, au cours des trois dernières années, a réussi à mettre fin au sentiment de consternation dans le monde occidental.

Le président du conseil de l'OTAN, qui prononçait un discours radiodiffusé par le réseau Columbia à l'occasion du troisième anniversaire de l'Alliance Atlantique, a dit espérer voir la puissance grandissante des pays de l'Ouest leur permettre de négocier avec la Russie des règlements susceptibles d'amoindrir la tension mondiale et de conduire au désarmement.

M. Pearson a rappelé les grands espoirs de 1945 et les déceptions amères qui ont finalement amené, en 1949, la signature du Pacte de l'Atlantique.

"Il y a trois ans", a-t-il ajouté, "nous affrontions anxieusement un monde où la mauvaise foi et la menace ou la violence réaliste semblait vouloir profiter de ce qui était alors notre faiblesse. Aujourd'hui, bien que libre de cette anxiété et bien que notre puissance doive encore être accrue, nous savons que tout en demeurant, de même que les autres peuples, soucieux de l'avenir, nous ne sommes plus victimes de la consternation.

"...Tout le monde devrait savoir que jamais les forces de l'OTAN ne serviront à l'agression et qu'on travaille à les édifier seulement pour des fins défensives.

"Nous espérons sincèrement que ces forces ne devront jamais être employées et que, grâce à notre puissance grandissante, nous pourrons négocier un jour des règlements politiques qui feront disparaître la tension universelle et nous conduiront éventuellement à une entente sur la réduction générale des armements.

"Notre détermination et notre puissance grandissante ont exigé certains sacrifices de nous tous, du Canada, et nous sommes encore loin de jouir de cette paix que nous avions cru avoir méritée il y a déjà quelques années. En 1949, ce pacte a illustré notre détermination mutuelle à faire de la paix une réalité et à défendre les principes traditionnels de la justice et de la dignité humaine. Notre détermination aujourd'hui n'est nullement amoindrie ; notre puissance, par ailleurs, s'est accrue. Cette puissance ne consiste pas seulement en armes, mais repose surtout sur les valeurs spirituelles et les idéaux économiques et sociaux des peuples de l'Alliance Atlantique.

"Nulle nation pacifique ou soumise aux lois ne peut honnêtement considérer l'OTAN dans un esprit de jalousie ni de crainte. Résolus à vivre en toute liberté et tranquilité dans un monde édifié sur les lois du droit et de la justice, nous ne faisons qu'accomplir ce qui est en essentiel pour en arriver à cette fin. En plus de cela, nous désirons créer une liaison plus étroite entre les pays de l'Atlantique en vue de stimuler le progrès de leurs intérêts économiques, culturels et sociaux. Tels sont les buts et de l'OTAN et ses seuls objectifs."

M. Houde part de nouveau en guerre, et encore... contre le gouverneur général

M. Camillien Houde, maire de la Cité de Montréal, qui, voulant tout à coup rappeler à la population qu'il était toujours là, sortait de ses gonds il y a une quinzaine pour entreprendre à grands coups d'épée dans l'eau une croisade de feu de paille contre les éléments communistes qu'il dit exister chez les employés municipaux, a voulu de nouveau faire des siennes, hier, à l'hôtel de ville, en faisant une déclaration à l'emporte-pièce rappelant celle qu'il fit au sujet de l'enregistrement national.

M. Houde, qui a refusé de recevoir, avant-hier, à l'hôtel de ville, Son Excellence le gouverneur général, le très hon. Vincent Massey, le premier Canadien appelé à remplir le poste de représentant personnel de Sa Majesté la reine au pays, qui en était à sa première visite officielle dans la métropole, est en effet intervenu, hier après-midi, au cours de sa conférence hebdomadaire de presse, dans son cabinet particulier, au palais municipal, et a expliqué pourquoi il s'est abstenu d'être alors présent.

Plus précisément, M. Houde a remis aux chroniqueurs municipaux une copie d'une déclaration écrite par laquelle il répond à à un éditorial publié hier matin dans "Le Canada" qui lui demandait pourquoi à l'occasion de la visite de Son Excellence le gouverneur général du Canada, il n'a pas voulu représenter les citoyens de Montréal, pourquoi il a laissé ses sentiments personnels prendre le pas sur son devoir, pourquoi il n'a pas rempli son rôle d'hôte officiel de la Ville ?

Voici le texte intégral de la déclaration écrite obtenue hier après-midi de M. Houde :

"Un journal du matin, que l'on reconnaîtra vite, désire savoir pour quelles raisons, je me suis abstenu de recevoir le très hon. Vincent Massey à l'hôtel de Ville, jeudi dernier.

"Je m'empresse de satisfaire sa curiosité. Je déclare immédiatement que je respecte le poste que M. Massey occupe.

"Cependant j'ai quelque chose à dire sur M. Vincent Massey et sur la manoeuvre que sa nomination comporte.

"Ce Monsieur est celui qui a provoqué et financé la constitution du "National Council of Education" au lendemain de la guerre de 1918. Les intentions centralisatrices et assimilatrices de cet organisme étaient si dangereuses pour la province de Québec et pour les Canadiens-français que l'hon. Athanase David, jeune secrétaire provincial se rendait à Toronto, en octobre 1922, pour empêcher la création d'un bureau fédéral d'éducation tel que proposé par le "National Council of Education" dont M. Massey était le créateur, l'animateur et l'âme dirigeante.

"M. Vincent Massey, un homme d'ailleurs remarquablement intelligent, est depuis trente ans le plus tenace de tous les centralisateurs. Il n'a eu à vrai dire qu'un rival, M. Rowell, de la Commission Rowell-Sirois dont la fonction était de préparer la centralisation fiscale.

"Le Gouvernement d'Ottawa a fourni à M. Massey la plus belle occasion d'arriver à ses fins en lui confiant la présidence d'une Commission chargée de préparer l'intrusion fédérale dans le domaine de l'enseignement.

"L'on sait que le rapport Massey est vivement critiqué dans notre province. Nombre de gens avertis y voient une grave menace à l'autonomie provinciale et à la survivance du groupe canadien-français au moment même où l'on se réunira en juin prochain dans des assises nationales pour empêcher précisément notre disparition."

(M. Houde faisait là allusion au prochain congrès de la langue française.)

"Le Gouvernement fédéral, décidé à imposer l'application du rapport Massey, a fait nommer l'auteur principal de ce rapport : gouverneur-général, pour le mettre à l'abri des attaques. C'est une provocation que moi pour un j'accepte.

"Et c'est parce que je respecte la fonction que j'ai choisi le moyen le plus digne — l'abstention — pour protester contre la manoeuvre des centralisateurs. J'espère que la curiosité du journal du matin auquel j'ai référé tantôt sera maintenant davantage satisfaite."

Camillien Houde
Maire de Montréal

Le 4 avril, 1952.

Le Pape donnera sa bénédiction du balcon de St-Pierre de Rome

CITE DU VATICAN, 4. (P.A.) — Sa Sainteté le pape Pie XII donnera sa traditionnelle bénédiction à l'intention de Rome et du monde entier, du haut du balcon de la basilique de St-Pierre de Rome, à midi (6 a.m. hne) le dimanche de Pâques, 13 avril. La chose a été confirmée aujourd'hui par le bureau d'information du Vatican.

"Ike" Eisenhower l'a emporté sur Taft dans l'Iowa

DES MOINES, 4. (P.A.) — Le congrès républicain de l'Etat de l'Iowa s'est terminé sur une surprise, tard aujourd'hui, quand il a accordé au général Dwight D. Eisenhower 14 délégués du congrès national tandis que le sénateur Robert Taft, de l'Ohio, n'en a recueilli que neuf, et que trois étaient neutres.

Le général Eisenhower a pris les devants par rapport au nombre des délégués, alors que tout portait à croire que lui et M. Taft se diviseraient les 26 délégués de l'Etat par la moitié.

Au caucus de district du congrès, huit délégués ont été choisis pour Taft, et le même nombre pour Eisenhower, seulement, le général a gagné six des 10 autres délégués et M. Taft, un seul.

On prélève encore un escompte sur le dollar

NIAGARA, Ontario, 4. (PC) — Quelques marchands ont commencé aujourd'hui à prélever un escompte de trois cents sur le dollars américain, mais la plupart des commerçants de Niagara acceptent le dollar américain au pair.

A Niagara Falls, New-York, quelques marchands prélèvent encore un escompte sur le dollar canadien.

Le nouveau ministre du Canada au Danemark est reçu par le souverain

COPENHAGUE, 4 — (PA) — M. D'Arcy McGreer, nouveau ministre du Canada, à Copenhague, a été reçu aujourd'hui en audience par le roi Frederick du Danemark à qui il a présenté ses lettres de créance.

Peu après le nouveau ministre a été reçu par la reine Ingrid.

Les avions alliés ont harcelé les lignes communistes

SEOUL, (samedi) 5. (PA) — Les avions alliés ont harcelé les troupes communistes sur toute l'étendue du front communiste de 155 milles, vendredi, les arrosant copieusement de fusées, de bombes et d'essence enflammée.

Les chasseurs-bombardiers ont pilonné les entrepôts de munitions et les lignes ferroviaires, derrière le front.

Pour la première fois en quatre jours, les chasseurs à réaction des Nations Unies ont sillonné le ciel nord-coréen sans rencontrer d'opposition.

Sur le front terrestre, quelques escarmouches ont éclaté, mais elles étaient d'importance secondaire. Le feu des mortiers communistes a immobilisé une patrouille alliée au nord du "Punchbowl", dans le secteur est, mais elle a réussi à regagner ses lignes par la suite.

Acheson conseille la vigilance aux pays de l'Alliance

WASHINGTON, 4. (P.A.) — Le secrétaire d'Etat, M. Dean Acheson, a déclaré aujourd'hui que le "danger est toujours menaçant" en dépit de l'accroissement des effectifs de l'Alliance atlantique.

"La région du Pacte atlantique n'est pas encore assez puissante pour assurer le maintien de la paix", a dit M. Achèson dans un discours prononcé à l'occasion du troisième anniversaire de l'OTAN.

"La menace à notre sécurité est si grande qu'aucun de nous ne peut se permettre la moindre relâche".

La reine Juliana de Hollande, le président Truman et des représentants des 12 autres membres de l'OTAN, y compris le Canada, ont assisté à la cérémonie commémorative.

M. Acheson, un des signataires du pacte, s'est dit convaincu que les pays membres "peuvent atteindre la puissance militaire et la stabilité economique".

Il a dit que l'Alliance conçue pour des fins militaires a embrassé un plus grand nombre de buts.

"Déjà, les résultats de nos efforts prennent forme", dit-il. Les nations de l'Europe continentale ont entrepris la formation d'organismes politiques, économiques et militaires unifiés. Quand elles seront complétées, ces institutions pourront étayer la puissance de l'Europe pour des générations à venir".

Eisenhower ne rentrera pas avant la mi-mai

PARIS, 4. (Reuters) — Le général Dwight D. Eisenhower prolongera probablement son séjour en Europe au delà de la mi-mai parce qu'il ne sera pas possible de conclure le traité de l'armée européenne avant cette date. On croyait que le général retournerait aux Etats-Unis en mai.

Pertes énormes causées par quatre tornades successives

NOUVELLE ORLEANS, La., 4 (PA) — Quatre petites mais terribles tornades, dont l'une particulièrement meurtrière, ont frappé à bonne heure aujourd'hui la Louisiane, l'Alabama et la Floride nord-ouest, causant six morts, blessant au moins 65 personnes et occasionnant des dommages estimés à plusieurs centaines de milliers de dollars.

La Louisiane, touchée par deux des tornades, qui ont pris naissance dans les ventes et pluies d'une rafale qui s'est dirigée vers l'est à travers les Etats de la côte du golfe, compte les six morts et 63 des blessés.

Les deux autres tornades ont causé de lourds dégâts dans la région de l'aéroport municipal de Mobile, Ala., où deux personnes ont été blessées par des briques arrachées d'une école touchée par le coup de vent, et le long de la plage près de Panama City, Flo.

Quatre des six personnes tuées par une tornade en Louisiane sont membres d'une famille de cultivateurs d'Arnaudville, un petit village dans le coeur de la région Cajun, où l'on parle français, situé à 10 milles au nord-est de Lafayette. La région d'Arnaudville a été le plus durement frappée. Vingt-quatre des personnes blessées dans cette région ont dû être hospitalisées. Les dommages à la propriété sont considérables.

La maison d'Alex Olivier, fermier de 50 ans, a été complètement démolie et réduite en petits morceaux de bois. Il a été tué en même temps que sa femme et deux filles, Shirley, 27 ans, et Pearl, 9 ans. Shirley a été trouvée encore vivante dans un champ loin de la maison mais elle est morte quelques heures après à l'hôpital. Trois frères se sont échappés des ruines.

Les deux autres personnes tuées sont mortes lors de tempêtes de vents aux environs de Nouvelle-Orléans. Albert Ruiz, 45 ans, a été tué lorsque sa maison a été poussée par le vent dans la rivière Mississippi.

Une femme nègre, identifiée comme étant Zella Stevenson, est morte d'un choc au plus fort de la rafale, à Bridge City.

Des quinze personnes blessées dans la région de Nouvelle-Orléans, 14 ont dû être hospitalisées. Deux autres personnes ont été blessées à Lake Charles.

La seconde tornade en Louisiane a touché la région aux environs de Shreveport, écrasant une série de pins et endommageant deux maisons.

La rafale qui s'est attaquée à l'aéroport de Mobile a été dévastatrice. Elle a causé à une école publique plus de $100,000 de dommages, endommageant encore plusieurs maisons et forêts.

A Panama City, la tempête a écrasé des cottages de plage et en a endommagé plusieurs autres alors qu'elle s'est tracé un chemin large de cinquante pieds le long de la rive. Elle a causé une trombe d'eau dans les eaux du golfe qui s'élança en avant pour tomber très près du quai.

Le danger de la tempête est passé, croit-on, mais le bureau météorologique a déclaré qu'il ne terminerait pas avant plus tard ses avertissements contre les tornades.

Dernier effort pour prévenir la grève de l'acier aux E.-U.

WASHINGTON, 4 — (P.A.) — M. John R. Steelman, régisseur intérimaire de la Défense, a demandé aux représentants de l'Union des métallurgistes et de l'industrie de l'acier de se tenir à sa disposition à New-York aujourd'hui pour entreprendre de nouveaux pourparlers. Le but est d'éviter une grève qui doit éclater à minuit mardi soir. Les représentants ont accepté.

Plus tôt l'industrie sidérurgique américaine avait été informée officiellement que les 700,000 ouvriers métallurgistes américains déclencheraient la grève, mercredi pour obtenir des augmentations de salaires et l'atelier fermé.

Un porte-parole de l'industrie a déclaré en même temps que les acieries commencent immédiatement le refroidissement de leurs hauts fourneaux.

M. David G. MacDonald, secrétaire-trésorier des ouvriers métallurgistes d'Amérique, (C.O.I.), a mis les avis de grève à la poste hier soir.

L'Union exige que l'industrie accepte les recommandations de l'office de la stabilisation des salaires. L'industrie proteste parce que le gouvernement ne lui permet pas de majorer suffisamment ses prix pour défrayer le coût accru de la main-d'oeuvre qu'entraîneraient les recommandations de l'Office de la stabilisation.

A Cleveland, M. Walter P. Reuther et ses 1,000,000 d'ouvriers de l'automobile (C.O.I.) ont promis "d'appuyer entièrement" les métallurgistes. M. Reuther n'a point précisé davantage sa promesse.

Les frères Boyd et le père de S. Suchan ont comparu en cour

TORONTO, 4. (P.C.) — Menottes aux poignets, Edwin Boyd et son frère, Norman, de même que Joseph Lesso, ont comparu en cour aujourd'hui, à Toronto, et leur cause a été remise au 10 avril. Les frères Boyd, qui étaient soudés l'un à l'autre par les menottes, sont accusés de vol à main armée dans les banques et Lesso, pour sa part doit répondre à l'accusation d'avoir donné asile à un criminel.

Mme Edwin Boyd, accusée de conspiration pour vol, a vu sa cause remise au 6 mai.

On a exigé un cautionnement de $15,000 pour la remise en liberté provisoire de Lesso, dont le fils, Steve Suchan, a été accusé du meurtre du sergent-détective Edmund Tong.

La famille Boyd fut capturée le 15 mars, au cours d'une descente de la police, aux petites heures du matin, dans un logement de la partie nord de Toronto.

La police, fouillant le passé d'Edwin Boyd et celui de sa femme, Doreen, a découvert qu'ils se sont rencontrés en Angleterre, au cours de la deuxième guerre mondiale, quand les motocyclettes qu'ils montaient sont venues en collision.

Mme Boyd, qui s'appelait alors Doreen Thompson, et habitait York, en Angleterre, faisait partie des services territoriaux auxiliaires. Boyd était estafette.

Une nuit, leurs motocyclettes entrèrent en collision, au milieu de l'obscurcissement, et il en résulta un roman d'amour. Ils ont trois enfants qui ont été confiés à une garderie.

La glace menace de renverser un pont de la Saskatchewan

SWIFT CURRENT, Saskatchewan, 4. (P.C.) — D'énormes blocs de glace menacent ce soir de renverser le pont de 1,215 pieds de long qui relie Swift Current, dans la partie sud-ouest de la Saskatchewan, au nord-ouest de cette province.

L'armée a envoyé ses ingénieurs sur les lieux; il en est venu de Régina et du camp militaire de Dunburn, dans un effort pour sauver le pont. La Gendarmerie Royale est aussi venue à la rescousse afin de diriger la circulation routière vers d'autres points.

Un embâcle s'est formé à environ 12 milles à l'est du pont sur la rivière South Saskatchewan et vers la fin de la soirée d'hier, les blocs de glace ont commencé à se presser contre le pont érigé, il y a un an, au coût de $1,000,000.

Des témoins oculaires ont dit avoir vu le pont branler sous le choc des blocs de glace.

Les glaces se sont accumulées sous le pont et le long de la rivière sur une distance de 82 milles. On dit que c'est le pire embâcle vu depuis une quarantaine d'années.

Dans les milieux gouvernementaux, on se demande si les dynamitages projetés par les ingénieurs de l'armée auront quelque effet salutaire. On craint surtout qu'une fois les glaces libérées, le courant les emporte avec une force encore plus grande et que le pont cède sous leur poussée.

Aujourd'hui, les glaces atteignaient les garde-fou du pont et il y avait de l'eau jusqu'à la chaussée. L'embacle en aval du pont agit comme une digue et refoule l'eau jusqu'au pont.

L'indice de compromis persiste aux négociations de Panmunjom

MUNSAN, 5. (Samedi) (P.A.) — Il y a dans l'air aujourd'hui des indices de compromis qui amèneraient au moins un armistice coréen sur les trois questions qui restent à débattre, soit les prisonniers, les aéroports et la Russie.

Les pourparlers secrets de trêve ont été suspendus en quelque sorte quant à la question des prisonniers, et on recherche des "moyens séparés" de résoudre ce problème extrêmement délicat. Vendredi, après la tenue de 10 séances secrètes, les plénipotentiaires ont consenti à remettre indéfiniment cette question.

Quant aux deux autres problèmes, des sources communistes ont laissé entendre que les rouges laisseraient tomber la nomination de la Russie comme pays observateur neutre, si les Alliés consentent au principe de reconstruire les aéroports militaires en Corée du nord pendant la période de l'armistice.

Les pourparlers au sujet des deux derniers problèmes se dérouleront à la séance qui doit avoir lieu aujourd'hui à 11 a.m. (9 h. p.m. hne vendredi à Panmunjom).

Misère et charme des pluies d'avril

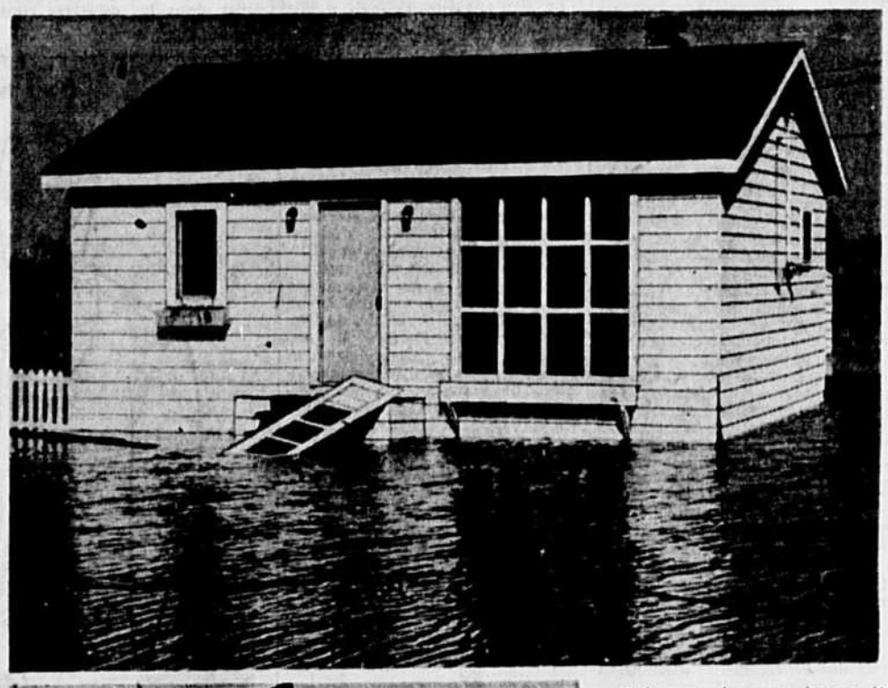

Si le mois de mars n'a pas été trop inclément, avril a repris ses droits. Comme dans la chanson, les pluies d'avril sont une institution pour les Canadiens, mais elles ne sont pas toujours agréables. A preuve, les inondations qui ont causé, notamment dans l'Ontario et dans l'Ouest, des désastres considérables. Cette maison, dont le sous-sol n'avait pas été construit en prévision des crues, ne sera pas facilement habitable lorsque les eaux se retireront. Les pluies d'avril sont aussi charmantes lorsqu'elles nous mettent sur le chemin de cette fort jolie personne. Souriante, courageuse, cette demoiselle gagne allègrement son bureau malgré le vent qui, indiscret, soulève "un coin du voile" . . .

(S.N.S.)

Embargo du Canada sur le bétail venant d'Angleterre et d'Ecosse

OTTAWA, 4. (P.C.) — Le gouvernement canadien a interdit aujourd'hui les importations de bétail d'Angleterre et d'Ecosse comme mesure extraordinaire de précaution dans le but d'éviter une propagation possible de la fièvre aphteuse.

Un déclaration du ministère de l'Agriculture précise qu'on s'efforce ainsi d'empêcher le virus de la terrible maladie de pénétrer au Canada."

Jusqu'ici le Canada importait du bétail du Royaume-Uni selon un système de permis.

On n'émettra plus de permis jusqu'à nouvel ordre.

En ce moment, les spécialistes britanniques essayent d'enrayer une nouvelle épizootie, dont l'apparition dans le sud de l'Angleterre est imputée à des oiseaux migrateurs.

La Grande-Bretagne fournit ordinairement au Canada des moutons, des bêtes à cornes et des chevaux de race. L'an dernier, ces importations du Canada se sont chiffrées par $300,000.

Le ministère fédéral canadien de l'Agriculture assure que l'épizootie du sud de la Saskatchewan est maintenant enrayée.

Juliana demande aux Américains de ne pas trop précipiter l'unification de l'Europe

WASHINGTON, 4. (PA) — La reine Juliana de Hollande a demandé aux Americains de ne pas trop "bousculer les Européens dans l'unification de leur continent.

"Il faut compter sur le temps et ne pas oublier qu'il existe encore de nombreuses mésententes", dit-elle. "Mais j'ai confiance que cette unification se réalisera."

La visiteuse royale a dit qu'une trop grande précipitation "serait nuisible à la croissance de la jeune plante de l'unité européenne".

Elle a lancé cet appel à la compréhension et la patience américaine envers les problèmes européens dans un discours rédigé à l'occasion d'un déjeuner des journalistes et chroniqueurs de la télévision de Washington.

La reine Juliana a dit que son pays "n'est pas une source de nouvelles sensationnelles" parce que l'harmonie "fait rarement la manchette".

Mais, dit-elle, "ne serait-ce pas une excellente nouvelle de souligner que la mer a fait place à la terre qu'un sol fertile nourrit maintenant des populations prospères là où l'eau recouvrait tout auparavant; qu'aucune union économique ou douanière ne peut se comparer aux progrès réalisés par le Benelux?"

"N'est-ce pas de la bonne nouvelle d'apprendre que deux soi-disant petites nations mettent en commun leurs ressources scientifiques pour convertir en réalisations pacifiques l'énergie atomique comme le font modestement la Hollande et la Norvège; c'est une entreprise constructive et promise au succès pour le bénéfice de l'humanité?"

La reine a donné deux raisons aux journalistes pour lesquelles elle n'a pas amené ses quatre filles dans cette tournée américaine:

1—Elles doivent poursuivre leurs études; 2—Il n'aurait pas été bon pour elles d'être le pôle d'attraction d'une tournée nord-américaine.

A tous les vents

PAR FERNAND LACROIX

Paul Ross, réalisateur radiophonique de New-York, est un gaillard qui ne manque pas de culot. Il vient d'intenter une action en dommages à une société de Montréal spécialisée dans les campagnes de souscriptions publiques, sous prétexte qu'un de ses programmes aurait été imité par la dite société. Il s'agit du **Marathon de l'Hôpital Ste-Justine**, dont la vedette était nul autre que le maire **Houde**. Ceux qui ont monté de toutes pièces ce programme sont **Gilles Desroches, Willie Chevalier, Guy Mauffette** et votre serviteur. Ce fut une improvisation du commencement à la fin à cause du caractère même du programme. Aurions-nous voulu imiter **M. Ross** que la personnalité même de M. Houde nous en aurait nettement empêché, car c'est autour de lui que gravitait tout le programme et c'est lui qui y a mis le dynamisme et la variété que l'on sait (rendons à César ...). Si **M. Ross** veut une bonne idée de programme, nous sommes fort disposés à lui en vendre une ... pas cher, au tarif de Montréal. Quant à sa réclamation, il fait mieux de l'oublier. C'était sans doute pour rire ...

Tout n'est pas rose à la **Régie provinciale des loyers**. Il nous revient que la confrontation des propriétaires et des locataires devant les administrateurs se fait dans une atmosphère de foire d'empoigne. Les femmes notamment — plusieurs d'entre elles nous ont téléphoné à ce sujet — sont tellement dégoûtées du langage qu'elles entendent et intimidées par l'attitude des administrateurs qu'elles songent uniquement à quitter ces lieux le plus tôt possible. Il y a sûrement moyen de mettre ces petits tzars du fonctionnarisme au pas et leur rappeler qu'ils sont au service du public. Mais le fera-t-on ? ...

Il ne faut pas prendre au sérieux les propos de ce fumiste de **La Rabastalière** quand il parle de **Gérard Filion**. Ils s'entendent au fond comme larrons en foire. Depuis que **Gérard Filion** a gagné un prix de journalisme — pour lequel nous le félicitons gravement — **La Rasbastalière** est susceptible de piquer des crises d'envie et a déjà commencé sa campagne pour obtenir, lui aussi, un prix l'an prochain ... Au moment où le gouverneur général du Canada, **M. Vincent Massey**, était reçu à l'hôtel de ville, le maire **Camillien Houde** montait dans sa voiture en face de son domicile, à 12 h. 50. Un peu plus tard, **M. Houde** prononçait à la radio un plaidoyer en faveur de **Brutus**, la pièce de **Paul Toupin**, et invitait les amateurs de théâtre à aller l'entendre ce soir, citant à l'appui de son plaidoyer les critiques de **Roger Duhamel** et de votre serviteur. Et hier soir, **Duhamel** était fou de joie ...

Le nouveau conseil d'administration des **National Breweries** compte six directeurs canadiens-français, dont le président, sur un total de onze ... La **Fédération des Oeuvres de Charité** de Saint-Jérôme a refusé un don de $1,000 du **Club Rotary** local, sous prétexte qu'il s'agit d'un club neutre, mais s'est reprise en acceptant le même montant de **M. Hyman Grover**, président de la filature **Regent Knitting** ... Lorsque le gouvernement provincial distribue des bourses à nos étudiants, tout le monde applaudit à cette générosité nécessaire. Mais plusieurs protestations nous parviennent régulièrement lorsque le gouvernement accorde ces bourses à des fils de familles fort à l'aise et capables de défrayer le coût des études de leurs fils. Ce sont là autant de bourses, nous fait-on remarquer, que ne pourront obtenir des étudiants peu fortunés. Les protestataires concluent que, le nombre des bourses étant limité, la distribution se fait ainsi au détriment des étudiants sans fortune et manque son but, qui consiste à permettre à ces derniers de poursuivre leurs études ...

M. J.-A. De Sève, président de **France-Film**, a remis un chèque de $500 à **Pierre Dagenais** pour lui permettre de prolonger jusqu'à ce soir les représentations de **Brutus** ... Les bons vieux temps sont revenus à **Montréal**, si l'on en juge par des signes infaillibles. Par exemple, une somptueuse maisons de rendez-vous, décorée dans le meilleur goût, où le whisky à $10 la bouteille est considéré comme une boisson de pauvres, vient d'ouvrir ses portes à une clientèle huppée et exclusive. La lourdeur du portefeuille ne suffit pas pour y avoir accès ; il faut aussi des relations, c'est le cas de le dire, oui ma chère ! Et l'on peut y "fripper" un billet de cent plus vite que n'importe où en ville. Vive le sport ! ...

Sait-on que quatre commissions sont constituées à Montréal pour étudier les problèmes de la circulation ? Il n'y paraît peut-être pas, mais c'est ainsi. Elles sont respectivement présidées par **M. J.-O. Asselin**, l'inspecteur **Leggett, MM. G. McLeod Pitts** et **Arthur Duperron**. La commission présidée par **M. Asselin** a siégé jeudi pour la première fois depuis 1950. La séance a duré une heure et n'a guère été fructueuse. Comme dirait **Harry Bernard** : une autre séance sera meilleure ...

28 fédérations représentées au conseil national de la J.O.C.

Le deuxième conseil national annuel de la J.O.C. s'est réuni à l'Ecole Centrale des Arts et Métiers à Montréal. Quarante dirigeants et dirigeantes ainsi que 17 aumôniers y représentaient 28 fédérations jocistes. Notons qu'une nouvelle fédération jociste vient d'être érigée dans le diocèse de St-Jérôme; elle avaient pour la première fois des délégués officiels à une réunion nationale.

Dimanche matin, Son Exc. Mgr G.-M. Coderre, évêque coadjuteur du diocèse de St-Jean, et secrétaire de la Commission Episcopale d'Action Catholique a rendu visite aux délégués du Conseil. Il célébra pour eux le Saint-Sacrifice de la Messe et leur adressa ensuite la parole. "Un des plus grands maux dont souffre le monde actuel, dit Mgr Coderre, c'est d'avoir perdu le sens de l'Eglise, le sens de la hiérarchie". C'est pourquoi il expliqua le rôle de l'Evêque dans un diocèse et insista sur la nécessité du respect et de l'obéissance dus envers un Evêque.

20e anniversaire

Un des principaux points au programme fut la célébration du 20e anniversaire de fondation du mouvement.

On sait déjà qu'un ralliement aura lieu au Cap-de-la-Madeleine le 14 septembre prochain, ralliement où sont attendus au-delà de 20,000 jeunes travailleurs et jeunes travailleuses. On prévoit aussi la présence à cette manifestation de quelques centaines de jeunes travailleurs malades.

Il a également été décidé, lors de ce Conseil National, que la Session Intensive annuelle de la J.O.C. aura lieu à Montréal les 28, 29, 30 juin et le 1er juillet. Au cours de cette Session un grand banquet sera organisé auquel seront convoqués tous les anciens dirigeants nationaux et fédéraux du mouvement, des rencontres semblables, qui grouperont les anciens jocistes, seront organisés dans les fédérations et sections au cours de l'année.

Plan d'action pour l'année

Une autre partie du Conseil National a été consacrée à l'étude du choix des programmes pour l'année 1952-53. Le programme religieux portera sur la Justice, comme thème du programme social les délégués ont choisi "Les loisirs" qui présentent actuellement, d'après les observations et les enquêtes jocistes, un des problèmes les plus aigus chez les Jeunes Travailleurs.

A la J.O.C., on a ensuite discuté des possibilités d'organiser la Jeune-J.O.C. afin de grouper plus spécialement les jeunes travailleurs de 14 à 17 ans. La Jeune J.O.C. existe déjà pour les travailleuses plus jeunes. Elle compte maintenant 69 groupes locaux, dont 18 nouveaux depuis novembre dernier.

Un des points spéciaux du Conseil National de la J.O.C. a été la nomination officielle d'un nouveau dirigeant national dans la personne de Jean-Paul Hétu, ex-trésorier fédéral de Joliette. M. Hétu assumera la charge de trésorier national.

En donnant les conclusions du Conseil National, le R. P. Pierre-Paul Asselin, o.m.i., aumônier national de la J.O.C. invitait les jocistes à aller de l'avant en rappelant cette parole que S. S. Pie XII prononçait le 10 février dernier : "C'est un cri d'alarme que vous entendez aujourd'hui des lèvres de votre Père et Pasteur, de Nous qui ne saurions demeurer muet et inactif devant un monde inconsciemment en marche sur des voies qui mènent à l'abîme les âmes et les civilisations et les peuples." Il rappelait également que l'année du 20e anniversaire de la J.O.C. doit être pour chacun et chacune une année de renouvellement et de conquête.

Elu président

Le Dr Paul Letondal, président-fondateur de l'Association des Pédiatres de la province de Québec, élu président honoraire de cette Association, lors d'une récente réunion tenue à l'Hôpital Notre-Dame. Membre du Collège Royal des Médecins et Chirurgiens du Canada, le Dr Letondal est attaché à l'Hôpital Sainte-Justine.

RÉGALEZ-VOUS BIEN
PRENEZ UN
Coca-Cola
MARQUE DÉPOSÉE

Bulletin météorologique

Pronostics pour les différentes régions climatériques de la province suivant le rapport du bureau fédéral de météorologie émis à l'aéroport de Dorval, à 11 h. p.m.

Régions de Montréal et d'Ottawa: Nuageux avec pluie occasionnelle ou neige fondante se terminant tôt dans la soirée. Un minimum de 34 et un maximum de 45.
DIMANCHE: température inchangée.

En vue du 22e congrès de Pax Romana

Une grande activité règne actuellement dans nos milieux universitaires, tant étudiants que d'anciens, en vue du XXIIe congrès mondial de Pax Romana, qui aura lieu à l'Université de Montréal, du 26 au 30 mai prochain.

Le comité montréalais d'organisation, présidé par le Dr Origène Dufresne, des diplômés de l'Université de Montréal, vient de compléter les cadres matériels nécessaires au succès d'un congrès d'une telle envergure et qui attirera chez nous des délégués d'une quarantaine de pays. Bonnes volontés et dévouements ont été mobilisés dans tous les domaines afin de faire du XXIIe congrès de Pax Romana, comme l'a dit le Dr Dufresne, "l'un des plus féconds qu'ait tenu ce groupement international depuis sa création".

Le Dr Dufresne est aidé dans sa lourde tâche par Mlle Colette Beaudet, secrétaire ; M. Paul Huot, trésorier ; M. l'abbé Paul Grégoire et MM. Gérard Lemieux, Allan Henley et J.-P. St-Louis, comme conseillers.

Rappelons que PAX ROMANA est une internationale intellectuelle catholique, fondée à Fribourg, en

Dr Origène Dufresne

Suisse, il y a une trentaine d'années. Ne groupant au début que des fédérations étudiantes, elle s'adjoignit plus tard les diplômés d'universités. Elle compte, aujourd'hui, 82 fédérations étudiantes et 46 associations de diplômés, réparties sur tous les continents. Parmi les principaux buts de ce mouvement, qui à chacune de ses manifestations a obtenu l'encouragement du Saint-père, mentionnons: L'union des étudiants et intellectuels catholiques du monde entier dans un esprit de charité universelle, de compréhension supra-nationale et de coopération mutuelle; la formation des universitaires catholiques en fonction de leurs responsabilités dans le monde moderne; le rayonnement de la culture chrétienne grâce à une rechristianisation de l'Université et de la vie professionnelle.

Le thème des assises du mois d'août à Montréal, thème choisi au XXIe congrès, tenu à Amsterdam, est: "La mission de l'Université". Depuis deux ans, étudiants et intellectuels de tous les pays ont approfondi cette question, d'une importance primordiale pour la chrétienté dans le monde d'aujourd'hui. Le XXIIe congrès se veut être à la fois l'aboutissement d'un travail mondial et un point de départ dans la voie d'une action constructive.

D'ici quelques semaines, le comité montréalais sera en mesure d'annoncer les noms des personnalités du monde catholique qui donneront les quatre grandes conférences aux séances de Montréal. Il sera également en mesure de fournir un aperçu des effectifs des différentes délégations.

Restrictions à la circulation lourde dimanche

QUEBEC, 4. (P.C.) — Le ministre de la Voirie de la province de Québec annonce aujourd'hui que toute circulation lourde sera interdite à partir de minuit, le 6 avril, sur toutes les routes de la région de Québec, de la rive nord du St-Laurent, de la rivière Outaouais, au sud et à l'ouest des Trois-Rivières.

La circulation lourde sera aussi interdite dans huit comtés de la rive sud entre Québec et Montréal.

La période d'interdiction sera limitée au stricte nécessaire durant le temps du dégel afin d'éviter des dégâts aux routes, dit le ministre.

Les routes sont fermées aux véhicules lourds dans les Cantons de l'Est et dans la région de Montréal depuis le 30 mars. Les routes dans la région du bas du fleuve seront fermées plus tard.

Me P.-E. Côté de retour d'Europe à Ottawa

OTTAWA 4 (DNC) — Me Paul-Emile Côté, adjoint parlementaire du ministre du Travail, est retourné à Ottawa cette semaine de l'Europe où il a dirigé en mars dernier la délégation canadienne à la session du conseil d'administration du bureau international du travail.

La délégation canadienne se composait également de M. Paul Goulet, directeur du service de l'organisation internationale du travail, M. Claude Jodoin, vice-président du congrès des métiers et du travail et MM. Bruce William et J. McAlraith du ministère des affaires extérieures.

Nomination de M. S. Marsland

OTTAWA, 4. (D.N.C.) — Le t. h. C. D. Howe, ministre de la Production de défense, annonce un changement à la direction de la division des machines-outils, soit la nomination de M Stanley Marsland, qui succède à M. Edgar Barker comme chef de la division. Le nouveau directeur aura ses bureaux à Ottawa.

Don de la France au gouverneur général

M. René Le Juge de Segrais, secrétaire général du Comité permanent des expositions du livre et des arts graphiques français, a fait cadeau d'un remarquable livre d'art à Son Excellence Vincent Massey, jeudi après-midi, dans le Hall d'honneur de l'Université de Montréal, lors de la visite du nouveau gouverneur général. Réalisé par Charles Maurichéau-Beaupré, publié aux éditions Draeger et Verve, le volume, qui porte sur Versailles, est abondamment illustré et magnifiquement relié. Ci-haut, Mgr Maurault, recteur de l'Université, assiste à la remise du livre à M. Massey par M. de Segrais. C'est un don du Syndicat national des éditeurs français.

(Photo "Le Canada", par Robitaille)

L'indice du coût de la vie marque une baisse de 1.7 p. c.

OTTAWA, 4. (P.C.) — L'indice du coût de la vie a baissé de 1.7 pour tomber de 190.8 à 189.1 en février, annonce aujourd'hui l'office fédéral de la Statistique.

En décembre dernier l'indice a touché son plus haut niveau soit 191.5.

Ce deuxième déclin mensuel consécutif de l'indice basé sur les prix de 1935-39, qu'on situe à 100, est le résultat de la baisse des prix de la viande, ajoute l'office.

C'est là la baisse la plus sensible depuis décembre 1942 quand l'indice avait baissé de 1.7 point. Le déclin enregistré en février avait fait suite à une baisse de sept-dixièmes de point en janvier.

Les prix des viandes ont baissés de même que ceux des oeufs, des oranges, des choux, des vêtements et paletots d'hommes. Ces baisses ont contre balancé des augmentations dans les loyers, les meubles, la vaisselle, les articles de ferronnerie, les couvre-planchers, les tarifs du téléphone dans l'est du Canada, le charbon domestique, ainsi que les soins de santé personnels, les journaux et les prix d'admission aux théâtres.

Le déclin du mois de février de 1.7 points, ou 0.9 pour cent, rappelle un peu la baisse sensible de 4.2 points, ou 3.2 pour cent, enregistrée en mai 1921.

Parmi les groupes secondaires, l'indice des vivres est tombé pour le deuxième mois consécutif de 248.1 à 241.7. Le niveau le plus élevé de 250.2 a été atteint en octobre dernier.

Les loyers dont le relevé a été mis au point pour la première fois depuis cinq mois, ont atteint un record de 146.3 étant montés de 144.8. Le combustible et l'éclairage ont augmenté de 151.3 à 152.5; les vêtements ont baissé de 213.0 à 211.2, et la colonne des articles divers est montée de 146.5 à 146.9.

L'Office de la statistique estime que depuis le mois d'août 1939 l'indice du coût de la vie a augmenté de 87.6 pour cent.

Tout récemment le ministre du commerce M. Howe a laissé entendre qu'il y aurait une baisse des prix en février, et qu'elle sera suivie d'autres déclins pour le mois de mars quand le relevé serait complété.

Cent trente nouveaux comptables sont reçus au sein de l'Institut

C'est par une étude de l'histoire de la monnaie au Canada que l'hon. Gaspard Fauteux, lieutenant-gouverneur de la province, s'est adressé au soixante-douzième dîner annuel de l'Institut des comptables agréés du Québec en reconnaissant que "les comptables agréés constituent maintenant l'un des groupes professionnels les plus en vue et les plus importants de notre organisation moderne, sociale et économique".

Cent trente nouveaux comptables ont été reçus membres de l'Institut hier soir à l'occasion du dîner à l'hôtel Windsor. Le lieutenant-gouverneur a remis les premiers prix des examens finals et des examens intermédiaires à James Hayes Yates et à W. L. Letovsky et D. Léveillé. Yates a remporté une médaille d'or et un prix en argent pour s'être classé premier dans toute la province. J.-Roland Boilard et Marcel Imbleau ont remporté un prix pour s'être classé ex aequo au deuxième rang dans la province.

"Il n'est pas d'entreprise, de manufacturiers, d'hommes d'affaires même de membres de professions libérales qui ne requièrent régulièrement et parfois constamment les services de vos experts pour les règlements où la précision est de rigueur, pour les projets judicieusement étayés, quand ce n'est pas pour la préparation des rapports d'impôt sur le revenu", a déclaré l'hon. Fauteux. "A vrai dire, il n'est point de lieux ni de temps qui ne voient sans cesse les spécialistes de votre association laborieusement engagés dans l'auscultation de notre vie économique, dans l'élan à donner aux affaires bien en voie, comme aussi dans les redressements que les circonstances rendent si souvent nécessaires".

Deux nouvelles médailles

Le lieutenant-gouverneur a annoncé, à l'occasion de la présentation des prix, qu'il créait, à l'intention de l'Institut des comptables agréés, deux nouvelles médailles, l'une d'argent, l'autre de bronze, pour les élèves méritants. Cette nouvelle a été saluée de longs applaudissements.

Le président de l'Institut, M. G. M. Hawthorne, a rappelé l'incorporation de l'Institut, il y a 72 ans, et souligné la révolution économique de la province depuis ce temps. "Je crois que nous pouvons affirmer en toute justice, dit-il, que notre profession a su marcher de pair avec ces développements, non seulement au point de vue de l'accroissement du nombre de ses membres, mais particulièrement parce qu'elle a su étendre ses horizons du point de vue des fonctions que peut remplir un comptable agréé."

La majorité des conservateurs réduite dans 10 autres comtés

LONDRES, 4. (P.A.) — Le parti travailliste a gagné le contrôle du conseil du comté de Londres par une forte majorité dans les résultats d'élections aujourd'hui, et a en même temps diminué la majorité des conservateurs dans 10 autres comtés.

Les chefs du parti travailliste ont acclamé les résultats des élections trisannuelles pour des sièges au conseil, élections tenues hier, comme une indication que les Britanniques sont déjà fatigués du gouvernement national conservateur du premier ministre Winston Churchill, au pouvoir depuis moins de six mois.

Les chefs conservateurs ont dit que les résultats étaient une réaction inévitable au cours de laquelle les travaillistes ont "exploité les difficultés de la nation pour lesquelles ils sont eux-mêmes surtout responsables".

Les orateurs travaillistes ont blâmé, au cours de leur campagne, le gouvernement conservateur d'avoir augmenté les prix, d'avoir diminué le rationnement des aliments et d'avoir augmenté les frais des services de la Santé nationale.

Les élections locales tenues à Londres et dans 10 autres comtés étaient les premières depuis les élections parlementaires générales d'octobre dernier. Les élections dans plusieurs des 32 comtés qui restent auront lieu plus tard.

Les travaillistes ont gagné 27 sièges à Londres, ce qui leur donne un total de 92 sièges contre seulement 37 pour les conservateurs. Dans le dernier conseil, les conservateurs et travaillistes avaient chacun 64 sièges. Les libéraux détenaient le dernier siège. Ils l'ont perdu aux travaillistes dans l'élection d'hier.

Les candidats travaillistes ont récolté 1,899,063 votes à Londres, environ 55 pour cent du total. Les conservateurs en ont obtenu 1,350,580 approximativement 44 pour cent du total. Les libéraux ont pour leur part amassé 19,723 votes, les communistes 11,031, et les indépendants, 4,746. Le vote communiste a été seulement la moitié du total atteint en 1949.

A l'extérieur de Londres, les travaillistes ont fait d'autres gains, 10 sièges dans le Middlesex, neuf à Buckinghamshire, quatre dans le Berkshire, trois sur l'Ile de Wight, trois à Northamtonshire, un à Hertfordshire, neuf dans le Warwickshire, deux à Devon, huit dans le Worcestershire et quatre dans le Cumberland.

Verdict de suicide rendu pour Bryant

COWANSVILLE, Qué., 4. (P.C.) — Un jury du coroner a aujourd'hui rendu un verdict de suicide en un moment d'aliénation mentale dans le cas d'Albert Bryant, 31 ans, du comté de Brome, dans les Cantons de l'Est.

La police a déclaré que Bryant s'est suicidé d'un coup de carabine hier dans son lit.

La grève de Louiseville

A deux reprises déjà, un quotidien de Montréal a affirmé que les ouvriers de l'Associated Textiles, de Louiseville, sont entrés en grève "à la suite du refus de la compagnie d'appliquer ses propres offres".

A titre de directeur des relations ouvrières de Silk and Rayon Manufacturers Association, agissant comme négociateur de la compagnie Associated Textiles, je dois à la vérité de dire que cette affirmation est absolument contraire aux faits. L'opinion publique a le droit de connaître ces faits. Les voici brièvement résumés.

Malgré le marasme dans lequel est plongée l'industrie canadienne du textile, la compagnie Associated Textiles, pour éviter d'aller à l'arbitrage, avait offert au syndicat, au cours des négociations, une augmentation de 0.08½ de l'heure. Dans les circonstances, cette offre épuisait les possibilités raisonnables de la compagnie. Le syndicat refusa. Le tribunal arbitral, présidé par l'hon. juge Herman Barrette, dut s'en tenir à la preuve déposée devant lui, et conséquemment, il fut obligé de s'en tenir à une augmentation de 0.08½ de l'heure rétroactive au 1er septembre 1951.

Le syndicat refusa d'accepter la sentence arbitrale. Le conciliateur provincial réunit de nouveau les parties mais sans succès, plusieurs clauses du contrat étant contestées par le syndicat et quelques-unes par la compagnie. L'hon. Antonio Barrette s'attela au problème. Devant ses représentations, la compagnie consentit, pour démontrer sa bonne volonté d'en arriver à un règlement à l'amiable, à étendre la rétroactivité de son augmentation de 0.08½ de l'heure au 4 avril 1951, et à accorder en plus une augmentation de 0.02½ à compter du 4 avril 1952, le tout à la condition qu'un contrat d'un an soit signé à compter du 4 avril 1952 et que deux autres clauses absolument nécessaires au bon fonctionnement des usines soient également acceptées par le syndicat.

La compagnie exigeait cependant une acceptation pour le 18 février 1952 au plus tard, car tout retard additionnel aurait empêché la direction de la compagnie d'accepter de nouvelles commandes, étant donné qu'elle aurait été alors dans l'impossibilité d'établir ses prix. Le cas s'est d'ailleurs malheureusement produit dans le passé et la compagnie a perdu ainsi d'importantes commandes. Le syndicat prétend qu'après avoir accepté les offres conditionnelles de la compagnie, celle-ci les a tout simplement retirées. C'est faux. Le syndicat, au lieu d'accepter les offres telles que faites, s'est contenté d'accepter l'augmentation de salaire en demandant en outre un bonus de vie chère en accord avec la hausse de l'indice du coût de la vie à compter du mois d'avril 1952, alors qu'il savait très bien que cette formule est inacceptable dans l'industrie textile où le prix des marchandises doit être établi des mois à l'avance.

Ce n'est pas tout. Le syndicat exigea le maintien de certaines clauses du contrat sur lesquelles, prétendit-il, il y aurait eu entente, alors qu'il savait pertinemment que plusieurs clauses n'avaient jamais été acceptées par la compagnie. La compagnie était donc parfaitement justifiée de retirer ses offres que celles-ci n'avaient pas été acceptées telles que faites.

Est-il nécessaire d'ajouter que la compagnie déplore les misères de toutes sortes que la grève apporte et apportera à des centaines de familles ouvrières de Louiseville. Mais elle en tient responsable certains chefs ouvriers qui ont refusé de comprendre l'état de crise que traverse actuellement l'industrie textile et partant l'impossibilité pour Associated Textiles de hausser ses offres davantage. La compagnie déplore également que certains chefs ouvriers aient eu recours à des procédés qui abîment la machinerie et risquent de plonger dans le chômage durant une période indéterminée les ouvriers de Louiseville qui ont fait confiance à certains dirigeants dont le cas est présentement soumis aux tribunaux de cette province.

Québec n'a pas de rapport sur la réunion d'Ottawa

QUEBEC, 4. (P.C.)—L'hon. Maurice Duplessis n'avait pas encore reçu aujourd'hui le rapport officiel du sous-ministre de l'Agriculture, M. René Trépanier, qui assistait, cette semaine, à Ottawa, à une conférence fédérale-provinciale sur l'embargo causé par l'épidémie de fièvre aphteuse.

"Aussitôt que nous aurons reçu ce rapport", a dit le premier ministre, "nous l'étudierons et nous verrons à adopter les mesures les plus appropriées pour régler ce problème, selon le rapport que nous feront les experts.

"Au moment où nous avons imposé l'embargo, ces experts étaient d'avis que c'était le meilleur moyen de protéger la santé publique et le cheptel de notre province.

"Si d'autres méthodes plus efficaces sont proposées, le gouvernement les adoptera, si elles offrent autant de garanties que l'embargo".

La Chambre des Jeunes et le communisme

La Chambre de Commerce des Jeunes de Montréal entend combattre le communisme, à l'instar des autres Chambres de Commerce du monde entier. M. Yves Michaud, chef du secrétariat de la jeune Chambre, vient de le faire savoir en nous communiquant ce qui suit:

"Le Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce des Jeunes du District de Montréal, à son assemblée hebdomadaire du 31 mars dernier, a appuyé la proposition prise par son représentant au Conseil Municipal, M. Maurice T. Custeau, dans sa lutte contre les activités communistes. La résolution fut proposée par M. Pierre J. Favreau, secondée par Z.-Marcel Pétrin, et adoptée unanimement. La Chambre de Commerce des Jeunes de Montréal suit en ce sens, l'exemple de la Chambre de Commerce des Jeunes Internationale qui a déjà pris une position ferme vis-à-vis le communisme maintenant une attitude rigoureuse à l'endroit de cette doctrine subversive".

Des planchers humides ou glissants peuvent causer des chutes graves. Des articles qu'on laisse traîner dans les escaliers constituent aussi un danger.

Partie de sucre de la Jeunesse libérale de Verdun demain à Beloeil

C'est demain dimanche, qu'aura lieu à Beloeil la partie de sucre de la Jeunesse Libérale de Verdun, sous le patronage de Me P.-E. Côté député de Verdun-LaSalle, aux Communes et adjoint parlementaire du ministre du Travail et de Me Lionel Ross, député de Verdun à l'Assemblée Législative.

Le départ est fixé à 9 h. 30 demain matin, à 3852 rue Wellington, à Verdun, face au Théâtre Palace, où plusieurs autobus seront à la disposition des nombreux excursionnistes.

Pour renseignements, s'adresser à TR. 7849, ou à HE. 5434, MM. Alide Blais, 29, 4ième avenue, Ville Lasalle, Yvon Rolland, 5716 rue Beurling, Verdun.

Pour nos aveugles

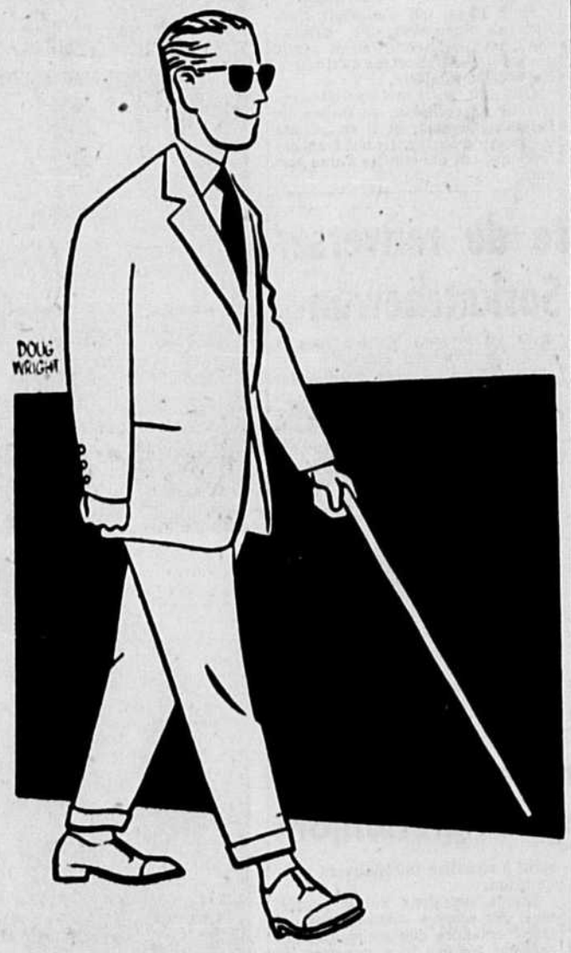

Jean-qui-rit, c'est le symbole des quelque 1,700 aveugles Montréalais qui vous demandent votre appui pour la troisième campagne annuelle de l'Institut National Canadien pour les Aveugles, qui aura lieu du 7 au 21 avril, et qui a pour objectif $150,000. Cet argent servira à aider et à réadapter les aveugles de Montréal. Jean-qui-rit s'est fait aider par l'I.N.C.A., et à son tour, il veut aider afin de faire un succès de cette campagne. Alors, faisons en sorte que Jean-qui-rit soit l'homme du jour !

L'Ambulance St-Jean accomplit une oeuvre utile

La saison de ski s'achève et avec elle le travail des équipes de secours de l'Ambulance Saint-Jean. Pendant de longs mois, chaque fin de semaine, ces équipes se sont dévouées sans relâche, apportant aux accidentés les premiers soins, et facilitant leur transport au centre médical le plus proche. Grâce à leur dévouement, les accidents sont restés mineurs, et les accidents plus graves ont pu être traités dans un minimum de temps.

Ces équipes ne resteront pas pour autant inactives. Les membres seront immédiatement mis à la disposition des autres équipes ambulancières de la métropole, ou encore dans les cours de secourisme dont l'ampleur prend chaque pour de plus en plus d'importance.

Ainsi sans s'accorder un moment de répit, ces aides bénévoles continueront l'oeuvre permanente d'aide aux accidentés et aux malades. Cette continuité qui n'a cessé d'être le souci principal de l'Ambulance Saint-Jean, est commandé par les événements eux-mêmes. Les services ambulanciers et de premiers soins de l'Ambulance ne se cantonnent pas, en effet, aux cataclysmes. Si on les trouve en ces moments tragiques, ils sont également sur la brèche, toute l'année et partout où peut survenir un accident réclamant leur aide.

Le monde moderne où nous vivons, a multiplié les causes et les dangers d'accidents. Les premiers jours ensoleillés ont à peine fait leur apparition, que déjà on enregistre en fin de semaine des tragédies de la route, aux points les plus opposés, nécessitant l'appel par les services municipaux et hospitaliers, des services de l'Ambulance Saint-Jean.

Les premiers jours d'été nous ramèneront la tragique série des noyades. Là encore sur nos plages, la présence de personnes susceptibles d'apporter les premiers soins aux noyés, permettra dans certains cas de sauver une vie humaine. Les cours de secourisme incluent dans leur programme, ces premiers soins dont l'importance n'échappe à personne.

Il n'y a donc pas de repos pour les volontaires de l'Ambulance St-Jean, pas davantage de repos pour le matériel.

Décès de Mme J.-B. Vanasse

Mme Jean-Baptiste Vanasse est décédée jeudi soir, à Outremont, après une courte maladie. Elle était âgée de 91 ans et deux mois. Mme Vanasse était née Rose-Anna Masse, de St-Mathias-du-Richelieu, et était autrefois de Sorel. Elle résidait chez sa nièce, Mme Aimé Chartier, à Outremont.

Mme Vanasse était veuve de Jean-Baptiste Vanasse. Elle avait épousé en premières noces feu Amédée Paradis. Elle laisse pour la pleurer plusieurs neveux et nièces et plusieurs petits-neveux et petites-nièces.

La dépouille mortelle est exposée aux salons J.-Remi Deslauriers, 5650 Chemin de la Côte des Neiges. Les funérailles auront lieu lundi à 9 h. 15 a.m. en l'église St-Germain d'Outremont. Le convoi funèbre partira des salons Deslauriers à 8 h. 45 a.m. Il y aura ralliement à 616 rue Dunlop, Outremont, à 9 heures a.m.

La sépulture aura lieu à St-Mathias-du-Richelieu, ou un libera sera chanté à l'arrivée de la dépouille mortelle, lundi matin.

DECES

DUROCHER. — A Notre-Dame-de-Grâces, le 3 avril 1952, à l'âge de 62 ans, est décédée Rosalba Deschamps, épouse de feu Napoléon Durocher, demeurant au No 4543 avenue Hingston. Les funérailles auront lieu lundi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires J. S. Vallée, Ltée, No 5310 avenue du Parc, à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâces, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VANASSE. — A Outremont le 3 avril 1952, à l'age de 91 ans, 2 mois est décédée Rose-Anna Massé, épouse de feu Jean-Baptiste Vanasse, demeurant chez sa nièce Mme Dr Aimé Chartier. Les funérailles auront lieu lundi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers, No 5650, Chemin Côte-des-Neiges, à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 9 heures 15. Inhumation à St-Mathias de Richelieu. Ralliement au No 616 avenue Dunlop, à 9 heures.

Auvents pour magasins — Balcons
Fenêtres — Vérandas, etc.
La Cie d'Auvents des Marchands Ltée
24 est, rue St-Paul — Montréal
HA. 9201

Le Canada

MELASSE GRANDMA'S "OLD FASHIONED"
La PLUS HAUTE QUALITÉ QUE VOUS PUISSIEZ VOUS PROCURER

Six enfants périssent dans un incendie à Campbellton

CAMPBELLTON, N.-B., 4. (P. C.) — Six enfants ont perdu la vie dans l'incendie de la maison de M. et Mme Odine Lavoie, tôt ce matin. Les victimes étaient âgées de trois à dix-huit ans.

Mme Lavoie et un de ses fils ont échappé aux flammes. Son mari, qui travaille près d'Upsalquitch, a été informé de la tragédie.

Les victimes sont : Georgette, 18 ans ; Eveline, 15 ans ; Odina, 11 ans ; Patricia, 9 ans ; Rosaline, 7 ans, et Gisèle, 3 ans.

Réveillée par un autre de ses enfants, Raymond, Mme Lavoie s'est sauvée avec le garçonnet. La maison était une ancienne grange transformée.

Il est probable que le fait d'ouvrir la porte a occasionné un courant d'air qui a avivé les flammes, rendant impossible le sauvetage des autres enfants.

Mme Lavoie a été transportée à l'hôpital. Elle souffre de brûlures, de choc nerveux et de lacérations.

La famille Lavoie habitait dans deux petites pièces, dont les murs étaient recouverts de journaux en guise d'isolant. La mère dormait avec six de ses enfants les plus jeunes, quand l'incendie s'est déclaré.

L'enquête aura lieu mardi prochain. On croit qu'un charbon ardent, jailli du poêle, a mis le feu aux papiers sur les murs.

La maison était fort endommagée après l'incendie, mais elle tenait encore debout.

Les cadavres n'étant pas carbonisés, on suppose que les victimes sont morts d'asphyxie.

350 autos sont pillées chaque année à Montréal au printemps

Lors de sa conférence de presse mensuelle, le directeur J.-Albert Langlois, M.B.E., a mis, hier après-midi, les automobilistes en garde contre la multitude de vols perpétrés chaque année, particulièrement au cours des saisons printanières et estivales, dans la métropole. Voici la teneur du message de M. Langlois, à ce sujet:

"Chaque année, particulièrement durant les saisons printanières et estivales, des sommes considérables de marchandises sont volées, et ces vols sont attribuables à la négligence des automobilistes. La marchandise ainsi volée couvre toute la gamme des valeurs, à partir du linge sale à la bijouterie dispendieuse.

"Comme toutes les grandes villes canadiennes ou américaines, Montréal possède ses bandes de pilleurs d'automobiles qui ne respectent ni les touristes ni les Montréalais. A tous les ans, le service de la police de Montréal fait appel à sa population pour lui demander sa coopération afin de faire disparaître ce "métier" mais déjà en 1952, nous pouvons entrevoir les indices d'une recrudescence de vols dans les automobiles.

"Heureusement que nous possédons une division spéciale connue sous le nom d'Escouade des vols dans les autos car autrement les vols en dollars pour la période du printemps et de l'été se chiffreraient à beaucoup plus que la moyenne annuelle de $40,000.

"Environ 350 automobiles sont pillées chaque année à Montréal durant cette période et ceci parce qu'il y a négligence de la part des automobilistes.

"L'escouade des vols dans les autos, composée d'une douzaine d'hommes, a réussi à diminuer les plaintes du genre par 52.7 pour cent mais chaque mois des bandes nouvelles s'organisent pour reprendre les activités. Encore récemment une jeune fille dans la vingtaine était à la tête d'une bande de pilleurs d'automobiles. Ceci démontre que le vol dans les automobiles est un métier des plus faciles.

"Il est bon de vous faire connaître certains faits concernant les pilleurs d'automobiles afin que la population puisse nous aider à prévenir ce genre de vols.

"La plupart de ces vols sont commis dans le district compris entre les rues St-Hubert et Guy de Lagauchetière à l'avenue des Pins, quoiqu'il y ait aussi d'autres cas dans presque chaque district. Cet arrondissement spécifique est particulièrement choisi par les pilleurs d'automobiles parce qu'un grand nombre d'automobiles de touristes stationnent près des hôtels ou maisons de touristes qui s'y trouvent.

"Quels sont les indices qui invitent le voleur à choisir une automobile spécifique ?

"Fréquemment, ces automobiles ne sont pas fermées à clef et les marchandises des touristes y sont étalées à la vue des passants. Un automobiliste ne devrait pas laisser son automobile sans protection surtout la nuit même si cette automobile est stationnée sur une propriété privée.

"Une règle bien simple à suivre: ne laissez pas votre automobile stationnée surtout la nuit ou pour une période de temps assez longue si elle contient des objets de valeur.

"Prenez soin de ne pas laisser votre automobile dans un lot vocant ou une cour sombre à l'arrière de votre domicile.

"Actuellement l'escouade dite "Vols dans les autos" possède un record enviable pour le recouvrement de marchandises volées dans les automobiles stationnées, mais ici encore le public joue un rôle important car, à moins d'identification positive des marchandises, un accusé ne peut être traduit devant les tribunaux et encore moins être condamné.

"Dans une ville comme Montréal il est impossible d'exercer une surveillance constante sur des milles de rues où des milliers d'automobiles stationnant. De plus pour aggraver cette situation, certaines rues ne sont pas très bien éclairées.

"Quelques pilleurs emploient les services d'indicateurs — soit des juvéniles qui flânent sur les coins de rues ou les portiers d'hôtels de seconde classe qui savent à peu près quelle sera la durée de votre absence.

"Dans 95 pour cent des cas des tourne-vis sont employés pour ouvrir le ventilateur avant, et ensuite la portière est ouverte en passant la main à l'intérieur. Quelques pilleurs sont tellement versés dans ce travail qu'ils ne brisent même pas la vitre en forçant la portière. Il est rare que des malles soient défoncées. Fuir avec les marchandises laissées sur la banquette arrière est beaucoup plus facile.

"C'est pourquoi le service de la police renouvelle son appel à la population pour lui demander sa coopération.

"Les vols dans les automobiles peuvent être évités si les Montréalais et les touristes suivent ces directives." dit en terminant le directeur Langlois.

Les chauffeurs d'autobus veulent un autre arbitrage

Le procureur de l'Association Canadienne des chauffeurs d'autobus vient d'adresser à l'hon. Antonio Barrette, ministre du Travail, une requête le priant d'ordonner la réouverture de l'enquête dans l'arbitrage qui met en présence l'Association des chauffeurs d'une part et, de l'autre, la Commission de Transport de Montréal.

Dans cette requête, le procureur de l'Association soutient que "les arbitres ont commis une erreur de droit public qui justifie une demande de correction".

La sentence du Conseil d'arbitrage dans ce différend a été rendue le 28 mars dernier. Ce Conseil avait à décider des conditions d'un contrat de travail qui devait commencer le 9 juin 1951 et expirer le 9 juin 1952.

Au cours des négociations, les parties étaient tombées d'accord sur la majorité des clauses du contrat, lesquelles ont effectivement été mises en application depuis le 9 juin 1951.

Le Conseil d'arbitrage était appelé à se prononcer sur les treize points sur lesquels il n'y avait pas eu entente, dont notamment les augmentations de salaire.

Cette augmentation de salaire a été trouvée justifiée par les arbitres qui l'ont accordée en partie.

Mais, soutient la requête, en rendant leur décision, les arbitres "ont erré en accordant... cette augmentation de salaire pour ne prendre effet que le 28 mars 1952, au lieu du 9 juin 1951."

"Cette erreur des arbitres constitue une erreur de droit, une violation de la loi des Relations Ouvrières de la loi des Services Publics et de leurs salariés."

"La décision des arbitres a donc pour effet, tel que rédigé, de donner deux dates différentes de commencement d'application à un même contrat, ce qui est illogique, irrégulier, illégal et nul."

Le procureur soutient, en outre, qu'une telle décision des arbitres contredit les déclarations faites par l'hon. Antonio Barrette suivant lesquelles la rétroactivité doit toujours prendre effet à la fin d'un contrat précédent.

"La requérante, ajoute la requête, est donc justifiée en fait et en droit à demander la réouverture de l'arbitrage afin de permettre aux arbitres de corriger leur erreur de droit qui rend la présente sentence nulle et d'application impossible."

La requête est signée Fernand Guertin, procureur de la requérante.

Le best-seller annoncé à RADIO-CANADA
ENTRETIENS sur LA VIE
L'ouvrage tant attendu de Fernand Seguin
EN VENTE PARTOUT
$1.75
BEAUCHEMIN

LA PERSONNALITÉ DE LA SEMAINE

"Le Canada" est entré hier dans sa cinquantième année de publication. Son premier numéro paraissant en effet le samedi 4 avril 1903.

Deux blocs encadraient son titre en première page. A gauche, on lisait: "Une bonne devise: "Le Canada pour tous les Canadiens". A droite, une citation de Laurier: "Le Canada d'abord, le Canada toujours, rien que le Canada!" Suivant la coutume de l'époque — et qui persiste en Angleterre et en Europe — on publiait des annonces en première page. Et nos premiers annonceurs méritent qu'on les mentionne : L.-J.-A. Surveyer, Boivin & Wilson, la Cie Cuddy-Brodeur.

Comme chacun sait, 1903, c'était la belle époque. La première guerre mondiale ne devait se déclencher que onze ans plus tard. On circulait librement d'un pays à l'autre; aucun ou presque n'exigeait de passeports. Theodore Roosevelt était président des Etats-Unis, Laurier premier ministre du Canada, et S.-N. Parent premier ministre de la province de Québec.

Le premier paragraphe du premier éditorial du "Canada" se lisait comme suit: "Le parti libéral, par la voix de ses chefs, a confié à notre journal la tâche d'être son organe auprès de la population de notre province, d'exposer au corps électoral ses vues et ses idées, de diriger ses opinions dans le sens des réformes qu'il veut opérer et de l'impulsion qu'il veut donner aux affaires du pays". De fait, "le Canada" fut fondé par un groupe de militants du parti libéral. Plusieurs de nos premiers abonnés reçoivent encore chaque jour notre journal et l'un d'eux voulait bien nous écrire, il y a quelques jours, qu'il a toujours bien renseigné ses lecteurs et bien servi le parti libéral.

Les maisons que nous annonçions en première page du 4 avril 1903 n'existent plus, mais d'autres ont pris beaucoup d'expansion, telles N.-G. Valiquette, Joseph Fortier, Hector Lamontagne et Cie, Joseph Fortier, la librairie Granger, Leeming Miles and Co., la Cie d'Auvents des Marchands, H. Lamontagne et Cie Limitée, O. Bélanger, la Pharmacie du Dr Leduc et Cie, MM. Déom Frères, libraires alors rue Ste-Catherine.

La première adresse du "Canada" était 73 rue St-Jacques et son numéro de téléphone, Main 3208. Le journal devait s'installer un mois plus tard à 33 rue St-Jacques (ouest), où il est resté jusqu'à mai 1949.

Depuis ses débuts "le Canada" porte une grande attention aux lettres et aux arts. Le premier numéro contenait une revue du Salon de peinture de la Galerie des Arts", et cette déclaration : "Nous avons plaisir à inaugurer aujourd'hui un genre de culture intellectuelle fort négligé jusqu'ici par la presse canadienne-française. Nous voulons parler de l'Art, expression souveraine et exquise de la Beauté, reflet du Rêve, écho ému ou charmé des voix de l'âme, image de la Vie, en ses plus magnifiques et harmonieuses créations : la musique, la peinture, la sculpture." A cette fin, "le Canada" confiait des chroniques hebdomadaires à MM. Gustave Comte et Frédéric Pelletier, tous deux maintenant décédés mais non encore oubliés.

Le premier correspondant parlementaire de notre journal à Ottawa fut M. Marc Sauvalle et son premier chroniqueur politique M. Charles Marcil, député. A l'Assemblée législative de Québec nous étions représentés par M. Alexandre Girard.

Le premier rédacteur en chef du "Canada" fut M. Godfroy Langlois et ses successeurs furent MM. Fernand Rinfret, Eugène Beaulac, Olivar Asselin, Edmond Turcotte, Eustache Letellier de Saint-Just et Guy Jasmin. Même ceux qui ne partageaient pas leurs opinions et qui ont polémiqué avec eux ont tenu les prédécesseurs du soussigné pour de grands journalistes.

Notre éminent confrère "La Presse" nous avait souhaité la bienvenue en ces termes: "Le nouvel organe libéral, "Le Canada", vient de voir le jour. C'est une feuille de très belle apparence, annonçant de la vigueur et de la vitalité. Les fondateurs du "Canada" ont eu l'avantage de choisir dans une pléiade de talents littéraires bien connus, en sorte qu'il nous est permis d'attendre beaucoup du nouveau-né, qui sera un journal de combat. Il va sans dire qu'il reflètera la politique du cabinet Laurier à Ottawa et du cabinet Parent, à Québec. C'est toujours un avantage pour le grand public qui lit et qui réfléchit de savoir exactemnet ce que pensent les chefs chargés de maintenir un parti au pouvoir. Nous saluons donc de tout coeur "Le Canada" comme un envoyé digne de la forte organisation politique qui dirige actuellement les destinées du pays".

Au cours de son premier mois, "Le Canada" fut partiellement préparé aux ateliers du "Journal", un quotidien conservateur. Plusieurs fois par la suite, pour des raisons diverses, "Le Canada" a imprimé "le Devoir" et s'est fait imprimer lui, même à des jours où les deux quotidiens s'eng...uirlandaient.

En entrant dans sa cinquantième année, "le Canada" se propose bien de toujours renseigner mieux ses lecteurs et il reste évidemment au service du parti libéral avec la certitude de servir ainsi la patrie.

Willie Chevalier

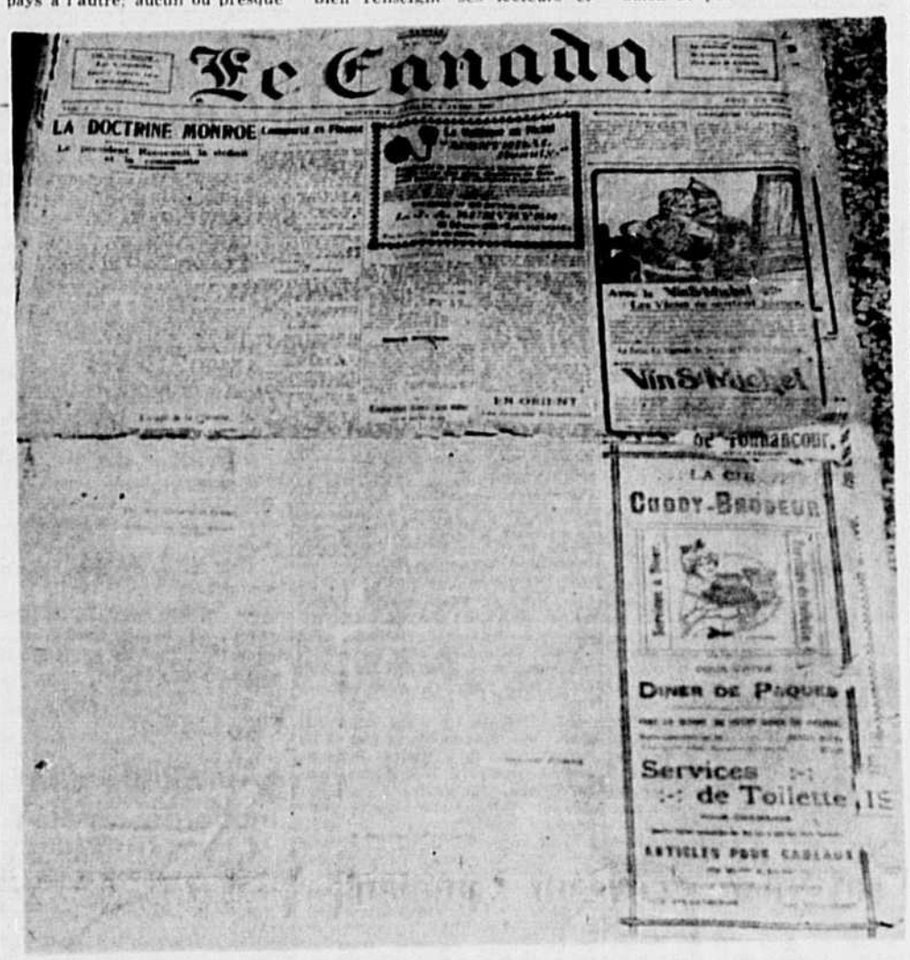

La première page du premier numéro du "Canada"

Trois nouveaux noms de rues à Ahuntsic, bientôt

Au cours de sa prochaine séance, dont la date n'est pas encore fixée, le conseil municipal de Montréal sera de nouveau saisi d'un rapport du comité exécutif lui recommandant de baptiser des noms de Viel, Bohlé et Morrice trois rues du quartier Ahuntsic.

En décembre dernier, le conseil avait renvoyé le rapport au comité exécutif, à la demande du conseiller Hervé Brien qui prétendait que les conseillers du district soient consultés avant que le conseil n'intervienne.

Depuis, les six conseillers du district, nommément MM. Yvon Bock, J.-C. Girard, Rodrigue Moore, Hervé Brien, Lucien Croteau et J.-P. Hamelin, ont été consultés. Les six conseillers ont approuvé le nom de Viel. Tous, sauf M. Brien, ont fait de même quant aux noms de Bohlé et Morrice.

Message de l'hon. Milton Gregg sur la situation de l'emploi

OTTAWA, 4. (D.N.C.) — L'hon. Milton F. Gregg, ministre du Travail, a publié aujourd'hui la déclaration suivante sur la situation de l'emploi.

Les camps forestiers de l'est du Canada libèrent un grand nombre de travailleurs à mesure que la saison de la coupe tire à sa fin. Dans l'exploitation forestière dans cette partie du pays, l'emploi a diminué à raison de 7,000 par semaine en février et de 8,000 au cours de la première semaine de mars. En même temps, il n'y a eu aucune augmentation sensible de la demande de main-d'oeuvre, sauf en Colombie britannique. Sur la côte ouest, l'embauchage dans l'exploitation forestière, les mines et la construction augmente rapidement.

Le nombre des personnes en quête d'emploi a continué d'augmenter lentement dans la première quinzaine de mars. Le 13 de ce mois, les travailleurs inscrits auprès du Service national de Placement se chiffraient par 377,700, soit une augmentation de 6,800 depuis le 28 février 1952. On note des augmentations dans toutes les régions, sauf celles de l'Ontario et du Pacifique.

Cependant, l'emploi s'est maintenu dans l'industrie lourde et dans les industries qui se rattachent à la défense, et une demande croissante de travailleurs spécialisés s'y manifestait. L'activité était plus grande dans les industries de l'automobile, des appareils électriques, de la chaussure et des produits en cuir. Il n'y avait aucune amélioration dans les textiles primaires, tandis que dans les textiles secondaires, les vêtements pour hommes en particulier, on notait certains indices d'une reprise d'activité. Vu que les stocks de vêtements entre les mains des détaillants et des manufacturiers sont relativement élevés, il faudra quelque temps avant qu'une reprise quelconque de l'activité ait une certaine répercussion sur l'industrie textile primaire.

• • •

QUEBEC. — Les inscriptions croissantes actuelles aux bureaux du SNP dans la région du Québec sont surtout dues au nombre de plus en plus considérable des travailleurs qui quittent les bois. Les niveaux d'emploi sont élevés dans les industries lourdes et celles des biens d'exploitation. L'activité des chantiers maritimes est restée élevée ; il en est de même pour l'emploi dans l'industrie de la pulpe et du papier. Les établissements de textiles primaires de Montréal et Québec n'ont enregistré aucune amélioration ; la même situation se retrouve dans l'industrie de la chaussure et du cuir dans les mêmes villes. Le nombre de demandes d'emploi augmentait dans les centres qui servent de bureaux d'échange pour les travailleurs forestiers, soit Chicoutimi, Lévis, Québec, Shawinigan, Trois-Rivières. Le 13 mars, les travailleurs inscrits pour emploi dans la région se chiffrait par 122,400, contre 114,600 le 28 février 1952.

M. Lapalme à la radio

Le chef du parti libéral provincial, M. Georges Lapalme, prononcera demain sur un réseau radiophonique s'étendant à tout le Québec sa causerie politique hebdomadaire. A Montréal, on pourra l'entendre à 4 h. 30, demain, dimanche, sur les ondes de CKVL.

Académie militaire pour les Canadiens français réclamée

OTTAWA, 4 — (Du Correspondant du Canada) — Me Léon Balcer, progressiste-conservateur de Trois-Rivières, participant cet après midi au débat sur la défense, a redemandé l'établissement d'une académie militaire pour les Canadiens de langue française dans le Québec.

Disant qu'il reviendrait sur cette question aussi longtemps qu'on ne lui aurait pas apporté une solution raisonnable, il a déploré une fois de plus, le fait qu'on compte très peu de Canadiens de langue française parmi les officiers supérieurs de nos trois armes.

"Le pire, a-t-il ajouté, c'est qu'on ne semble rien faire pour améliorer cet inquiétant état de choses".

Rappelant encore que, selon des chiffres officiels du ministère de la Défense Nationale, on ne compte aux Quartiers Généraux des armées de terre, de mer et de l'air à Ottawa que dix-sept officiers supérieurs de langue française contre 578 de langue anglaise, il a déclaré que cette disparité crée une situation intolérable.

"Quelqu'un, a-t-il continué, m'a dit que je ne devrais pas parler de ce problème parce qu'en en parlant je faisais du tort à la cause de l'Unité Nationale. Je pense que ce qui nuit surtout à l'Unité Nationale ce n'est pas de parler de cela mais c'est la situation qui existe et le fait qu'on ne fait rien pour la corriger".

M. Balcer, citant d'autres chiffres, a dit qu'à nos deux académies militaires, celle de Kingston et celle de Royal Roads, il n'y a toujours que 38 cadets de langue française sur un total de 499 futurs officiers.

Affirmant que l'armée d'un pays doit refléter la physionomie ethnique de la nation et soutenant que, selon le système actuel, on est loin d'arriver à cela, il a précisé que c'est le devoir du Ministère de la Défense Nationale de s'attaquer à ce problème avec de nouvelles méthodes.

L'une de ces méthodes ce serait, selon lui, de doter le Québec d'une académie militaire de langue française. Tous les Canadiens, ceux de langue française comme de langue anglaise, paieront les deux milliards que le Canada consacrera cette année à sa défense. Pourquoi faire une différence de traitement quand il n'y en a pas dans le fardeau des impôts ?

M. Balcer a aussi assez longuement parlé de ce qu'il a appelé l'assez "étrange" situation de la 27e brigade d'infanterie canadienne en Allemagne.

Il a insisté à ce propos sur ce qu'il a dit être les anomalies suivantes :

1. Le Canada est le seul pays de l'OTAN à maintenir à ses propres frais en dehors de son territoire des troupes de combat. Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France en ont en Allemagne, mais ce sont les Allemands qui défraient le coût de ces troupes d'occupation ;

2. Non seulement le Canada a à payer pour le maintien de ses troupes, mais il doit payer les vivres qu'elles consomment à l'armée britannique qui les obtient pour rien des Allemands ;

3. Pourquoi, a-t-il enfin demandé, les troupes canadiennes qui sont en Allemagne sont-elles nourries avec des vivres venant de la Russie soviétique ? Il a prétendu à ce sujet que le gouvernement canadien achète du saumon en conserve russe et le sert à la 27e brigade.

Il a exigé une explication de tout cela.

$150,000 demandés pour les aveugles

Une campagne de souscription dont l'objectif est de $150.000 se tiendra de lundi prochain au lundi vingt et un avril en faveur de la division du Québec de l'Institut National Canadien pour les aveugles.

Hier après-midi, à l'hôtel de ville de Montréal, S.H. le maire, M. Camillien Houde, a présidé à l'inauguration officielle de cette campagne, en présence de plusieurs hauts dirigeants de ce groupement.

Dans une proclamation, M. Houde a incité la population à répondre généreusement à cet appel, en soulignant que la souscription organisée annuellement par la division du Québec permet de maintenir une dizaine de services divers dont bénéficient tous les aveugles qui frappent à la porte de son siège social, rue Crescent.

Etaient présents, hier: MM. John T. Hackett, président de la division du Québec, Henri S. Labelle, Thomas S. Stewart, J.-A. Godin, Mmes Roger A. Beullac, R. B. Shaw, et Mlle Marian Ives.

Pensions accrues pour les veuves

A l'exemple du conseiller Rodrigue Moore, le conseiller J.-M. Savignac a déclaré, hier, à l'hôtel de ville, qu'il y a lieu que la Cité augmente les pensions qu'elle paye aux veuves et aux enfants des employés municipaux qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions.

Au dire du conseiller Savignac, sauf dans deux cas, les indemnités payées aux familles des employés municipaux ayant perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions sont les mêmes pour tous, "ce qui est une injustice, dit-il, parce qu'on ne tient pas compte du rang et du salaire de cet employé.

"Les montants payés à ces familles ainsi éprouvées comme indemnités sont nettement insuffisants", d'ajouter M. Savignac. "Je connais de ces familles d'officiers supérieurs qui vivent dans une grande gêne à cause du coût élevé de la vie. Je connais également des épouses d'officiers supérieurs ainsi décédés qui vivent dans un état voisin de la misère. Le montant des pensions aux veuves et aux enfants de ces fonctionnaires doit être modifié sans délai par un règlement municipal approprié, de façon à traiter les survivants avec plus d'équité et de justice et leur permettre de vivre convenablement.

Trop de bonbons et de liqueurs contribuent à la carie des dents. Du point de vue de la santé, ils ne sont pas à conseiller.

M. St-Laurent demande de préserver la faune du pays

OTTAWA, 4. (D.N.C.) — Le premier ministre, le t.h. Louis Saint-Laurent, a publié aujourd'hui la déclaration suivante à l'occasion de la semaine de la conservation de la faune:

La semaine prochaine, du 6 au 12 avril, le Canada observera la semaine nationale de la faune. Etablie par le Parlement en 1947, afin de rappeler aux Canadiens la valeur de nos ressources fauniques et l'importance qu'il y a de les conserver, la semaine nationale de la faune est fixée de façon à comprendre le 10e jour d'avril, anniversaire de feu Jack Miner, qui a contribué pour une part notable à la cause de la conservation au Canada, voire du continent nord-américain.

La faune constituait autrefois le produit le plus précieux du Canada, car une proportion élevée de sa population tirait alors sa subsistance de la chasse et du piégeage. Ces jours sont maintenant révolus, puisque nous sommes devenus, depuis lors, un pays agricole d'abord et ensuite un pays industriel. Aujourd'hui, plus de la moitié de nos gens sont citadins, tandis que nombre d'espèces rares et intéressantes de la faune ont disparu ou inhabitées où peu d'entre nous se sont retirées dans des régions peuvent les voir. Nombre d'entre nous sont donc exposés à oublier que nous pouvons encore tirer des avantages, tant matériels qu'esthétiques, de nos animaux sauvages.

"Le Canada est particulièrement heureux de ce qu'on réserve de grandes régions de parcs nationaux et provinciaux où l'on peut aisément admirer les oiseaux et les animaux sauvages, souvent dans une ambiance peu différente de leur état primitif. D'autre part, la faune contribue au bien-être des Canadiens en fournissant des fourrures, de la viande, et l'occasion de pratiquer un sport hygiénique; et nos nombreux oiseaux aident à protéger nos fermes et nos forêts contre les atteintes des insectes.

Les avantages et le plaisir que nous procure notre faune constituent un privilège qui s'accompagne d'une responsabilité. Nous devons conserver les réserves d'animaux sauvages au pays pour continuer d'en jouir et d'en profiter, et pour les transmettre aux générations futures. Tel est le sens de la semaine nationale de la faune".

Montréal aura aussi sa semaine d'élégance du 30 avril au 7 mai

Montréal, que l'on se plait parfois à appeler le Paris du Nouveau Monde, aura sa "semaine de l'élégance", tout comme la Ville-Lumière. Cette semaine, qui se déroulera du 30 avril au 7 mai, donnera lieu à diverses manifestations où la beauté, l'élégance et le chic seront à l'honneur et souligneront le prestige dont jouit notre ville dans le domaine de la mode et du bon goût.

La principale manifestation dans ce sens sera le "salon de l'élégance", qui permettra à la population d'admirer les modes d'été, au Palais du Commerce, de la rue Berri. La grande exposition des modes et cosmétiques de Montréal se tiendra en effet du 30 avril au 7 mai et portera le nom de "salon de l'élégance". Cette exposition avait d'abord été prévue pour Pâques, mais on a préféré en retarder la date, afin que le parachèvement du Palais du Commerce fournisse un décor digne de l'événement.

Cette exposition groupera les kiosques des principales maisons de la ville et de la province, ainsi que des grandes entreprises nationales. Dans un décor somptueux, on pourra admirer les dernières créations des fabricants canadiens dans le domaine de la mode, depuis les chapeaux jusqu'aux souliers, en passant par les vêtements et les fourrures et sans oublier les bijoux et les cosmétiques. Les plus jolis mannequins de la métropole animeront ces créations, au cours de défilés de modes qui se succéderont presque sans interruption tous les jours.

Le spectacle sera vraiment ravissant. Les organisateurs de ce salon de l'élégance, et principalement M. Jules Robitaille, son réalisateur, sont à mettre la dernière main à leurs préparatifs et ils ont l'ambition de présenter le plus grand déploiement du genre dans la métropole. Des concours d'une grande originalité seront organisés, afin de permettre à la population de participer activement à cette semaine de l'élégance. Déjà, on a lancé un concours de chansonnettes et un prix en argent est offert à celui de nos chansonniers qui présentera le refrain le plus propre à traduire cette atmosphère de joie de vivre, d'élégance et de gaieté printanière.

Le t.h. C. D. Howe au Club de Réforme

C'est aujourd'hui que le très hon. C. D. Howe, ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de la Production pour la Défense, sera l'invité d'honneur et conférencier à un déjeuner-causerie du Club de Réforme.

Parmi les personnalités de marque, qui l'accompagneront à la table d'honneur, se trouvent l'hon. Alcide Côté, ministre des Postes, M. George Marler, chef de l'Opposition à l'Assemblée législative, M. Donald Gordon, président des Chemins de fer nationaux du Canada, l'hon. Philippe Brais, c.r., conseiller législatif. Me Alan Macnaughton, c.r., député de Mont-Royal aux Communes, président du club et président de la réunion d'aujourd'hui, Me Raymond Noël, c.r., 1er vice-président du club, M. Bruce Brown, directeur, M. Jean-François Pouliot, député de Témiscouata aux Communes, M. Louis Gélinas, M. Jim Paterson, secrétaire du club et Me Adolphe Prévost, trésorier de la Jeunesse libérale du district de Montréal.

M. Alan Macnaughton

Le déjeuner commencera à 1 h. précise.

M. McGrath reçoit le coup de grâce

WASHINGTON, 4. (P.A.) — Le procureur général des Etats-Unis, M. J. Howard McGrath, ainsi que M. Newbold Morris, l'enquêteur au sujet de la corruption dans l'administration de M. Truman, ont tous deux reçu le coup de grâce, dans un extraordinaire drame politique en deux actes.

M. McGrath a sommairement congédié M. Morris qui a voulu s'immiscer dans les finances de M. McGrath ainsi que celles d'autres hauts fonctionnaires. Moins de quatre heures plus tard, le président Truman annonçait le départ de M. McGrath du cabinet des Etats-Unis.

BURTON'S Libraire
"LES MAITRES EN COULEURS"
Rubens, Rembrandt, Grünewald, Le Greco,
Piero della Francesca, Botticelli,
Christus, Giorgione, Vermeer
Van Dyck, Ruysdael, Raphael, Angelico,
Guerchi, Da Vinci, Memling,
Picasso, Miro, Gris, Matisse,
Bonnard, Vlaminck, Manet, Marquet,
Monet, Derain, Dufy, Utrillo, Braque,
Van Gogh, Gaugin, Degas, Vuillard,
Rousseau, Cézanne, Renoir
CARTES EN PLEINE COULEUR ..... 10¢
12 pour $1.00
Catalogue illustré sur demande
1004 ouest, rue Sainte-Catherine
Montréal UN. 6-8771

Le Canada pour tous les Canadiens

Le Canada

Journal du matin fondé en 1903

Le Canada est publié par la Cie de Publication du Canada Ltée, 5221 De Gaspé, Montréal
GRavelle 3551

Bernard Tailleur
Administrateur et gérant général

René Décary, sec.-trés.

TARIF DES ABONNEMENTS

Livraison à domicile: $0.30 par semaine, $6.50 pour 6 mois, $12.00 par année. En dehors de la zône de livraison à domicile — Montréal, Banlieue, et Province de Québec: $10.00 par année, $5.50 pour 6 mois, $2.75 pour 3 mois. Etats-Unis et Empire Britannique: $15.00 par année. Union Postale: $18.00 par année

Membre de la Canadian Press
Membre de la Canadian Daily Newspaper Association
Membre de l'Audit Bureau of Circulation

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa

SAMEDI, 5 AVRIL 1952

L'"Union nationale", ou l'université du nihilisme

L'expression favorite de M. Duplessis, sous le premier règne désastreux de l'"Union nationale", c'était "gouvernement corrompu et corrupteur". Ces deux dernières épithètes s'appliquent à merveille au gouvernement de M. Duplessis précisément. On dirait qu'elles ont servi de programme au "distingué" député de Trois-Rivières, pour employer un autre de *ses* adjectifs.

Gouvernement corrompu ? Ce n'est pas à nos lecteurs, ce n'est pas aux observateurs de la scène politique de toutes les nuances d'opinions qu'il en faut faire la démonstration. La corruption s'étale partout au grand jour dans la province, à tous les paliers de l'administration.

Tout le monde sait que sous M. Duplessis tout se vend, tout s'achète, sauf quelques consciences. Du moins, que l'"Union nationale", par l'entremise de ses trafiquants, est disposée à vendre aux citoyens le libre exercice de leurs droits et les faveurs dont le gouvernement dispose et à acheter en retour la conscience et le vote des gens.

Et c'est ainsi que le gouvernement de l'"Union nationale", du fait même qu'il est corrompu, est corrupteur.

Il l'est aussi d'une autre façon. Il est corrupteur de par ses origines. Et de cela chaque jour on peut trouver la preuve.

Vous causez politique avec de braves gens, avec des *indépendants* et des *nationalistes*. Ce que vous leur dites sur le compte de l'"Union nationale", tous les reproches que vous adressez à ce (ou cette) *gang*, tout ce qui répugne à votre conscience d'honnête homme dans le compartiment des parvenus du régime, vos interlocuteurs le savent, l'admettent, le voient. Et même, ils en ajoutent. Ils en remettent, comme on dit. Mais plusieurs soupirent aussitôt : "Tous les partis se valent. Les libéraux sont pareils . . ."

Ce n'est pas vrai ! Les partis ne se ressemblent pas tous; les politiciens ne sont pas tous les mêmes. Mais , à bien y songer il est tout naturel que les braves gens les confondent dans la province de Québec.

Quelques milliers de citoyens, en 1935, en 1936 surtout et aussi en 1944 et en 1948, ont cru aux contes à dormir debout de l'"Union nationale" et particulièrement à cette fable que les ministres de M. Taschereau et quelques personnes dans l'entourage de M. Godbout étaient malhonnêtes. Ils ont cru cela, et certains le croient encore sans avoir jamais cherché à vérifier les faits. Mais ils ne croient pas seulement cela; ils voient ministres et députés de l' "Union nationale", à leur connaissance pauvres il y a quelques années, rouler les automobiles les plus luxueuses et habiter les maisons les plus confortables des quartiers les plus opulents. Ainsi, d'une part, ils pensent que la corruption était monnaie courante sous d'anciens régimes libéraux; d'autre part ils constatent que la corruption est de rigueur dans l'"Union nationale".

Tout en le déplorant on peut comprendre après cela leur scepticisme, leur cynisme, leur nihilisme. Ce scepticisme, ce cynisme, ce nihilisme d'une certaine catégorie d'électeurs, c'est tout ce qu'il reste à vaincre aux libéraux pour infliger à l'"Union nationale" non pas l'échec inévitable que tout le monde prévoit, mais défaite définitive qui nous débarrassera à tout jamais des exploiteurs des sentiments et des réactions les plus nobles de notre peuple.

Les logements contraires à la santé publique

L'Organisation mondiale de la santé vient de rappeler aux pouvoirs publics la relation étroite qui existe entre le bon logement et la bonne santé. "Le programme de santé publique moderne, déclare-t-elle, comprend beaucoup plus que la lutte contre les épidémies. Il doit envisager clairement le progrès de la santé, de la vigueur et de l'efficacité humaines dans un sens positif. C'est pourquoi, il y a plus de quinze ans, l'organisation sanitaire de la Ligue des Nations créa une commission sur le logement".

Le premier rapport préparé par cette commission énumérait les principes essentiels de l'habitation saine. Les principaux sont les suivants :

1. Protection contre les conditions qui permettent la dissémination des germes de maladies.

2. Protection contre les risques d'accidents. Les accidents qui se produisent à la maison affectent particulièrement les jeunes nefants et les vieillards. Ils peuvent être évités dans une large mesure par une construction adéquate.

3. Progrès de la santé physique au moyen de facilités adéquates d'éclairage et de chauffage et de l'élimination du bruit excessif.

4. Progrès de la santé émotive par d'amples facilités pour l'intimité, beaucoup d'espace pour le sommeil, des facilités de jeu suffisantes pour les enfants et la possibilité de créer une atmosphère familiale agréable.

L'une des calamités de la "guerre froide" actuelle est le logement des populations à faibles revenus. Le haut coût de la construction a jeté sur le marché une grande quantité de demeures de pacotille. Les préposés à la sécurité n'ont pas tardé à en signaler les dangers : escaliers intérieurs aux marches trop raides, absence de rampes, éclairage insuffisant et couloirs trop étroits, nombreux risques d'incendie et difficulté d'une évacuation rapide en cas d'urgence, etc. Ce qu'il faudrait, c'est une révision des codes de construction, une réforme des constructeurs et une application plus stricte des règlements de sécurité.

Une maladie qui atteint le coeur des enfants

Il y a plus d'espoir aujourd'hui qu'autrefois pour les enfants atteints de la fièvre rhumatismale. De nouveaux médicaments et des méthodes améliorées pour le diagnostic de la maladie permettent, dans beaucoup de cas, un traitement plus efficace, qui prévient des suites fâcheuses plus tard.

Les statistiques montrent que la fièvre rhumatismale et la maladie de coeur rhumatismale sont les causes principales de mort chez les enfants d'âge scolaire et la cause d'un tiers de toutes les maladies de coeur chez les adultes. Pendant la dernière guerre, on a relevé 40,000 cas de fièvre rhumatismale dans les forces armées.

La fièvre rhumatismale n'est pas une maladie contagieuse, mais elle est actuellement plus dangereuse pour les enfants que les maladies communicables ordinaires. Les décès qu'elle entraîne également presque ceux causés par la rougeole, la fièvre scarlatine, la coqueluche et la diphtérie combinées. Ses effets subséquents sont pires que les premières attaques, car ils menacent l'existence dans les années ultérieures. De nombreuses morts provenant de maladie de chez les adultes sont dues à la fièvre rhumatismale. Cela peut être prévenu en partie en tenant les jeunes malades au lit pendant une plus longue période.

Un diagnostic exact de la fièvre rhumatismale, fait à temps est d'une extrême importance. La maladie peut faire son apparition sous une forme très simple, comme un mal de gorge. Elle peut débuter par une fièvre légère, des douleurs aux jointures et aux muscles; l'enfant peut aussi manquer d'appétit et se plaindre de malaises à l'abdomen. Dans beaucoup de cas, elle vient avec une attaque d'amygdale. Si les attaques se renouvellent fréquemment, elles causent chaque fois un dommage croissant au coeur. La prévention de la fièvre rhumatismale aiderait à réduire les maladies de coeur, qui sont la cause principale des décès au Canada et dans beaucoup d'autres pays.

Ce qu'a accompli la générosité des Montréalais

C'est avec un sentiment de fierté légitime que les Montréalais ont accueilli le résultat de la campagne annuelle de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises. Un surplus de $50,000 sur un objectif d'un million un quart, cela traduit un effort particulièrement généreux de la part de notre population.

Comme l'a souligné Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger, cet appel survenait après plusieurs autres récents en faveur d'hôpitaux et de diverses oeuvres de bienfaisance, ce qui justifie pleinement le mot de notre archevêque: "Montréal est une ville privilégiée du point de vue de la charité".

L'objectif était plus élevé que jamais, pour répondre aux besoins toujours croissants, et cela supposait une confiance inébranlable chez les directeurs de la Fédération, après le résultat des deux dernières années qui n'avait pas atteint le chiffre fixé.

Le grand coeur des Montréalais a fait que les trente-trois oeuvres de charité qui comptent sur la générosité du public et le succès de cette campagne annuelle pour boucler leur budget seront en mesure de continuer leur travail pendant les douze mois prochains. Mais une grande part de la réussite revient aussi aux efforts des organisateurs et des 14,000 auxiliaires, dirigés par M. Paul Girouard. Celui-ci s'est fait un devoir de remercier spécialement les donateurs juifs et protestants qui, dans la circonstance, ont donné leur appui aux oeuvres catholiques. Il faut noter également le progrès accompli cette année par les souscriptions dans les écoles et dans les services municipaux.

M. William Stewart, surintendant provincial de la "CP"

La *Presse Canadienne* vient de confier à un parfait bilingue, M. William A. Stewart, originaire de Rivière du Loup, la surintendance de ses services dans la province de Québec et la direction de ses bureaux de Montréal. Il remplace M. Alan Randal, qui passe à la *Gazette*.

M. Stewart n'a que 38 ans et l'on n'imagine pas que la *Presse Canadienne* pouvait confier à d'autre que lui ses importantes fonctions nouvelles. A l'emploi de cette agence d'informations depuis 1934, il l'a représentée à Sydney et à Charlottetown avant d'être promu au bureau de Londres en 1941 et de passer à l'étranger six années.

A titre de correspondant de guerre, M. Stewart s'est rendu en Sicile, au milieu de l'été 1943, pour y suivre les progrès de la 1ère division canadienne. Il accompagna alors les troupes canadiennes en Italie et se rendit jusqu'à l'Adriatique avant d'être rappelé en Angleterre, en 1944, pour participer à la description de l'invasion par la Manche et de la campagne du nord-ouest de l'Europe.

En mars 1945, il devint le premier correspondant de guerre canadien accrédité auprès du commandement du sud-est de l'Asie. Comme tel, il rapporta la reddition japonaise et la libération des troupes canadiennes à Hong-Kong. Après la fin de la guerre, il demeura sur le théâtre du Pacifique à titre de correspondant en Australie, jusqu'en juin 1947.

M. Stewart, par le soin scrupuleux qu'il apporte à vérifier toutes les informations par son intégrité absolue et sou souci d'objectivité, honore sa profession de journaliste. La *Presse Canadienne* est véritablement privilégiée de le compter à son service et c'est une chance pour la province de Québec que M. Stewart occupe le poste qu'on vient de lui confier. Le reste du pays et le monde seront parfaitement renseignés sur nous.

A M. Randal, qui a très bien servi les journaux abonnés à la *Presse Canadienne*, nous souhaitons beaucoup de succès et de bonheur à la *Gazette*.

Tableau de Jean-Marc Blier intitulé "Village — Bas Saint-Laurent".

Les critiques et la poésie

par Pierre EMMANUEL

Périodiquement, la critique témoigne d'un regain d'intérêt pour la poésie, ou plus exactement pour le sort de cette dernière. Ce sont toujours les mêmes lamentations: la critique cherche les poètes, ne les trouve pas, et se tourne vers des temps plus lyriques pour les prendre à témoins de la médiocrité poétique du nôtre. Les poètes, comme à l'habitude, ne disent rien. Il y a beau temps qu'ils ont renoncé à se mêler des affaires temporelles de la poésie. Ils finissent tous, à travers une lente expérience dont l'épreuve les brise souvent plus qu'elle ne les purifie, par accepter, et quelques-uns dominer, la loi du silence et de la solitude que leur impose le caractère même de leur expression. Car les misérables tirages qui rebutent les éditeurs éventuels de poésie ont un sens et portent condamnation contre l'époque : il n'est pas indifférent qu'un Saint-John Perse demeure à peine connu, alors que le best-seller d'une saison, salué par les princes de la critique et oublié six mois plus tard, se vend à cent mille exemplaires. Qu'un livre atteigne ce tirage veut dire qu'il répond à l'inanité de son public : la parole humaine, pour le grand nombre, n'est qu'un moyen de distraction, et ne porte en elle aucune fin. **"Honneur des hommes, saint langage"**, disait du verbe Paul Valéry : cet honneur-là, notre époque n'a plus le temps d'y atteindre. Elle refuse l'effort de la parole, la réflexion qui arrête le temps et éveille la permanence humaine, le lit immuable de la durée.

Mais, les critiques ne pourraient-ils rappeler parfois à leurs lecteurs l'existence de la poésie vivante, au lieu de chanter l'absoute sur le cadavre de la poésie telle qu'ils la voient? Ou s'ils n'éveillent pas leur public, c'est peut-être qu'il n'y a rien à quoi l'éveiller? Le public a le droit de se reposer sur la conscience professionnelle du critique, auquel le gouvernement de la république des lettres est remis... Je crains toutefois qu'un tel respect des autorités établies ne manifeste une ingénuité aveugle, et ne soit l'une des formes du conformisme spirituel auquel la mode et la publicité nous soumettent de plus en plus. Le critique moderne, qui tire sa subsistance de sa plume, est un tâcheron de l'analyse littéraire. Il reçoit en moyenne une cinquantaine de livres du lundi au samedi : ce n'est pas une, mais plusieurs critiques par semaine qu'il doit écrire. J'en appelle à l'expérience du lecteur : combien de temps faut-il pour lire bien un roman de trois cents pages? A plus forte raison, combien de temps pour absorber dans la complexité de leurs thèmes l'"Anabase" ou les "Cinq Grandes Odes"? Car la catégorie du temps n'est pas la même dans les deux cas : une oeuvre de poésie de quelque importance est le résultat d'une concentration de durée et d'expérience intérieure qui se traduit par l'ellipse du langage, l'image et le symbole où se rassemble et se fait plus dense l'expression. Je prétends que le critique moderne, si bien organisée soit sa mécanique mentale, n'a pas le temps matériel, s'il veut exercer son gagne-pain, de lire un livre par jour, d'écrire trois articles par semaine, de poursuivre ses travaux de plus longue haleine et de mener la vie mondaine nécessaire à son information.

D'autre part, il se guide de plus en plus — malgré lui, et par la pression des circonstances — sur une forme extra-littéraire de sélection, la sélection par la publicité. Une maison d'édition est une entreprise commerciale disposant d'un budget de publicité mais aussi d'agents publicitaires bénévoles, de clients au sens de l'ancienne Rome. Ce sont eux qui alimentent les échotiers, et, le cas échéant, écrivent des histoires de la littérature qui se vendent, alors que les catalogues se donnent. En dernier ressort, le public veut ce que la publicité veut qu'il demande : et le critique n'est en somme qu'un représentant plus ou moins éclairé du public. Il fait partie d'un milieu, d'une coterie, d'une clientèle peut-être : n'a-t-on pas vu ces dernières années, et ne voit-on pas de plus en plus souvent, les opinions politiques devenir le critère de la valeur littéraire, et, derrière l'écrivain qu'on célèbre, son attitude donnée en exemple ou justifiée?

Voilà d'étranges considérations quand il s'agit de juger une oeuvre en elle-même; pourtant elles jouent, et la passion nous détermine tous, peu ou prou. Quand bien même elles ne joueraient pas, l'hostilité de la critique envers la poésie demeure entière. La plupart des critiques ne savent plus lire la poésie. Le temps qu'ils devraient y employer n'est pas de même qualité, n'a pas le même rythme, que celui qu'il leur faut pour lire un roman. La lecture d'une plaquette leur semble indigne de leur attention : celle d'un livre plus important leur paraît fastidieuse. D'autre part, ils sont tous d'avis que la poésie est inactuelle, et que l'actualité prime la longue patience d'une oeuvre lentement mûrie. Je me rappelle la réponse que me fit le directeur d'un illustre magazine littéraire où l'on parle surtout de chasse à la baleine et d'aventures d'espionnage derrière le rideau de fer, quand je lui proposai, à l'occasion d'une exposition Victor Ségalen, un article sur cet homme qui fut l'exemple même de l'humanisme moderne tel qu'il tend à disparaître, hélas! de sa voix boulevardière, avec un rien de mépris dans l'ironie, il me répondit en nasifiant les voyelles : "Mon cher, ça n'est pas actuel."

En effet, ça n'est pas actuel. Il n'est plus actuel de penser à la vie profonde de l'homme. Nous ne savons plus lire les poètes, non parce qu'ils s'enferment dans un langage hermétique, parce que nous ne savons plus méditer, nous greffer sur une réalité plus vaste que nous, la nature, l'univers des hommes, Dieu.

La poésie, langage par excellence de la vie intérieure, fille d'honneur de la religion, comme le disait Coventry Patmore, nous est étrangère parce que nous n'avons plus rien à nous dire à nous-mêmes, parce que nous ne prions plus, et n'avons plus le temps d'aimer. Comme tout autre, le critique en est là : ce n'est pas en trois colonnes de journal qu'il peut espérer inquiéter la conscience de gens qui ne veulent qu'une chose : demeurer endormis. Quand il lui tombe un livre de poèmes dans les mains il le feuillette, pique une image ici et là, ne la comprend pas car elle est liée aux autres et peut-être au livre entier. Il éprouve ainsi l'apparente absurdité d'un langage qui n'a rien de commun avec la prose, ni la démarche spirituelle, ni la formation de la chose à dire; aller plus loin que cette absurdité demanderait trop de temps. Certes, il faut beaucoup de temps pour être un homme : toute une vie. La poésie, c'est la parole qui se fait avec l'homme. On comprend qu'elle soit anachronique, en un temps où l'homme se défait.

(S. I. F.)

On nous écrit . . .

"Le Canada" à Trois-Rivières

Montréal, 22 mars 1952

M. le Rédacteur,

Dernièrement un certain M. H. Letourneau de Trois Rivières écrivait une lettre à nos bons rédacteurs du Canada, il se plaint toujours selon son médiocre rendement de son esprit que le journal le Canada (qui nous renseigne sur tout) ne voulait pas la peine d'être lu mais laissez-moi vous demandez une petite question M Letourneau. Qui vous a forcer à le lire: Est-ce moi ?Est-ce les rédacteurs ? qui est-ce? D'après moi si vous le voulez bien me le dire c'est simplement parce que vous êtes du côté opposé du Canada et en plus un fervent supporteur de Monsieur Du- ..... N'est-ce pas M. Letourneau? Si non expliquez vous comme un homme et non comme une personne sans cervelle. Ecrivez moi et faite face à la musique en brave, où répondez moi au moyens de nos colonnes le Canada, de cette façon vous aurez l'honneur encore pour la deuxième fois de lire Le Canada et si cela n'en vaut pas le prix acheter le quand même et je le payerai pour vous tout de suite la somme de 5c pour le journal et moi tout comme Le Canada je m'efforcerai à vous répondre de la meilleure manière que vous le pensez. Entre temps consultez bien votre mémoire et essayez si vous le voulez de risquer un 5c qui vous fera plaisir de lire le Canada.

Bien à vous.

Michel VANELLI
3643 Blvd St-Laurent
Montréal

Les griffes du "Tigre"

Lloyd George — Vous autres, Français, vous êtes des vaniteux; mais prenez garde, entre la vanité et le ridicule, il n'y a qu'un pas !

Clémenceau — Oui, le Pas-de-Calais !

Petits Films

Philosophe . . .

Dix employés de la Commission de transport vont au travail dans un autobus du circuit Hochelaga.

Une nouvelle, dans notre journal, annonce que le tramway va disparaître sur le boulevard Saint-Laurent, de la rue Craig à Crémazie, dès cette année.

Un jeune commente :

— Les vieux vont partir alors . . .

Mon voisin, au village Champlain, lui répond :

— Les vieux, avec leur pension, à la campagne, seront heureux. Ils pourront avoir une vache, une poule et un bois d'érables.

C'est ce bois d'érables qui m'a charmé.

De l'ombre, des nids, et, pour l'hiver, de beaux rondins secs criant leur chaleur, en éclatatnt comme des grenades.

GABADADI

Au Musée d'art moderne de N.-Y.

Le Musée d'Art Moderne de New-York consacrait dernièrement ses salles du troisième étage à l'exposition d'oeuvres contemporaines qu'il avait acquises depuis 1937, grâce au Fonds de Mrs. Simon Guggenheim.

Insistant particulièrement sur les acquisitions les plus récentes, le critique du "New York Times" souligne qu'on pouvait admirer à cette exposition des toiles et des sculptures très importantes des plus grands artistes contemporains. Au nombre de celles-ci figuraient notamment une oeuvre de Picasso intitulée "Pêche de nuit à Antibes" que l'artiste avait exécutée juste avant la dernière guerre. Selon le critique, cette toile, qui représente une vue nocturne d'un port, serait moins extraordinaire par l'organisation de ses détails et par la distorsion si caractéristique des figures, que par "une orchestration inaccoutumée des couleurs". A son avis, ce tableau doit être d'un effet plus direct sur les artistes eux-mêmes que sur le simple amateur. Une autre oeuvre du même peintre, "Nature morte avec un tube de couleur" datant de la période cubiste-abstraite du maître semblait, dit le critique, plutôt discrète en face de ce tableau plus récent et plus fougueux. De Lipchitz, une sculpture portant pour titre "Mère et enfant" voisinait avec une composition également en bronze de Modigliani, "Cariatide".

Les autres oeuvres contemporaines, tant de Picasso que de Braque, de Chagall ou du Douanier Rousseau, étaient déjà plus familières au public du musée, pense ce commentateur. Des plus fameuses toiles, il retient notamment les "Trois Musiciens", "Jeune Fille devant son miroir", et "Baigneuse assise" de Picasso, qui représentent chacune une période caractéristique de l'évolution du grand Espagnol, ainsi que "Le Saltimbanque endormi" du Douanier Rousseau et "Trois Femmes" de Fernand Léger, cette dernière oeuvre étant, de l'avis du critique américain, une composition qui rivalise de façon étrange avec le "Trois Musiciens" de Picasso. Côt- peinture encore, on trouvait une "Conquête de l'air" de Roger de la Fresnaye et diverses oeuvres de Chagall et de Braque. Les sculpteurs enfin étaient représentés également par "Assia" de Lespian, "Fleuve" de Maillol, et "Femme debout" de Lachaise.

Par malheur, les oeuvres de Matisse étaient cependant absentes de ces salles car elles avaient été retirées momentanément du musée pour figurer à la grande exposition itinérante de ce maître qui passe actuellement dans les plus importants centres des Etats-Unis.

(Arts et Lettres — U.S.A.)

Le répertoire international des traducteurs

Le troisième volume de l'Index Translationum vient d'être publié par l'Unesco. Cet ouvrage qui contient une bibliographie des traductions publiées en 1950 dans 34 pays devient un instrument de travail de plus en plus précieux pour les bibliothécaires, les éditeurs, les traducteurs, les écrivains qui ont besoin d'une information concise sur l'état des traductions dans le monde. Des bibliothèques et des centres bibliographiques des Etats membres de l'Unesco collaborent maintenant en nombre croissant à sa préparation.

13,516 traductions sont cataloguées dans le volume mis en vente cette année. Il y apparaît que les pays où l'on a traduit en 1950 le plus grand nombre d'ouvrages sont la Yougoslavie (2,051), l'Allemagne (1,477), la France (1,003), le Japon (926), et l'Italie (891).

L'ouvrage comportait jusqu'ici un seul index alphabétique : celui des auteurs. On y a ajouté cette année les listes complètes des traducteurs et des maisons d'éditions traductions disposée par catégories : dans chaque cas, les romans y figurent en première place, suivis d'assez loin par les livres d'histoire et de géographie, ou par les ouvrages philosophiques et religieux.

Le pour et le contre

Qu'a été pour vous l'Institut national canadien pour les Aveugles ?

Photo-reportage d'Yves JASMIN

En vue de la campagne en faveur de l'Institut national canadien pour les Aveugles qui se tiendra du 7 au 21 de ce mois, nous avons interrogé cinq aveugles en leur demandant en quoi l'Institut les avait aidés. Nous ne nous attendions évidemment pas à les entendre se prononcer contre l'Institut qui, dans tous les cas, porte une attention prompte aux demandes qui lui sont faites. Fondé en 1918 par un grand mutilé de guerre, le colonel E. A. Baker, qui a perdu les deux yeux au cours du conflit, l'Institut a secouru 18,722 aveugles au cours de ses 34 années d'existence.

On a trouvé une multitude d'emplois susceptibles d'être occupés par des aveugles. On a formé des techniciens remarquables parmi ces gens que l'on considérait jusque là comme perdus pour la société. La liste des emplois s'allonge tous les jours. Standardistes, vanniers, employés de bureau et même restaurateurs sont formés à l'Institut et prennent place aux côtés de leurs frères "voyants". Cette noble tâche ne se fait pas sans argent et c'est pourquoi l'Institut doit faire appel à la générosité publique. L'objectif est fixé à $150,000.

Mlle MARGUERITE GAUVREAU est standardiste à l'Institut. Elle se sert du tableau conventionnel auquel la compagnie de téléphone a ajouté un tableau dont les lumières sont remplacées par des boutons qui se soulèvent lorsqu'un appel est enregistré. Elle a perdu la vue à l'âge de 20 ans, à la suite d'une maladie. Depuis, elle a écrit huit livres pour enfants qui sont fort appréciés par nos jeunes.

"L'Institut m'a tout donné. Il m'a aidé à rejaire ma vie, brisée par la cécité. On m'a enseigné l'alphabet Braille qui a été pour moi la clé de tous les domaines. J'ai pu écrire mes livres et je peux travailler grâce à l'aide de l'Institut. Maintenant je suis heureuse de pouvoir enseigner aux autres."

Un homme de stature imposante, M. LLOYD McCLINTOCK est aveugle depuis l'âge de onze ans alors qu'une explosion de dynamite lui a fait perdre la vue et un bras. Grâce à sa persévérance, il a pu reprendre sa vie. Il est aujourd'hui marié et père d'un enfant. Il est chef de la division d'inspection de l'Institut pour toute la province et commande quinze employés.

"L'Institut m'a donné un excellent emploi. J'ai terminé mes études de droit à l'Université McGill et je suis entré à son service immédiatement après. Chaque année je couvre 30,000 milles de territoire à visiter les 13 sections de l'Institut. Je connais donc parfaitement le grand bien que fait l'Institut chez les aveugles du Quebec."

Mlle FERNANDE TREMBLAY est aveugle depuis sa plus tendre enfance. Elle ne garde qu'une souvenance très lointaine de l'aspect des choses autour d'elle.

"L'Institut me permet de gagner ma vie tout en aidant d'autres aveugles à mener une vie normale. Je suis surintendante de l'enseignement à domicile pour toute la province. On y enseigne à lire et à écrire le Braille ainsi que des travaux manuels. Je suis très heureuse de mon travail qui me permet de contribuer au bonheur d'autres aveugles."

M. EUGENE BEAUDRY est le gérant du service des cantines et cafétérias de l'Institut. On en compte 25 à Montréal seulement et 21 dans le reste de la province.

"L'Institut, auquel je suis attaché depuis 1933, m'a complètement réhabilité. Il est maintenant démontré que la cécité n'est pas un empêchement de gagner sa vie. Mon travail prévoit l'organisation des cantines, la préparation du contrat, le financement de la cantine, l'entraînement de l'aveugle qui en sera responsable et une surveillance constante des opérations. Ces cantines relèvent entièrement de l'Institut."

Mlle IRENE COTE, lauréate en piano et chant, a perdu la vue à l'âge de 4 ans. Elle a suivi son cours à l'école pour les aveugles en se spécialisant dans le domaine de la musique.

"L'Institut m'a bien aidée en me permettant de gagner ma vie d'une façon agréable. Je transcris de la musique en Braille ce qui permet à d'autres d'étudier la musique et de l'enseigner. J'enseigne aussi la musique, surtout le chant et il m'arrive parfois de chanter à la radio. On ne peut vraiment rien demander de plus."

Consolation

Que je suis malheureuse ! dit une jeune femme à sa meilleure amie. Mon mari m'a quittée, je ne sais même pas où il est.

— A quoi bon, répond l'amie. Il est probable que tu serais, encore plus malheureuse si tu le savais !

L'alcool coule

Il y a longtemps, déjà, que les autorités religieuses ont fait parvenir à Maurice Duplessis des requêtes signées par 400,000 citoyens de la province à la suite d'une récente campagne antialcoolique et protestant vigoureusement contre les violations systématiques de la loi des liqueurs.

Le premier ministre Duplessis a, dans un mouvement d'hypocrisie, proclamé que la loi, dorénavant, sera respectée, mais depuis, comme de plus bel, la plupart des détenteurs de permis ont recommencé avec la bienveillante tolérance des autorités gouvernementales, leurs opérations irrégulières et illégales.

(L'Avenir du Nord)

Il faut atteler son char à une étoile. — EMERSON

Cornel Wilde et Ida Lupino, dans une scène du film "La Femme aux cigarettes", actuellement à l'affiche du cinéma Champlain.

Dans les cinés français...

AU SAINT-DENIS

Le succès remporté par l'oeuvre sublime "La Vie de la Sainte Vierge" (Reine des Reines) est incontestable. Cette magnifique production garde l'affiche, au Saint-Denis, pour la Semaine Sainte. En effet, est-il une oeuvre mieux appropriée pour cette grande semaine où nos esprits et nos coeurs se remémorent le plus grand de tous les drames: "La Passion du Divin Fils de la plus pure des Vierges." Passion d'un Dieu partagée par sa Mère, la Mère des douleurs, souffrant avec Lui dans son coeur et dans sa chair, contribuant ainsi à la rédemption du genre humain. Mais, si une partie du film est consacrée à la Vie évangélique et à la mort du Sauveur, la majeure partie nous fait assister à la vie de la Vierge, près de Jésus Enfant, son Fils, et de Joseph, son époux. De la naissance du Christ jusqu'à sa mort, Marie est toujours présente, veillant sur Lui avec amour et tendresse, toujours soumise à la volonté du Très-Haut, acceptant tous les sacrifices et toutes les douleurs, afin que s'accomplisse l'oeuvre de la Rédemption.

"La Vie de la Sainte Vierge": émouvante fresque, tableaux inoubliables, évocation sublime des pages merveilleuses qui ont illustré la vie de la Mère de toutes les mères du monde. Un film que toute la famille peut et doit voir.

En programme double: "Thérèse Martin", la petite sainte de Lisieux, la Jeanne d'Arc de la paix, dotant d'amour un monde de haine. Belle oeuvre et bonne oeuvre, voilà ce qu'on peut dire d'un film qui conserve à jamais le trésor d'une adorable page d'histoire, riche de grande espérance.

AU CINEMA DE PARIS

"La Nuit est mon Royaume", une oeuvre humaine, dramatique, développe avec émotion et poésie, le problème de la réadaptation des aveugles. Avec une émouvante sensibilité, Georges Lacombe, le réalisateur, expose les "cas" des aveugles qui, de la nuit éternelle de leur cécité, reprennent leur place grâce à leur volonté et l'amour de ceux qui se sacrifient pour eux. Ce film de classe, sélectionné pour la Biennale de Venise, prend aujourd'hui l'affiche au Cinéma de Paris.

"La Nuit est mon Royaume" est un très beau film dramatique, humain et sobre, sur la plus cruelle des infirmités: la cécité. Une touchante histoire d'amour entre deux êtres qui s'aiment sans se voir, ce qui rend leurs relations parfois difficiles avec le monde des voyants. Le réalisateur s'est efforcé d'exposer simplement une situation dramatique et douloureuse, afin de démontrer que la cécité, pour atroce qu'elle soit, ne justifie pas un acte de découragement tragique. Les aveugles peuvent se libérer de leur angoissant complexe et reprendre, au sein d'une société inconsciemment égoïste et brutale à leur égard, une place convenable. L'action du film nous fait assister à la réadaptation de ces déshérités de la vie et à la tâche écrasante de ceux qui ont consacré la leur à cette oeuvre poignante. L'interprète principal est Jean Gabin. Il a su traiter son personnage avec fidélité et respect, et il s'est vu décerner le grand Prix international de Venise pour la meilleure interprétation masculine. Simone Valère est vraiment touchante dans le rôle d'une jeune institutrice aveugle qui fera comprendre à Jean Gabin que l'on peut être heureux, même dans le royaume de la nuit.

A LA SCALA

C'est aujourd'hui que le film espagnol "La Vierge de Fatima", qui vient d'être doublé en français à Paris, prend l'affiche en exclusivité au cinéma La Scala, après avoir été lancé en gala à l'Université de Montréal, sous le haut patronage de S. Exc. Mgr Paul-Emile Léger.

On y retrouvera avec plaisir la jeune actrice Inès Orsini, qui fut la vedette de "La Fille des Marais" et qui incarne, après Maria Goretti, Lucie, l'ainée des trois petits "voyants" de Fatima.

C'est en 1917 que la Vierge Marie apparut à trois enfants de Fatima, et c'est sur les lieux mêmes du miracle que le film a été réalisé par Rafael Gil. Celui-ci a tenu expressément à ne rien romancer de l'événement miraculeux, à respecter toutes les données de témoins authentiques.

On avait pensé longtemps que seuls les enfants pouvaient apercevoir les signes que le Ciel fait aux hommes. Seuls ils pouvaient, en gardant leurs moutons, en se poursuivant dans les rochers, entrevoir au fond d'une grotte ou dans l'épaisseur d'un feuillage la lumineuse présence de la Divinité. Mais une révélation du cardinal Tedeschini, en octobre 1951, confirmait encore davantage le miracle de Fatima: "Trois fois, dit-il, les 30 et 31 octobre et le 1er novembre 1950, c'est-à-dire au moment de la proclamation du dogme de l'Assomption, le Pape, se trouvant dans les jardins du Vatican, vit se renouveler le prodige auquel des milliers de personnes assistèrent le 13 octobre 1917 dans le ciel portugais."

Tous les cinéphiles, tous les catholiques voudront voir le passionnant compte rendu d'un miracle qu'est "La Vierge de Fatima".

A L'ELECTRA

"Les Caprices de Suzanne", avec Joan Fontaine, Georges Brent, Dennis O'Keefe, Don DeFore, Rita Johnson, Walter Abel, Byron Barr, Mary Field, est la comédie au programme de l'Electra pour cette semaine.

Suzanne Darell, célèbre comédienne (Joan Fontaine), est sur le point de se remarier avec Richard (Walter Abel), lorsque ce dernier se trouve en présence de Roger (Georges Brent), célèbre auteur et premier mari de Suzanne. Avec Roger, il rencontre deux autres prétendants de Suzanne, Bill et Mike. Roger leur raconte quelle était la vraie Suzanne lorsqu'il l'a épousée, une jeune fille naïve et franche, dont il a fait une grande vedette, mais dont justement la franchise a été la cause de leur divorce. Aucun des deux prétendants n'a connu la vraie Suzanne; l'un a connu une littéraire et l'autre une artificielle. Tous les trois courent chez Suzanne, croyant maintenant avoir découvert Suzanne, mais ils arrivent trop tard. Roger est dans la place avec Suzanne, qui n'a jamais cessé de l'aimer.

"Le Défilé de la mort", avec Alan Ladd, passe en complément de programme.

AU CHAMPLAIN

Une histoire dramatique ayant pour thème la vengeance est présentée à l'écran du Champlain sous le titre "La Femme aux Cigarettes". L'originalité du sujet donne au film un accent de curiosité et d'intérêt. La séquence finale, particulièrement, atteint à une grande puissance.

Après un début un peu lent, le film prend de l'ampleur et parvient à une grande intensité dramatique. Quelques scènes réussies de bagarres sont d'un grand attrait.

Cornel Wilde est un jeune premier sympathique et plein d'entrain dans un rôle qui demandait de très grandes ressources dramatiques. Ida Lupino réussit une excellente composition pleine de finesse. Se renouvelant en partie, Richard Widmark, le gangster de "Carrefour de la Mort" et de "Dernière Rafale", a trouvé là un rôle parfait qu'il remplit avec talent. Celeste Folm joue avec sincérité et parfois avec une désinvolture bien venue.

Le second film à l'affiche est "La Villa Abandonnée" avec Gregory Peck et Richard Widmark.

Walter Talun, qui incarne le rôle du géant Goliath dans le film "David and Bethsheba", qui est à l'affiche du Loew's, à prix populaires. . . .

Engagement de Pierre Dudan prolongé au café Continental

Pierre Dudan, le sympathique et talentueux compositeur français, obtient tellement de succès au café Continental, que Jack Horn a jugé bon de prolonger son engagement d'une semaine. On pourra donc l'entendre interpréter des chansons aussi jolies et aussi fines que "Fumée parfumée", "Moi, moi, moi", "Le coeur tranquille", "Les étoiles s'en foutent", "Les tomates", pour n'en nommer que quelques-unes.

Pierre Dudan est entouré de deux excellents numéros de variétés. Mentionnons tout d'abord les Impressionnaires, des comédiens, et Nancy et Michael Mann, un couple de danseurs.

A compter de samedi prochain, Jack Horn présentera au café Continental, deux des plus populaires duettistes français Patrice et Mario. Patrice et Mario, dont le style rappelle celui de Pills et Tabet, ne sont jamais venus au Canada, mais ils sont déjà connus par les multiples enregistrements qu'ils ont faits. Tous les jours, on peut entendre leurs disques sur les ondes canadiennes.

Patrice et Mario rapportent de Paris les plus grands succès de l'heure. La fraicheur de leur débit, leur entrain, leur fantaisie, leur gaieté, les placent au tout premier rang des interprètes de la chansonnette française.

Comme d'habitude, c'est Léon Lachance qui présentera le spectacle. Johnny Di Mario et son orchestre feront les frais de la musique.

Au Mermaid Lounge, Jack Horn présente Carl Andres et Charles Stuart.

Représentations de "La Passion" au Palais du Commerce, demain

C'est demain, au Palais du Commerce, qu'auront lieu les deux premières représentations du spectacle de "La Passion", par les Compagnons de Saint-Laurent, sous la direction du R.P. Emile Legault, C.S.C. Ces représentations, qui seront données, en matinée et en soirée, se poursuivront jusqu'au Vendredi saint inclusivement.

De nombreuses personnalités, y compris Son Excellence Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, et Son Honneur le Maire Houde, assisteront à la représentation de demain soir.

"Les répétitions sont terminées", a déclaré hier le R.P. Emile Legault, "les décors sont prêts et l'on a dépensé des sommes énormes pour installer un système de haut-parleurs qui permettra à tous les spectateurs d'entendre chaque syllabe que les interprètes prononceront."

Un immense plateau de plus de 5,000 pieds carrés a été construit à l'extrémité nord de la vaste salle du Palais du Commerce. C'est sur cette scène qu'évolueront plus de 150 personnages, au milieu de décors majestueux qui ont été dessinés par le jeune artiste Michel Ambrogi. L'un des systèmes d'éclairage les plus puissants jamais installés au Canada créera les effets de lumière.

Quant à l'interprétation, elle a été confiée à quelques-uns de nos plus populaires artistes. Aimé Major incarnera le rôle du Christ, Marcelle David, celui de la Vierge, Jacques Auger, celui de Pilate. Les rôles des coryphées seront défendus par René Salvator Catta et Renée David. La distribution comprendra également Lionel Villeneuve, André Cailloux et Francine Montpetit. Les rôles des gardes seront joués par dix cadets de la police de Montréal.

"La Passion", dont le texte est du R.P. André Legault, C.S.C., est une oeuvre sublime, qui fait revivre devant nos yeux les principaux événements qui ont marqué la vie du Christ, notre Rédempteur.

"J'ai la ferme espoir", a déclaré M. Alphonse Barthe qui présente les Compagnons dans "La Passion", "que ce drame contribuera à augmenter l'esprit de ferveur des Jours saints."

"Jeu de la Souffrance" monté cet après-midi

L'Equipe Saint-Genêst, de l'Apostolat Liturgique des Pères Bénédictins, s'appelle désormais la Communauté Théâtrale da Silva. Cette nouvelle appellation rend mieux l'esprit de ces jeunes qui vivent, étudient ensemble, se formant l'un l'autre, travaillant ensemble à mieux connaitre les beautés de la liturgie catholique romaine.

Cet après-midi, à 3 heures de l'après-midi, au 460 ouest, rue Lagauchetière, la Communauté Théâtrale présentera le "Jeu de la Souffrance" méditation de l'homme, suivant le Christ de Station en Station tout au long de son douloureux chemin de la Croix.

Dernières chances de voir Charles Aznavour

Il ne vous reste plus que deux jours pour applaudir Charles Aznavour, l'un des plus talentueux compositeurs de la France, au café Montmartre. Charles Aznavour terminera dimanche soir un triomphal engagement de quatre semaines. Au cours de cet engagement, Charles Aznavour nous a fait connaitre ses dernières chansons, dont "Je Hais les Dimanches" qui lui valut un Grand Prix, à Deauville.

Pendant la Semaine sainte, c'est-à-dire de lundi à vendredi inclusivement, les portes du Montmartre seront fermées.

A compter de samedi le 12 avril, la direction mettra à l'affiche la plus populaire diseuse canadienne-française, Lucille Dumont. Lucille Dumont n'a pas fait d'apparition au cabaret depuis près de cinq ans; il va sans dire que la direction du Montmartre est toute heureuse et toute fière d'avoir réussi à mettre cette excellente artiste sous contrat. Lucille Dumont a inscrit à son répertoire les plus récents succès de la chansonnette française. Elle sera accompagnée par un orchestre de dix musiciens, dont trois violons. De plus, un choeur de trois voix formera un rideau musical.

Lucille Dumont sera entourée de plusieurs numéros de variétés. Evidemment Jean Rafa, le dynamique et inimitable animateur, présentera le spectacle.

Les "girls" du Montmartre sous la direction de Laurie Jones ont mis à leur programme trois nouveaux ballets.

Orchestre d'Armand Meerte.

La direction n'a rien négligé pour faire de l'engagement de Lucille Dumont au Montmartre, le plus brillant de toute sa carrière.

Au Cercle Discophile

Ce soir à 8 h. à la Bibliothèque municipale, le Cercle discophile de Montréal présentera une audition-causerie qui sera suivie d'une discussion. La musique du populaire film de Disney, "Fantasia" sera au programme. MM. G. Hélal et C. Jodoin présideront la soirée. Entrée libre.

Jane Wyman porte 25 robes et ensembles différents dans le film "Just for You". Elle a comme partenaire l'affable Bing Crosby.

Beau programme de 'Musica Antica'' ce soir, à l'Ermitage

Le concert que la société "Musica Antica e Nuova" présentera, ce soir, à l'Ermitage, a été formé par Mme Célia Bizony avec un soin infini. On y entendra de la musique pour un ensemble de cuivres et des oeuvres vocales anciennes et modernes.

Les artistes ont été triés sur le volet. Mario Duschenes dirigera son Groupe de Flûtes à Bec; l'ensemble de cuivres comprendra Jacques Lecomte, trompette, Frank Sergi, trompette, Joseph Masella, cor, Joseph Zuskin, trombonne; les chanteurs seront Celia Bizony, Michèle Bonhomme et Tjot Coster, soprani, Fernande Chiocchio, mezzo-soprano, Jean-Paul Jeannotte, ténor, Bernard Diamant, baryton, Joseph Rouleau, basse. A ceux-ci s'ajouteront d'autres instrumentistes: Mario Duschenes, flûte, Stephen Kondaks, alto, et John Newmark, pianiste, jouant sur un piano Clementi.

Le programme sera composé comme suit:

1—a) Fanfare de Josquin des Prés; b) Suite de danses (flûtes à bec), auteur anonyme du 16ième siècle; c) Riercar a quattro de Palestrina.

2—a) Madrigal Comedy, de Ban chieri; b) Chanson à quatre de Lassus; c) Chanson à deux voix de Sernisy; Lied à aquatre voix de aHssler; e) Masqeurata de da Nole.

3—a) Oster-Turmcheral (cuivres); b) trois petites pièces de Schein pour soprano et flûtes à bec; c) Danse Monophonique du 14ième siècle anglais; d) Canzona a quattro (cuivres) de Gabrieli.

4—a) Chansons et duos pour flûtes à bec, alto, de Dufay et de ses contemporains; b) Lamento di Tristan, Estampie, du 14ième siècle; c) Rotta pour flûte à bec et tambour.

5—a) "Syrinx" pour flûte solo de Debussy; b) Canon pour voix et instrument de Hindemith; c) Danse de la Chèvre pour flûte solo de Honegger.

6—a) Air à boire de Guillaume Michel; b) Dialogue de Monteverdi; c) Dialogue pour voix, trombonne et continuo de Hammersmith; d) Magridal pour deux sopranos, contralto et ténor, de.

7—a) Sonate pour sept flûtes à bec de Schmelzer; Cansona pour cuivres et flûtes à bec de Hassler.

Ce programme exceptionnel ne manquera pas d'être superbement exécuté par les artistes dont Mme Bizony s'est entourée. Le concert commencera à 8 h. 30, à l'Ermitage.

Le frère de William Holden fait ses débuts au cinéma

Richard Beedle, le frère de l'acteur William Holden, a fait ses débuts cinématographiques dans le film "Stalag 17", qui est l'adaptation de la pièce qui eut tant de succès sur le Broadway.

Averti par un ange, Joseph conduira l'Enfant-Jésus et la Sainte-Vierge, sa Mère en Egypte pour échapper aux troupes du féroce et sanguinaire Hérode. Une scène de la belle production "La Vie de la Sainte Vierge", actuellement à l'affiche au Saint-Denis.

HORAIRE DE NOS SPECTACLES

ALOUETTE. — "Madame Bovary", 11.35, 3.00, 6.20, 9.40; "La Fille du Corsaire", 10.05, 1.25, 4.45, 8.15.

CAPITOL. — "Something to Live For", 10.35, 12.50, 3.10, 5.25, 7.40, 9.55.

CHAMPLAIN. — "La Ville Abandonnée", 12.00, 3.15, 6.35, 9.55; "La Femme aux cigarettes", 1.40, 5.00, 8.20.

CINEMA DE PARIS. — "La Nuit est mon royaume", 11.30, 2.00, 4.35, 7.05, 9.40.

Electra. — "Caprice de Suzanne" (samedi) 11.48, 3.00, 6.12, 9.27; (dimanche) 12.00, 3.10, 6.25, 9.40; "Défilé de la mort" (samedi) 10.34, 1.46, 4.58, 8.13; (dimanche) 1.58, 5.11, 8.26.

HIS MAJESTY'S. — "La Passion selon St-Mathieu", 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00.

IMPERIAL. — "Cimarron Kid", 12.20, 2.00, 4.40, 7.25, 10.05; "Dangerous Passage", 10.05, 12.45, 3.25, 6.05, 8.45.

LA SCALA. — "La Vierge de Fatima", 12.30, 2.10, 3.50, 7.10, 8.50.

LOEW'S. — "David and Bethsheba", 10.00, 2.15, 2.35, 4.55, 7.15, 9.35.

ORPHEUM. — "Bannerline", 9.50, 12.50, 3.55, 6.55, 10.00; "Inside Straight", 11.20, 2.25, 5.25, 8.30.

PALACE. — "A Streetcar Named Desire", 10.1o, 12.25, 2.40, 4.50, 7.05, 9.20.

PRINCESS. — "A Girl in Every Port", 10.25, 12.45, 3.00, 5.20, 7.35, 9.55.

SAINT-DENIS. — "Vierge Marie", 1.15, 4.25, 7.10, 10.15; "Thérèse Martin", 12.00, 2.55, 5.45, 8.50.

Pièces d'inspiration religieuse présentées au théâtre Canadien

A compter d'aujourd'hui, Jean Grimaldi mettra à l'affiche du théâtre Canadien un spectacle qui convient bien à l'esprit des Jours Saints. Dans la première partie du programme, on pourra voir "Le Sauveur du monde", une pièce en quatre actes, mettant en vedette Florida Roy et Paul Thériault. Dans la seconde partie du programme, on pourra voir "Le Miracle", mettant en vedette Carolle Mercure, Paul Desmarteaux et Tizoune jr. L'orchestre qui jouera des pièces de circonstance sera sous la direction de Marc Quevel.

Un Sacha Guitry israélite

Josef Leytes a écrit le scénario, a été le directeur de production et a fait la mise en scène du film "Faithful City", qui a été entièrement tourné dans l'Etat d'Israël.

Paul Douglas enseigna la rhumba à Robert Ryan pour une scène du film "They Clash by Night".

MAINTENANT! Le Séville, théâtre des vedettes, présente... LE FESTIVAL DES ETOILES!

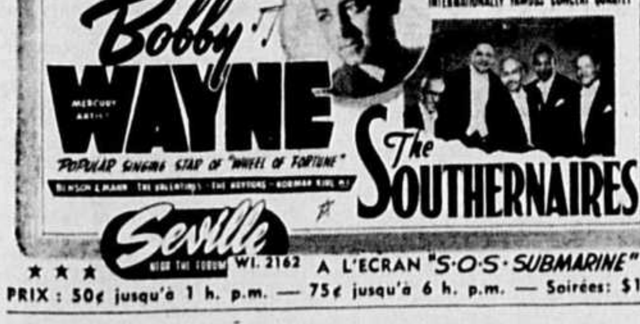

A L'ECRAN "S·O·S· SUBMARINE"

PRIX: 50¢ jusqu'à 1 h. p.m. — 75¢ jusqu'à 6 h. p.m. — Soirées: $1.00

2

Derniers spectacles:

CET APRES-MIDI, 2 h. 30

CE SOIR, 8 h. 30

au HIS MAJESTY'S

LE SEUL ET UNIQUE

Ballet Russe de Monte Carlo

PROGRAMME:

CET APRES-MIDI: Paquita, Casse-Noisettes (2e actes), Bal des Cadets. CE SOIR: Lac des Cygnes, Grand Pas Classique, Capriccio Espagnol, Bal des Cadets.

BILLETS EN VENTE au HIS MAJESTY'S

CANADIEN

1204, Ste-Catherine Est — FR. 5180

JEAN GRIMALDI

vous invite à voir un spectacle exceptionnel à l'occasion de la Semaine Sainte

'LE SAUVEUR DU MONDE'

4 actes de la Passion avec Paul Thériault dans le rôle de Jésus assisté de toute la troupe

"LE MIRACLE"

grand mélodrame en un acte avec TIZOUNE Jr

16 artistes en scène et l'orchestre MARC QUEVEL

A L'ECRAN: deux films en couleurs

"LE DERNIER DES PEAUX-ROUGES"

en français avec Jon Hall et Michael O'Shea

"OH! YOU BEAUTIFULL DOLL"

avec June Haven et Mark Stevens

VENDREDI: SOIREE D'AMATEURS

Demain, dimanche des Rameaux

Demain, c'est le Jour des Rameaux. En ce dimanche, nous honorons l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem, au milieu des acclamations du peuple qui, pour témoigner son respect et sa joie à l'arrivée de Celui dont la réputation s'était étendue partout par l'éclat de Ses miracles, accourut au devant de Lui, tenant en mains des branches de palmiers et des rameaux verts, les agitant en signe de bienvenue.

C'est pour rappeler ce mémorable événement que chacun de nous rapportera, demain, chez lui, un rameau bénit. Le rameau vert est le symbole du triomphe et de la victoire, de la réconciliation et de la paix.

Or, que demande-t-on le plus en ce moment, sinon la Paix, avec un P majuscule, la Paix entre les peuples, entre les familles, entre tous les êtres vivants qui n'en ont donc pas encore assez de s'entr'égorger, de se nuire, de se vouloir la malemort!

Le Dimanche des Rameaux, c'est le triomphe de la grâce, la délivrance des captifs, ceux du Démon que le Messie a libérée, c'est la paix rétablie sur terre, la Jérusalem céleste ouverte aux enfants d'Adam par le roi de gloire et le triomphateur du péché.

Autrefois, la procession des Rameaux se rendait dans les cimetières pour commémorer la résurrection et faire penser, en déposant les Rameaux au pied de la grand'croix du champ de repos, à la corruption qui régnait de par le monde, avant que n'arrive la grande espérance.

Comment oublier que c'est à la Victoire remportée sur l'arbre de la croix que nous sommes redevables de la Vie que Dieu nous a acquise au prix de Ses souffrances?

Demain, dimanche des Rameaux, rapportez chez vous la palme symbolique et précieuse. Et brûlez l'ancienne. Ayant été bénie, elle ne peut pas être jetée. Les rameaux dans la maison sont aussi une garantie contre les orages et c'est une croyance qui en vaut bien une autre.

Fêtes pascales, belles et claires comme un jour de printemps, redonnez nous la force de subir les épreuves, les yeux fixés sur le jour de la Résurrection.

Odette OLIGNY

LA JOURNÉE ASTRALE

par STELLA

Si c'est votre fête aujourd'hui:

Vous êtes d'une nature indépendante. Vous aimez vivre selon vos principes et vos goûts sans vous préoccuper des autres. Néanmoins, vous attachez sans le manifester ouvertement une certaine importance à ce que disent ou pensent les autres. Vous êtes très habile à préparer ou à exécuter des plans. Vous préférez accomplir un travail vous-mêmes plutôt que de le confier à un autre dont vous douteriez la compétence. Vous serez chanceux au cours de votre vie, tant en affaires qu'en amour. Vous êtes pratique et vous chercherez, avec succès d'ailleurs, à réaliser une petite fortune dès votre jeune âge, ce qui vous permettra de jouir d'une agréable aisance et d'un bon confort. Vous voyagerez sans doute beaucoup et peu de pays vous resteront étrangers. Plaisant beaucoup au sexe opposé, vous aurez de nombreux amis et il vous sera facile de choisir celui qui pourrait vous apporter le bonheur.

Pour savoir ce que les étoiles, vous réservent aujourd'hui, consultez le signe sous lequel vous êtes né. Il apparaît ci-dessous avec les dates qu'il domine.

Bélier — 22 mars au 20 avril — Soyez plus gai et la vie vous semblera plus belle, les autres plus gentils. Cachez votre jeu.

Taureau — 21 avril au 21 mai — N'agissez que pour des raisons et des motifs valables. Ne vous laissez pas influencer.

Gémeaux — 22 mai au 22 juin — Chaque détail est important ce matin. Quelques problèmes difficiles se poseront pendant la soirée.

Cancer — 23 juin au 23 juillet — Ne dérogez pas à vos habitudes régulières ce matin. Pendant l'après-midi, soyez plus entreprenant. Une belle soirée.

Lion — 24 juillet au 23 août — Faites bien votre travail. Vous bénéficierez d'un avancement sous peu. Une rencontre imprévue.

Vierge — 24 août au 22 sept. — Une journée active et difficile. Soyez ferme et ne permettez à personne de vous dire des paroles désobligeantes.

Balance — 23 sept. au 23 oct. — Attachez beaucoup d'importance aux questions financières. Quelques difficultés.

Scorpion — 24 oct. au 22 nov. — Soyez prêt à agir lorsque les circonstances seront favorables. Un ami vous offrira de l'aide. Une belle soirée.

Sagittaire — 23 nov. au 22 déc. — Venez-en au compromis si nécesaire. Ne brusquez pas les choses. Une soirée romanesque.

Capricorne — 23 déc. au 20 jan. — Attention aux erreurs de jugement. Les faits sont très importants. Vous aurez du plaisir ce soir.

Veauseau — 21 jan. au 19 fév. — N'offusquez personne ce matin. Vous ferez des gains ce soir. Vous aurez des difficultés en amour.

Poissons — 20 fév. au 21 mars — Vos activités régulières seront plus profitables. Donnez libre cours à vos ambitions.

Dimanche

Vous êtes versatile, mais aussi doué de nombreux talents. Ainsi, vous pourriez également réussir dans différentes carrières, ce qui vous empêchera peut-être toujours de choisir définitivement une sphère d'action. Vous auriez pourtant avantage à suivre une carrière définie tout en vous occupant, dans vos moments libres, d'autres questions. Vous êtes enclin à l'impatience et vous voudriez changer la face des circonstances lorsqu'elles ne vous sont pas favorables. Prenez garde que cette tendance ne vous amène à faire de mauvais pas. Néanmoins, vous ferez probablement une fortune considérable au cours de votre vie, car vos expériences de jeunesse vous auront appris à manier les hommes et à dompter les circonstances. Bien que vous soyez tout un homme pratique, vous vous intéressez tout de même aux arts spécialement à la musique et à la littérature. Vous êtes très affectueux et vous aimez profondément. Vous seriez probablement plus heureux en vous mariant jeune. De plus vous rencontrerez certainement la personne de vos rêves. Votre vie sera intéressante et souvent mouvementée.

Bélier — 22 mars au 20 avril — Montrez-vous plus affable pour vos amis. Exigez votre part et soyez plus tenace dans vos décisions.

Taureau — 21 avril au 21 mai — Si vous voyagez, soyez prudent. Soyez actif et ne vous permettez aucune négligence.

Gémeaux — 22 mai au 22 juin. —Vos plans seront aussi efficaces que vous l'espériez. Agissez rapidement.

Cancer — 23 juin au 23 juillet — Qui ne risque rien n'a rien, dit le proverbe; tentez votre chance et vous réussirez.

Lion — 24 juillet au 24 août — Nouez de nouvelles relations. Quelques nouvelles sentimentales susceptibles de vous réjouir.

Vierge — 24 août au 22 sept. — Une journée mouvementée. Vos relations sociales peuvent être avantageuses aujourd'hui.

Balance — 23 sept. au 22 oct. — Soyez énergique. Vos intérêts sont protégés aujourd'hui. Ne prenez aucun risque.

Scorpion — 23 oct. au 22 nov. — Si vos idées sont originales et efficaces, faites-les connaître. Demandez conseil.

Sagittaire — 23 nov. au 22 déc. — Vous aurez du succès aujourd'hui. Le côté matériel de la vie n'est pas négligeable.

Capricorne — 23 déc. au 20 juin — Vos plans seront efficaces. Améliorez votre situation financière avant de faire de nouveaux projets.

Verseau — 21 janv. au 19 fév. — Prouvez votre compétence et tous auront confiance en vous. Etudiez davantage. Une soirée romanesque.

Poissons — 20 fév. au 21 mars — Vous devrez peut-être entreprendre un voyage. Soyez plus gai. Une nouvelle imprévue et agréable.

Coupons
MARCHANDS ATTENTION !
NOUVELLE LISTE DE PRIX 1952
CHOIX COMPLET POUR PLAIRE A TOUS
Consultez le roi des bas prix pour vos fournitures de textiles : Coupons à la livre et coupons du moulin. Ecrivez aujourd'hui pour notre nouvelle liste de prix.
LICENCE NECESSAIRE
Champlain Textiles
4089, St-Laurent
Montréal BE. 5041

PARTIE DE SUCRE
TOUS LES DIMANCHES
au
CHATEAU NORMAND
STE - ROSE
257 boul. Ste-Rose Tél. 2040 Ste-Rose

HOME LINES
PARIS EN 6 JOURS! via le luxueux
S.S. "ATLANTIC" (22,000 tonneaux)
AU HAVRE (fait escale à Southampton)
DE HALIFAX: les 13 avril* — 14 déc.*
DE QUÉBEC: les 30 avril — 19 mai — 6† et 22† juin — 9† et 27 juillet — 13 et 29 août — 16 sept. — 3 et 21 oct. — 8 et 27 nov.
CHAQUE TRAVERSÉE UNE "CROISIÈRE"!
SERVICE SUPERBE, CUISINE EUROPÉENNE, SALONS CLIMATISÉS!
TARIFS RÉDUITS ("THRIFT SEASON") DE QUÉBEC

	Classe Touriste	Première Classe
AU HAVRE:	$152.00	$247.50
À SOUTHAMPTON:	147.00	240.00

*Tarifs d'hiver ("Winter Season") †Tarifs d'été ("Summer Season")
VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES!
HOME LINES STEAMSHIP AGENCY OF CANADA LIMITED
1255 Carré Phillips — Montréal

Même en U.R.S.S. on va fêter Léonard de Vinci

PRAGUE, Telepress — L'artiste peintre B. Jogansen, président du Comité soviétique pour la célébration du 500ème anniversaire de Leonardo da Vinci, a exposé dans un interview à la "Pravda" le programme des fêtes que ce comité va organiser en avril. Les peintres soviétiques — a dit Jogensen — voient dans le grand peintre de la Renaissance "un artiste novateur qui a tracé la voie au développement du réalisme. "Ayant énuméré les "oeuvres immortelles" de Leonardo da Vinci dont deux "la Madone à la fleur" et la "Madone Lita" se trouvent au musée de l'Ermitage à Leningrad, Joganson a dit: "Leonardo a créé un chef-d'oeuvre sans précédent qui a émerveillé ses contemporains et continue toujours à attirer l'attention— le portrait de Monna Lisa, une oeuvre d'art incomparable est d'une finesse extraordinaire".

"L'art génial et optimiste de Leonardo — a dit encore Joganson — est honoré par toute l'avant-garde de l'humanité.

Des conférences et des cours consacrés à Leonardo da Vinci seront organisés dans toutes les villes et les villages de l'U.R.S.S. L'Académie des sciences tiendra une session spéciale consacrée à son oeuvre. La maison d'édition de l'Académie, les éditions "Iskoustvo" (l'Art) et l'association pour la diffusion des connaissances politiques et scientifiques publieront une série de monographies, de brochures et d'essais sur la vie et l'oeuvre de Leonardo. Les éditions littéraires d'Etat préparent la publication des oeuvres choisis de Leonardo da Vinci. On édite également des reproductions des tableaux de Leonardo en grand tirage et des cartes postales avec Monna Lisa. Un timbre poste avec le portrait du peintre sera mis en circulation. Les musées organiseront des réunions et des conférences.

Rôle sans cesse croissant des femmes modernes

Les manufacturiers canadiens tiennent de plus en plus compte du rôle croissant de la femme dans l'économie de la nation, nous apprend Mlle Cecilia Long, de Toronto. La Canadienne de notre époque, ajoute cette femme d'affaires de la Ville-Reine, achète 85% des produits ouvrés, 80% de l'assurance-vie, gère 70% des héritages et divers fonds laissés par les hommes à leur décès. De plus, nos concitoyennes détiennent 66% des obligations et bons émis par Ottawa et entre les mains de particuliers. Par ailleurs, 65% des comptes de banque appartiennent à des femmes. Toutes ces statistiques nous donnent une idée claire et précise du rôle de la femme dans la vie industrielle et financière de la nation.

Il n'est donc pas surprenant que les producteurs réalisent maintenant qu'il leur faut répondre de façon croissante aux exigences des filles d'Eve, s'ils veulent rencontrer la faveur populaire.

On s'aperçoit également que les Canadiennes lisent très attentivement les annonces paraissant dans les quotidiens, les hebdomadaires, les revues et nombreux magazines qui sont vendus d'un bout à l'autre du pays. Elles répondent aussi avec plus d'enthousiasme que les hommes à la réclame commerciale conçue spécialement à leur itnention.

Le patron du jour

Patron no 9370. — Est-il quelque chose de plus simple et à la fois de plus élégant que cette jolie robe sport qui ne sera jamais si jolie que taillée dans une toile ou un tissu lavable blanc ou de couleur pastel? Le corsage tailleur à grands revers est très décoratif et les poches, extrêmement pratiques. Notez la fermeture piquée et les boutons ainsi que la manche qui peut être longue ou courte. Le patron no 9370 est établi pour les tailles 14 à 20 ans et pour 32 à 42 pouces de buste. La taille 16 requiert 4½ verges de tissu en 35 pouces de largeur.

Pour vous procurer ce patron, écrivez au Service des Patrons, "Le Canada", 60 ouest, rue Front, Toronto, en ayant soin d'inclure un bon postal ou un mandat d'express de 35c, taxe comprise. Aucun timbre n'est accepté. Indiquez clairement votre nom, votre adresse avec votre numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Les patrons ne sont pas en vente au bureau du "Canada" et ne sont pas échangeables.

Aujourd'hui, les auxiliaires bénévoles de la Colonie de Vacances du Sacré-Coeur solliciteront la charité publique en faveur de leurs petites protégées. Depuis plus de dix ans, cet organisme, composé de jeunes filles, anciennes élèves des maisons enseignantes de la métropole se sont groupées pour former une organisation charitable qui permet à une cinquantaine de fillettes pauvres de passer six semaines par an dans un camp de vacances, à la rivière aux Mulets, non loin de Ste-Adèle. Ci-dessus, de gauche à droite, Mlle Micheline Brault, président, la petite Diane Vaillancourt, Son Honneur le maire, achetant le premier tag-day de la saison, et Mlle Claire Dubuc, vice-présidente.

MONDANITÉS

Représentations théâtrales

Parmi les personnalités qui assisteront à la représentation de "La Passion", dimanche soir au Palais du Commerce, on note Son Excellence Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, Son Honneur le maire de Montréal et Mme Camilien Houde, M. le juge et Mme Fabre Surveyer, M. et Mme André Bachand, Mlle Marcelle Barthe, le R.P. Laurent LaPalme, C.S.C., M. et Mme Emile Gauthier, M. et Mme le juge T.-A. Fontaine, M. et Mme Edmond Allen, M. et Mme Albert Tardif, M. et Mme Esdras Minville, M. et Mme Sarto Fournier, M. et Mme Paul Guèvremont, M. le juge et Mme C.-A. Bertrand, M. et Mme Louis Tassé, M. et Mme Sancovitch, M. et Mme Roland Dansereau, Me Léonce Plante, M. et Mme Eugène Doucet, le colonel et Mme W. A. Morgan, et Mme Paul Gouin et M. le juge et Mme Roger Brossard.

A France-Amérique

Les membres du Comité France-Amérique recevront aujourd'hui en fin d'après-midi, à l'hôtel Windsor, en l'honneur de Son Exc. l'ambassadeur du Canada en France et de Mme Georges-P. Vanier, actuellement au pays. Les invités seront accueillis par l'hon. sénateur Thomas Vien, président du Comité, et Mme Vien.

Pour l'hôpital Notre-Dame

La réception de l'Association des dames patronnesses de l'hôpital Notre-Dame offerte chaque année, dans un but de charité, aura lieu le 27 avril, à 5 h. 30, au Ritz-Carlton. A Mme René Leduc incombe l'organisation de cette fête mondaine. Les autres bienfaitrices de l'oeuvre qui ont accepté la présidence d'un comité sont: Mme Conrad Archambault, comité des billets; Mme Jacques Léger, comité d'invitations; Mme John Savoy, comité de réception; Mme Paul-E. Bonnier, comité des rafraîchissements; Mme Jacques Amyot, comité de décorations; Mme Roddy Choquette, comité de la publicité.

Déplacements

Le Dr et Mme Paul David ont passé quelques jours à Québec, les invités de M. et de Mme Paul Rainville.

* * *

L'hon. sénateur et Mme W. M. Robertson, d'Ottawa, étaient de passage à Montréal, ces jours derniers.

M. et Mme Edgar Genest sont revenus de Miami Beach, Floride, où ils ont passé cinq semaines.

* * *

Mme Camille Dugal, vice-présidente du Club Wilfrid Laurier des femmes libérales, revient ce soir d'Ottawa où elle a assisté à titre de déléguée du Club, à la convention fédérale nationale des femmes libérales.

* * *

M. et Mme Raymond Lelarge sont rentrés, à bord du paquebot "Liberté" d'un séjour de deux mois en France et autres pays d'Europe où ils ont fait leur voyage de noces. Avant son mariage, Mme Lelarge était Mlle Viviane Sarrault.

* * *

Mlles Louise Laframboise et Janine Carrière, d'Ottawa, ont passé quelques jours en ville.

* * *

Mme J.-L.-A. Amyot est rentrée à Québec, après un court séjour au Ritz-Carlton.

* * *

M. et Mme F. B. Walls sont revenus de St. Petersburg, Floride.

* * *

Mme G. Morency, de Québec, est de passage à Montréal.

* * *

Mme Gérard Labrie, sa fille, Lise, ainsi que M. et Mme Fernand Barry sont retournés à Québec, après avoir passé quelques jours dans la métropole.

* * *

M. et Mme W. L. S. O'Brien sont rentrés en ville, après avoir visité Mexico et Acapulco.

* * *

M. et Mme Hugh LeMoine sont partis pour Edmonton où ils habiteront désormais.

Prochain mariage

Le docteur et Mme André Mireault font part du mariage de leur fille, Pierrette avec M. J. Paolo Cardella, B.Sc.C., I.R.A., fils de M. et de Mme Guillio Cardella, qui sera célébré le samedi 26 avril, à dix heures, en l'église du Très Saint-Rédempteur.

Partie de cartes

Une partie de cartes, au profit des oeuvres de la Société des Enfants de Marie de la maison mère de la Congrégation de Notre-Dame aura lieu le samedi après-midi 19 avril, à deux heures et demie, dans les salons de l'institution, rue Sherbrooke ouest. Les membres et leurs amies sont invités.

Fèves à la mode de Boston en casserole

1 boîte de 15 oz. de fèves cuites au four, à la mode de Boston, 1 tomate tranchée, ½ c. à thé de sel, ⅛ c. à thé de poivre, ½ t. de fromage fort, râpé.

Chauffer le four à 375° F. Verser les fèves dans une casserole d'une pinte. Disposer sur le dessus les tranches de tomates et assaisonner de sel et de poivre. Saupoudrez de fromage. Faire cuire à four modéré (325° F.) pendant 25 minutes ou jusqu'à ce que les tomates soient tendres. Donne 5 portions.

Sandwiches faits avec les restes de viande

Passez la viande au hachoir, ajoutez du sel et du poivre et mélangez bien. Par 5 c. à table de cette viande ajoutez la préparation suivante: 1 c. à thé de Moutarde mélangée dans deux c. à table de crème et mêlez à la viande. Etendez entre des tranches de pain beurré. Vous aurez ainsi de délicieux sandwiches pour les soupers d'été. Les sandwiches au jambon préparés de cette manière sont aussi très appétissants.

Muffins au fromage

La division du Consommateur au ministère fédéral de l'Agriculture vient de donner quelques suggestions pratiques concernant le fromage, dans un feuillet sur "Les Plats au Fromage."

Le feuillet — en plus de fournir plusieurs recettes — donne également les noms de plusieurs fromages fabriqués au Canada. Saviez-vous par exemple que le Canada produit des fromages Camembert, Edam, Gouda, Oka, Roquefort et Limburger ?

Si vous le permettez, nous vous donnerons la recette qui a le plus attiré notre attention. Il s'agit de "muffins" au fromage. Comme ingrédients, vous aurez besoin 1¾ tasse de farine tamisée, 3 c. à thé de poudre à pâte, ½ c. à thé de sel, ⅔ de tasse de fromage râpé ,un oeuf, une tasse de lait ou de jus de torate, et 2 c. à table de graisse fondue.

D'abord, mélangez et tamisez la farine, la poudre à pâte et le sel, puis ajoutez le fromage. Battez votre oeuf, et ajoutez le lait. Faites une cavité dans la farine, et versez-y le mélange du lait et de l'oeuf, ajoutant la graisse fondue immédiatement après.

Brassez le tout juste assez pour mélanger les ingrédients, et remplissez vos petits plats à "muffins" jusqu'aux deux-tiers. Recouvrez d'une fine couche de fromage râpé, et faites cuire pendant 20 ou 25 minutes dans un four à 400 degrés Fahrenheit.

Cette recette vous donnera un douzaine de "muffins" de grosseur moyenne.

Les cloches de Pâques

Au temps que reviennent les cloches,
J'ai beau chercher par le jardin
Les oeufs de sucre et les brioches,
Le tourron et le massepain
Qu'elles jetaient en abondance
Dans les anciens saints samedis ;
— Ils sont morts, les sorciers d'enfance,
Désenchantés les paradis.

Pardieu ! c'était bien la grand'mère
Qui dans le parc de Pivetot
Faisait la cloche bonbonnière
En secret ; et se levait tôt
Pour venir y cocher d'avance
Les bonbons du joyeux jadis !
—Ils sont morts, les sorciers d'enfance,
Désenchantés les paradis.

"Holà, mes beaux ; holà, mes belles ;
Fouillez les fleurs, fouillez le thym :
Tu brûles, Jeanne ; André, tu gèles."
Ainsi parlait ; mais ce matin
Plus d'aïeule et plus de plaisance
Dans les printemps mal reverdis.
— Ils sont morts, les sorciers d'enfance,
Désenchantés les paradis.

ADRESSE

Revienne donc le jour de Pâques
Et s'agite le gros bourdon
Que pour réveiller Frères Jacques
On fait sonner dans la chanson :
Du moins, aux Clos du Souvenance,
Cloches, versez vos oeufs candis.
— Ils sont morts, les sorciers d'enfance,
Désenchantés les paradis.

André BERRY

Le Ministre des Postes est d'avis que les femmes doivent dire leur mot

OTTAWA, 4. (P.C.) — Le ministre des Postes, M. Côté, tout récemment nommé à ce poste, a dit à la Fédération Nationale des Femmes Libérales, qu'un pays bien gouverné est comme un foyer bien tenu, "en ce qu'il a besoin de l'entière collaboration des femmes dans la direction des affaires publiques".

Les femmes, a-t-il dit, "ont le droit naturel de s'immiscer, selon leurs capacités, dans les affaires de l'administration de par le monde".

La collaboration de l'homme et de la femme dans le domaine politique "ne peut que mener à une conception plus humaine et plus flexible de la société".

Cependant, si toutes les femmes devraient s'intéresser aux affaires publiques, "il faut reconnaître qu'il y en a peu qui sont prêtes à s'imposer les sacrifices que nécessite une participation plus active à l'étude des questions politiques".

M. Côté a cité la reine Elizabeth comme un exemple d'inspiration de la part d'une femme qui sait allier ses devoirs de famille à ses fonctions publiques.

Musée des Beaux-Arts

Programme pour avril 1952

Jusqu'au 13 avril: Exposition: "Six siècles de paysage". La plus importante exposition de l'année se continue avec la présentation de 69 tableaux provenant de riches collections. Ces oeuvres de grand maîtres résument le développement de la peinture paysagiste à partir du 15e siècle à nos jours. Soixante des oeuvres exposées sont reproduites dans un catalogue dont l'introduction (dans les deux langues) est de Robert Tyler Davels.

Jusqu'au 13 avril: Exposition: Peintures de Michael Forster et de Louis Muhlstock. Galerie XII.

Du 5 au 20 avril: Exposition annuelle des travaux des élèves de l'Ecole d'Art et de Dessin du Musée. Salle de conférences.

Le 12 avril: Dernier jour pour les envois de l'exposition du printemps.

Du 16 au 30 avril: Exposition: Peintures de Louis Oppenheirmer et Peintures d'un groupe de jeunes montréalais.

Du 25 avril au 9 mai: Exposition: Travaux par les enfants des classes du département de l'éducation. Salle de conférences.

Le 8 mai: Vernissage du 69e Salon Annuel du Printemps.

Programmes du mercredi soir: Le Comité féminin du Musée présente les activités suivantes:

Le 2 avril: causerie sur l'exposition de paysages, par le directeur Robert Tyler Davis, dans les galeries de l'étage supérieur, 8 h. 30 p.m.

Le 9 avril: Film: L'Office National du Film présente pour la première fois en public son nouveau film "Lismer", 8 h. p.m.

Les programmes ultérieurs seront annoncés dans les journaux.

Nouvelles du Département de l'Education: Samedi, le 5 avril, à 3 heures: Ouverture de l'exposition annuelle des travaux des élèves et distribution des prix. Mme Galt Durnford, présidente conjointe du Comité féminin du Musée, offrira les prix et les bourses. Les membres et les amis sont invités. Dans la salle de conférence du Musée, l'Ecole d'Art et de Dessin annonce un cours de perfectionnement de 7 à 8 semaines. Ces cours porteront sur le dessin, la peinture, le modelage, le croquis en plein air. Pour information, composer: PL. 1605.

Les classes de peinture pour les membres ont lieu les jeudis à 10 h. a.m., au Centre d'Art.

Notes: L'exposition "Six siècles de paysage" a attiré un grand nombre d'admirateurs. Au cours des 3 premières semaines, 44 causeries ont été données à des groupes d'étudiants français et anglais par le Dr Lismer, Mme McKim, Mme Gil et M. de Tonnancour. Des causeries du même genre sont données par le directeur au cours de soirées réservées par des groupes de membres et d'autres organisations.

Mlle Eleanor Reid a été nommée secrétaire du directeur en remplacement de Mlle Merle G. Peden.

Les jurys du 69e Salon annuel du Printemps sont les suivants: Jury I: Franklin Arbuckle, R.C.A.; Harold Beament, R.C.A.; Sherriff Scott, R.C.A.; Jury II: Ghitta Caiserman, Jack Beder, Alfred Pellan.

Le Musée sera fermé le Vendredi Saint. Il sera ouvert de 2 à 5 h. p.m. le lundi de Pâques.

"Je travaille tellement plus fort que toi, dit à la jeune fille de bureau, sa soeur qui reste à la maison. "Tu penses reprend celle-ci". Où est la vérité ?

Q.—Nous sommes une famille de sept enfants et les deux filles sont les ainées. Je travaille dans un bureau et je gagne un assez bon salaire. Ma soeur, qui n'a qu'un an de moins que moi reste à la maison pour aider à notre mère qui en a assez à faire avec ses cinq gars. Parfois, le soir, je rentre, abrutie de chiffres et nantie d'un mal de tête terrible. Je demande alors un peu de paix, mais ma soeur prend plaisir à se moquer de moi et à prétendre que ma fatigue est imaginaire, à moi qui ai passé la journée assise devant une machine à écrire ou un registre. Elle assure que son travail, à elle, est tellement plus dur et fatiguant, ne serait-ce qu'à cause des petits. Croyez-vous vraiment que le travail du dehors soit une sinécure ?

Janine

R.—Non, ma chère Janine je ne le crois pas. Et je connais fort bien les deux fatigues, celle du ménage, celle du bureau. Je puis assurer qu'elles sont toutes deux pénibles et également respectables.

La jeune fille qui, comme vous, a la responsabilité des chiffres (et chacun sait que ce n'est pas rien) fait à la fois un travail sédentaire et cérébral. Elle peut fort bien rentrer le soir harassée. Oui, sans doute elle est restée assise toute la journée, parfois jusqu'à l'ankylose. Ses jeunes muscles demanderaient une détente, et c'est pourquoi la plupart des jeunes filles de bureau ont l'habitude, l'été, de jouer au tennis ou de nager, le plus possible. C'est recommandé pour leur santé. Et il n'est pas de meilleur moyen de se chasser du cerveau les sempiternels chiffres.

Celle qui s'astreint à des besognes ménagères connaît, elle, les tourments de la fatigue physique. Quand on a lavé deux ou trois planchers, fait les vitres ou les stores vénitiens, (cet ouvrage de patience), on a fait un gros travail. Mais l'avantage, c'est que ces travaux ne surchargent pas l'esprit. On peut, tout en les exécutant, penser à autre chose, écouter la radio, chanter, sifflotter, que sais-je ?

Et puis la jeune fille qui aide sa mère n'est pas une esclave. Si elle a parfois, comme tout le monde, des jours où elle ne se sent pas en train, elle peut faire la grasse matinée, se reposer, au cours de la journée, sans que sa mère la harcèle. A quatre heures, elle peut se faire une tasse de thé et la siroter tranquillement. Et s'il y a beaucoup de bureaux où on accorde aux jeunes filles un petit quart d'heure de détente, on sait tout de même qu'après, ce sera l'heure terrible du courrier et on accumule des forces pour en venir à bout.

Les deux travaux ont leur valeur et leur degré de fatigue. Il est impossible de dire que l'une de ces deux jeunes filles travaille plus que l'autre. Et elles ont toutes deux leur mérite. Pourquoi en discuter ? Rien n'est plus stérile. Vous êtes toutes deux des jeunes filles courageuses et bonnnes et je crois que vous feriez mieux de tâcher de vous entendre que de discuter à perte de vue sur un sujet qui n'est, en somme qu'une chaîne sans fin.

* * *

Q.—Mon mari n'a que 30 ans et voilà qu'il commence à perdre ses cheveux. Il a une très belle chevelure et cela le désole. Moi aussi.

Anxieuse de Savoir.

R.—Chère Madame, si je connaissais un remède infaillible contre la calvitie masculine ma fortune serait faite. C'est une question de tempérament. Je conseille toutefois à votre mari de faire couper ses cheveux très courts, en brosse et même, cet été, surtout si vous allez à la campagne pour un certain temps, de les faire complètement tondre. Cela repoussera assez vite pour qu'à l'automne, il ait une chevelure neuve que ce moyen radical aura peut-être sauvée. C'est tout de même à essayer.

* * *

Q.—Mon petit garçon de quatre ans a pris la mauvaise habitude de cracher sur les gens qui lui disent bonjour et sur les autres enfants qui jouent avec lui. J'ai beau le punir, il recommence toujours. Que faire?

Maman en peine.

R.—Chère Mme je n'ai pas l'habitude de recommander aux jeunes mères d'employer les châtiments corporels, surtout pour de tout jeunes enfants, mais dans un cas comme celui-ci, il me semble que la fessée s'impose. Et n'y allez pas de main morte. Plus tard, votre petit gars vous remerciera d'avoir été sévère. Si vous le laissiez faire il n'aurait plus de camarades, il serait ostracisé partout et il prendrait le terrible complexe de l'être rejeté. Soyez très ferme.

Pour écrire à Odette :
Adresser :
LE COURRIER D'ODETTE
"LE CANADA"
5221, rue de GASPE, MONTREAL

"La santé des dents"

Réponses à de fréquentes questions

Q.—Mes dents saignent même alors que je ne les brosse pas; autrement, elles sont en parfaite condition. Quelle en est la cause ?

R.—Il y a bien des raisons au saignement des gencives. Les dépôts de tartre sur les dents en sont une. Des obturations qui n'ont pas été très bien faites peuvent en être une pour les dents voisines, en retenant des débris de nourriture entre elles ce qui finit par irriter les gencives. Des dents irrégulières ou même l'absence de dents en représentent une autre cause fort commune. Dans notre vie actuelle, trépidente, dépourvue de beaucoup de précautions essentielles et alors que nous mangeons des aliments trop cuits, nos gencives sont dépourvues d'exercice. Cela a pour résultat de les amollir et de les enflammer. Certaines maladies telles que l'infection de Vincent (bouche des tranchées) et le Scorbut, font saigner les gencives. Les personnes qui souffrent du saignement des gencives doivent s'adresser à un bon dentiste pour en déterminer la cause, après quoi un traitement approprié leur sera appliqué.

La Ligue d'Hygiène Dentaire de la Province de Québec Inc., 426 Boulevard St-Joseph est, Montréal 34, est heureuse de répondre gratuitement, par lettre personnelle, à toutes les questions qui lui seront posées sur la santé des dents et des gencives des enfants et des grandes personnes. Elle offre gratuitement, d'envoyer sur simple demande, aux futures et aux jeunes mamans, des brochures illustrées traitant de leur alimentation rationnelle dans l'attente d'un bébé et des soins spéciaux alimentaires et dentaires à prendre par elles et à donner à leurs enfants pour sauvegarder leur propre dentition et assurer de bonnes dents à ces derniers. Bien donner son nom et adresse postale exacte et complète.

Une femme doit toujours être propre, soignée

Dans tous les domaines, ce sont toujours les petits détails qui comptent. Par exemple, la jeune fille du monde des affaires qui se présente avec des vêtements et des accessoires bien propres, et dont les cheveux sont toujours en bon ordre, est presque assurée du succès. Elle peut aussi trouver des bijoux d'une grande simplicité, qui iront très bien avec une jolie petite robe noire, qu'elle portera durant ses heures de travail. Et si elle doit aller à un thé, après cinq heures, elle peut immédiatement changer ses bijoux simples pour des pierres du rhin ou de l'or, ou d'autres styles plus élaborés. Elle est donc vêtue avec beaucoup de goût pour les deux occasions.

Incidemment, nous avons un petit truc que nous vous suggérons d'essayer. Parfumez légèrement l'intérieur de votre manteau. Faites bien attention toutefois de ne pas laisser tomber d'eau de Cologne ou de parfum, directement sur la fourrure.

La jeune fille du monde des affaires, ou tout autre femme qui aime avoir une tenue impeccable, devrait presser régulièrement ses vêtements, et non seulement quand elle en a besoin. Les spécialistes conseillent de suspendre les vêtements à un endroit ou ils ne seront pas entassés les uns sur les autres. Il leur faut beaucoup d'espace. De cette façon, il ne se formera pas de plis déplaisants.

Les vieillards doivent prendre beaucoup de lait pour être en bonne santé

Ce nouveau mot gériatique qui fait partie de notre monde alimentaire s'attache à l'étude du ralentissement de la vie, et a pour but d'améliorer la santé des personnes en train de vieillir comme de celles qui sont déjà âgées. Le ralentissement ne commence pas à un âge chronologique précis, aussi la nutrition gériatrique est-elle préventive. Elle s'occupe du retardement des procédés métaboliques de notre corps. La digestion ralentit avec l'âge, l'estomac perd de sa force musculaire et prend plus de temps à se vider; la perte des dents augmente le problème de la mastication et une perte générale d'énergie fait que els gens qui vieillissent sont moins intéressés aux repas.

Il semble que les vieillards ont une tendance à souffrir du manque de protéine plus que de toute autre déficience. Il est regrettable que plusieurs personnes âgées ne consomment pas autant de lait qu'elles le devraient. Il semble nécessaire de les encourager à consommer du lait dans des poudings au lait, des sauces au lait, etc. D'autres formes de protéine, comme les viandes, constituent souvent un problème de mastication et le coût élevé de la viande pour les revenus réduits, offre un désavantage économique. J'ai l'impression qu'il y a bien des personnes qui ne se rendent pas compte que le lait peut s'absorber de nombreuses façons délicieuses. Je sais que les vieillards seraient portés à prendre plus de desserts au lait, de soupes en crème, de légumes en crème, si ces plats étaient préparés avec le lait évaporée, qui donne une saveur plus riche, plus crémeuse, une texture plus lisse, plus veloutée.

Jeune infirme qui doit tout à son cran et à l'espoir

Une jeune artiste de Vancouver recouvre actuellement la santé après avoir été déclarée incurable par des médecins.

Pendant 12 semaines, les médecins ont conservé bien peu d'espoir de réchapper la jeune Sonja Basset. Une maladie de l'épine dorsale l'avait complètement paralysée l'été dernier. Les médecins se disent maintenant étonnés de la façon dont la jeune fille se remet.

Lorsque Sonja fut dans la possibilité de remuer un peu ses bras, elle commença à faire quelques dessins. Dès lors elle se sentit mieux.

Sonja, non seulement se remet de sa maladie, mais elle songe à exposer ses peintures en Grande-Bretagne l'année prochaine. Elle doit partir pour les Iles Britanniques dès cet été.

Détenu au Mexique

Le gouvernement canadien étudie présentement les possibilités de faire libérer Jean-Marc Méthot, 33 ans, natif de Ste-Elizabeth de Warwick, Québec, emprisonné à Acapulco, Mexique, où il est accusé de s'être attaqué à un prêtre mexicain à coups de marteau. Méthot est emprisonné depuis cinq mois sans avoir jamais vu le juge qui l'a condamné à cinq ans dans le plus rude pénitencier du Mexique. Méthot s'était rendu dans ce pays afin d'en apprendre la langue officielle. En haut le détenu et, en bas, un garde qui veille à la porte de la prison. (S.N.S.)

Nouvelle adhésion au Congrès de la langue française

La Fédération Féminine Franco-Américaine, qui compte cent dix sociétés affiliées, représentant un total de 47,403 membres, par l'entremise de son Bureau de direction, prend connaissance de l'invitation officielle qui lui est faite d'adhérer au Troisième Congrès de la Langue Française devant être tenu à Québec, Trois-Rivières, Montréal et Saint-Hyacinthe du 18 au 24 juin 1952.

C'est avec fierté et avec plaisir qu'elle accepte l'invitation et promet de participer à l'organisation du dit Congrès par tous les moyens dont elle dispose.

Convaincues de la grandeur de leur rôle qui est de travailler sur un front uni pour le maintien, la défense et le progrès de toutes les valeurs spirituelles et culturelles qui constituent notre héritage ancestral, les membres du bureau de direction s'engagent à prêter leur concours actif dans les différents comités régionaux ou locaux.

Persuades que le bon exemple est d'une aide précieuse, elles s'efforceront d'annoncer "la bonne nouvelle" à leurs sociétés affiliées en leur rappelant "qu'en juin, tous les chemins mènent à Québec".

Reconnaissant la mission spécifiquement féminine qui leur a été décernée par la Divine Providence comme mères, elles tenteront d'encourager et d'appuyer partout la participation de notre jeunesse, surtout de notre jeunesse étudiante.

Comme preuve tangible de la profondeur de ses sentiments et de la sincérité de son adhésion, la Fédération Féminine Franco-Américaine est honorée de s'inscrire comme Membre Protecteur du Congrès de Québec en conformité des règlements établis et en versant la contribution de $100.00 au R. P. Thomas-Marie Landry, o.p., trésorier du Comité Régional des Franco-Américains.

En foi de quoi, nous avons apposé notre signature à ce Manifeste d'adhésion ve 20e jour de mars 1952.

Signé: Alice Lemieux-Lévesque, présidente, Gertrude J. St-Denis, secrétaire.

Le Canada
LIVRÉ CHEZ VOUS
TOUS LES MATINS
AVANT 7 hrs

Assemblée annuelle de la Société de secours aux enfants infirmes de la province de Québec, Inc.

A l'occasion de la Vingt-Deuxième Assemblée Annuelle de la Société de Secours aux Enfants Infirmes de la Province de Québec, Inc., tenue au Salon Bleu de l'hôtel Ritz-Carlton, le Président, le Lt. Colonel W. P. O'Brien, a été heureux d'annoncer que les activités de la Société se sont presque doublées au cours de l'année fiscale et que, grâce à l'appui des gouvernements provincial et fédéral, ainsi qu'à la générosité des citoyens de Montréal qui, eux aussi, répondent toujours avec empressement aux appels faits en faveur des oeuvres telles que celle de l'enfance infirme, les services rendus aux infirmes ont doublé sur l'année précédente.

Les demandes de transport des enfants qui doivent suivre des traitements orthopédiques sont faites surtout par les autorités des hôpitaux elles-mêmes, aussi par les autorités religieuses, les services sociaux des différentes associations, les agences, les écoles et les clubs d'entr'aide, etc.

Le personnel des cliniques se compose d'une garde-malade, d'une surveillante spécialisée, de six auxiliaires et de quatre chauffeurs.

Durant l'année, les ambulances de la Société ont transporté des enfants aux cliniques des divers hôpitaux soit pour massage, hydrothérapie ou traitements aux rayons ultra-violets, suivant les ordonnances de l'orthopédiste. Les lundis, mercredis et vendredis, de 65 à 75 enfants sont conduits à l'Hôpital Children's Memorial. Les mardis, jeudis et samedis, entre 45 à 50 aux hôpitaux Ste-Justine, Pasteur et Sacré-Coeur; au cours de son année fiscale qui vient de se terminer le 31 mars 1952, la Société a enregistré un total de 14,417 visites, ce qui représente une augmentation de 7.3% sur l'année 1950-51.

Pour effectuer ce travail, la Société possède trois ambulances, en plus, une wagonnette dont elle fut gratifiée par le Chapitre de la Légion de Québec, de la Fondation Canadienne contre la Poliomyélite, par l'entremise de son président, M. A. C. Solomon, le 24 septembre 1951.

La Société a secouru quatre cas spéciaux, dont trois venaient de Fort George, Baie James, Qué. Ces enfants ont été signalés par le docteur Chiang, de l'Hôpital Indien de Moose Factory.

Du 1er avril 1951 au 31 mars 1952, la somme de $24,730.85 a été déboursée pour des appareils de toutes sortes, tels que: supports, chaussures, membres artificiels, chaises roulantes, marchettes, béquilles, cannes, ainsi que des équipements spéciaux à l'usage des victimes de paralysie cérébrale. Cette somme est une augmentation de $7,547.49 sur l'année précédente. Elle a aussi déboursé la somme de $16,077.00 pour les enfants de divers centres, tels que: Abitibi, Matapédia, Joliette et d'autres villes de la province; ce montant couvrant une période de trois ans.

Le Camp d'été des Enfants infirmes fut bien achalandé durant la saison estivale; 355 enfants y ont été reçus, les garçons au mois de juillet et les filles au mois d'août. Leur séjour au camp ne leur est permis que sur les conseils des médecins orthopédistes qui les traitent et avec l'entente que leurs traitements seront continués au camp tout comme à la ville. A cet effet, un personnel médical composé d'un médecin, de deux gardes-malades, de six aides gardes-malades, d'une physiothérapiste et d'une personne spécialisée en occupation thérapeutique, sont en résidence au camp tout le temps des vacances. Les cas de paralysie cérébrale, au nombre de 39 l'été dernier, ont reçu au pavillon aménagé à cette fin, tous les traitements spéciaux et l'attention constante requis à leur état.

La Société, par l'entremise du Dr J. Dufour, surintendant des hôpitaux Saint-Joseph et Ste-Anne de la Baie St-Paul, a pu, au cours de l'année, placer trois enfants dans ces institutions.

Depuis février 1951, une Auxilière Sociale est attachée à la Société et travaille activement au dépistage de nouveaux cas, aux visites à domicile et s'occupe du bien-être de l'enfant à la maison car il est logique que les soins donnés à l'enfant infirme en dehors de son foyer ne peuvent porter fruits si l'atmosphère familiale n'est pas propice à sa guérison.

En plus de ses nombreuses activités, la Société s'occupe aussi, au besoin, de trouver de l'emploi aux parents, sachant bien qu'en les aidant ainsi, elle aide à l'enfant infirme.

La reconnaissance des parents est bien grande envers la Société et ils la démontrent à toutes les occasions qui leur sont fournies, spécialement quand vient la campagne annuelle.

Comme par les années passées, la Société a travaillé en collaboration étroite avec l'Ecole Victor Doré et le "School for Crippled Children". Cette collaboration est indispensable puisque les efforts de ces institutions tendent vers le même but que celui de la Société.

A l'occasion de Noël, la Société a distribué 45 paniers remplis de toutes sortes de bonnes choses aux familles indigentes.

Les Chevaliers de Colomb de l'Assemblée Dollard, Quatrième Degré, ont répété leur geste de générosité encore cette année, en distribuant 500 paires de caoutchoucs aux enfants infirmes.

Grâce à la générosité des clubs d'entr'aide, les enfants ont assisté à diverses représentations telles que: les "Ice Follies, les Ice Capades, le cirque Hamid-Morton, la Parade Aquatique du 'Community Hall' de N.D.G., etc.

La visite du Couple Royal à Montréal a été couronnée par les enfants infirmes qui se sont rendus à Dorval pour offrir leurs voeux et hommages à Leurs Altesses Royales.

M. C. Douglas Taylor, président du Comité de Nomination et président honoraire du Conseil Canadien pour les Enfants Infirmes a rendu hommage au président sortant de charge, le lt.-col. O'Brien pour le merveilleux travail accompli sous sa présidence. Il mentionna que le colonel O'Brien est réputé par son dévouement aux oeuvres des Fédérations, de l'hôpital St. Mary's du Collège Loyola et bien d'autres encore. Il fut aussi d'une grande générosité envers la Société, mais comme il est très humble, il fut toujours réticent au sujet de l'aide qu'il apportait et les dons qu'il a fait ont toujours été anonymes. Les enfants infirmes se souviendront toujours de la générosité et du dévouement du colonel O'Brien et lui conserveront une reconnaissance infinie. Ils demandent au bon Dieu qu'il vive encore longtemps.

Rapport du président

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation, le vingt-deuxième Rapport Annuel de La Société de Secours aux Enfants Infirmes de la Province de Québec, Inc., pour l'année finissant le 31 mars 1952.

Durant l'année qui vient de s'écouler, les différents départements de notre Société furent pleinement occupés par leurs activités respectives. Les demandes de secours venant d'en dehors de Montréal ont été plus nombreuses. Nous comptons sur les gouvernements fédéral et provincial pour nous aider financièrement à poursuivre notre travail.

Les visites aux cliniques des Hôpitaux Ste-Justine, Childen's Memorial et Pasteur ont atteint un oal de 14,471, représentant une augmentation de 7.3% sur l'année 1950-1951.

Depuis la dernière assemblée annuelle, c'est-à-dire, le 22 mai, 1951, 128 nouveaux cas ont été enregistrés. La plupart de ces enfants sont transportés trois fois la semaine aux hôpitaux pour enfants tels que: Ste-Justine, Children's Memorial, Sacré-Coeur et Pasteur, pour suivre des traitements spéciaux. Les détails concernant les traitements orthopédiques donnés et les appareils fournis aussi toutes les informations concernant les activités de la Société.

Peut-être y en a-t-il parmi vous qui ne sont pas au courant de l'ampleur du travail de la Société. Chaque jour de la semaine, nos ambulances transportent les enfants aux hôpitaux pour leur traitements; notre garde-malade visite les enfants à leur foyer; notre département du service social aide à résoudre les problèmes qu'ils soient physiques, moraux ou financiers. Au cours de l'année 1950-1951, la Société a dépensé pour des appareils orthopédiques, la somme de $16,183.36, quelque $2,500.00 de plus que l'année précédente. En 1951-1952, elle a dépensé $23,730.85, une augmentation de $7,547.00 sur l'année 1950-1951. Depuis 1930, au-delà de $135,000.00 ont été dépensés pour des appareils de toutes sortes.

On nous demande parfois si nous prenons soin des enfants infirmes à travers toute la province. Certainement, nous prenons soin de tous les enfants infirmes qui sont signalés à notre attention. Au cours des années 1949, 1950 et 1951 la Société a déboursé la somme de $16,077.62 en appareils de toutes sortes pour les enfants résidents dans les différents centres de la province.

Des divertissements spéciaux sont organisés pour les enfants; des arrangements sont faits pour leur entrée dans des écoles spéciales d'entraînement; quelques 360 enfants, garçons et filles sont invités pour un mois chaque groupe, au camp d'été de la Société, à St-Alphonse de Joliette, goûtant tous les plaisirs de la campagne et recevant tous les soins médicaux et traitements requis.

Notre lettre d'appel en 1951 a rapporté la somme de $44,810.18, une augmentation de $4,827.89 sur l'anée précédente, pendant que notre quête publique a subi une diminution de $2,189.28.

A notre dernière campagne annuelle, nous avons eu la bonne fortune de compter parmi nos travailleurs dévoués, Messieurs Duncan W. Stewart, Robert MacDuff, J.-E. Martin et le Recorder en Chef Roland Paquette, c.r. Ces messieurs sont maintenant à organiser un comité de noms spéciaux pour nos campagnes futures.

Continuons notre oeuvre de bienfaisance pour ces petits infirmes qui nous regardent de leurs grands yeux confiants, semblant attendre notre aide. Sûrement, nous devons sentir un besoin de les aider.

Buts de la société

La Société de Secours aux Enfants Infirmes de la Province de Québec, Inc., fut fondée en février 1930. Elle a obtenu sa charte provinciale le 25 mars 1930 et a commencé ses opérations le 1er octobre 1930.

Le but de la Société est de secourir autant d'enfants infirmes que possible, sans égard à la croyance ou à la nationalité.

Comment atteint-elle son but? En rendant les services suivants:

1—Dépister les enfants infirmes par les différentes agences organisées telles que: Les autorités religieuses, l'Assistance aux Familles, les hôpitaux, les écoles, les clubs d'entr'aide, etc.,etc.

2—Une fois qu'un enfant infirme est porté à l'attention de la Société, il est conduit à l'hôpital (le choix de l'hôpital est laissé entièrement aux parents) pour être examiné par un médecin orthopédiste et, si des traitements sont prescrits, la Société prend charge de transporter l'enfant à l'hôpital pour ses traitements aussi souvent que requis.

3. Des appareils orthopédiques sont donnés aux cas indigents.

4. La Société opère son Camp d'été situé dans les Laurentides, à St-Alphonse de Joliette, où chaque été quelque 350 enfants infirmes sont invités à passer un mois, les garçons durant le mois de juillet et les filles le mois d'août.

Ce camp est équipé spécialement pour prendre soin de ses invités. Il y a un personnel médical en résidence — un médecin, deux gardes-malades, six aides gardes-malades, une physiothérapiste, une personne spécialisée en occupation thérapeutique, des moniteurs et des scouts, en un mot, de tout le personnel nécessaire à l'entretien, au confort des enfants infirmes.

Les cas de paralysie cérébrale sont aussi admis au camp et sont sous les soins spéciaux d'un personnel entraîné à cet effet, en plus d'un équipement spécial pour le traitement des victimes de paralysie cérébrale.

L'ONU AIDE LES PEUPLES A S'AIDER EUX-MEMES

AFIN D'AIDER les habitants des régions surpeuplées à améliorer la production agricole de leurs pays, de nombreux experts se rendent sur place pour enseigner de nouvelles méthodes de culture. Ci-dessus, l'on voit une spécialiste rendant visite à de jeunes agriculteurs de Bombay.

DES REFUGIES arabes construisent une nouvelle route, une des entreprises que l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a mises sur pied dans le Proche-Orient afin d'aider des milliers de personnes à gagner leur vie.

L'IRRIGATION a posé de tout temps de grands problèmes. Mais ces villageois grecs sauront désormais les résoudre, et leurs récoltes en bénéficieront. Ce sont les chômeurs qui s'emploient à ces travaux organisés avec l'aide des représentants du Service de l'assistance technique de l'ONU.

AVEC L'AIDE d'experts de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, des habitants de Haiti organisent la pisciculture en étang afin d'accroître la production locale de poisson.

DES SEMENCES de maïs hybride provenant des Etats-Unis par l'entremise de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture arrivent en Italie, où l'on procédera à des expériences afin de déterminer leur rôle possible dans la production alimentaire du pays. En 1950, 19 Etats membres ou non de l'Organisation prirent part à ce programme.

GRACE aux pulvérisations de DDT, on a pu sauver du paludisme des milliers de personnes. Cet expert de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) analyse un insecticide devant des médecins turcs.

CETTE FEMME DU LIBERIA peut espérer pour son enfant un avenir meilleur. Leur tribu a reçu la visite de spécialistes de l'hygiène qui travaillent sous les auspices de l'ONU.

CES JEUNES réfugiés palestiniens travaillent au reboisement de la région de Gaza, aidés d'un expert que l'Office de secours et de travaux des Nations Unies a envoyé auprès d'eux.

LA COMPREHENSION MUTUELLE entre les nations, le progrès et la diffusion des connaissances sont les buts essentiels de l'Organisation pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Le Canadien jr élimine Eastview, 6-2

DU SOIR AU LENDEMAIN

Par PAUL PARIZEAU

Tout n'est pas perdu, mais . . .

Lorsque les Canadiens sont partis samedi soir dernier pour Boston, ils avaient une confortable avance de deux victoires sur les Bruins et la plus grande confiance régnait au sein de l'équipe et des nombreux partisans les accompagnant à l'étranger. Mais la semaine qui s'achève n'a pas été favorable aux Canadiens. Ils n'ont pas fourni le rendement attendu d'eux tandis que les Bruins se sont surpassés. Comme résultat les Canadiens se voient en face d'un déficit d'une joute dans ce qui est devenu une série de deux de trois pour le droit de rencontrer les Red Wings de Détroit dans la finale pour le trophée tant convoité. Retenu à la maison par la grippe, l'auteur de ces lignes n'a pas assisté à la cinquième joute disputée jeudi soir au Forum. Mais la description radiophonique de Michel Normandin et les commentaires des journaux indiquent que les Canadiens ont affiché une meilleure tenue que dans les deux parties disputées à Boston. Néanmoins ils ont perdu par la maigre marge d'un but. Après avoir compté neuf buts contre Jim Henry dans les deux premières joutes les Canadiens n'ont réussi à le déjouer que trois fois en autant de parties. Et c'est précisément la léthargie des compteurs qui a été responsable de trois défaites successives. L'arrière-garde des deux clubs a paru à la hauteur de la tâche mais les avants des Bruins ont joué avec plus de détermination et une plus grande volonté de vaincre. Comme nous l'avons déjà écrit les vétérans des Canadiens ont tout particulièrement désappointé. Ils ont prouvé vers la fin de la saison régulière qu'ils peuvent faire beaucoup mieux.

La défaite de jeudi soir est un dur coup porté aux chances du Tricolore. Ils savent par expérience que les Bruins sont un club difficile à battre sur leur propre patinoire où ils ont remporté huit victoires consécutives. Ils n'auraient plus qu'à triompher demain soir pour s'assurer le droit d'affronter les Red Wings dans la finale. La chose est fort possible mais les Canadiens n'ont aucune raison de désespérer. Ils ont perdu les deux dernières joutes par un seul but. Dans la dernière joute au Boston Garden ils sont venus à un cheveu de remporter la victoire même s'ils ont affiché une tenue lamentable. Ont-ils péché par abus de confiance? C'est possible. Mais maintenant que la menace des Bruins s'avère réellement grande peut-être réagiront-ils en champions. Nous sommes persuadés que les Canadiens ont un meilleur club que les Bruins. Ces derniers ont probablement joué au dessus de leurs têtes pour employer une expression populaire. Leur style défensif est aussi troublant pour les adversaires. Les Canadiens ont pourtant démontré qu'ils pouvaient en avoir raison en gagnant deux fois par 5-1 et 4-0. Que les compteurs des Canadiens sortent le moindrement de leur léthargie, qu'ils lancent vers la cage et non pas à côté, puis ils triompheront fort probablement.

* * *

Il n'y a pas de doute que la perte de **Johnny McCormack** et celle de **Kenny Mosdell** a porté un dur coup aux Canadiens à la veille même des séries. L'instructeur **Dick Irvin** s'est vu obligé de changer ses lignes afin de combler l'incontestable lacune au centre. Mais le plus désappointant c'est que les vétérans, n'étant pas à leur meilleur, les recrues en ont nécessairement été affectées. Tout n'est pourtant pas perdu. Un réveil semble fort possible et probable... Un chambardement dans l'alignement des **Bruins** après les deux premières défaites subies, a été un stimulant et il faut reconnaître que **Lynn Patrick** a su bien conduire sa barque... **Connie Smythe** a révélé qu'il avait tenté d'acheter **Milt Schmidt** il y a quelques mois... "J'ai offert une certaine somme aux Bruins, même si Schmidt jouait seulement le reste de la saison, puis prenait sa retraite", a dit Smythe. " ils devaient aussi avoir plus d'argent si Milt Schmidt revenait avec nous la saison prochaine. J'ai figuré qu'ils voulaient reconstruire leur club et que l'argent les aiderait. Personnellement, je crois qu'il est encore bon pour cinq autres années"... **Schmidt** touche sans doute au terme de sa carrière, car l'âge est inexorable... Il est une chose certaine : si les Bruins avaient accepté l'offre des Leafs pour Schmidt, ils n'auraient probablement pas réussi à se classer dans les séries de la coupe et ils n'auraient pas aujourd'hui une avance de 3 à 2 contre les Canadiens... Tandis que le centre est aujourd'hui la faiblesse des Canadiens, Smythe impute la défaite rapide des Leafs à une faiblesse à l'aile droite... Il a laissé entendre qu'il tenterait d'inciter **Howie Meeker** de résigner ses fonctions comme député fédéral ce printemps.

* * *

C'est notre avis que les Canadiens n'ont pas joué du hockey assez dur contre les Bruins... La tenue de **Jim Henry** a été brillante dans les récentes joutes... **Gerry McNeil** a lui aussi joué avec brio... **Réal Chèvrefils** n'a pas donné l'impression d'un novice dans les séries de la coupe mais le joueur le plus consistant a sûrement été **Hal Laycoe**, l'ancien porte-couleurs des Canadiens... Ni **Elmer Lach** ni **Maurice Richard** n'ont paru à leur meilleur... Cette série est la quatorzième pour **Milt Schmidt** et **Wood Dumart** des Bruins ainsi que **Butch Bouchard** des Canadiens... Dumart et Bouchard ont joué dans 68 parties éliminatoires et Schmidt dans 67... Le blanchissage obtenu par **Jim Henry** contre les Canadiens jeudi soir était son troisième de la saison aux dépens du Tricolore **Lynn Patrick** en est à sa troisième série de la coupe comme instructeur... Dans une entrevue radiophonique il a déclaré que **Dickie Moore** mériterait probablement le trophée Calder mais que **Chèvrefils** était selon lui la meilleure recrue de l'année... Les Bruins n'ont pas eu de veine contre les Canadiens dans les séries éliminatoires jusqu'ici... En 1931 ils ont perdu en semi-finale en cinq parties... L'histoire s'est répétée en trois parties en 1937 et en cinq parties en 1947... Dans la finale les Bostonnais ont perdu en deux parties en 1930 et en cinq parties en 1946... L'on sait que les Bruins ont perdu la coupe aux mains des Leafs en six parties l'an dernier.

Dans le monde des courses sous harnais

(par Lionel Racicot)

(Collaboration spéciale au journal "Le Canada")

L'arrivée des chevaux à la piste locale, se continue, cependant ces jours derniers, les arrivages étaient moins nombreux. On ne peut blâmer les propriétaires de chevaux, pour cet état de chose, surtout ceux qui connaissent l'état actuel de la piste. La boue qui inonde le terrain, devrait disparaître dans le courant de la semaine prochaine, la température aidant. Ce n'est qu'alors que les entraineurs auront l'occasion de commencer la dernière phase de l'entrainement, avant le début des compétitions officielles, le 4 mai prochain.

Parmi les propriétaires de chevaux et entraineurs qui seront en position "d'ouvrir" leurs coursiers, aussitôt que l'état de la piste pourra le permettre, mentionnons d'abord les "retours" de Dufferin Park, soit François Leboeuf, T.-O. Turcotte, Réal Bardier et Gardiner Hammond. Incidemment, M. Hammond n'est installé à la piste locale, que depuis deux jours seulement. Ses quatre coursiers rapporte-t-on, sont en excellente condition: ils sont Volo B., Tom Star, Hal, Calumet Compton, et la bonne petite jument, si bien connue des amateurs locaux, Ellen Law... La dernière phase de l'entrainement devrait se faire "au bâton" et les amateurs désireux d'assister au travail des coursiers en pleine vitesse, n'auront qu'à se rendre à la populaire piste du Bout de l'Ile, et d'y constater la condition de leurs favoris.

On rapporte que Real Bardier vient de faire l'achat de l'ambleur Charley Weiss 2.10 3-5 ; il ajoutera ce dernier à sa "string" déjà imposante. Cette nouvelle acquisition portera à douze le nombre de ses coursiers. Parmi les chevaux qu'il entraine, nous remarquons les bonnes bêtes telles Brown Derby, Signal Lee, Gordon Gray, Jackie, Guy Volo, Bifty Lou, Terangi, Quite Sure Jr, Sister Dale et Royal Richard... Quant à M. Turcotte, il rapporte que son écurie de onze coursiers devrait faire parler d'elle dès le début du mois de mai.

Il possède de bons coursiers, dont Ainsile, un fameux ambleur, Dickie Dale, Teddy Chilcoot, Dicky Abbe, Burr Siskiou, Lord Lee, Bonnie Baker et autres. De François Leboeuf, les nouvelles sont

(Suite 9e page, 4e col.)

Les joueurs de Sam Pollock affronteront le club Guelph

Par Rhéaume BRISEBOIS

Les Canadiens de Montréal, les champions de la Ligue Junior du Québec, ont saboté les chances de championnat d'un troisième club en l'espace de trois semaines hier soir, lorsqu'ils ont éliminé le St-Charles d'Eastview par le compte de 6 à 2. Le club de Sammy Pollock a remporté la série en deux parties consécutives mais il fait mieux de se réveiller et vite s'il veut en faire autant contre ses prochains adversaires le Bilmore de Guelph. Cette série finale de l'Est pour la coupe Memorial entre les champions de l'OHA et ceux de la JAHA débutera au Forum demain après-midi.

Jouant devant quelque 6,000 personnes au Forum hier soir le Canadien a été loin d'impressionner surtout dans les deux premières périodes. Et, les porte-couleurs d'Eastview que le tricolore regardait un peu comme un paillasson sur lequel il s'essuirait les pieds avant de commencer sa grosse série contre Guelph a très favorablement impressionné. La Ligue Junior du Québec a peut être hier soir conçu l'idée d'inviter un club d'Ottawa à se joindre à elle l'an prochain.

Le Canadien a connu sa meilleure période lorsqu'il s'est montré opportuniste dans la 2e pour prendre une avance de 3 à 0 grâce à des buts de Leacock, McCready et Marshall. Murray Chasles et Leacock ont ajouté la balance dans la dernière. Lucien Bigras et Ed Long ont compté pour Eastview dans la dernière période.

Les Canadiens n'ont certes pas eu l'air d'un club s'apprêtant à entrer dans la finale de l'est pour la coupe Memorial. Le St-Charles d'Eastview à qui on ne concédait aucune chance dans cette série de deux de trois a continué de surprendre dans cette première période et il a très bien tenu son bout. En fait, le jeu a été assez bien partagé et le tricolore a été chanceux de s'en tirer à si bon compte. Les Charlots ont manqué les plus belles chances de compter deux fois. Les gars d'Alex Smart sont arrivés seuls devant les buts mais ils ont joué de malheur. Réal Charlebois n'avait qu'à pousser le disque derrière Hodge mais il échappa le puck et le Canadien en fut quitte pour la peur. Puis Paul Godin se trouva lui aussi face à face avec Hodge mais le caoutchouc lui échappa à lui aussi et Sammy Pollock reprit sa place au bout du banc très soulagé.. Roland Sarault, le gardien de St-Charles continua à justifier tout le bien qu'on a dit de lui en bloquant une bonne vingtaine de lancers. La foule lui témoigna son encouragement en l'applaudissant chaleureusement:

Pour Eastview, le commencement de la fin, comme il fallait s'y attendre, se produisit dans la deuxième période, pas que les visiteurs furent déclassés mais le Canadien se mit à mettre un petit peu de puissance et le tour fut joué. Le Tricolore laissa la glace à la fin de ce deuxième vingt avec un avantage de trois buts. Deux de ces buts furent de toute beauté tandis que le premier, compté par Ray Leacock après quatre minutes et demie de jeu, en fut un chanceux. Leacock compta son premier but depuis des semaines lorsqu'il lança des environs de la ligne bleue un coup qu'André Brunet fit virer dans les filets et, en passant, si Hayman est encore intéressé au Football il pourrait bien mettre ce jeune joueur sous contrat car il a toutes les qualités pour faire un excellent footballer. Et nous parlons avec connaissance de cause.

Pour revenir au hockey, les Canadiens portèrent le compte 2 à 0, grâce à un but de McCready après une savante série de passes avec English et Morrison. Les Outaouais ont rendu une visite occasionnelle à Hodge dans son but de patinoire, mais rien de dangereux ; puis, le dernier but du tricolore dans cette période fut compté moins de deux minutes avant la sirène lorsque Marshall donna signe de sa présence en prenant Sarault en défaut de la plus belle façon. Il reçut une passe de Les Lilley, calcula bien son angle et lança en plein dans le fin coin de la cage d'Eastview. Charlebois donna une frousse noire à Hodge quelques secondes avant la fin du vingt lorsqu'il lança en plein sur lui. Les lancers pour cette période : 10 contre Sarault et 4 contre Hodge.

EASTVIEW — Buts, Sarault; défenses, Hudson, Brunet, Long, Moore, Dagenais; avants, prevost, Blondin, Godin, Bigras, Charlebois, Davidson, McDonald, Renaud.

CANADIENS — Buts, Hodge; défenses, Hollingsworth, Leacock, Murray, Mackay; avants, Chasles, Sinnett, Broden, Lilley, Boileau, McCready, Morrison, English, Marshall.

Arbitres : Louis Lecompte et Andy Belhumeur.

Première période

Aucun point.
Punition : Brunet.

Deuxième période

1—Canadiens, Leacock 4:38
2—Canadiens, McCready (English, Morrison) 9:04
3—Canadiens, Marshall (Lilley, McCready) 18:53
Punition : Hollingworth.

Troisième période

4—Canadiens, Murray (Sinnett) 4:07
5—Eastview, Bigras 10:04
6—Canadiens, Chasle 12:25
7—Eastview, Long (Dagenais) 16:13
8—Canadiens, Leacock (Morrison) 19:46
Punitions : Sinnett, Leacock, Dagenais.

Royal écrase St-Paul, 11 à 0

VERO BEACH, Flo., 4. (P.C.) — Les Royaux de Montréal ont hier écrasé les Saints de St-Paul par le compte de 11-0. Ils avaient aussi gagné contre le même club la partie hors-concours de jeudi, cette fois au compte de 6-2.

Hier, les Royaux ont compté leurs 11 points sur autant de coups sûrs et ont commis quatre erreurs pendant que le St-Paul ne réussissait que trois coups sûrs tout en commettant une erreur.

Bob Alexander a été la vedette du Montréal. Il n'a accordé qu'un coup sûr, a retiré un frappeur au bâton et n'a distribué que trois buts sur balles durant son séjour de six manches au monticule.

Walter Fiala a réussi un double et un simple et Jim Pendleton deux simples. Pour sa part, Rocky Nelson a frappé un coup de circuit alors qu'il y avait deux coureurs sur les buts. Don Hoak, avec un double, a fait compter son neuvième point au cours des quatre dernières parties.

Dans la partie de jeudi, Tom Lasorda a été le lanceur gagnant, n'accordant que deux buts sur balles durant toute la partie, qu'il lança du commencement à la fin.

Gilliam s'est signalé au bâton avec un coup de circuit et un double. Jim Pendleton a encore réussi deux coups sûrs. John Simmons en eut trois pendant que Don Hoak cognait un long trois-buts.

Le Jonquière est éliminé hier

A Jonquière, hier soir, le club Pembroke est passé en finale pour la coupe Allan dans les éliminatoires de l'est du Canada, en triomphant du Jonquière par 7 à 3, pour éliminer ce dernier.

Voici le sommaire de la partie:

PEMBROKE—Buts, Murphy; défenses, T. Simon, C. Simon, Mayer, Bingley; avants, R. Giesebrecht, F. Giesebrecht, Campbell, Carthy; Maxwell, B. Giesebrecht, Anslow, Inglis, Fitzpatrick, Barber.

JONQUIERE—Buts, Danust; défenses, Mudie, Hayes, Marcoux, Gareau; avants, Desrosiers, Pichette, Marcotte, G. Gagnon, P. Gagnon, Rochford, Theberge, Racette, Bourdon.

Arbitre, Red Farrell, Toronto; juge des lignes, Jack Shropshire, Toronto.

Première période

1—Pembroke, Anslow 4.53
2—Jonquière, Hayes, (P. Gagnon, Bourdon) 10.00
3—Pembroke, B. Giesebrecht (Carthy) 18.45
4—Pembroke, Carthy 19.06
Punitions, Meyer, Inglis, Marcoux (majeure); Campbell (majeure), Hayes.

Deuxième période

Aucun but.
Punition, Fitzpatrick.

Troisième période

5—Pembroke, Maxwell (Carthy) 1.30
6—Pembroke, Anslow (Fitzpatrick) 8.24
7—Jonquière, Marcotte, (Théberge, Racette) 9.14
8—Jonquière, Pichette, (Bourdon, P. Gagnon) 12.20
9—Pembroke, R. Giesebrecht, (F. Giesebrecht) 16.59
10—Pembroke, Fitzpatrick (Anslow) 19.32
Punition, Maxwell.

Snead est 1er

AUGUSTA, Flo., — (P.A.) — Sam Snead, jouant téméralement et presque à la perfection, a hier pris la tête du peloton dans le tournoi de golf annuel dit "des maîtres" avec un compte de 137 pour les 36 premiers trous.

Un en arrière des meneurs après la première ronde, alors qu'il joua 70, le solide cogneur vétéran de White Sulphur Springs, Virginie-Ouest, a réussi un brillant compte de 67 hier pour prendre une avance de trois coups sur le champion de l'an dernier, le petit Ben Hogan.

Pour les deux tournées de 18 trous chacune, Snead est sept coups sous la normale du parcours national d'Augusta qui est d'une distance de 6,950 verges. La normale pour les 18 trous du parcours est de 72.

L'exploit de Snead n'élimine pas toute compétition car Hogan, qui finit toujours en jouant son meilleur golf, a réussi sa deuxième ronde de 70 pour un total de 140 pour les deux jours.

HOCKEY

HIER

COUPE MEMORIAL

Semi-finale Est du Canada

Canadien 6 Eastview 2
(Canadien gagne série 2 de 3 par (2 à 0).

Finale de l'Ontario

Guelph 13 Porcupine 4
(Guelph gagne série 2 de 3 par 2 à 0).

Ouest Canadien

Fort William 3 Winnipeg 2
(Fort William gagne série 3 à 1; série semi-finale 4 de 7—deux joutes nulles).

COUPE ALLAN

Pembroke 7 Jonquière 3
(Pembroke gagne série par 3 à 1; semi finale est du Canada 3 de 5)

Ligue Montréal

Northern Electric 3 Canadair 0
(Northern Electric gagne série par 4 à 1; série finale 4 de 7).

CE SOIR

COUPE CALDER

Providence à Cincinnati.
(Providence mène 2-1 de la série semi-finale 3 de 5).

COUPE ALLAN

(Division Ouest)
Fort Frances vs Letellier (à Winnipeg).
(Egaux, série 4 de 7).

COUPE MEMORIAL

(Division Est)
Canadiens à Ottawa, Eastview.
(Troisième partie de la série 3 de 5)

Ligue Junior, Ontario

Porcupine à Guelph.
(Troisième partie de la série 3 de 5)

Ligue de l'Est, E.-U.

New Haven à Johnstown.
(Première partie de la série 4 de 7)

DEMAIN

COUPE STANLEY

Canadiens à Boston.
(Boston mène 3-2 de la série semi-finale 4 de 7)

COUPE CALDER

Cincinnati à Providence.
(Cinquième partie de la série semi-finale 3 de 5)

Ligue Senior

Québec à Chicoutimi.
(Chicoutimi mène 2-1 de la série finale 5 de 9)

COUPE ALLAN

(Division Est)
Pembroke à Jonquière.
(Pembroke mène 2-1 de la série 3 de 5)

COUPE MEMOIRIAL

(Division Ouest)
Winnipeg à Fort William.
(Fort William mène 2-1 de la série 4 de 7).

Rôle d'arbitre pour Paul Lortie au St-Jacques

Un changement des plus important a dû être effectué au programme de Gerry Legault pour lundi au St-Jacques. A la suite de la reconnaissance comme champion mondial poids lourd de Paul Lortie, par plusieurs promoteurs montréalais et de la province, ce dernier apparaîtra dans un nouveau rôle lundi.

Désirant porter dignement le titre qu'on lui a reconnu, Lortie a décidé de ne pas lutter lundi, afin de pouvoir considérer les combats qu'il livrera sous peu. Toutefois, le champion sera quand même dans l'arène du St-Jacques, car il sera le 3e homme lors de la grande finale entre le brillant Jacques Larose et la Golden Terror.

L'on sait que dans ce match de 2 de 3 limité à 90 minutes, Larose livrera une rencontre des plus significatives pour lui. Jacques fera face à son plus redoutable adversaire dans le masqué.

La Golden Terror qui est des plus sournois, a réussi à se faire détester de belle façon des amateurs. Legault qui connait bien les tactiques déloyales du masqué, a profité de l'occasion pour insister auprès de Paul Lortie pour qu'il arbitre la rencontre.

Dans la première finale aussi limitée à 90 minutes, Bob Lortie fera face à Maurice Robert. Ce match opposera donc le frère du champion actuel à celui de l'ex-champion.

Dans les préliminaires, Harry Madison qui est des plus rusés et rudes, se promet de donner à Paul Gaudette, son adversaire dans le 2e match, un échantillon de ses capacités. Dans le match initial, Léo Lemay sera opposé au nouveau venu Mike Morelli, un athlète italien de valeur.

Araujo défait Riley par K. O.

NEW-YORK, — (PA) — George Araujo, poids léger de 20 ans et aspirant au championnat mondial, a fait hier soir un sensationnel début à New-York et à la télévision en mettant Charley Riley de St-Louis hors de combat une minute et six secondes après le début du neuvième round, lors d'un combat au St-Nicholas Arena qui devait en durer dix.

C'était la 29e victoire consécutive du boxeur de Providence, R.I. Araujo pesait 134 livres contre 128 pour son rival.

Dans un combat rapide de demi-finale de huit rounds, Fernand Drouin 134½ livres, de Québec, a eu raison de Johnny Kamber, 135¾ de Livingston, N.J., par décision.

A Oklahoma City

New-York (N) ..... 000 220 010—5 8 0
Cleveland (A) ..... 011 001 000—3 6 4
Koslo, Bowman (6) et Westrum, Evers (6); Feller, Wynn (4), Zuverink (8) et Hegan. Circuits : Rosen, Doby. Lanceur gagnant, Koslo. Lanceur perdant, Wynn.

LE BILLET SPORTIF DE MICHEL NORMANDIN

Valable pour tous evenements

Le sport pratiqué par tous

Il y a quelques années, un jeune homme attendait sur le coin d'une rue très remuante de New-York, quand il sentit une main se poser sur son bras. La personne qui l'accosta lui dit : "Pardonnez-moi, mais ne m'aideriez-vous pas à traverser la rue . . . je suis aveugle".

Quand les deux hommes furent rendus de l'autre côté de la rue, le second sourit : "Je vous remercie beaucoup pour votre bonté." Le plus jeune des deux répondit doucement : "Oh ! il n'y a pas de quoi . . . moi aussi, je suis aveugle !"

Eugene Manfrini est le nom de ce jeune homme. Il est aveugle depuis l'âge de trois ans. Malgré cela, il y a deux ans, il représentait l'Université Columbia dans un grand tournoi inter-universitaire de lutte disputé à l'aréna de l'Université de Princeton.

Cette histoire va même beaucoup plus loin que cela. Car "Gene" est l'un des premiers de sa classe, il est un musicien excessivement bien doué; il est également compositeur de talent, athlète accompli et l'un des étudiants les plus populaires de l'Université Columbia.

NATIF DU BRONX, un district de la ville de New-York, Manfrini naquit le 20 septembre 1925. Trois ans plus tard, il contracta une maladie qui le rendit aveugle. Quelques années après, il fut inscrit à l'Institut des Aveugles de New-York et aujourd'hui, il déclare que ce sont les années qu'il a passé dans cett institution qui lui ont donné ses talents actuels et sa superbe condition physique.

"CE FUT UN JOUR CHANCEUX pour moi quand l'instructeur de culture physique de l'Institut décida que le meilleur moyen de contrôler le surplus d'énergie d'un petit gars comme moi était de lui faire pratiquer la lutte". Aujourd'hui, Manfrini est devenu l'un des meilleurs lutteurs et athlètes du monde universitaire américain.

UNE FOIS DANS L'ARENE, il ne demande qu'une chose, c'est qu'on garde un peu le silence pour lui permettre de prendre contact avec son adversaire; il aime aussi que l'arbitre remue le moins possible. La raison de ceci est que "Gene" trouve son adversaire par le seul bruit de ses pieds, frôlant le canvas. Le record de Manfrini parle par lui-même. Il n'a perdu qu'un seul de ses 60 derniers combats.

LE FILS D'UN IMMIGRANT italien vit dans l'un des dortoirs de l'Université Columbia. Sa routine quotidienne consiste en une leçon de piano, une séance de pratique de lutte et naturellement ses périodes de cours réguliers et d'étude.

Comme récréation, "Gene" accompagne sa jeune amie, elle aussi une étudiante, à une danse du au cinéma-parlant. Elle lui explique une partie du film et il est heureux... probablement encore plus de la charmante compagnie d'une voyante que du film qu'il ne voit pas mais dont il peut saisir quelques bribes par l'entremise de la trame sonore.

Malgré son infirmité, Manfrini est doué d'un sens très vif de l'humour. On lui joue des tours et il aime en jouer lui aussi. Un jour, son entraineur de lutte tenta de se payer la tête de son élève.

La pratique quotidienne de la lutte est un item de première importance au programme de Manfrini. Un jour, il pratiquait avec un jeune aspirant-lutteur et se faisait un jeu de culbuter celui-ci par toutes sortes de trucs experts. Lors d'une courte intermission, l'instructeur Dick Waite prit la place du jeune luteur, à l'insu de "Gene" et permit à ce dernier de lui appliquer un solide "full-nelson". Manfrini eût beau y mettre toute sa puissance musculaire, son adversaire ne bougeait pas. Il décida alors de changer la tactique et opta pour une violente clé de bras.

A l'aide de cette prise, ce ne fut pas long qu'il renversa son opposant et lui colla ensuite les épaules au matelas en disant : "Je vous ai reconnu et c'est vous-même, Monsieur Waite, qui m'avez conseillé de changer de prise quand la première ne réussissait pas." Malgré son infirmité, Manfrini avait reconnu son instructeur et la taquinerie de celui-ci avait tourné contre lui !

Joute sans point ni coup sûr par la recrue Ridzick, des Phillies

SAVANNAH, Ga., 4. (P.A.) — Steve Ridzik, jeune lanceur recrue des Phillies de Philadelphie, a aujourd'hui lancé une partie sans point ni coup sûr alors que son club a blanchi les Cardinaux de St-Louis par 3-0 lors d'une partie hors-concours du printemps.

C'était la deuxième partie sans point ni coup sûr de la saison d'entrainement, Jim Hearn et Monte Kennedy en ayant réussi une pour les Giants le mois dernier, contre les Cubs de Chicago.

Ridzik, qui doit sa puissance à une balle lancée de la paume et du bout des doigts, n'a remporté que cinq victoires et subi onze défaites l'an dernier avec les Orioles de Baltimore, dans la ligue Internationale. Il a frappé trois frappeurs des Cards, a accordé trois buts sur balles et a retiré deux hommes au bâton. Il a déclaré qu'il a eu de la difficulté avec son contrôle tout le temps de la partie mais qu'il gagna confiance à mesure que la joute progressait. Il a ajouté qu'il n'a commencé à réaliser qu'il était à lancer une partie sans point ni coup sûr qu'au commencement de la septième manche, lorsqu'il se mit à calculer le nombre de coups sûrs qu'il avait accordés. Le jeune droitier s'est alors mis à lancer avec plus de précaution, pour réaliser son rêve d'une partie sans point ni coup sûr.

Ridzisk a été acclamé par Eddie Sawyer, le gérant des Phillies durant toute la saison d'entrainement, comme la meilleure recrue. C'est Ridzick qui a compté le premier point des Phillies, à la huitième manche.

Voici les sommaires des joutes hors-concours disputées hier par les clubs majeurs à l'entrainement:

A Savannah, Ga.

St-Louis (N) ..... 000 000 000— 0 0 1
Philadelphie (N) ..... 000 000 03x— 3 4 0
Mizell, Bokelman 8 et Fusselman; Ridzik et Lopata. Circuit, Jones. Lanceur perdant, Mizell.

A Montgomery, Ala

Boston (N) ..... 000 000 000— 0 9 2
Brooklyn (N) ..... 031 000 000— 7 9 0
Cole, Surkont 5, Hoover 8 et Cooper; Van Cuyk et Campanella, Walker 4. Circuit: Campanella. Lanceur perdant, Cole.

San Antonio, Tex.

Chicago (A) ..... 010 102 000— 4 8 3
St-Louis (A) ..... 000 101 30x— 5 7 3
Judson, Kennedy et Masi; Byrne et Courtney. Lanceur perdant, Judson. Circuits, Masi, Stewart.

A Wilmington, N.C.

Cincinnati (N) ..... 000 300 00— 3 10 0
Washington (A) ..... 020 000 000— 2 7 1
Blackwell et Rossi; Stewart, Johnson 4, Haynes 8 et Grasso. Circuits: Mele et Post. Lanceur gagnant, Blackwell. Lanceur perdant, Stewart.

A Dallas, Tex.

Chicago (A) ..... 220 013 0—8 13 1
Dallas (Tex) ..... 002 030 0—5 8 3
Stobbs, Kretlow (6) et Porter; Erickson Mazar (6) et Sullivan. Circuit : Fox. Lanceur gagnant: Kretlow. Lanceur perdant, Mazar.

A Oklahoma City

New-York (N) ..... 000 200 010—5 8 0
Cleveland (A) ..... 011 001 000—3 6 4
Koslo, Bowman (6) et Westrum, Evers (6); Feller, Wynn (4), Zuverink (8) et Hegan. Circuits : Rosen, Doby. Lanceur gagnant, Koslo. Lanceur perdant, Wynn.

Cours de Baseball

Des cours sur le "baseball" seront donnés au Centre Paroissial de l'Immaculée-Conception, 4265 rue Papineau, à la salle du théâtre, lundi prochain, le 7 avril.

Partie de cartes

Lundi, le 7 avril prochain, à la salle Paroissiale de l'Immaculée-Conception, rue Rachel est. Le Comité des Sports de l'Imm.-Conception présente sa traditionnelle partie de cartes aux jambons.

Il y aura 25 gros jambons donnés comme prix de présence ainsi que de magnifiques prix de tirage, tels que radio, grille-pain, fer à repasser, etc.

Ce sera une grande fête de famille. La partie de cartes commencera à 8 heures. On peut se procurer des billets soit au Centre ou soit au Presbytère.

Irvin est peu enthousiaste dans ses prédictions de championnat

DENVER, Colorado, (U.P.) — De son lit d'hôpital, Monte Irvin a déclaré hier, avec le peu d'enthousiasme qui lui reste, que les Giants sont encore le club à battre dans la course au championnat de la Ligue Nationale.

Les Giants ont tout de même subi un rude coup hier à leurs espoirs de championnat, lorsque leur célèbre voltigeur s'est fracturé une cheville lors d'une joute hors-concours contre les Indians de Cleveland.

Tout recroquevillé dans son lit, sa jambe droite dans le plâtre, Irvin a déclaré que les Giants ont encore le meilleur personnel de lanceurs de la Ligue Nationale et que Hank Thompson s'avèrera un aussi grand joueur de baseball qu'en 1950.

Tout indique que le gérant Léo Durocher comblera le vide causé par l'absence d'Irvin, en envoyant Bobby Thompson au champ et en ramenant Hank Thompson au troisième but. Irvin ne semblait cependant pas croire à ses propres prédictions, parlant avec un air découragé et peu enthousiasme. Il n'a pas souri une seule fois depuis son accident.

Irvin a été un des gros canons des Giants depuis la saison dernière et sa tenue dans la série contre les Dodgers et contre les Yankees, dans la classique mondiale a été rien de moins que phénoménale. Son départ, de même que celui de Willie Mays sous les drapeaux américains, ne peut qu'ébranler durement les Giants dans la défense de leur championnat de la ligue Nationale.

Irvin a déclaré que son accident, qui lui a tordu la cheville complètement et a donné une forme bizarre à sa jambe "est juste un de ces revers qui peuvent arriver à n'importe quel joueur de baseball".

Il déclara que lorsqu'il contourna le deuxième but, sur le simple de Willie Mays, il savait que ce serait un peu, même pas mal "serré et forcé" au troisième. Il a ajouté qu'il savait alors qu'il devrait glisser sur le but et juste comme l'idée lui vint de ce faire, il reçut le signal d'Herman Franks de glisser. C'est ce qu'il fit mais malheureusement, ses crampons s'accrochèrent au sol et il se tordit la cheville. Irvin a insisté sur le fait que Franks n'était nullement responsable de l'accident, en signalant une glissade qui n'aurait pas été nécessaire. Il a signalé avant que Ray Boone ne reçoive la balle.

Irvin n'a pas su, avant trois ou quatre secondes, qu'il était sérieusement blessé. Il a commencé à sentir une vive douleur en tentant de se relever et c'est alors qu'il a réalisé qu'il avait la cheville fracturée.

A l'hôpital de la Merci, où on l'a transporté, Monte a été sous l'effet de sédatifs et de calmants pour une période d'au moins 24 heures, afin de calmer la douleur.

Puis il a ajouté, même s'il est à peu près sûr qu'il ne jouera pas de la saison, il reviendra au jeu bien avant ce que les Giants pensent. Il demeurera à l'hôpital pour environ une semaine puis retournera chez lui, à East Orange, afin de commencer sa longue copvalescence en lisant et en écoutant les joutes des Giants à la radio, ou en les analysant à la télévision.

FORUM

DIMANCHE, 6 avril

à 2 h. 30 p.m.

Réservé pour les éliminatoires de la Ligue Junior si Canadien a terminé sa série avec Eastview

Finale de l'Est du Canada POUR LA COUPE MEMORIAL

GUELPH vs CANADIENS

PRIX :

Section Rouge $1.75 - Section Bleue 1.50
Section Grise $1.00 - Section Orange 75c

Billets en vente dimanche à midi

Golden Gate

SEPTIEME, $3,250, Handicap, 3 ans, 6 furlongs.

Worn Out (Moreno)	9.40	4.80	3.40
aHaughty Miss (Marsh)		4.00	2.60
Frigid (Longden)			2.80

Temps : 1.09 1-5. — Ont aussi couru: aLa Franza, Fast Reward, These Times, Messlina, Didumenow, Witch Wooky.

HUITIEME, $2,000 à réclamer, 4 ans et plus, 1 mille.

The Clan ½Dickinson¼	22.20	9.00	6.90
Justa Shower ½V'uela¼		5.80	4.10
Firey Clipper ½Marsh¼			5.30

Temps : 1.37 2-5. Ont aussi couru : Prince Briar, Contest, Ronnie Boy, Stuffed Shirt, False Word, Lord Kildare, Fardena.

Champion de la Ligue des Ecoles Supérieures

On voit ci-dessus les membres de l'équipe Richard qui a remporté cette saison le championnat des Ecoles Supérieures. Première rangée, de gauche à droite, on remarque Claude Boileau, Claude Towner, Paul-Emile Morin, Gérald Paiement, Gilles Rousseau. 2ième rangée : Jean Roch, Richard St-Pierre, Réal Chénier, Germain Richer, Réal Picard, Gilles Renaud. 3e rangée : Robert Gagné, Jean Dorais, Claude Bourassa, Rév. Fr. Jean-Laurent, s.c., Victor Bédard, Robert Vignault, Robert Pigeon

Northern Electric champion

A l'Auditorium de Verdun, hier soir, devant une foule considérable, le club Northern Electric, a remporté pour la 1ère fois le trophée Johnny Greco, emblême du championnat de la Ligue de hockey Montréal, en triomphant des As de Canadair par 3 à 0. Le Northern gagne ainsi la série finale de 4 de 7 par 4 victoires contre une défaite.

Les compteurs du Northern Electric ont été Jos Petit, Ed Lozinski et Gaby Loiseau.

PRIX NATIONAUX DE JOURNALISME "LA PHOTO DE L'ANNEE"

par David Bier, du "Herald". C'est un instantané de ROCKY GRAZIANO 'knock-outant' JOHNNY GRECO.

Un agrandissement de cette photo est maintenant EN MONTRE CHEZ

Lindy's

GR. 6464

angle avenue du Parc et boul. St-Joseph

RUM
Captain Morgan
Préparé au Canada d'un mélange de rhums de choix par Captain Morgan Rum Distillers Limited.
GOLD LABEL Black Label

GOSSELINADES

Pour la satisfaction des lecteurs qui s'intéressent au futur club Montréal qui jouera au Stadium cette saison, nous avons pensé faire dérouler devant eux le film d'une journée d'entrainement.

Avant de commencer il convient de dissiper des inquiétudes à la suite des défaites essuyées par les gars de Walter Alston durant les deux première semaines de leur séjour à Dodgertown. Au point de vue publicité, les parties d'exhibition n'ont d'autre but que de faire connaître aux partisans ceux des 36 ou 37 joueurs qui sont sur notre liste qui ont une chance de rester avec le club pour la saison.

Les règlements du baseball autorisent un club de classe AAA à détenir les contrats de 38 joueurs. Dès que la saison commencera, les autorités du clubs devront se défaire de 17 joueurs qui seront envoyés sous option et qui seront sujets à rappel.

Mais pour les fins d'entrainement, tous ne forment qu'un tout et, évidemment, tous essaient d'impressionner assez le gérant pour se mériter une place sur l'équipe. Mais quand on étudie notre liste, on y voit les noms de 11 joueurs d'intérieur et de 20 lanceurs. Inutile de dire que plusieurs d'entre eux devront aller jouer sous d'autres cieux.

C'est la raison pour laquelle le gérant, durant l'entrainement, doit donner une chance égale et parfois plus grande aux jeunes qui viennent des lignes inférieures de façon à éviter leurs reproches possibles s'ils n'étaient pas choisis et qu'ils n'aient pas eu l'occasion d'affronter des joueurs de calibre supérieur.

Par exemple, Dan Lynk, même s'il a reçu $31,000 pour signer avec les Royaux, n'a acune chance de rester à Montréal cette saison. Pourtant il figure dans nos joutes d'exhibition.

Les différents experts sportifs de Montréal qui sont venus les voir à l'oeuvre sont unanimes à dire que nous aurons encore une forte équipe, probablement destinée à un autre championnat.

Discipline

Quand ce camp de Dodgertown a été formé il y a environ quatre ans, en certains milieux, on lui reprochait sa rigidigé et on l'assimilait aux rigueurs de l'armée. Mais depuis, d'autres grandes organisations de baseball, ne se cachent pas pas pour en copier les plans et en reconnaitre la valeur. Comme le dit Fresco Thompson, un mois d'entrainement ici vaut une saison dans une ligue mineure.

Sans doute il y a a une discipline, comme il y en a d'ailleurs partout ailleurs, et elle n'est pas aussi sévère que celle de Eddie Sawyer, cette année avec les Phillies de Philadelphie. Les joueurs euxmêmes reconnaissent les bienfaits de cette organisation et plusieurs joueurs des Dodgers nous ont avoué préférer la vie à Dodgertonw que le train-train luxueux des chics hôtels de Miami.

Evidemment, ici, il y a peu de chances pour les athlètes de baseball, et ils sont 400 dans le moment, de se fatiguer dans les clubs de nuit, les fills, les vaudevilles et les randonnées douteuses. La place est hors limite pour eux. S'ils veulent prendre du soleil, une piscine les invite sur le camp même. S'ils désirent du cinéma, on leur en présente au camp, cinq fois par semaine. Il y a de la musique, radio, bibliothèque, jeux de cartes, suffle-board, fers à cheval et surtout une nourriture excellente.

Après cinq ou sept heures d'exercices la plupart sont contents de se reposer dans de longues chaises de repos, sous la brise ou dans le soleil, et il est assez tôt le soir quands ils se retirent à leurs chambres pour y écrire à la maison avant de s'endormir.

Ils doivent être rentrés avant 11 heures à chaque soir excepté le samedi où les portes restent ouvertes jusqu'à minuit. S'ils retardent ils trouvent une seule porte ouverte et en y pénétrant ils font face à Fresco Thompson ou à un de ses délégués, en l'occurrence des gérants qui montent la garde à tour de rôle. Des sanctions sont réservées à ceux qui transgressent cette première règle de l'entrainement.

Un coup de sifflet les réveille à 7 heures le lendemain matin. Les repas sont pris dans un cafeteria où chacun se sert et où il est défendu de fumer pour éviter les atermoiements qui nuiraient au service. Y compris le personnel c'est environ 550 personnes qui doivent prendre trois repas par qui doivent prendre trois repas par jour. Les joueurs doivent se présenter au déjeuner avant 8 heures et demie. Ils peuvent le faire en uniforme, en sandales, sans cravate, enfin sans cérémonie.

Ordinairement la journée commence par une conférence. Fresco Thompson ou un de ses assistants donne des leçons de bienséance, de politesse à ces jeunes. Il convient de noter que le degré d'éducation s'est sensiblement amélioré au cours des dix dernières années et les joueurs de baseball savent qu'on ne se présente jamais dans la salle à diner d'un hôtel sans porter gilet et cravate.

A neuf heures, tous les joueurs présents au camp se réunissent sur un même terrain pour un quart d'heure de gymnastique et de culture physique sous la direction de Al Campanis.

Après quoi, ils se dispersent. Comme il y a 17 clubs au camp dans le moment, souvent 16 clubs joueront une partie complète. Il y a, en effet, quatre losanges. Quatres parties seront jouées à 10 heures du matin, mettant en présence 8 clubs différents. Et à 2 heures de l'après-midi, quatre autres joutes seront présentées.

Montréal joue ordinairement ses parties dans l'après-midi. Le matin donc, on divisera deux heures d'entrainement en trois périodes. Les joueurs du Montréal iront d'abord aux cages d'exercice au bâton. Une espèce de canon automatique remplace un lanceur et projette au-dessur du marbre à la hauteur et dans la zone d'une strike, une enfilade de baseballs qui se succèdent à environ toutes les 15 secondes. Les autres joueurs courent les balles et les retournent au canon.

Ensuite ils s'exerceront à voler des buts. Un endroit spécial est aménagé à cet effet où du brin de scie remplace la terre pour éviter les accidents. Des experts leur en enseignent la technique. Il y a aussi le champ de course où la vitesse de chaque joueur est enregistrée et cataloguée.

Et tous les joueurs sont bien avertis au début de l'entrainement qu'ils feraient une grave erreur de se relâcher à n'importe quel moment, car ils sont toujours surveillés. Pendant tout le temps que dure l'entrainement, les quelque vingt éclaireurs, les dix-sept gérants, le personnel instructeur entier se promène d'un terrain à l'autre en prenant des notes, à tous les jours sur tous les joueurs.

Et à chaque soir, il y a réunion de ce personnel sous la direction de Fresco Thompson. Et quand vient le tour de discuter les chances d'un joueur pour tel club, tous les instructeurs feront leur rapport personnel: faiblesse contre tel lanceur; erreurs de jugement; manque d'entrain; nonchalance; mauvaise disposition; trop d'embonpoint; tous ces manques accumulés sur une période de quelques semaines empêcheront parfois un joueur de faire le saut désiré et de voir son salaire augmenter par le fait même.

Vers onze heures et demie, diner frugal, composé de sandwichs assortis, de fruits et de légumes frais, avec lait, thé et café.

Après une heure de relâche, ils doivent se rendre au terrain pour la pratique au bâton qui précède la partie régulière qui commence à 2 heures et toujours sous la direction d'un arbitre de la Ligue Internationale. Cette année Grover Froese et Les Fleming ont été désignés par le président Frank Shaugnessy pour prendre leur entrainement avec les Royaux.

Les adversaires du Montréal sont invariablement St. Paul, Fort Worth et Mobile. Parfois pour remplir la cédule on ajoutera à cette liste les deux clubs de classe A, Elmira et Pueblo.

En créant Dodgertown, on a évité les tracas que la présence des noirs soulève dans le Sud. Dodgertown est érigé en espèce de ville dont le surintendant Spencer Harris est le maire. Les gens du Sud et de Vero Beach qui n'aiment pas les Noirs ne sont pas obligés de faire deux milles pour venir les voir sur nos terrains.

La compétition fournie par ces adversaires de notre organisation est aussi forte que celle que présenteraient des clubs de notre propre ligue. Elle permet de mieux balancer tous les clubs de l'organisation, en commençant par Montréal qui a toujours le premier choix des fameux "restants" des Dodgers et la crème des autres clubs inférieurs.

Une fois la partie finie, vers 4 heures et demie, les joueurs sont libres jusqu'au lendemain matin.

Après une couple de semaines l'équipe définitive commence à se dessiner.

Dans le moment, sont déjà assurés d'une place sur l'édition des Royaux 1952: Rocky Nelson, Jim Gilliam, Walter Fiala, Jim Pendleton, Charlie Thompson, Carmen Mauro, Walter Moryn, Jim Romano, Bob Alexander, Dan Bankhead, Hampton Coleman, Jim Hughes, Tom Lasorda.

Excursion pour les supporteurs du Ste-Thérèse

La série finale de 2 de 3 entre les Castors de Ste-Thérèse et le St-Grégoire de Montmorency, se continuera, ce soir, au Colisée de la Vieille Capitale. Cette série est pour le championnat de hockey provincial intermédiaire "B". Les Castors ont remporté les honneurs de la première joute au compte de 9 à 3 à St-Jérôme.

Si le St-Grégoire gagne la 2e rencontre, la 3e et dernière joute sera disputée demain après-midi, le 6 avril, à Québec.

"Ti-Noir" Léveillé, habile instructeurs des Castors, a déclaré qu'une excursion était organisée pour que les supporteurs du club Ste-Thérèse assistent à cette partie. Les départs auront lieu comme suit : "à midi, aujourd'hui, à Ste-Thérèse, et à 1 h. 30, en la gare Jean-Talon."

On croit que plusieurs amateurs de hockey se rendront à Québec pour voir les Castors à l'oeuvre.

LES INSCRITS

(Par la United Press)

NOS SELECTIONS AUJOURD'HUI

(Par la United Press)

Le meilleur : Spartan Valor
Le meilleur "outsider" : Narrator
Le meilleur "parlay" : Roaring Bull et Rampallion

Gulfstream

Temps clair, piste rapide
Départ à 1 h. 45

1—Mental Gymnast, Suse Sin, Donde Es.
2—Better Buy, Intercept, Easy Al.
3—Stop And Think, Winging Along, Bit O Whis.
4—Hard Held, Happy East, Octavias Daughter.
5—Satartia, Marce George, Woodside.
6—Tenure, Dubious, Fugitive.
7—Fair Game, Thee And Me, Prop.
8—Peterun, Blazing Silver, Broken Crown.
9—Joanna Boots, Senator Guy, Avona.

Le meilleur : FAIR GAME.

PREMIERE, $2,500, à réclamer, 3 ans, 6 furloings. — Pamaris 101, Suse Sin 106, Brodie 113, Rosemere Chick 106, Chatalie 115, Fred W. 111, Mental Gymnast 111, In A Breeze 111, Donde Es 115, Jet-Ray 104, French Lace 106, Black Lady 103, Papaya 101, Sir Lionel 107, Fighting Home 107.

DEUXIEME, $2,500, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongsc. — Crew-Cut 108, Better Buy 113, Blue Bar 114, O nThe Aisle 109, Wolf Whistle 113, Gay Purcrase 104, Arabs Pal 108, Jimmys Doll 108, Frozen Custard 113, Count Off 118, Intercept 104, Lefty Jim 101, Easy Al 113, Mesl 108, Miss Baron 104, Strada 106.

TROISIEME, $2,600, 3 ans, 6 furlongs. — Winging Along 108, Cro-Doc 117, Duchess Pol 115, aWr Atom 120, Stop And Think 120, Woe Is Me 115, Tre Tio 112, Bit O Whiz 115, Certainly 110.

QUATRIEME, $2,700, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1-16 mille. — Trumpet King 113, Herd Held 114, Mesabi 117, Good-Shopper 106, Fraternal 113, Happy East 113, Octavias Daughter 108.

CINQUIEME, $2,600, à réclamer, 4 ans et plus, 7 furlongs. — Alsiral 107, Marse George 112, Michianza 102 Leestown 112, Fenelon 104, Satartia 115, Woodside 107, Easter Morn 107, Pilayya 102, Jerrys Best 113, Emergency Hour 15, Away Away 110, Monte Reale 104, Hooked 120.

SIXIEME, $3,000, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs. — Spats 102, Imamazed 111, Tenure 111 Fugitive 113, Sunny Dale 107, Bated Breat' 112, Flora 106, Dubious 110.

SEPTIEME, $7,500, 3 ans et plus, 1 1-16 mille. — Dateline 107, Fair Game 115, Thee And Me 109, Air Attack 115, Mass O Gold 118, Dalpark 110, Teaneck Flash 105, Blue Kay 103, Swamp Son 103, Sea Grass 109, Prop 118, Snuzzle 108, Mr. Fox 113.

HUITIEME, $3,000, 4 ans et plus, 1 1-2 mille. — Wily Willie 115, Alfadur 115, Boston Gray 112, Lancer 113, Blazing Silver 120, Chilcat 120, Broken Crown 115, Peterun 114, Garibaldi 115.

NEUVIEME, $2,600, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1-2 mille. — License 112, Sandlot 120, Avona 108, aLast Shot 112, Jal 107, Joanna Boots 112, Senator Guy 115, Welland 107, Jingle Jangle 115, Alard 105, Station Agent 115, Alacassula 105, Money Wisey 107, aQuemadito 112.
a—Entrée R. W. Fincher.

Lincoln Downs

Temps nuageux, piste bonne
Départ à 1 h. 45

1—Treddyffrin, Right Jab, Alas.
2—Space Ship, Archain, Flaming Acres.
3—Guylark, Make Sway, Birdie Lulley.
4—Georges Girl, Sleepy Port, Arctic Ike.
5—Halorette, Old Tom, Ferro Fox.
6—Desirable, Sailed Away, Essential.
7—Questagain, Whirling Bat, Pictus.
8—Shotral, Finder Keeper, Can Locate.
9—Mill Point, Graymar Royal, Contrasail.

Le meilleur SHOTRAL.

PREMIERE, $1,700, à réclamer, 4 ans et plus, 1 mille et 70 verges. Archer 115, Gay Skipper 103, Bob's Birthday 112, Isoluc 112, Right Jab 117, En Route 115, Silver Skipper 112, Irish Clown 115, Alas 100, Brave 117, Tredyffrin 105, Judge O. 117.

DEUXIEME, $1,700, à réclamer, 4 ans et plus, 7 furlongs. — Safe Bet 107, Space Ship 118, Stroll 111, Bona Girl 100. Last Stride 108, Flaming Acres 116, Experimentum 118, Bright Egret 111, Margaret Dear 98, Insulator 107, Lieutenant 110, Archain 118.

TROISIEME, $1,700, à réclamer, 4 ans et plus, 5 furlongs. — Guylark 120, Wise Fris 114, Bustacle 109, Mirdie Lulley 109, King Cross 111, Cambetta 109, Cisred 113, Make Sway 115, Jennings Boy 113.

QUATRIEME, $1,700, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1-16 mille. Scrimmage 115, Sleepy Port 111, Happy Count 110, B Minor 104, Arctic Ike 108, Georges Girl 103, Hal Jay 116, Princess Nancy 110, Resojet 106, Valdina Ripple 115, Four Flares 108.

CINQUIEME, $2,000, allocations, 3 ans et plus, 3 furlongs. — Bully Bunting 108, a-Pontalba 104, Desert Witch 112, cBig Brush Off 111, Ferro Fox 119, aDio Tom 117, c-Spudder 117, Dynastic 111, Billy Bowlegs 117, Halorette 112, Claire Dauber 112.
a—Entrée F. Shaw et White Orchid Stable.
c—Entrée D. Robertson.

SIXIEME, $2,000, allocations, 3 ans, 7 furlongs. — Horsey 111, Tint Straw 112, aAngel Food 112, Desirable 110, aSailed Away 112, Pacific Bound 108, Glade Well 117, Char Boots 115, Essential 115.
a—Entrée Mario Stable.

SEPTIEME, $5,000, allocations, 3 ans et plus, 7 furlongs. — Questagain 110, Simms 113, Whirling Bat 120, Royal Marvel 98, Brig 109, Eland 102, Pictus 112, Royal Duke 104, Spider Rock 113.

HUITIEME, $2,000, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1-16 mille. — Quillet 103, Shotral 110, Sailing High 106, Thermilles 113, Lone Pilot 111, Finder Keeper 115, Can Locate 120, Crewhall 109, Kwanko 102.

NEUVIEME, $1,800, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1-4 mille. — Contrasail 104, Hesperus 110, Mill Point 110, Adelphia 112, Pillow 104, Graymar Royal 107, Nonpareil 112, Excel 114, Simple Simon 114.

Jamaica

Temps clair, piste rapide
Départ à 1 h. 15

1—Pompano, Pacoy, Captain Byrne.
2—Narrator, Detective, Props.
3—Knobbilly, Belldiver, Tatagorda.
4— Ancestor, Star Hoofer, Armagh.
5—Roaring Bull, Sunny Fox, Greek Hope.
6—Spartan Valor, County Delight, Three Rings.
7—Rampallion, Magic Words, Blue Hairan.
8—Utopia, Ruth Hansom, Fit Fiddle.

Le meilleur SPARTAN VALOR.

PREMIERE, $4,000, 2 ans, 5 furlongs — Pompano 118, Colin Did 118, Spool 118, Captain Byrne 118, Swampland 118, aPower Plant 118, Pacoy 118, The Preem 118, Retrouve 118, Free On 118, aGame Chance 118.
a—Entrée Wheatley Stable-Belair Stud.

DEUXIEME, $3,500, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs — Point Chicot 117, Props 123, Detective 119, Mossy Face 123, Narrator 114, Rope Trick 119, Prompt Boy 116.

TROISIEME, $4,000, 2 ans, 5 furlongs — aPrism 118, Polo 118, Knobbilly 118, Big Hoop 118, bStake Point 118, Blue Dandy 113, Belldiver 118, Matagorda 118, aHeredity 118, Calico Creek 118, bTrydo 115.
a—Entrées Belair Stud-O. Phipps.
b—Entrées Killian Farms-E. M. O'Brien.

QUATRIEME, $4,000, 3 ans et plus, 6 furlongs — Star Hoofer 116, Freedom Bell 116, Big Leaguer 116, Armagh 116, Ancestor 116, Luminous 116, Jolie Boy 116.

CINQUIEME, $4,000, 3 ans et plus, 6 furlongs. — Greek Hope 116, Roarong Bull 116 Quaker Meeting 116, Sunny Fox 116, Principio 116, Great Captain 116, Djem 116.

SIXIEME, $25,000, ajoutés, Excelsior Handicap, 3 ans et plus, 1 1-16 mille. — aGreek Ship 122, Spartan Valor 126, County Delight 123, Tripoli 105, Three Rings 108, Sonic 107, aMore Sun 105.
a—Entrée Brookmeade Stable.

SEPTIEME, $3,500, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs. — Blue Hairan 116, Rampallion 111, Pennant Day 121, Sunshine Nell 112, Daiquari 117, Werwolf 116, Magic Words 117.

HUITIEME, $3,500, à réclamer, 3 ans, 1 1-16 mille. — Utopia 116, Fit Fiddle 113, Dame Mangoneo 108, Ruth Hanson 115, Columbus 116, Fally Willy 108, Hayworthy 113, Keno 111.

Laurel Park

Temps clair piste rapide
Départ à 1 h. 30

1—Bay Orders, Heddy B, Slammuring.
2—Foxy Star, Blenlin, Floco.
3—Fort Salonga, Wise Scholar, Lottalike.
4—Excise Taxe Master Man, Ooso.
5—Eternal Moon, Blue Square, Eatontown.
7—Directorie, Djinn, Brandy Punch.
8—Sedgeview, Laran, Duke Aumar.

Le meilleur : EXCISE TAX.

PREMIERE, $2,500, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs. — Ballinakill 117, Handy Man 115, Slammuring 121, Rabbit Point 117, Suptela 115, Sky Flight 119, Harlem King 120, King Hal 117, Corinth 122, Oinnas War 110, Mar Pompey 120, Heddy B. 112, Eternal Square 122, Quirt 122, Bay Orders 122, Bo Mowlee 122.

DEUXIEME, $2,500, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs. — Supper Date 122, Soundings 113, Damson 122, Foxy Star 117, Elmos Choice 108, Nick Bloom 117, Velvet Bound 120, Floco 111, Make Hay 117, Gay Liberty 117, Bengal Baby 117, Cockpit 1158, Bushel 122, Hip Hip 122, Blenlin 117, Felina Joyce 117.

TROISIEME, $4,000, 3 ans, 4 1-2 furlongs. — aWise Scholar 116, bStalwart Son Tubulcain 114, Duffin 114, Mr. Mighty 114, Scottish Air 111, aLottalike 114, b-Fort Salonga 117, Fighting Thru 117.
a—Entrée Bryson et Starle Stable.
b—Entrée Mrs S. G. Stekler.

QUATRIEME, $3,000, à réclamer 4 ans et plus, 1 1-4 mille — Busy Evening 116, Tartar 2nd 119, Master Man 122, Thiercelin 116, Zuzie B. 104, Ooso 119, Excise Tax 112, Signal Way 111.

CINQUIEME, $4,000, 3 ans, 6 furlongs. — Algasir 118, Call Over 122, King Mowlee 110, Hi Bellee 118, Eatontown 120, Arthur Pilate 108, Friendly Frank 108.

SEPTIEME, $4,000, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1-16 mille — aDjinn 119, bBob Considine 115, Merry Risk 112, aMr. Willie 108, Wright Angle 115, Wise Mike 111, Milladie 113, Brandy Punch 114, Lucky Harp 117, bReveille 115, Wide Request 106.
a—Entrée Bryson et Starle Stable.
b—Entrée Tucci et High Ground Stable.

HUITIEME, $4,000, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs. — Delta Eagle 115, Binky B. 115, Rigor Mortis 117, Ala Mowlee 116, Selector 117, Equihaze 111, Happy Bound 109, Laran 119, Choralier 106, Duke Aumar 104.

Golden Gate

Temps clair, piste rapide
Départ à 1 h. 15

1—IIrish Millie, Miss Homemaker, Absolutely.
2—English Lark, Firs To Fly, Strike Three.
3—Sea Phantom, Matizar, Reminder.
4—Grey Tower, Gesticulator, Strangeheld.
5—Top's Boy, Rolling Cutter, aCsta Look.
6—Boner, Sugar Eample, Royal Rounder.
7—Greek Runner, Admiral Drake, Sudan.
8—Big Noise, Marcador, Indian Land.
9—Cyclone, Pretty Leilani, Sonreido.

Le meilleur : GREY TOWER.

PREMIERE, $2,100, à réclamer, 3 ans, 1 1-16 mille. — Varwin 113, Scott's Folly 108, Dutch Doll 108, Reading Light 106, Ze Bullion 106, Title Role 105, Mac's Beauty 106, aIrish Millie 106, Miss Homemaker 108, Speed Count 108, vVan Ness 103, Absolutely 111, Nickelodeon 111, aPomiso 110, bSimple Fare 115.
a—Entrée M. et Mme F. J. Ralston et M. R. Locke.

DEUXIEME, $2,000, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1-16 mille. — Prevaricator 114, Magic Born 107, Amble In 114, First To Fly 109, Rickey Lee 114, Sugar N Spice 113, Skullenbones 107, Gallwest 116, Gold Spirit 118, Whirl Blast 114, Strike Three 118, English Lark 116, Vinair 118, Annapolis Ayr 113, Purse Seiner 114, Duzzly 118.

TROISIEME, $2,000, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs. — Barall 116, Reminder 115, Nedson Jr. 111, Matizar 112, His Last 109, Sea Phantom 114, Sacred Cow 113, Roberts Pride 103, Royal Stride 104, Eternal World 111, Royal Toddy 111, World Wide 111, Mr. Pilate 114, Authentic 111, False Hope 112.

QUATRIEME, $2,800, 3 ans, 6 furlongs. — Gesticulator 114, eZ Pigeon 113, Grey Tower 113, Stranglehold 116, Stackallen 116, Lead Bye 108, Over Paris 108.

CINQUIEME, $2,300, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1-16 mille. —* Casta Look 104, Pretty Maggie 108, Kings Reward 109, Top's Boy 113, Bart's Rock 119, Bamboosler 114, Rolling Cutter 119, Perliant 113.

SIXIEME, $2,800, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1-16 mille — Pursuit 117, Starburn 105, East Indies 119, Sugar Sample 111, Boner 116, Royal Rounder 117, Yeckes 117.

SEPTIEME, $.0500, 4 ans et plus, 1 1-16 mille. — First Repeater 113, Pur Sang 107, Admiral Drake 111, Sudan 112 Fife And Drum 110, Greek Runner 114.

HUITIEME, $15,000, 1 mille, 3 ans. — Haltafire 121, Marcador 112, Dark Count 111, Copie B. 105, Big Noise 121, Indian Land 21, Horsetrader-Ed 105.

NEUVIEME, $2,200, à réclamer, 4 ans et plus, 1 mille. — Cyclone 115, Rockomme 121, Kid Rollins 115, Pretty Leilani 111, Tassel 110, Chiflado 116, aSonic Speed 115, Smart Count 110, Llorosa 115, Sonreido 116, Rushing 119, Roughneck 115, Bimenark 112, aProud Heritage 113.
a—Entrée C. J. Dorfman.

● ● ● Dans le monde des courses sous harnais

(Suite de la 8e page)

brèves. Ses trois coursiers, Captain Cash, Ruth Dillon et Royal Spice, seront vus à l'entrainement dès que les conditions le permettront ; la forme ne leur manque pas et le léger repos dont ils bénéficient présentement ne peut que leur être favorable. Parmi les coursiers locaux qui devraient être en assez bonne condition pour subir l'épreuve du fouet sans graves conséquences mentionnons Guy Wire, à M. Moreau, qui sous la conduite de son fils Charlie devrait être en parfaite condition pour l'ouverture officielle des courses le 4 mai prochain. Iroquois Trail, à Jean Goudreault, est un autre coursier qui devrait se faire respecter dès les premiers programmes de courses. Pour ce qui est de Lucy B. Grattan, son propriétaire, M. Lionel Lachapelle, nous souligne sa bonne condition et prévoit d'elle des succès printaniers.

Edouard Larente, de son côté, nous rapporte que Slim Acres et Major Hal Bond, seront à leur meilleur, vers la fin de mai. Jean Hanover, à Alfred Perreault, de Laprairie, est prête, rapporte-t-on, tout comme Victory Dillon à Edouard Bradette. De son côté, Emile Grenier prétend que Black Peters, Halwood et Royal Suzanne, seront des gagnants avant la venue de juin. Kate Todd à Marcel Huet est aussi de ce groupe. Helderberg des écuries B. & S. de Longueuil devrait également se faire valoir à bonne heure.

Un événement se déroulera probablement à la maison des Giguère ce soir. En effet, le populaire secrétaire de la piste locale, fête aujourd'hui son anniversaire de naissance. Des souhaits de bonne fête lui sont adressés de sa charmante épouse, et de ses deux gentilles fillettes. M. Barrette, l'ingénieur en charge des travaux à la piste locale, profite de l'occasion, pour souhaiter à son compagnon de travail, tous les succès possibles. Les hommes à chevaux formulent ainsi les mêmes souhaits, appuyés de votre collaborateur. Certains personnages entendent se cotiser afin de lui faire un présent souvenir. Il serait question d'un "bull dozer" miniature... Quel affront...

Satchel Paige à l'amende

SAN ANTONIO, Tex., 4. (P.A.) Satchel Paige, le lanceur nègre qui a déjà oublié son âge et l'horaire des trains, a été frappé d'une amende de $100 que lui a imposée aujou[illegible] lub les Browns de St[illegible]

Le cele[illegible] r a ignoré de se présenter pour une partie hors-concours entre les Browns et les Pirates de Pittsburgh à Corpus Christi, lundi soir.

LES RÉSULTATS

(Par la United Press)

Jamaica

PREMIERE $3,500 à réclamer 4 ans et plus 8 furlongs.
Sister Louise (McCready) 5.80 3.80 3.30
Pursued (Scurlock) 6.00 4.60
Halcyara (Higley) 8.20
Temps: 1:13 4-5. Ont aussi couru: Without Fear, Segment, Erigeron, Sad Zac, Lifter, Balan, Steel Strike.

DEUXIEME $4,000 2 ans 5 furlongs.
Countess Jane (Tobin) 7.40 3.80 2.90
Sweet Goddess (Dimauro) 4.50 3.30
Grecian Queen (Gorman) 3.80
Temps: 1:00 1-5. Ont aussi couru: Mark U., Blue Green, Amulika, Palliser, Balyski, Equableu, Bravada.
PARI DOUBLE $32.10

TROISIEME $3,500 à réclamer 3 ans et plus 6 furlongs.
Hoplite (Boland) 8.30 5.20 3.90
Four Jacks (Combest) 55.20 22.20
Hypalong (Atkinson) 4.20
Temps: 1:13 2-5. Ont aussi couru: Pourquoi, Pheeckins, Irish Ned, Child Wonder, Stubborn, Lionshare, Knight Alert, Brave Bim, Galone Galore, Demi-Heure.

QUATRIEME $4,000 2 ans 5 furlongs.
Emardee (Arcaro) 3.70 2.80 2.30
Gale Toni (Schmidl) 4.00 2.80
Blue Idle (Dimauro) 2.60
Temps: :59 3-5. Ont aussi couru: Joy K, a-Desor, Irene Staunton, Supernova, Heiress, Ed-Ells Gal, a-Southside.
a—Entrée O'Brien et Newtondale Stable.

CINQUIEME $4,000 allocations 3 ans 6 furlongs.
Warpath (Boland) 17.30 8.60 5.50
Golden Gloves (Gorman) 8.60 6.60
San Jo (Luther) 7.80
Temps: 1:13 1-5. Ont aussi couru: King Jolie, Colonel Hoop, La Fourche, Closed Season, Top Bet, Bobs Alibi, Putout.

SIXIEME $4,500 allocations 4 ans et plus 5 1-2 fulongs.
Boot All (McCready) 8.30 2.80 2.50
Versify (Arcaro) 2.50 2.30
Miss Meggy (Green) 2.70
Temps: 1:05 1-5. Ont aussi couru: Eye One Two, Who Dini, Beseech.

SEPTIEME $4,500 allocations 4 ans et plus 5 1-2 furlongs.
Tilly Rose (Boland) 6.40 3.10 2.40
Jacodema (Atkinson) 2.80 2.20
Early Heath (Woodhouse) 2.40
Temps: 1:04 3-5. Ont aussi couru: Dashing By, Discreet, Bank Account, Fleecy Cloud.

HUITIEME $3,500 à réclamer 4 ans et plus 1 1-16 milles.
First Whirl (Dimauro) 7.10 2.90 2.30
Fish Fry (Shoemaker) 2.60 2.20
Bundirab (Wall) 3.00
Temps: 1:47. Ont aussi couru: Rocklye, Freedom Wings, Aithird, Janies Beau, Blue W., Young Rickey.

Lincoln Downs

PREMIERE, $1,700, à réclamer, 4 ans et plus, 5 furlongs.
Brave Irish (Jewell) 11.60 5.80 4.00
Kentucky Son (Griffis) 6.60 4.40
Ringneck (Ussery) 3.20
Temps: 1.01 1-5. Ont aussi couru: Old Tar, Wardril, Dottie G, Bit O'Light, Lazy Pat, Midnight Rose.

DEUXIEME, $1,700 à réclamer, 3 ans, 7 furlongs.
Push Broom (Doran) 41.40 12.20 8.60
Jodavaft (Keene) 4.40 3.40
Billyh Brecht (Despirito) 4.20
Temps: 1.30. Ont aussi couru: Sing Lee, Man Friday, Frank's Blond, Chippery, Final Proof, Orana, Buffalo Hills, Flying Hoop.
PARI DOUBLE: $335.80.

TROISIEME, $1,700, à réclamer, 4 ans et plus, 5 furlongs.
Lumena (Keene) NN 6.40 3.40 2.60
Judy R (Gonzalez) 3.00 2.40
Juana (Spinale) 2.80
Temps: 1.01 2-5. Ont aussi couru: Shaffle, Hy Ginnis, Tight Grip, Gams, Battle Born.

QUATRIEME, $1,700, à réclamer, 4 ans et plus, 5 furlongs.
Pickle Man (Mower) 7.80 3.40 2.80
Top Me (Keene) 2.80 2.40
Dreist (Belanger) 3.80
Temps: 1.00 3-5. Ont aussi couru: Bel Beau, Dot H, Lucky Bojo, Home James, Judex.

CINQUIEME, $1,700, à réclamer, 4 ans et plus, 7 furlongs.
Demon (Belanger) 10.20 6.20 4.20
Midnight Queen (Florio) 11.80 5.80
Rip Snort (Gonzales) 3.60
Temps: 1.29 2-5. Ont aussi couru: War Toro, Fullblast, Paper Doll, Zanella, Town March, Librarian, Destrer's Best, King Twig.

SIXIEME, $2,000, allocations, 4 ans et plus, 7 furlongs.
Rodger Joe (Ussery) 23.80 9.40 4.80
ddQuick Deal (Jewell) 8.00 4.00
Dash For Cash (Vitelli) 3.20
Temps: 1.28 1-5. Ont aussi couru: Bickett, Rosy Scene, Quick Buck, Miss Stone.

SEPTIEME, $2,500, allocations, 3 ans, 7 furlongs.
Poppy Day (Jewell) 11.20 4.60 3.40
Big Jet (Tavares) 3.60 3.00
Daydreamer (Despirito) 4.60
Temps: 1.28 2-5. Ont aussi couru: Lunation, Man Bar, Condilida, Promising, Stentor.

HUITIEME, $2,000, allocations, 4 ans et plus, 1 1-16 mille.
Thunderjet (Fisk) 13.00 6.80 4.60
Beau Beau (Keene) 3.80 3.20
Quiz Me (Tavares) 5.20
Temps: 1.47 4-5. Ont aussi couru: Count Easter, Attend, Our Freedom, Country Editor, Elfdee.

NEUVIEME $1,700 à réclamer 4 ans et plus 1 1-16 milles.
No Sho (Jewell) 6.80 4.40 3.80
Lady Aiques (Licata) 10.40 7.40
Nostrilia (Despirito) 7.60
Temps: 1:48 1-5. Ont aussi couru: Model Home, Little Ginny, Jade Lad, Brush Mouth, Donnadoon.

Laurel

PREMIERE $2,500 à réclamer 4 ans et plus 1 1-16 milles.
Frere Jacques (McKee) 3.40 3.20 2.60
Pas De Calais (Gonzalez) 8.80 5.60
Heathers View (Santer) 10.80
Temps: 1.49. Ont aussi couru: Epic Chance, Dorada, Mary Barr, Chagin, St. Leona, Charlight, Unaided, Snowstorm, Eternal Dancer.

DEUXIEME $2,500 à réclamer 4 ans et plus 1 1-16 milles.
Dark Filante (Zanelli) 61.00 21.80 9.80
Hi-Pilate (Iannotti) 14.40 7.80
Kingfish (Kirk) 5.00
Temps: 1:48 2-5. Ont aussi couru: Fair Strike, Bucephalus, Hindi, Wily, Adianna, Sea Magic, Safety Lock, St. Louisan, Miss Comedy.
PARI DOUBLE $193.40

TROISIEME $3,000 2 ans 4 1-2 furlongs.
Old Reliable (Sisto) 15.60 6.60 4.00
Froggy (Vasil) 10.60 6.00
Abbezac (Mitchell) 2.80
Temps :58 1-5. On taussi couru: a-Cuna, Lady Jinks, Mr. Chauncey, a-Ebony Magic, Occupy Lady, Tribal Fire, Lochwin, Dutch Penny.
a—Entrée Flannery et Shea.

QUATRIEME $3,000 à réclamer 4 ans et plus 6 furlongs.
Var (Vasil) 9.80 5.40 4.40
Librab (Gonzalez) 8.60 6.60
Flying Mile (Jenkins) 6.00
Temps: 1:12 4-5. Ont aussi couru: Militant Lady, Champion Buddy, Barquette, Make Haste, Daunton, Mr. Joe Puck, Jacks Town.

CINQUIEME $3,000 à réclamer 3 ans 6 furlongs.
Desefolks (Jenkins) 18.20 8.60 4.20
Scobeyville (Hanford) 5.40 3.00
Noras Bonnet (Mora) 2.60
Temps: 1:13 1-5. Ont aussi couru: Prelma, Star Of Peace, Surprising, No Lien, Viva Bones.

SIXIEME $3,500 à réclamer 4 ans et plus 6 furlongs.
Zagging (Shuk) 9.20 5.00 4.00
Pollys Delay (Walker) 7.60 5.20
Fleet Argo (Mora) 3.60
Temps: 1:12. Ont aussi couru: Daylight Time, White Plume, Swords Town, Lucky Ned, Boss Bennie, Weatherman.

SEPTIEME $3,000 à réclamer 4 ans et plus 1 1-16 milles.
Hash Night (Vasil) 7.20 5.00 3.00
Inn Keeper (Shuk) 7.60 4.00
Doctor L. E. (Taylor) 3.20
Temps: 1:46 3-5. Ont aussi couru: King Pomp, Blue Teal, Roadrunner, Suffason, Watch Susan.

HUITIEME $3,000 à réclamer 4 ans et plus 1 1-16 milles.
Cutting Edge (Shuk) 6.40 4.00 2.80
Bold Warrior (Johnston) 6.40 3.60
Romantype (Permane) 3.20
Temps: 1:47. Ont aussi couru: Blue Tail Fly, Smarty Jacopo, Bon Lynn, Vital, Seventy Seven.

Gulfstream

PREMIERE, $2,500, à réclamer, 3 ans, 6 furlongs.
Western Night (Kirkland) 10.60 7.10 4.10
Fighting Home (Valdes) 7.40 4.10
Rosy Greek (Breckons) 3.20
Temps: 1:13 3-5. — Ont aussi couru: I Shudda, Brave Lass, March Lassie, On The Wire, Fudge Bealer, Mamies MBest, Ann Del, Night Fog, Occupying.

DEUXIEME, $2,500, à réclamer, 4 ans et plus, 7 furlongs.
No Reward (Stevenson) 7.80 4.20 3.50
Revenger (Borgemenke) 6.40 4.30
Kingarvie (Roy) 5.00
Temps: 1:26. — Ont auss icouru: Top Valley, Fair Mark, Lotoftown, Sky Larker, Pauline Gross, Frankie D., China Colleen, Fleet Roman, Kist.
Le pari-double a payé $70.80.

TROISIEME, $2,500, à réclamer, 2 ans, 3 furlongs.
Miss Knowledge (Howell) 6.80 3.40
Doubljoli (Rodriguez) 2.70
Temps :34 4-5. — Ont aussi couru: Shasta L., Party List, Lucky Oues, Ehrick, Crow Lady, Chimed Hour, Infern, Gene Epp, fActivated, fRoses Ace, fLotta Action.

QUATRIEME, $2,500, 3 ans, 6 furlongs.
Sir Rustom (Breckons) 14.90 6.00 4.20
Power Thrill (Mercier) 3.90 3.30
Flashy (Hansman) 4.50
Temps: 1:12 2-5. — Ont aussi couru: Farm Bureau, Bobo Lass, Remlap, Babes Brfother, Fast Cosmic, Spring Tarn.

CINQUIEME, $2,600, à réclamer, 3 ans, 6 furlongs.
Springbuck (Stevenson) 52.30 18.00 9.90
Nome (Scurlock) 32.90 11.40
Our World (Widman) 5.20
Temps: 1:13. — Ont aussi couru: Jahi, Seguro, Veribest, Game Dal, Lone Shadaw, My Honeybee, Fiery Trail.

SIXIEME, $2,500, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1-16 mille.
Pay Window (Baldwin) 12.60 6.40 4.80
Low and High (Rivera) 5.90 4.90
Temps: 1:47 2-5. — Ont aussi couru: Japhap, Jungle Gypsy, Scotia, Propeller, Right Metal, Tramore Bay.

SEPTIEME, $2,800, allocations, 4 ans et plus, 1 1-16 mille.
Bimfort (Breckons) 5.70 3.70 3.10
Bolog (Rogers) 3.20 3.00
Dooly (Baldwin) 4.50
Temps: 1:45. — Ont aussi couru: Lebanon Lad, Motorist, Kansa, Scotch Bim.

HUITIEME, $2,500, à réclamer, 4 ans et plus, 11-8 mille.
Dealer (Roberts) 7.30 3.80 3.10
Gatita 2nd (Baldwin) 3.80 3.20
Hard Try (Widman) 4.50
Temps: 1:53 4-5. — Ont aussi couru: Listen Tiger, Irmas Jim, Silver Plate, Perky Pet, Perry Pilot, Lo Cate, Irish Prince, Pincers.

NEUVIEME $2,500 à réclamer 4 ans et plus 1 1-8 milles.
Attention Sir (Roberts) 11.80 7.30 5.70
Final Edition (Widman) 8.20 7.00
Ocean Clipper (Galli) 17.20
Temps: 1:53 3-5. Ont aussi couru: Hexton, Joan Anne K., Tinsel, Aralak, Tourist Town, Clearance, Oklahoma Time, All Yen, Pomander.

Golden Gate

PREMIERE, $2,000, à réclamer, 4 ans et plus, 1 mille.
On The Hour (Moreno) 10.20 5.30 3.40
Irish Rickey (York) 12.30 5.70
Zingaro (Steed) 3.10
Temps: 1.32 2-5. Ont aussi couru: Gay Polly, Hy Thirteen, Turbid, Fleur D'Ajonc, Royal Vista, Stwrling, Pacoima Devil.

DEUXIEME, $2,000, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.
Don Conejo (Moreno) 28.50 11.00 4.80
Harbor Pilot (Longden) 7.80 3.90
Bound To Fly (Marsh) 2.50
Temps: 1.10 2-5. Ont aussi couru: Box End, Censue, Capris, Zarso, Callado, Brocha, Sajinon.
PARI DOUBLE: $174.20.

TROISIEME, $2,000, à réclamer, 2 ans, 4 1-2 furlongs.
History Book (Baird) 50.10 14.40 3.90
Balla Bam (Summers) 7.30 3.10
Golden Abbey (Zufelt) 2.40
Temps: :52 1-5. Ont aussi couru: Red Bank, Sassy Ho, Icy Way, Did Start, Boot and Sand, Decorated, Touring Dog.

QUATRIEME, $2,200, à réclamer, 3 ans, 6 furlongs.
Tex (Longden) 13.00 5.60 3.80
Floating Mine (Mason) 5.10 3.80
Reigh Glory (Neves) 3.19
Temps: 1.09 3-5. Ont aussi couru: Frolic Squaw, Daytrav, Lineal, Aspiring.

CINQUIEME, $2,200, allocations, 3 ans et plus, 6 furlongs.
Warcos (Neves) 4.20 4.00 3.10
Down De Lane (Moreno) 13.70 8.50
Conversion (Mash) 5.80
Temps: 1.08 3-5. Ont aussi couru: aPerfect Joe, aLady Chief, Spring Khal, Leisure Time, Longden, Irish Phil, Californian, English Kin, Pilot Tom.

SIXIEME, $2,400, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.
Turner-On (Marsh) 8.90 4.20 3.40
Coshamkid (Moreno) 4.20 3.10
War Union (Baird) 4.00
Temps: 1.09 3-5. Ont aussi couru: Fox Mor, Touboles, Jersey Rebel, Lazy Jo.

RUM
Captain Morgan
Préparé au Canada d'un mélange de rhums de choix par Captain Morgan Rum Distillers Limited.
GOLD LABEL Black Label

Jackie Robinson en 3e position

MOBILE, Alabama, (P.A.) — Le gérant Chuck Dressen des Dodgers de Brooklyn a déclaré hier qu'il songe à placer Jackie Robinson, troisième dans l'ordre des frappeurs.

"J'aimerais le voir à cette place a dit Dressen parce qu'il peut faire trois choses tout aussi bien que n'importe qui dans le club. Il peut frapper des bunts, il peut frapper des coups sûrs à l'extérieur du sentier et il peut fraper loin et fort."

Si Robinson occupe cette position dans l'ordre des frappeurs, Dressen a l'intention d'avoir recours à Roy Campanella comme frappeur stratégique.

La PLYMOUTH comporte des AVANTAGES INNOMBRABLES

Seule la Plymouth réunit les avantages les plus désirés par des milliers d'automobilistes canadiens: confort, sécurité, performance, commodité, et une économie durable!

La valeur de la Plymouth se mesure à des caractéristiques telles que: démarrage par clé d'allumage avec étrangleur automatique . . . action positive des freins hydrauliques Safe-Guard à *6 cylindres* . . . protection supplémentaire des roues à jante de sûreté . . . confort et fonctionnement silencieux du "pouvoir flottant" et douceur étonnante du roulement Plymouth Safety-Flow. Et ce ne sont là que quelques-unes des caractéristiques avantageuses de la Plymouth. Votre dépositaire se fera un plaisir de vous en signaler nombre d'autres et de vous en donner une démonstration. Il vous invitera aussi à faire l'épreuve de ces divers avantages en conduisant une Plymouth pour constater par vous-même pourquoi les propriétaires de Plymouth sont tellement enthousiastes de sa remarquable performance.

CONDUISEZ UNE Plymouth '52

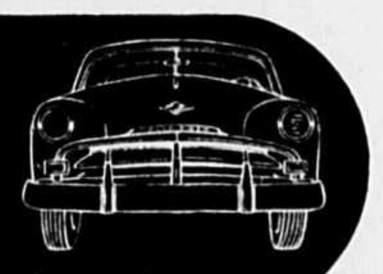

Son roulement "Safety-Flow" est d'une incroyable douceur!

Construite au Canada par la Chrysler Corporation of Canada, Limited

VOYEZ VOTRE DÉPOSITAIRE CHRYSLER-PLYMOUTH-FARGO!

TOUCHETTE AUTOMOBILE LIMITEE
2175, rue Papineau — CH. 2195
TELLER MOTOR SALES LIMITED
3401, ave du Parc — BE. 4487
PIERREFONDS AUTOMOBILE ENR'G.
Ste-Geneviève-de-Pierrefonds, Qué. Tél. 231
HEPWORTH MOTORS LIMITED
801, rue St-Louis, Lachine, Qué. ME. 5-4882

CLERMONT MOTORS LTÉE
5363, rue Saint-Denis — TA. 6301

GARAGE TOUCHETTE LIMITEE
8055, rue Lajeunesse — TA. 4517
GIRARD AUTOMOBILE INC.
372, ave Victoria — WA. 2763
LANGLOIS MOTOR LTD.
6100, boul. Décarie — AT. 4726
LAVAL AUTOMOBILE LTD.
Ste-Rose, Qué. — Tél. : 2650

BEAULIEU & FRERE
Ste-Anne de Bellevue — Tél. : 373
YORK AUTOMOBILE LIMITEE
4730, rue Wellington, Verdun — YO. 2448
LANROL MOTORS LIMITED
1646 ouest, rue Ste-Catherine — FI. 6383
LEPAGE AUTOMOBILE ENRG.
3940, rue Adam — GI. 1651

L'inventeur du radar tiendra un poste important en notre pays

OTTAWA, (P.C.) — Le savant britannique universellement connu qui a inventé le radar a été nommé conseiller en radar et en électronique au Bureau des recherches pour la défense du Canada.

La nomination de Sir Robert Watson-Watt, 60 ans, C.B., F.R.S., à ce nouveau poste, qu'il remplira à temps partiel, a été annoncée par le ministère de la Défense.

On croit que Sir Robert, qui a récemment inauguré une succursale montréalaise de sa propre entreprise de radar, a offert ses services au gouvernement et qu'ils ont été acceptés en considération de sa vaste expérience, non seulement en sa qualité de pionnier du radar, mais aussi à cause des opérations militaires auxquelles il a participé en Angleterre, lors de la deuxième guerre mondiale.

Ses connaissances aideront le Canada à dessiner et construire un réseau de radar. Sir Robert participera aussi aux travaux secrets du Canada pour le développement du radar, non seulement pour le pays lui-même, mais aussi pour les autres pays de l'Alliance Atlantique.

Reconnaissance de ses services

Sir Robert a récemment reçu 50,000 livres sterling (environ $140,000) du gouvernement du Royaume-Uni pour des recherches qui jouèrent un rôle d'importance vitale lors de la bataille d'Angleterre et pour l'aide éclairée qu'il apporta aux Alliés au cours de la dernière guerre. C'est la plus importante somme accordée par la Grande-Bretagne à un de ses fils pour des découvertes scientifiques.

Historique du radar

Le perfectionnement du radar commença en février 1935, alors que Sir Robert donna une démonstration de signaux radiophoniques reflétés d'un avion de la R.A.F., qui volait dans un rayon d'ondes courtes de la B.B.C.

Le radar, résultat de ses premières recherches, est reconnu comme "le plus grand pas en avant depuis le compas maritime" dans la navigation aérienne et maritime.

Né à Brechin, Ecosse, Sir Robert est un savant qui s'intéressa d'abord à la métallurgie avant d'atteindre une renommée mondiale avec le radar. Sans le radar, l'Angleterre aurait probablement été écrasée par la force aérienne allemande en 1940. De ce triomphe défensif, le radar passa à un rôle offensif, étant employé le soir par les bombardiers pour diriger leur feu vers l'enenmi sur terre, sur mer et dans les airs. Il est maintenant employé de plusieurs façons dans la navigation.

La carrière de Sir Robert

Sir Robert est un Ecossais solidement bâti, rouge de santé et portant des verres, qui a été fait chevalier en 1942, deux ans après que le radar et les "quelques-uns" de la R.A.F., eurent sauvé la Grande-Bretagne.

Il occupera encore son poste de directeur-gérant de sa propre maison, la Sir Robert Watson-Watt et partenaires, de Londres, et conservera la présidence de compagnies subsidiaires au Canada et aux Etats-Unis.

Au cours de la première Grande Guerre il fut métallurgiste avec la force aérienne. Après la guerre, il concentra ses efforts à des recherches atmosphériques et radiophoniques, voyageant beaucoup pour compléter ses recherches. Au cours de cette période, il révéla à l'univers, par l'intermédiaire des journaux scientifiques, divers livres, des émisisons radiophoniques et des causeries, les résultats de ses recherches, y compris l'emploi du tube à rayons cathodiques comme instrument de recherche sur la conduite des ondes.

Le président Truman a déclaré en 1946, en présentant à Sir Robert la Médaille américaine de Mérite, que "son succès, dans l'emploi militaire de ses méthodes scientifiques nouvelles, a inspiré et stimulé le programme de radar des Etats-Unis."

Comment on mange en Thailande

par Bill BOSS
de la Presse Canadienne

BANGKOK, Thaïlande. (P.C.) — La façade du restaurant ne dit rien qui vaille. Les étrangers attirés vers les restaurants par les enseignes au néon, les glaces chatoyantes et les garnitures de chrôme ne s'aventurent jamais dans un tel établissement. Le restaurateur m'a déclaré que je suis le premier étranger à lui rendre visite.

Les restaurants et les bars à la mode américaine foissonnent sur la rue principale de Bangkok et ils exigent des prix en conséquence. Il y a aussi les chics restaurants "Indigènes" (généralement Chinois) qui servent les plats "que vous désirez apprêtés comme vous le désirez" — à l'américaine, l'européenne, la chinoise ou la siamoise — et n'offrent aucun plat spécial.

Le restaurant du Siamois moyen

Mais si vous désirez voir de près le genre de restaurants fréquentés par le Siamois moyen, pénétrez dans ce modeste restaurant à la façade peu invitante et dépourvue de peinture fraîche non loin du Wat Sudat, le temple du Grand Cercle, qui est maintenant désaffecté.

A l'intérieur, les tables recouvertes d'une nappe cirée très propre sont disposées sous un portique à treillis donnant sur un charmant petit jardin. On voit quelques oies et deux singes dans ce jardin. Un éventail électrique au-dessus des tables chasse l'air humide et vicié; la bière froide que vous dégustez est tirée d'un réfrigérateur moderne... et américain.

Chaque repas est un événement au Siam et la gloutonnerie y est défendue.

Une grosse cuiller dans la main droite et une fourchette dans la main gauche sont les principaux ustensiles de table. La fourchette sert à placer la nourriture dans la cuiller. Une soupe, généralement au cari, sert d'apéritif invariable.

Le plat de résistance est un bol de riz, apprêté de telle façon que les grains blancs soufflés sont chauds, presque secs et aucunement visqueux.

Les Canadiens en savent quelque chose

Les Siamois aiment leurs aliments bien cuits, donc chauds. Seul le jimchi coréen rivalise de chaleur avec les mets siamois: les Canadiens en Corée en savent quelque chose.

Le cari et le piment sont employés dans la préparation des plats siamois et les plats secondaires sont lesi égumes épicés, le poisson et la viande au cari. On les mange avec un peu de riz.

Tout comme dans les repas chinois, on se sert dans des plats centraux. On en trouve généralement six.

Les morceaux les plus savoureux pour les palais occidentaux sont le mee krawh (des nouilles au riz succulentes, frites dans le saindoux avec du porc et du poulet) et le koong lohn (une crevette écrasée dans le lait de cocotier et cuite avec du sucre et des épices. Le piment est ajouté juste avant de servir.

Les desserts sont multiples. On trouve des pâtisseries faites de farine de riz, de lait de cocotier et de sucre ou de fruit indigène.

Les Siamois sont probablement les plus grands mangeurs de fruits au monde. Les fruits abondent et ne coûtent pas cher. On y trouve 20 variétés de bananes et un grand choix d'agrumes, de mangue et de cocotiers.

Et le prix d'un repas siamois pour trois personnes dans une atmosphère de détente, service compris est $1.40.

Les conservateurs ont eux-mêmes laissé tomber le mot "Dominion"

OTTAWA. (Du correspondant du "Canada") — Les progressistes-conservateurs, leur chef le colonel Drew en tête, font beaucoup de chichi de ce temps-ci parce que le gouvernement a décidé de ne pas tenir plus qu'il ne faut au mot "Dominion". Ils ont, cependant, eux-mêmes commencé de laisser tomber ce mot il y a près de dix ans. Ils ont donc bien tort de faire mine de se scandaliser aujourd'hui.

C'est ce qu'a dit lundi soir, au Château Laurier à un diner de la Fédération nationale des femmes libérales du Canada, tenu sous la présidence de Mme W. T. O'Regan, l'hon. sénateur Gordon Fogo, président de la Fédération libérale nationale du Canada.

M. Fogo a rappelé, en effet, que, dès 1943, l'Association nationale du Canada du parti conservateur avait enlevé de son nom le mot "Dominion". Elle s'appelait avant cela "The Dominion Conservative Association". Elle est devenue il y a neuf ans "The Progressive Conservative Association of Canada".

Il y a mieux: Les en-têtes du papier à lettre qu'utilisait le parti conservateur en 1945 étaient ainsi rédigées :Progressive Conservative Party, Dominion Headquarters, Bracken House, 141 Laurier Avenue West, Ottawa, Canada.

Aujourd'hui ces en-têtes sont les suivantes: "The Progressive Conservatrice Party of Canada, National Headquarters, 141 Laurier Avenue West, Ottawa, Canada.

Comme on voit les tories reprochent aux libéraux une chose qu'ils font eux-mêmes.

M. Fogo a aussi relevé dans son discours une déclaration qu'avait faite la semaine dernière, M. George K. Nowlan, président de la Fédération nationale progressiste-conservatrice, pendant le congrès qu'eut cette organisation à Ottawa.

Interrogé par les journalistes sur ce qu'est au juste le programme du parti conservateur, M. Nowlan se contenta de dire: "Si nous annonçons trop tôt notre programme, les libéraux nous le voleront comme ils ont fait si souvent dans le passé".

A cela, M. Fogo a répondu: "Comment se fait-il, si les libéraux ont volé des idées politiques aux conservateurs, ce que je démens avec énergie, comment se fait-il que les chefs conservateurs actuels dénoncent constamment les programmes libéraux?"

Il a ajouté: "M. Nowlan cherche encore à cacher en parlant ainsi, le fait que les conservateurs n'ont aucun programme".

Canadiens supérieurs aux Américains pour vocabulaire et calcul

TORONTO, 4. (P.C.) Les Canadiens sont supérieurs aux Américains dans le domaine du vocabulaire et de l'arithmétique, a déclaré aujourd'hui un personnage officiel attaché à une importante société d'assurance américaine.

Au cours d'une période de trois mois, 582 candidats canadiens se sont présentés pour obtenir des emplois de bureau et la moyenne calculée par la compagnie dans les examens de vocabulaire a été de 29.2 sur 40.

Aux Etats-Unis, la moyenne a été de 25 chez 522 candidats.

En mathématiques, la moyenne des Canadiens a été de 12.4 sur 20, tandis que celle des américains a été de 8.7.

"Comme il y a plus de femmes que d'hommes qui sont candidates pour des emplois de bureau, les conclusions sont évidentes", a dit un porte-parole de la compagnie. "Les Canadiennes savent épeler et calculer."

DURANT UNE JOURNÉE ACTIVE - Buvez Coca-Cola

Jeux de verre et d'aluminium à côté de vieux murs de 2,500 ans

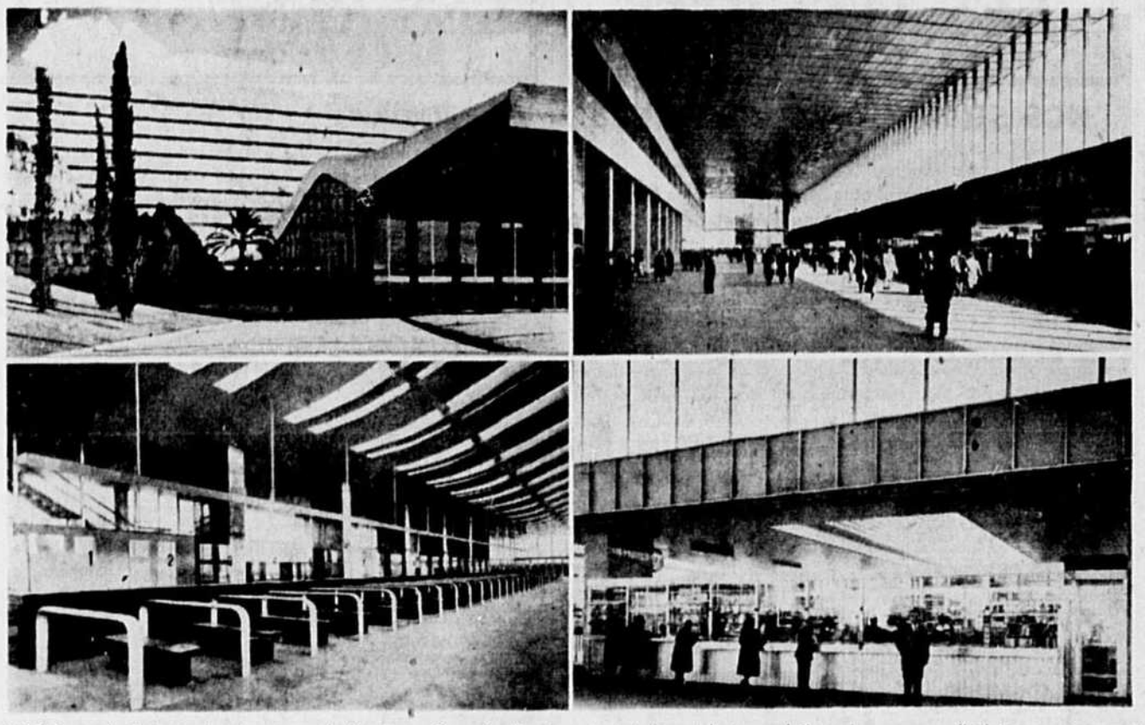

A 2,500 ans de distance, les vieux murs de l'ancienne Rome (en haut, à l'extrême gauche) élevés il y a plus de vingt-cinq siècles, font contraste avec la nouvelle gare moderne : une orgie de verre et d'aluminium, le dernier cri en fait de construction du genre. A droite, la vaste salle des pas perdus, illuminée et dégagée. Une foule peut y tenir à l'aise. En bas, à gauche, des passages créés par des pièces d'aluminium et de petites tribunes qui servent à poser colis et valises devant les guichets aux billets. A remarquer l'éclairage qui permet une diffusion régulière de la lumière. Les magasins (en bas à droite) sont dégagés, eux aussi et abondamment éclairés. Ils permettent de servir rapidement le voyageur qui se dirige vers le train. Ces magasins sont aussi divisés et agrémentés d'aluminium, métal qui a joué un si grand rôle dans la construction de cette gare ultra moderne.

Deux vétérinaires des E.-U. à Regina

REGINA, 4. (P.C.) — Deux vétérinaires américains sont dans la région de Regina pour observer les méthodes employées par le service de la santé animale du gouvernement fédéral afin de faire disparaître la fièvre aphteuse dans la région.

Il s'agit du Dr F. J. Mulhern, vétérinaire du Bureau de l'industrie animale de Washington et du Dr R. E. Duckworth, de Sacremento, Cal., directeur adjoint du département de l'Agriculture de la Californie.

"Les difficultés qu'ont dû surmonter les autorités pendant cette épidémie", a dit le Dr Duckworth "ont été différentes de tout ce qui s'est vu jusqu'ici."

Condamnés à 7 ans de prison pour hold-up

TROIS-RIVIERES, 4 (P.C.) — Fernand Couture et Réal Poirier de Montréal, se sont avoués coupables hier d'avoir participé au vol à main armée de la Caisse populaire du Christ-Roi, à Shawinigan, le 3 mars dernier. Le juge J.-Alfred Gaudet, de la Cour de magistrat, les condamna chacun à 7 ans de pénitentier.

Les deux autres participants à ce vol, Rosario Papillon et Marcel Poupart, également de Montréal, ont déjà plaidé culpabilité, devant le juge Edouard Langlois, de la Cour des sessions de la paix, et leur sentence devait être prononcée il y a déjà quelques jours. Mais les causes ont été ajournées "sine die" à cause de la maladie du président du tribunal. Si le juge Langlois n'est pas en mesure de prononcer les sentences d'ici quelques temps, les causes seront reprises devant un autre juge.

Ce vol fut l'un des plus audacieux commis dans la région de la Mauricie depuis plusieurs années.

Les quatre individus qui ont avoué leur culpabilité se sont présentés le 3 mars, vers 3 h. 30, à la Caisse populaire du Christ-Roi. Le gérant était à ce moment absent et sa fille, Mlle Gisèle Longpré, se trouvait seule à la Caisse. L'un des bandits sauta à l'intérieur du comptoir et dit: "C'est un hold-up. Ne criez pas. Nous ne vous ferons pas de mal".

Après avoir pris l'argent qui se trouvait dans la caisse, le même individu se rendit dans la voûte, s'empara d'une autre somme d'argent, et après avoir enfermé Mlle Longpré dans la voûte, prit la fuite. Pendant ce temps, deux des autres individus se tenaient près de la porte pour surveiller l'entrée de clients éventuels et le dernier, Papillon, était demeuré dans son automobile qui avait servi au transport des quatre bandits.

Papillon et Poupart furent arrêtés quelques jours plus tard.

Quant aux deux autres, ils furent cueillis alors qu'ils tentaient de commettre un autre hold-up à la Banque Canadienne de Commerce, à Chambly.

Lunettes perdues et ... retrouvées

Service et courtoisie ne sont pas de vains mots pour les employés du Canadien National.

Un voyageur de Toronto en route vers Richmond dans un train du Canadien National s'aperçut qu'il avait oublié ses lunettes dans le train qu'il venait de quitter à Montréal. Il en avertit immédiatement le préposé au wagon-salon du Canadien National sur la ligne d'Island Pond. M. Arthur Roberts, qui lui offrit alors une paire de lunettes qu'il avait en surplus. Le voyageur les essaya et trouva qu'elles lui allaient parfaitement. Roberts lui offrit alors de les garder jusqu'à ce que les siennes fussent retrouvées. Dans l'intervalle les lunettes perdues avaient été retournées au bureau des objets perdus à la Gare Centrale.

Comme le voyageur comptait séjourner quelque temps à Richmond M. Roberts lui a offert de passer chercher ses lunettes à la gare à son prochain voyage à Montréal et de les lui rapporter.

La nouvelle gare de Rome, un joyau d'aluminium

par Arthur PREVOST

L'homme sait . . . apprêter les matériaux de la terre de façon à se rendre la vie plus agréable, moins pénible.

Qui ne s'est pas arrêté devant une image, ne fut-ce qu'une caricature, depuis l'homme de l'âge de pierre? Puis ces autres représentations de construction pénible parce que l'homme ne disposait pas des outils nécessaires, même après que la vapeur eut été mise au service de l'humanité, même après la venue de l'électricité, ce qui est beaucoup plus près de nous que l'invention de la roue.

Mais avec tous ces outils nouveaux ou outils anciens nouvellement perfectionnés, l'homme n'avait pas encore atteint le fini. Comme le penseur qui a la tête bourrée de théories et de théorèmes, de systèmes et quelques fois de solutions, l'homme avait lui aussi non seulement la tête lourde, mais les muscles fatigués de porter des outils pesants et de les agiter au besoin pour construire et de manoeuvrer des matériaux lourds.

La part du Canada

Mais un métal nouveau devait apparaître et la part du Canada dans sa découverte, sa préparation et son utilisation devait être très grande. Ce métal devait ménager les muscles, alléger le fardeau, assurer en fois de plus, mais définitivement cette fois, un apport sanitaire non seulement dans les ustensiles de cuisine, mais aussi dans tous les objets qui servent soit à agrémenter la vie ,soit à répondre à une nécessité.

Par le métal moins lourd, l'électricité et la vapeur étaient économisées, même le métal dit lourd durait plus longtemps car il devait porter des charges moins importantes.

Ce métal, plus utile que l'or ou le diamant, métal et pierre dont l'utilité est de convention, l'aluminium a joué dans la première partie qui vient de se terminer du siècle que nous vivons, un rôle insoupçonné en 1900 et pourtant nous songeons à peine à ce que l'aluminium nous apportera d'ici l'an 2,000.

Les rapprochements, les comparaisons et les "pesées" entre deux faits ou deux objets, déterminent de la valeur de l'un et de l'autre.

Le voyageur qui a fait son tour d'Europe, n'a pas hésité de se rendre à Rome et de visiter dans cette ville, outre le Colisée, les vieux murs de cette ville ancienne.

Aujourd'hui, tout près de ces vieux murs s'élèvent des constructions modernes et au nombre de ces dernières, une gare, la plus moderne du monde, dans laquelle le "métal XXe siècle" a joué le rôle principal.

Cette construction pratique, moderne et surtout "fonctionnelle" pour employer un mot bien américain, s'élève près de murs qui datent de 2,500 ans, et élevés par les rois de Rome.

Elan nouveaux vers d'autres sphères

C'est le contraste de la civilisation, la marque du progrès fait par l'homme et cette "date jalon" de l'érection d'un tel immeuble, marque d'un nouvel élan vers d'autres sphères que nous garantissent les années futures.

On a utilisé l'aluminium parce que c'est ce métal nouveau qui répond le mieux aux données de l'architecture contemporaine, aussi parce que l'on a voulu à la fois économiser et faire durable. Mais, en outre de ces deux qualités principales, les constructeurs se sont rendu compte que le travail d'érection était d'autant plus facilité que le matériau était léger, ce qui ne lui enlève pas sa force de soutien et de rigidité.

Du point de vue structure, l'aluminium dispose de forces cachées qui surprennent tous les jours. De plus, ce métal assurait un ton neutre dans la présentation tant intérieure qu'extérieure de l'édifice.

Grâce à l'aluminium, la nouvelle gare de Rome assure beaucoup plus d'espace pour les voyageurs, présente un aspect qui attire beaucoup plus l'attention et marque un pas de plus dans la conception de l'architecture moderne.

Verre et aluminium

Les Romains sont orgueilleux de leur nouvelle gare qui ne semble être composée que d'aluminium et de verre, ajoutant encore à la propreté tout en répondant aux besoins de la multitude qui chaque jour la fréquente.

Il faut voir cet édifice, un peu érigé comme un tente improvisée, le soir, quand des flots de lumière baignent sa charpente, ses glaces, ses parois. Et le jour, quand le soleil frappe l'ensemble de l'immeuble, on sent que quelque chose de propre, de neuf, de définitif — et non pas un astiquage passager — existent dans cette ancienne cité.

L'éclairage est aussi très bien exécuté. On n'a pas ménagé les fenêtres tant sur les côtés que dans le toit.

En somme, au lieu de construire un immeuble — une gare dans le cas qui nous occupe — et de demander à la population de se faire à cette immeuble, on a édifié un immeuble qui se fait à la population.

Aujourd'hui, les architectes font un peu comme les tailleurs: ils taillent et construisent des édifices "sur mesures" pour l'être humain et point n'est maintenant besoin pour celle-ci de s'adapter à l'habit; c'est "l'habitat" qui est fait à sa mesure.

Et si les architectes et les ingénieurs ont réussi à "faire sur mesure" c'est grâce surtout à l'aluminium, comme ils viennent de le prouver encore une fois dans la gare de la Rome moderne.

Le danger de s'aventurer sur les glaces

Il reste encore des couches de glace sur les bords des rivières et des lacs. Il ne faut pas s'y fier, cependant, et s'y aventurer à cette période de l'année est dangereux. Il se peut que la glace soit encore épaisse en certains endroits, mais elle a tellement perdu de sa consistance qu'elle peut se briser facilement. Il en est de même des champs de glace qui ne se sont pas encore détachés des rives. Le moindre courant ou un changement dans la direction du vent peut les entrainer au large et la personne qui s'y est enventurée se voit captive sur un îlot flottant. La Ligue de Sécurité de la Province de Québec, en donnant cet avertissement, recommande en même temps aux parents d'avertir leurs enfants du danger de jouer au bord des cours d'eau ou lacs surtout là où il y a encore de la glace, car sa présence peut devenir un obtacle sérieux à un sauvetage si quelqu'un tombe à l'eau.

La mission de l'Université à "Carrefour"

Le Centre catholique des Intellectuels canadiens étudiera, au cours des prochaines journées d'études de "Carrefour '52" qui aura lieu à l'Université de Montréal les 17, 18, 19 et 20 avril, la mission de l'université.

Sous ce thème général, choisi en préparation du grand congrès de Pax Romana qui aura lieu en août prochain, plusieurs conférences seront données. Parmi les conférenciers qui ont accepté de traiter un aspect particulièr du thème, nous pouvons mentionner: Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal et chancelier de l'Université de Montréal, Mgr Percival Caza, évêque de Valleyfield; MM. Léon Lortie, René Manckiewicz, Raymond Klibansky, Jacques Lavigne, Jean-Claude Lacombe, Me Maximilien Caron, tous de Montréal; M. Jean-Charles Falardeau, de l'Université Laval de Québec et le R. P. Thomas-André Audet, O.P., de l'Institut d'Etudes Médiévales de Montréal.

Les séances de "Carrefour '52" sont ouvertes à tous les intellectuels canadiens, à tous les universitaires, à tous les professionnels de même qu'à tous ceux qu'intéresse le problème universitaire.

Pour tout renseignement utile concernant ces réunions, on peut s'adresser au secrétariat du C.C.I.-C., 2900, boulevard du Mont-Royal, Montréal 26.

Notre faune a besoin d'un bon bureau de relations extérieures

OTTAWA. (P. C.) Les oiseaux, animaux et poissons canadiens ont besoin d'un bon bureau de relations extérieures, a déclaré un spécialiste de la faune.

Le Dr Harrison-F. Lewis, qui prend sa retraite alors que sa réputation est établie d'un océan à l'autre, a dit dans un interview qu'il juge "très incomplets" les services de relations extérieures s'occupant de l'organisation et de la direction de la faune canadienne.

M. Lewis a ajouté qu'il ne cherche pas à nuire au service qu'il quitte.

"Le ministère connait mes opinions", a-t-il dit.

Toutefois, il a fait remarquer que les relations extérieures pour la faune devraient être confiées à un personnel spécialement choisi pour cette tâche et formé de "gens sachant écrire et qui connaissent les problèmes de la conservation de la faune".

Bien qu'il soit d'avis que cette tâche revienne au gouvernement il croit qu'elle peut être aussi accomplie par des agences privées. Dans un cas comme dans l'autre, le Canada est bien en arrière des Etats-Unis. Les revues sportives et quelques chroniqueurs font de "l'excellent travail" dans ce but, a-t-il ajouté, mais rien de comparable à ce qui se fait aux Etats-Unis.

"Ceux qui grandissent dans les villes n'ont pas beaucoup la chance d'observer la faune", a déclaré le Dr Lewis. "Dans la ville de New-York, ils ont des vaches au jardin zoologique afin que les enfants puissent voir ce que c'est une vache."

Agé de 58 ans, le Dr Lewis compte 31 années de service au département de la Faune du Gouvernement. Et il a l'intention de pratiquer ce qu'il prêche.

Avec sa femme, dont il dit qu'elle le aime la vie au grand air et la faune "par mariage", il a acheté une terre de 70 acres sur le bord de la mer à West Middle Sable, dans le comté de Shelburne, en Nouvelle-Ecosse. Ils s'y installeront le mois prochain.

Né à Sag Harbor, Long Island, de descendance néo-écossaise, il commença à s'intéresser aux oiseaux lorsque son grand-père l'abonna à une revue nommée "Birds". Il avait alors trois ans et il n'a pas cessé d'être fasciné par les oiseaux depuis ce jour.

Réaction d'un témoin placé à 60 milles de l'explosion atomique

Par Bill BECKER

LAS VEGAS, Név. (P.A.) — J'ai vu une explosion atomique, d'une distance de 16 milles. Ce fut un spectacle grandiose, mais à notre surprise, elle n'a eu aucun effet sur notre avion léger.

Survolant le territoire à une altitude le 11,000 pieds, nous avons surveillé l'explosion, une des premières de la série d'expériences qui doivent avoir lieu dans ce vaste territoire d'expérimentation au

Ce dispositif, comme l'a surnommé la commission d'énergie atomique, a été lancé d'un B-29 de l'aviation au moment même où nous complétion un virage directement au-dessus du camp Desert Rock, installation de l'Armée, non loin du lieu des essais.

Nous n'avons pas vu le bombardier au moment de son envolée, mais nous avons vu la flambée soudaine de cette arme mortelle.

La lueur rouge a éclairé le côté droit de notre appareil pendant 1½ secondes.

M. Ed Rees, corespondant du magazine "Time", et moi, étions assis du côté droit de l'appareil alors que le pilote a diminué la vitesse à 95 milles à l'heure, et la vue de ce spectacle nous a sidérés.

C'était le plus près qu'un observateur aérien non officiel se soit approché d'une explosion nucléaire depuis que William Lawrence du New-York Times, a été témoin de la bombe qui a mis fin à la guerre, quand elle est tombée sur Nagasaki en 1945.

La proximité de l'explosion nous a naturellement pris au dépourvu, parce que nos yeux survellaient le bas-fond Yucca, le plus éloigné des deux lacs asséchés dont se sert la commission pour ses expériences.

Il nous a semblé que l'explosion s'est produite à une altitude relativement basse, soit environ 1,000 pieds. Quand la boule de feu s'est disséminée, nous avons surveillé avec angoisse pendant 1½ minutes pendant que la colonne habituelle de fumée et la poussière du désert se dissipaient pour former des petits champignons de couleur rouille.

Du même coup, nous nous sommes préparés à recevoir le contrecoup que nous attendions depuis le début. Rien ne s'est produit. Quelles qu'aient été les vagues de sons et de choc produites par l'explosion, elles ne se sont pas rendues jusqu'à nous.

Par un hasard atmosphérique, l'explosion a été ressentie à St-George Kanarraville et Cedar City, Utah, soit de 120 à 170 milles au nord-est du lieu de l'expérience. Les habitants de ces régions ont dit qu'ils ont ressenti des secousses ont entendu les fenêtres vibrer de même qu'un bruit sourd, mais n'ont rien vu.

L'automne dernier, j'ai été secoué plusieurs fois par des explosions nucléaires alors que j'étais au mont Charleston, à 45 milles de distance. Cependant, le'xpérience d'aujourd'hui comprenait une des plus petites armes de notre arsenal atomique.

Sept mille soldats, marins et aviateurs prendront part à l'épreuve principale qui doit se dérouler au cours de la quatrième semaine d'avril. Les troupes n'ont pas participé à l'expérience du 1er avril.

M. Carle a succombé à une crise cardiaque

VAL D'OR, Qué., 4. (P.C.) — M. Georges Eugène Carle, représentant de commerce de Montréal, a succombé à l'hôpital St-Sauveur de Val d'Or, à une crise cardiaque.

Poursuite de M. Mosher contre M. J.E. McGuire

OTTAWA, (P. C.) — M. A.-R. Mosher, président de la Fraternité des Employés de chemins de fer, a intenté une poursuite en dommages pour libelle contre M. James-E. McGuire, secrétaire-trésorier de l'Union, qui en a été expulsé.

M. Mosher, qui est également président du Congrès canadien du Travail, a inscrit sa poursuite en Cour suprême de l'Ontario, à Ottawa. Il accuse M. McGuire d'avoir fait à la presse des déclarations diffamatoires à son endroit vendredi dernier.

En même temps, le juge Alan-G. McDougall a accordé à M. Mosher une injonction de huit jours interdisant à M. McGuire d'imprimer, de distribuer, de publier ou de répéter oralement les accusations formulées par lui dans ses déclarations aux journaux la semaine dernière.

Dans un affidavit, M. Mosher affirme que la déclaration de M. McGuire contenait des propos fallacieux, émis dans le seul but de le ridiculiser aux yeux du public et de nuire le plus possible à sa réputation.

Cette poursuite résulte d'une longue querelle entre MM. Mosher et McGuire. Elle a éclaté quand le conseil d'administration de la Fraternité a trouvé M. McGuire coupable d'une série de délits y compris l'insubordination. Il a été démis de ses fonctions de trésorier qu'il exerçait depuis 10 ans.

M. McGuire faisait partie du conseil du Congrès canadien du Travail qui compte quelque 350,000 membres. Mais après son renvoi de la Fraternité, M. McGuire s'est vu interdire de siéger au conseil.

ETRANGE ... MAIS VRAI ! Elsie Hix

BEAU-BEC — Avion-boomerang Jeff Hayes

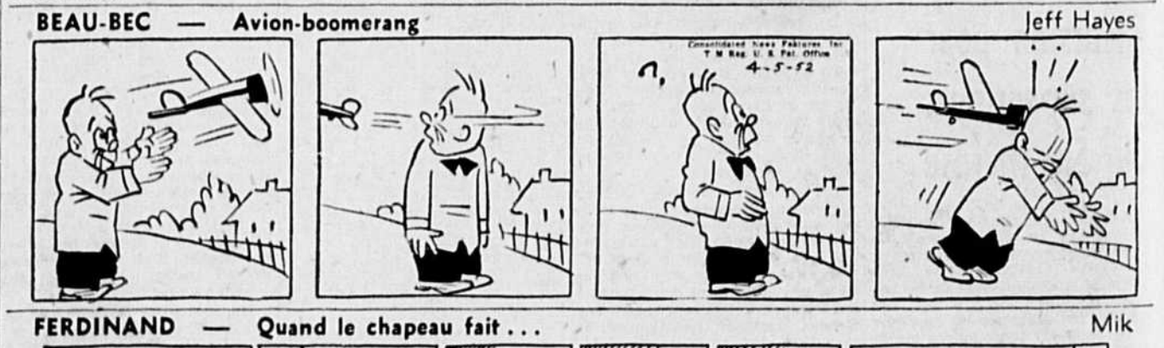

FERDINAND — Quand le chapeau fait ... Mik

AVIS

AVIS est par les présentes donné que NAPOLEON JEAN-PAUL CHAYER, contremaitre, des cité et district de Montréal, dans la province de Québec, Canada, s'adressera au Parlement du Canada, à la présente session ou à la suivante, pour obtenir un divorce d'avec son épouse, SUZANNE DUROCHER, ménagère, des mêmes lieux, pour cause d'adultère.

Montréal, le 10 mars 1952.

GUY ROUSSEAU,
Procureur du requérant.

360 ouest, rue Craig,
Montréal, P.Q.

AVIS D'ABANDON DE CHARTE

AVIS est par les présentes donné que "A. Janin & Company Limited — A. Janin & Compagnie Limitée", constituée en corporation par lettres patentes de la province de Québec en date du 21 mars 1925, demandera la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 1er avril 1952.

C. J. MALONE,
secrétaire-trésorier.

Province de Québec,
District de Montréal.

COUR SUPERIEURE
"En liquidation"

No 69.

IN RE:

OMNIUM DREDGING COMPANY CANADA LTD., corps politique et incorporé, ayant sa principale place d'affaires dans les cité et district de Montréal,
En liquidation,
et
KENNETH ARCHIBALD,
Liquidateur provisoire.

Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributaires de la dite compagnie est par les présentes convoquée pour le 9e jour de mai 1952, à dix heures du matin, dans la salle d'audience pour les affaires de faillite, au Palais de Justice, en la cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite compagnie.

Montréal, 3 avril 1952.

JOSEPH DUHAMEL,
député-protonotaire
de la Cour Supérieure.

Kenneth Archibald,
Liquidateur provisoire,
Chambre 917,
Transportation Bldg.,
132 ouest, rue St-Jacques,
Montréal.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que DAME MARGARET EDITH GRACE BATT, ménagère, de la ville de St-Laurent, district de Montréal, dans la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada à la présente session, à la prochaine session ou à la session suivante pour obtenir un bill de divorce d'avec son époux, CHARLES WILLIAM TRENT, éditeur, de la ville de St-Laurent, district de Montréal, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, ce 11e jour de mars 1952.

PENDER, WEST & BRYSON,
Procureurs de la requérante.

620, rue Cathcart,
Montréal 2, P.Q.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que LOIS EDITH LAFFOLEY, de la cité de Westmount dans le district de Montréal, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à la présente session ou à la session suivante pour obtenir un bill de divorce d'avec son époux, ROBERT GORDON KELLY, de la cité et du district de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère et de désertion.

Daté à Montréal, le 27 mars 1952.

GREENBLATT & GODINSKY,
Procureurs de la requérante.

660 ouest, rue Ste-Catherine,
Montréal, P.Q.

Cartes Professionnelles

AVOCATS

Geoffrion & Prud'homme
AVOCATS ET PROCUREURS
J.-Alex. Prud'homme, C.R.
C.-Antoine Geoffrion, LL.L.
Guillaume Geoffrion, LL.L.
Luc Parent, B.C.L.
112 ouest, rue Saint-Jacques
Adresse télégraphique "Geoffrion"
Tél.: HArbour 8177 MONTREAL

Tél.: PL. 1442
Prévost, Ouimet, Noël, Desjardins et Ducharme
AVOCATS ET PROCUREURS
Claude Prévost, C.R. Roger Ouimet, C.R.
Jean-Paul Noël Guy Desjardins
Claude Ducharme
460 ST-JEAN SUITE 515
Montréal

Tél.: MA. 2228
BEAUDOIN, RIEL & GOUIN
AVOCATS
Louis-René Beaudoin, M.P.
Maurice Riel — Lomer-M. Gouin
Suite 53, Edifice La Sauvegarde
152, Notre-Dame est Montréal

Résidence: 1594 est, boul. St-Joseph
Montréal FRontenac 6644
GUY ROULEAU
AVOCAT
Edifice Thémis
10 ouest, rue Saint-Jacques, Suite 512
Montréal 1 PLateau 5241

Médecin

Dr M. BRISEBOIS
GRADUE PARIS, LONDRES
CLINIQUE PRIVEE
Coeur, estomac, foie, intestin
Peau, sang, rein, vessie, prostate
Electricité médicale — Rayons-X
Maladies des femmes, vénériennes, endocriniennes, impuissance, stérilité
816 est, rue Sherbrooke - FR. 5252
de 9 a.m. à 8 p.m.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que ROGER LOISELLE, soudeur, des cité et district de Montréal, Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à la prochaine Session ou à la Session suivante, pour obtenir un bill de divorce d'avec son épouse, ODELIE COTE, ménagère, des cité et district de Montréal, pour cause d'adultère et abandon.

MONTREAL, ce 29 mars 1952.

JEAN-PAUL MASSICOTTE,
Procureur du requérant.

10 est, rue St-Jacques,
Montréal.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que Alexander William Hyndman, dentiste de la cité et du district de Montréal, dans la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à la présente session ou à la session suivante, pour obtenir un bill de divorce d'avec son épouse, Margaret Mary Green (Hyndman), de la cité et du district de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, province de Québec, le 8 mars 1952.

JOHN P. HUME,
Procureur du requérant.

1445, rue Bishop,
Montréal, P.Q.

Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No. 313-622

DAME, AHAFIA YAWORSKA épouse légalement séparée de biens de Nicolas Narepecha, des cité et district de Montréal,
Demanderesse,
— vs —
NICOLAS NAREPECHA, domicilié à Kitchener, Province d'Ontario,
Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans le mois.

Montréal, 27ième jour de mars 1952.

J.-H. PEPIN,
Député-Protonotaire.

MM. Patenaude, Patenaude, Trahan & Hodge,
Procureurs de la demanderesse.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que JOHN HAROLD ROGER WRIGHT, machiniste, de la ville de Plage Laval, dans le district de Montréal, province de Québec, y résidant et domicilié à 38, 17ième avenue, Plage Laval, s'adressera au Parlement du Canada à sa présente ou à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse, DOROTHY MAY CHATFIELD, de la cité de Westmount, dans le district de Montréal, dans la province de Québec, pour cause d'adultère et de désertion.

Daté à la cité de Montréal, province de Québec, ce 13ième jour de mars 1952.

SCOTT, HUGESSEN, MACKLAIER, CHISHOLM, SMITH & DAVIS,
Procureurs du requérant.

507, Place d'Armes,
Montréal.

AVIS

Province de Québec,
District de Montréal.

COUR SUPERIEURE

No. 312164.

ALEXANDRE TOUSIGNANT,
Demandeur,
— vs —
EUGENE DEMERS,
Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans le mois.

Montréal, 3 mars 1952.

A. I. SMITH,
J.C.S.M.

AVIS

AVIS est donné que LILY ISENBERG KWAVNICK, comptable, de Montréal, Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa présente session ou à sa session immédiatement suivante afin d'obtenir un bill de divorce de son mari, BENNIE KWAVNICK, marchand de Montréal, Québec, pour cause d'adultère et de désertion.

Daté à Montréal, ce 29e jour de février 1952.

LOUIS ORENSTEIN,
Procureur de la requérante.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que Joseph Kovacs, de Montréal, Québec, s'adressera au Parlement du Canada au cours de la présente ou prochaine session pour obtenir un divorce de son épouse Jacqueline Messier, de Montréal, Québec, pour adultère.

Daté à Montréal, ce 28e jour de mars 1952.

PAUL MASSE,
Procureur du requérant.

152 est, rue Notre-Dame,
Montréal, Québec

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL

Demande de soumissions

Combustible
Exercice 1952-1953

La Commssion des Ecoles catholiques de Montréal recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi le mardi 15 avril 1952, des soumissions pour la vente et la livraison du combustible requis pour le chauffage de ses écoles, résidences et locaux.

Le cahier des charges générales et formules contenant les conditions de soumission pourra être obtenu avec tous renseignements additionnels de monsieur Gaston Ranger, ing. p., directeur du Bureau de l'équipement mécanique, 117 ouest, rue Ste-Catherine, à partir du lundi matin 7 avril 1952.

Ces soumissions seront ouvertes en séance publique de la Commission le 15 avril 1952, à 3 heures de l'après-midi.

Toute soumission reçue après 3 heures de l'après-midi le 15 avril 1952 ne sera pas considérée.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues.

Le secrétaire,
MARC JARRY.

Montréal, le 2 avril 1952.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que HELENE MARY REUSING, de Ville Mont-Royal, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada à la présente session pour obtenir un bill de divorce d'avec son époux, GEORGE ROSS HUTCHINS, étudiant, de la dite Ville Mont-Royal, province de Québec, pour cause d'adultère.

Daté en la cité de Montréal, province de Québec, ce 31e jour de mars 1952.

Scott, Hugessen, Macklaier, Chisholm, Smith & Davis
Procureurs de la requérante

507 Place d'Armes,
Montréal 1, P.Q.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que ELIZABETH ORTON TOWNSEND, de la cité de St-Lambert, dans la province de Québec, Canada, ménagère, s'adressera au Parlement du Canada à sa présente ou à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, HOWARD RANDALL TOWNSEND, de la cité de St-Lambert, dans la province de Québec, Canada, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, province de Québec, ce 3e jour d'avril 1952.

McMICHAEL, COMMON, HOWARD, KER & CATE,
Les procureurs
de la requérante.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que ROBERT ARTHUR REEVE, vendeur, de la cité de Montréal, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à la présente session, pour obtenir un bill de divorce d'avec son épouse, POPPY CATHERINE REEVE, de la dite cité de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère.

Daté en la cité de Montréal, province de Québec, ce 31e jour de mars 1952.

Scott, Hugessen, Macklaier, Chisholm, Smith & Davis,
Procureurs du requérant.

507 Place d'Armes,
Montréal 1, P.Q.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que LEON HONORE BEAUREGARD, commis, à l'emploi de Canadian National Railways, de la cité de Montréal, district de Montréal, comté d'Hochelaga, dans la province de Québec, époux légitime de FLORA LILLY TURNER, ménagère, du même endroit, s'adressera au Parlement du Canada à sa présente session, ou à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse, FLORA LILY TURNER, ménagère, pour cause d'adultère et d'abandon.

PATENAUDE, PATENAUDE, TRAHAN & HODGE,
Procureurs du requérant.

Suite 601-608,
Edifice des Tramways,
159 ouest, rue Craig,
Montréal (1), Qué.

CITE DE MONTREAL
VENTE À L'ENCHÈRE

MERCRERDI, LE 9 AVRIL 1952

à 10.30 heures A.M. dans la salle de l'entrée principale, Hôtel de Ville

LOTS VAGUES

QUARTIER NOTRE-DAME-DE-GRACES

Cinq (5) lots à être vendus "EN BLOC", situés avenue Walkley, côtés est et ouest, entre la rue Sherbrooke et les voies du C.P.R.

CAD.	SUBD.	DIMENSIONS	SUPERFICIE	MISE A PRIX
152	519 523 524 543 544	200' x 90'	18000 p.c.	$3750.

Trois (3) lots à être vendus "EN BLOC", situés avenue Melrose, côté est, entre l'avenue Western et les voies du C.P.R.

CAD.	SUBD.	DIMENSIONS	SUPERFICIE	MISE A PRIX
174	535 536 537	75' x 88'	6600 p.c.	$1350.

QUATRIER MERCIER

Emplacement no 1 — Soixante-seize (76) lots à être vendus "EN BLOC", situés dans le quadrilatère borné par les rues Lyall, Sherbrooke, Hays et de Marseille et se répartissant comme suit:

RUE	LOTS	CAD.	SUBD.	DIMENSIONS	SUPERFICIE	MISE A PRIX
Lyall (est)	33	326	177 à 209 incl.	826' x 86'	71036 p.c.	
Sherbrooke (sud)	4	326	247 à 250 incl.	100' x irr.	10182 p.c.	
Hays (ouest)	33	326	211 à 243 incl.	826' x 86'	71036 p.c.	$13,452.32
de Marseille (nord)	6	326	169 à 172 incl. 174 et 175	159' x 100'	15900 p.c.	

Emplacement no 2 — Soixante-seize (76) lots à être vendus "EN BLOC", situés dans le quadrilatère borné par les rues Hays, Sherbrooke, Beauclerck et de Marseille et se répartissant comme suit:

RUE	LOTS	CAD.	SUBD.	DIMENSIONS	SUPERFICIE	MISE A PRIX
Hays (est)	33	327	301 à 333 incl.	826' x 86'	71036 p.c.	
Sherbrooke (sud)	7	327	369 à 375 incl.	184' x irr.	20746 p.c.	
Beauclerck ouest)	29	327	339 à 367 incl.	726' x 86'	62436 p.c.	$13,809.44
deMarseille (nord)	7	327	293 à 299 incl.	184' x 100'	18400 p.c.	

Emplacement no 3 — Quarante-trois (43 lots à être vendus "EN BLOC", situés rue Beauclerk (côté est) entre les rues Sherbrooke et de Marseille; rue Sherbrooke, angle sud-est de la rue Beauclerck; rue de Marseille, angle nord-est de la rue Beauclerk; se répartissant comme suit:

RUE	LOTS	CAD.	SUBD.	DIMENSIONS	SUPERFICIE	MISE A PRIX
Beauclerck (est)	35	327	381 à 415 incl.	875' x irr.	94880 p.c.	
Sherbrooke (sud)	4	327	416 à 419 incl.	112' x irr.	10918 p.c.	$9,299.84
deMarseille (nord)	4	327	377 à 380 incl.	104' x irr.	10450 p.c.	

Emplacement no 4 — Trente-cinq (35) lots à être vendus "EN BLOC", situés rue de Marseille (côté sud) entre les rues Lyall et Hays; rue Lyall (côté est) au sud de la rue de Marseille; rue Hays (côté ouest) au sud de la rue de Marseille; se répartissant comme suit:

RUE	LOTS	CAD.	SUBD.	DIMENSIONS	SUPERFICIE	MISE A PRIX
deMarseille (sud)	7	326	159 à 165 incl.	184' x 102'	18768 p.c.	
Lyall (est)	14	326	129 à 142 incl.	351' x 86'	30186 p.c.	$6,331.20
Hays (ouest)	14	326	144 à 157 incl.	351' x 86'	30186 p.c.	

Emplacement no 5 — Soixante-dix (70) lots à être vendus "EN BLOC", situés rue de Marseille (côté sud) entre les rues Hays et Beauclerk; rue Hays (côté est) entre les rues de Marseille et Boyce; rue Beauclerk (côté ouest) entre les rues de Marseille et Boyce, angle nord-est de la rue Hays; se répartissant comme sui:

RUE	LOTS	CAD.	SUBD.	DIMENSIONS	SUPERFICIE	MISE A PRIX
deMarseille (sud)	7	327	243 à 249 incl.	184' x 102'	18768 p.c.	
Hays (est)	27	327	177 à 190 incl. 195 à 207 incl.	676' x 86'	58136 p.c.	$12,546.08
Beauclerck(ouest)	33	327	209 à 241 incl.	826' x 86'	71036 p.c.	
Boyce (nord)	3	327	167 à 169 incl.	79.5' x irr	8886 p.c.	

Emplacement no 6 — Quarante-et-un (41 lots) à être vendus "EN BLOC", situés rue Beauclerk (côté est) entre les rues de Marseille et Boyce; rue de Marseille, angle sud-est de la rue Beauclerk; rue Boyce, angle nord-est de la rue Beauclerk; se répartissant comme suit:

RUE	LOTS	CAD.	SUBD.	DIMENSIONS	SUPERFICIE	MISE A PRIX
Beauclerck (est))	34	327	254 à 287 incl.	850' x irr.	84479 p.c.	
deMarseille (sud)	4	327	288 à 291 incl.	104' x irr.	10557 p.c.	$8,430.88
Boyce (nord)	3	327	251 à 253 incl.	95' x irr.	10350 p.c.	

CONDITIONS

1° L'adjudicataire devra payer 1% des droits du gouvernement.

2° Prix d'adjudication payable à l'option de l'acheteur, soit comptant à la passation du contrat ou 20% comptant et le solde en dix versements semestriels égaux, échéant les 30 avril et 31 octobre de chaque année, avec intérêt au taux de 5% l'an sur toute partie du solde dû, à compter de la date de la résolution qui sera adoptée par la Cité confirmant la vente, le premier versement à échoir le 31 octobre 1952.

3° Ces ventes sont sujettes à ratification par les autorités municipales.

4° Ces ventes seront de plus consenties aux autres conditions ordinaires de la Cité lesquelles seront lues à haute voix préalablement à la mise à l'enchère.

5° Un dépôt de 20% (au comptant ou par chèque certifié) de la mise à prix sera exigé de tout enchérisseur.

Pour plus amples renseignements concernant les conditions de ces ventes, s'adresser à M. L. J. Pariseau, surintendant, division de l'Administration des Immeubles, Chambre 310, Hôtel de Ville, PL. 6111, Local 75.

Le directeur des Finances,
LACTANCE ROBERGE.

Cabinet du Directeur,
Hôtel de Ville,
Montréal, le 29 mars 1952.

CANADA

Ministère des Transports

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné, et portant sur l'enveloppe la suscription "Soumissions pour la chaussée au détroit de Canso" seront reçues jusqu'à midi, heure avancée de l'est, mardi le 13 mai 1952, pour la construction d'une chaussée au détroit du Canso traversant entre le cap Porcupine et la pointe Balache, Nouvelle-Ecosse.

Les plans, devis, conditions applicables aux ouvriers employés, la formule de contrat, la formule de soumission et l'enveloppe de retour peuvent être obtenus en s'adressant à l'Acheteur en chef, ministère des Transports, édifice Hunter, Ottawa, Ontario, et (ou) à l'agent régional de la Marine, ministère des Transports, Darthmouth (case postale 790, Halifax), N.-E., contre paiement d'un chèque accepté de $100 fait au nom du Receveur général du Canada. Ledit chèque sera retourné au soumissionnaire lorsqu'il aura fait remise des plans et devis en bon état. Les renseignements supplémentaires requis au sujet de l'interprétation des plans et devis peuvent être obtenus en s'adressant à O. J. McCulloch & Company, Ingénieurs consultants, 3420, avenue Wilson, Montréal, P.Q.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un dépôt de garantie de cinq pour cent (5 p. 100) du montant de la soumission, telle garantie devant être sous la forme d'un chèque visée sur une banque canadienne à charte, fait à l'ordre du Receveur général du Canada, au pair, ou d'obligations de la Compagnie de chemins de fer Nationaux du Canada ou de ses filiales, garanties sans condition par le Gouvernement du Canada, au pair. Ce dépôt de garantie sera confisqué au cas où le soumissionnaire refuserait de signer un contrat aux conditions établies dans sa soumission, s'il en est requis, ou de compléter ledit contrat à la satisfaction du ministère. Les chèques des soumissionnaires dont l'offre n'aura pas été acceptée leur seront renvoyés.

Aucune soumission ne sera prise en considération à moins qu'elle soit faite par une compagnie constituée en vertu d'une loi du Canada.

Il ne sera tenu compte d'aucune soumission non accompagnées d'un dépôt de garantie tel que décrit.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui parviendront.

F. T. COLLINS,
Secrétaire.

Ministère des Transports,
Ottawa, Ontario,
le 31 mars 1952.

Sept communistes nippons condamnés pour espionnage

TOKYO, 4. (P.A.) — Sept dirigeants du parti communiste japonais ont été trouvés coupables d'espionnage et condamnés à des peines de trois à sept ans de travaux forcés.

Le verdict a été rendu par un tribunal militaire américain composé de quatre membres.

Les sept communistes ont été trouvés coupables d'avoir conspiré et d'avoir recueilli des informations au sujet d'aéroports et autres installations militaires américaines au Japon.

Cinq des sept coupables ont aussi été condamnés à des amendes de $500 à $1,500. La peine maximum était de 10 ans d'emprisonnement et de $5,000 d'amende. Les amendes sont payables en dollars américains ou l'équivalent en devise japonaise.

Ichiro Maruyana, 48 ans, a reçu la plus sévère sentence, soit sept ans d'emprisonnement de $1,500 d'amende. Le tribunal a décidé que si les amendes ne peuvent pas être payées, elles s'ajouteront au temps d'emprisonnement à raison d'un jour par deux dollars.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que HELEN ISABELLE HAMMOND, ménagère, de la Cité et du District de Montréal, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à la prochaine session ou à la session suivante pour obtenir un bill de divorce d'avec son époux, WILLIAM JAMES DADSON, musicien, de la Cité et du District de Montréal, pour cause d'adultère et de désertion.

Daté à Montréal, ce 29e jour de mars 1952.

JEAN-PAUL MASSICOTTE,
Procureur de la requérante.

10 est, rue St-Jacques
Montréal.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que EDNA EDITH LILY CARON, ménagère, de la cité de Montréal, district de Montréal, comté d'Hochelaga, dans la province de Québec, épouse légitime de RICHARD GOURDIE, courtier, du même endroit, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente ou à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux RICHARD GOURDIE, pour cause d'adultère et d'abandon.

Daté à Montréal, dans la province de Québec, ce 3e jour du mois d'avril 1952.

PATENAUDE, PATENAUDE, TRAHAN & HODGE,
Procureurs de la requérante.

Suite 601-608,
Edifice des Tramways,
159 ouest, rue Craig,
Montréal (1), Qué.

BRIDGE-CONTRAT

Sud détient une suite solide et redéclarable à carreau et un compte de trois levées d'honneurs pour justifier sa déclaration d'ouverture d'une levée à carreau. La surenchère défensive d'Ouest ne dit rien au sujet d'un certain minimum de levées d'honneurs, mais elle garantit cinq levées de jeu pour son côté, pourvu que le contrat final soit à coeur.

La réponse de Nord a été faite librement, puisque les enchères avaient été tenues ouvertes par l'adversaire en position Ouest. La surenchère de Nord est encourageante et impérative pour une ronde. Elle indique une suite déclarable à pique et un compte minimum d'une levée d'honneur et demie. Elle ne dit rien, pour le moment, au sujet d'un soutien quelconque pour les carreaux de Sud et ce n'est qu'aux rondes qui suivront que l'échange de renseignements sera complété. Nord est assuré d'une autre occasion d'enchérir, puisque son partenaire est forcé de continuer les déclarations pour une autre ronde.

Donneur: Sud.
Tous vulnérables.

NORD
♠ R D 10 7 4
♡ 9 4
◇ V 10 6
♣ A 9 4

OUEST
♠ 6 5 3 2
♡ R D V 10 5 3
◇ 4
♣ 7 3

EST
♠ A V 9 8
♡ 8 7
◇ 7 3 2
♣ R D 6 2

SUD
♠ - - - -
♡ A 6 2
◇ A R D 9 8 5
♣ V 10 8 5

Les déclarations:

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ◇	1 ♡	1 ♠	passe
2 ◇	passe	2 ♠	passe
3 ◇	passe	4 ◇	passe
5 ◇	passe	passe	contre

Ouest entame du Roi de coeur.

Bien qu'il détienne un jeu intéressant, Sud ralentit ses ambitions et il ne demande que deux carreaux au retour des enchères. Les piques de Nord n'offrent aucun aide pour les perdants au jeu de Sud et celui-ci n'a aucun goût pour un contrat final à pique. Sud décide correctement d'attendre d'être mieux renseigné sur les valeurs au jeu de son partenaire.

Nord indique maintenant que ses piques sont redéclarables et qu'il serait satisfait d'un soutien neutre. Si Nord avait détenu un jeu faible, il aurait passé; ainsi sa redéclaration à pique n'est pas nécessairement un signal d'arrêt. Sud confirme qu'il n'entrevoit aucune concordance aux jeux combinés de son côté et que ses carreaux sont suffisamment solides pour être déclarés de nouveau.

A ce point, Nord réalise que son partenaire n'est pas intéressé à jouer le contrat final à pique. Il profite de l'occasion pour annoncer un supplément de valeurs et un soutien neutre pour les carreaux du partenaire. La redéclaration de Nord à quatre carreaux est une faible invitation à la manche. Cet encouragement est suffisant et Sud n'a aucune hésitation à demander la manche à carreau. Est s'attend de remporter une levée à pique et au moins une à trèfle. Son partenaire a fait une surenchère défensive qui devrait faire remporter au moins une levée à coeur ou à une autre suite. Est a raison de croire que le contrat de manche des adversaires pourrait être sévèrement défait.

Les MOTS CROISÉS du "CANADA"

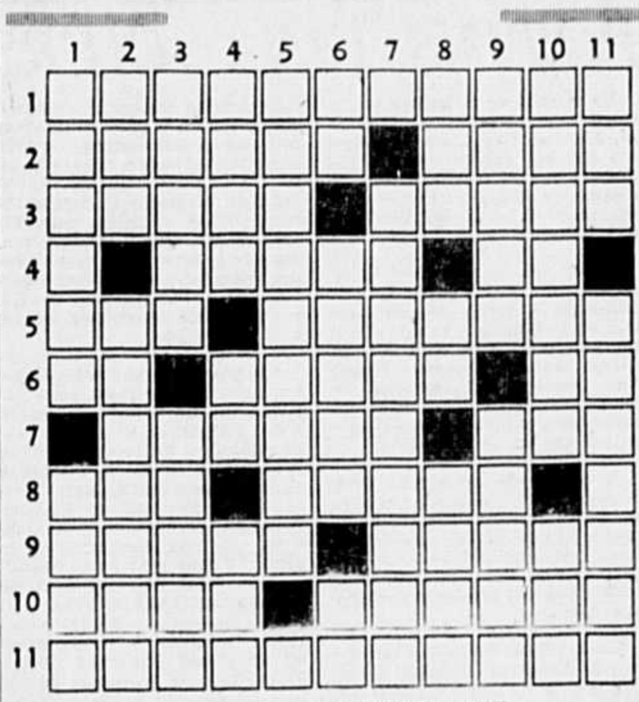

HORIZONTALEMENT

1—Dispositions, arrangements.
2—Chandelle de cire — Ulmacée.
3—Etends, allonge — Charges des ânes.
4—Lit de nouveau — Conjugaison.
5—Ville des Pays-Bas — Espèce de jeu de hasard.
6—Ile de l'Atlantique — Action de se dédire — Symbole de l'étain.
7—Mesurer au stère — Mammifère rongeur.
8—Hardi — Voiture légère à deux roues en usage dans l'Afrique du Nord.
9—Mis les rênes à — Qui contient de l'iode.
10—Rejet d'une plante vivace — Qui plie.
11—Portés sur un registre.

VERTICALEMENT

1—Accabler de dettes — Globe, sphère.
2—Rôti — Projet, résolution.
3—Convenir, plaire — Voix d'homme la plus élevée.
4—Qui mange beaucoup — Etui de métal — Solipède.
5—Orneras de nielles.
6—Venu au monde — Mêler d'idode — 3.1416.
7—Quantités de choses nécessaires à la guerre.
8—Particule négative — Conj. copulative — Avalé un liquide.
9—Produire une chose — Mettre un navire en rade.
10—Couvrit d'émeri — Possédée.
11—Adj. possessif — Complets.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

TA RAIS DU.

L'expropriation d'un hôpital coûtera à Ottawa $1,210,000

OTTAWA, 4. (P.C.) — La Cour de l'Echiquier a décidé hier que le gouvernement fédéral devra payer $1,210,000 en compensation pour l'expropriation d'un hôpital exploité volontairement sans but lucratif par une communauté religieuse.

Le gouvernement avait exproprié cette propriété de la région de Hull il y a plusieurs années comme partie du plan d'ensemble pour embellir la capitale canadienne. Le gouvernement offrit une somme de $735,676 aux propriétaires de l'hôpital, les Soeurs de la Charité de la Providence. La communauté réclamait $1,450,614.

L'hôpital est toujours au même endroit, mais il sera remplacé éventuellement par un nouvel édifice que la communauté érigera en dehors de la ville de Hull.

Qu'est-ce que la

REHABILITATION?

Voici la réponse PAR L'IMAGE

Voici deux photos d'Henri T. (Nous avons son nom dans nos dossiers). Il est âgé de 44 ans, marié, père de 2 enfants. A 21 ans, il a dû se faire amputer les deux pieds gelés. Incapable de gagner sa vie, il vendait des crayons rue Ste-Catherine, vivait de charité. Il se présenta à notre Centre de Réhabilitation en juillet 1951 (à gauche) et reçut des jambes artificielles (à droite). Il a réappris à marcher, il a retrouvé travail et confiance en soi. Il fait maintenant vivre sa famille. Il voit la vie en rose.

Le centre de réhabilitation pour infirmes adultes fut ouvert à 265 ouest, rue Craig, en 1950. Depuis lors il a aidé plus de 100,000 adultes à surmonter leurs handicaps, à reprendre confiance; non seulement il fournit des membres artificiels et autres objets pour aider les infirmes, il leur apprend un métier et les aide à se trouver du travail. Il est ouvert à tous les infirmes adultes, sans égard à leur sexe, leur race, leur religion, leurs revenus.

Campagne de RÉHABILITATION de 1952-$150,000

Présidents conjoints: A. WESLEY MASON — LOUIS-P. GELINAS — KATHLEEN FISHER
Trésorier honoraire: Le major-général E. de B. PANET

Voilà une oeuvre charitable CONSTRUCTIVE. Elle aide les infirmes adultes à recouvrer leur indépendance, à redevenir des producteurs, à subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles.

Votre don leur donnera une vie nouvelle!

Bureaux de la campagne: 2054 McGILL COLLEGE — BE. 5688 — LA. 4875 — M. E. TANSEY, directeur

Baisses légères sur les marchés de Montréal, Toronto et New-York

POTINS FINANCIERS

Le marché de la Bourse et du Curb de Montréal était à la baisse, hier, en fermeture. Les pertes ont été généralement fractionnaires et le marché était actif dans son ensemble. Presque tous les groupes, sauf les banques, ont baissé.

* * *

A Toronto, un ralliement léger en dernière heure parmi les pétroles de l'Ouest a aidé au marché de la Bourse à se maintenir un peu plus haut qu'il n'avait baissé pendant la séance d'hier. Les pétroles, les aurifères et les métaux vils ont profité de ce ralliement, mais les pertes dominaient encore en fermeture.

* * *

A New-York, le marché s'est ressenti des inquiétudes des spéculateurs devant la menace de la grève de l'acier. Les pétroles et les ferroviaires ont baissé et les prises de profits y ont été pour quelque chose; plusieurs groupes ont suivi.

* * *

Un syndicat dirigé par Gairdner & Company Limited a annoncé qu'une offre a été faite au public d'une émission de Laurentide Acceptance Corporation Limited, au montant de $600,000 en obligations à 5½% convertissables et amortissables, échéant dans dix ans. Le prix de l'offre était au pair et l'émission a été rapidement sursouscrite. Ces obligations sont convertissables au choix du détenteur, jusqu'au 31 mars 1960, en actions "A" de la corporation au taux de 10 actions pour chaque obligation de $100. Les actions "A" sont inscrites aux bourses de Montréal et de Toronto et donnent un dividende privilégié cumulatif de 50 cents par action par année en même temps qu'elles donnent droit de participer à partie égale avec les actions "B" à tous les dividendes payés après paiement de 50 cents en dividende pour chaque action "B". Les obligations ont un fonds d'amortissement égal à 8% de l'émission en cours à la fin de la première année financière, de 7% à a fin de la deuxième année et ainsi de suite. Laurentide Acceptance achète des contrats de financement de ventes, principalement de ventes d'autos dans le Québec. En 1951, la Compagnie avait des contrats de financement pour $6,577,540; ses profits s'élèvent à $41,989 pour les quatre premiers mois de son exercice financier en cours, en regard de $100,288 pour les 12 mois de son exercice financier précédent. M. R. Thérien, président, évalue à 5% du total des contrats de financement du genre en cours dans le Québec, les contrats de ventes actuellement aux mains de la compagnie. La compagnie a des bureaux à Montréal, Québec et St-Jérôme et projette d'élargir son rayon d'affaires.

* * *

L'expansion industrielle du Canada se poursuit à un rythme accéléré et on ne cesse de le souligner depuis quelque temps et l'affluence de capitaux au pays en témoigne; c'est ce que souligne encore un bulletin publié par Jones Heward & Company, où l'on tient cependant à recommander de la prudence. Le bulletin souligne que la baisse des prix de certaines denrées essentielles commence à toucher le Canada. Cette baisse a commencé en février 1951 et a influencé défavorablement presque tous les pays producteurs de matières premières comme l'Australie, l'Indonésie, l'Inde, la Birmanie et une bonne partie de l'Amérique du Sud. Les prix des métaux non ferreux ont aussi baissé et il semble maintenant que les producteurs canadiens de bois doivent faire face à une concurrence plus serrée des producteurs américains. La demande canadienne de bois semble moins forte et celle de l'étranger serait diminuée forcément pour l'économie de dollars. Selon Jones Heward & Co., la demande de pâte et de papier diminuerait aussi. Toutes ces baisses amoindriraient les marges de profit d'autant plus que les impôts ne baisseront pas de beaucoup, s'ils baissent. Il y a aussi les demandes d'augmentation de salaires; et, de telles augmentations ne stimuleraient pas les achats comme on l'a vu il y a un an, alors qu'il y avait une poussée des acheteurs craignant des hausses et une pénurie. Cette diminution de la marge de profit serait temporaire cependant, mais il reste qu'une période déflationnaire est en vue. Plusieurs compagnies envisagent des baisses de revenus cette année et les marchés des valeurs mobilières le laisseraient prévoir.

* * *

Tous les analystes considèrent une grève des aciéries américaines comme dangereuse pour le marché américain et par sympathie pour les autres marchés; certains prévoient une baisse temporaire du marché à cause de cette grève projetée, d'autres assurent que les opérateurs en auront trop d'incertitude pour que le marché n'en soit pas influencé.

D'après les dernières estimations, la production mondiale de céréales panifiables totalise environ 242 millions de tonnes courtes en 1951, soit quelque 5,300,000 tonnes de plus qu'en 1950. Exception faite de la récolte de 1938, elle n'a jamais été surpassé. La production mondiale de blé pour 1951 est maintenant estimée à 6,500 millions de boisseaux, augmentation de 180 millions en comparaison de 1950 et d'environ 475 millions en comparaison de la moyenne d'avant-guerre, de 1935 à 1939. Les Etats-Unis accusent l'avance la plus prononcée su rla période d'avant-guerre. Les avances marquantes en Asie et moins importantes en Afrique et dans l'Union soviétique ont été neutralisées par des reculs en Europe et dans les pays de l'hémisphère du Sud, particulièrement en Argentine.

* * *

La production canadienne d'or diminue de 7 p. 100 en janvier cette année, totalisant 350,135 oz de fin, comparativement à 374,483 au cours du mois correspondant l'an dernier. La production diminue dans toutes les régions, à l'exception des deux territoires. Par province, la production s'établit comme suit (chiffres de 1951 entre parenthèses): 206,449 onces de fin (216,786); Québec, 85,558 (91,201); Manitoba et Saskatchewan, 19,750 (25,939); Colombie britannique, 19,149 (22,369); tandis que le total de la production des Territoires du Nord-Ouest s'établit à 18,566 onces de fin, contre 17,470 et celui du Yukon, à 47 contre 16.

* * *

Les stocks de blé détenus par les quatre principaux pays exportateurs (le Canada, les Etats-Unis, l'Australie et l'Argentine) et destinés à l'exportation ou au report à la fin de la campagne agricole dans chaque pays s'établissent à 898 millions de boisseaux le 1er mars ou vers cette date, soit une diminution d'environ 17 pour cent en comparaison du total correspondant de l'an dernier, 1,084 millions.

L'estimation actuelle des stocks destinés à l'exportation ou au report comprend quelque 150 millions de boisseaux de blé non récolté qui a passé l'hiver dans les champs de l'Ouest canadien. Si tout ce blé ne peut être récolte, il faudra réduire l'estimation en conséquence.

Voici la répartition des stocks cette année en millions de boisseaux (les chiffres de l'an dernier paraissent entre parenthèses): Canada, 425 (311); Etats-Unis(385 (573); Australie, 84 (116); et Argentine, 3.8 (84).

* * *

La demande mondiale est demeurée ferme et l'on s'attend que les exportations globales des principaux fournisseurs pour la campagne agricole 1951-1952 dépasseront celles de la campagne précédente. Les expéditions des deux pays de l'hémisphère du Sud diminuent vivement, mais l'augmentation des exportations des Etats-Unis et du Canada font plus que compenser cette diminution. eLs exportations des Etats-Unis dépasseront probablement 400 millions de boisseaux pendant la présente campagne. Les expéditions du Canada se maintiennent également à un niveau assez élevé, en dépit des graves difficultés d'entreposage et de transport, difficultés qui découlent de la nécessité de manutentionner de fortes quantités de grain mouillé ou humide.

* * *

La valeur brute de la production de l'industrie du bois au Québec s'élève en 1950 à $73,571,000, augmentation de 6 p. 100 sur la valeur óel 'année précédente, $69,624,000, d'après une compilation spéciale. Un total de 1,965 scieries actives font rapport au Bureau, contre 1,916 en 1949. Elles emploient 10,357 personnes qui reçoivent en salaires $14,182,000, contre 10,426 personnes qui sont payées $13,603,000. Le coût des matières premières est de $43,984,000 contre $42,261,000.

* * *

Laproduction de toutes espèces de bois scié en 1950 totalise 1,129,404 m.p.m.p. d'une valeur de $64,294,496, en comparaison de 1,128,076 m.p.m.p. d'une valeur de $59,100,719 en 1949. La production de traverses sciées se chiffre par 458,515 contre 521,967; bois à pulpe, écorcé et débité, par 152,721 cordes contre 155,513; et bardeaux, par 93,622 carrés contre 113,464.

Voici la production de bois scié en 1950, selon l'espèce (entre parenthèses, les chiffres de l'année précédente): épinette, 576,221 (597,554) m.p.m.p.; merisier, 113,945 (125,251); pin blanc, 101,982 (85,428); pin gris, 104,818 (77,290); sapin baumier, 69,466 (71,110); pruche, 48,885 (38,466); érable, 24,404 (30,853); bouleau, 17,397 (23,219); bois blanc, 18,657 (18,073); tremble, 15,146 (16,006); cèdre, 11,672 (15,461); pin rouge, 14,015 (12,891); orme, 4,477 (4,940); peuplier, 2,857 (3,130); autres, 6462 (8,494).

La concurrence dans l'industrie de la construction

Une exposition au Palais du Commerce en mai

"Il est important de se rappeler qu'il n'existe pas de concurrence uniquement entre hommes d'affaires, mais aussi entre les différents produits qui réclament le dollar du consommateur", de commenter le Dr O. J. Firestone, économiste conseil au ministère du Commerce et à la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement, à l'issue d'une récente réunion de l'Ontario Retail Lumber Dealers Association.

"Les Canadiens désirent ardemment de nouvelles maisons et l'industrie de la construction est intéressée aussi, mais pour assurer l'essor de cette industrie, il faut viser à tenir le coût de la construction le plus bas possible", de préciser M. Firestone.

La famille canadienne s'est accrue en moyenne au rythme de 80,000 par année depuis la fin de la guerre. L'industrie de la construction au cours de 1949 et de 1950 a connu une expansion qui dépassait cet accroissement familial. Mais en 1951 la situation a changé en un déficit de 16,000 maisons environ. Pour cette année, selon cet économiste, la situation devrait s'améliorer et la demande devrait connaître une recrudescence.

Le marché de la construction demeure par conséquent aux yeux de tous les spécialistes un marché actif où un grand nombre de Canadiens sont vitalement intéressés constamment.

C'est avec ce souci de mieux servir l'industrie de la construction en général qu'il se tiendra au Palais du Commerce à Montréal, du 12 au 17 mai prochain une exposition pour "La Maison moderne". Les manufacturiers et les gens du commerce qui y participent veulent indiquer au public de quelles manières l'on peut embellir et rendre plus confortable le home.

Emission adjugée à René-T. Leclerc

Il s'agit de $141,000 d'obligations à 4%

L'émission de $141,000 d'obligations par séries quinze ans de la commission scolaire du Christ-Roi, comté de Joliette, a suscité un vif intérêt, mardi soir, sur le marché des obligations. Pas moins de huit soumissions avaient été envoyées pour cet emprunt, qui fut adjugé à René-T. Leclerc, Inc., au prix de 98.60 pour des titres à 4% 1953-67, ce qui représente un coût net de 4.299% pour l'argent emprunté. Un octroi de $97,189 a été accordé par le Secrétaire de la province pour cet emprunt.

Cette commission scolaire en est à sa première finance sur le marché des obligations.

Les huit soumissions que voici avaient été envoyées pour cette émission:

René-T. Leclerc Inc: $141,000, 4%, 1953-67, prix: $98.60; coût net: 4.299%.

Gaston Laurent, Inc.: $141,000, 4%, 1953-67, prix: $97.93; coût net: 4.441%.

Crédit Interprovincial Limitée: $100,500, 3%, 1953-57; $40,500, 4%, 1958-67, prix: 95.69; coût net: 4.493%.

Dubé, Légaré & Cie Ltée: $141,000, 4%, 1953-67, prix: 97.69; coût net: 4.493%.

Crédit Anglo-Français Limitée: $100,500, 3½%, 1953-57; $40,500, 4%, 1958-67, prix: 96.64; coût net: 4.501%.

Morgan, Kempf & Robertson Ltd et Savard, Hodgson & Co. Ltd: $141,000, 4%, 1953-67, prix: 97.57; coût net: 4.519%.

Bélanger Inc.: $141,000, 4%, 1953-67, prix: 97.56; coût net: 4.521%.

Geoffrion, Robert & Gélinas Ltée: $100,500, 4%, 1953-57; $40,500, 4½%, 1958-67, prix: 98.25; coût net: 4.663%.

Les obligations portent la date du 1er avril 1952 et elles peuvent être rachetées par anticipation. Elles échoient du 1er avril 1953 au 1er avril 1967 inclusivement, l'intérêt semi-annuel étant payable les 1er avril et 1er octobre de chaque année. Le capital et l'intérêt sont payables à une banque à charte à Québec, à Montréal ou à Joliette. L'emprunt a été contracté pour l'achat de terrain et la construction d'une école. L'octroi de $97,189 que le Secrétaire de la province a accordé pour être appliqué au service de l'emprunt est payable en cinq versements annuels, égaux et consécutifs de $19,437.80, de 1953 à 1957 inclusivement.

L'évaluation imposable de la commission scolaire de Christ-Roi, pour 1951-52, est de $760,000. Le présent emprunt constitue l'unique dette obligataire de la corporation, dont la population était de 2,150 âmes en 1951.

Entente pétrolière de Federated Petroleums avec Frobisher Ltd.

Frobisher Limited et Federated Petroleums se sont joints pour conclure un marché pétrolier de $10,000,00 afin de développer une superficie importante du bassin Williston, a-t-on annoncé hier. Une nouvelle compagnie de 2,000,000 d'actions à $1 chacune au pair, la Williston Oil and Gas Company, est formée pour explorer 650,000 acres du bassin Williston dont environ 425,000 acres dans l'est du Montana et le Dakota Nord et le reste au Saskatchewan. Toute cette superficie est obtenue par des baux de 10 ans avec seulement deux engagements de forage.

Frobisher souscrit à 1,000,000 d'actions de la nouvelle compagnie au prix de $8.25 par action et doit faire un premier paiement de $2,500,000 dans 90 jours.

Federated Petroleums reçoit 1,000,000 d'actions de la nouvelle compagnie en fournissant la superficie et en payant $1,750,000.

On dit que les fonds serviront à acquérir plus de superficie et pour faire un relevé séismique. On commencerait à forer un puits en mai.

M. Thayer Lindsley, président de Frobisher, sera président du conseil d'administration de la nouvelle compagnie et M. R.-A. Brown jr, président de Federated, sera le président de la nouvelle compagnie.

Baisse des profits de Frank W. Horner Ltd.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1951, Frank W. Horner Ltd. a fait un bénéfice net de $148,868 ou l'équivalent de $2.63 l'action "A", comparativement à $178,826 ou $3.16 l'action en 1950. Le bénéfice d'exploitation a augmenté de $427,279 à $448,428, mais l'impôt sur le revenu s'est accru de $121,621 à $158,077.

Le bilan fait voir un actif disponible de $654,532, contre $766,052 en 1950, et un passif exigible de $378,289 contre $173,307. Le fonds de roulement a diminué de $592,745 à $276,243.

M. H. R. Horner, président, explique que la diminution du bénéfice net en dépit d'une hausse du bénéfice d'exploitation provient de l'augmentation de l'impôt sur le revenu. Il ajoute que le pourcentage des dépenses par rapport aux ventes a augmenté modérément, partiellement à cause de la hausse générale des frais d'exploitation et par suite des travaux de développement.

Trans Empire Oil

Le premier rapport annuel de Trans Empire Oils Limited montre que la compagnie a réalisé un bénéfice net de $265,707 ou de 13 cents par action en 1951.

Le 31 décembre, l'actif disponible était de $383,574 et le passif exigible de $294,007, ce qui donnait un fonds de roulement de $89,567.

Les réserves de pétrole ont augmenté de 1,173,487 barils au cours de l'an dernier pour se chiffrer à 3,983,636 barils.

La compagnie projette de creuser huit puits dans la première moitié de l'année courante.

Bourse de MONTRÉAL

Baisse légère du marché avec beaucoup d'activité

Les prix des valeurs étaient généralement plus bas à la fermeture de la Bourse et du Curb de Montréal, hier. L'allure a été lente, tout au long de la séance.

Après une matinée sans tendance bie nmarquée, les prix ont fléchi et sont restés à la baisse jusqu'à la fin de la séance. Il n'y eut pas d'écarts prononcés et la plupart des variations ont été fractionnaires.

Les pétroles importants et les aciers ont essuyé des reculs. Les papiers et les transports publics ont également fléchi.

Les banques ont affiché quelques gains, en nombre suffisant pour faire avancer tout le compartiment. Les services publics, les alcools, les métaux importants et divers industriels ont été irréguliers.

Les mines et les pétroles de l'Ouest ont continué à être mixtes. Les variations allaient de quelques cents à environ 20 cents.

Le volume des transactions a été le plus considérable depuis le 15 octobre 1951, et s'est chiffré par 47,600 actions industrielles et 1,153,900 actions minières.

Profit net moindre à la Dom. Coal Co.

Dominion Coal Company, Limited, rapporte un profit net consolidé de $231,272 pour l'année terminée le 31 décembre 1951, soit l'équivalent de $1.10 pour chacune des 208,759 actions privilégiées à $1.50, en cours à la fin de l'année.

En 1950, le profit net avait été de $562,699, soit l'équivalent de $2.66 pour chacune des 211,694 actions en cours à la fin de 1950.

Les paiements de dividendes de $1.50 par action en 1951 ont absorbé $317,541 et le surplus est passé de $2,397,385 à $2,311,116.

Le profit d'exploitation et le revenu net se sont élevés à $2,151,160 en 1951, en regard de $2,553,392 en 1950, avant déduction de $1,615,738 en dépréciation en regard de $1,525,952; d'intérêts sur des obligations de $227,337 en regard de $133,200; d'autres intérêts de $26,811 en regard de $1,271; de $50,000 en impôt en regard de $330,000.

Au 31 décembre 1951, le bilan fixait les disponibilités à $12,885,529 et les exigibilités à $3,757,697, ce qui laissait un capital net d'exploitation de $9,127,832 en regard de $8,551,076 à la fin de 1950.

M .L.-A. Forsyth, c.r., président, déclare que les ventes de charbon de l'année se sont élevées à 4,478,313 tonnes en regard de 4,768,737 tonnes en 1950; la production de charbon a été de 4,496,546 tonnes en regard de 4,597,691 tonnes en 1950.

Les immobilisations sont passées de $42,697,158 à $45,481,118 pendant 1951.

Marché à bestiaux peu achalandés

Transactions plutôt lentes cette semaine

MONTREAL, 4, (P.C.) — Comme d'habitude les vendeurs ont offert surtout des vaches cette semaine; les bouvillons ont été lents mais demeurèrent à peu près stables tandis que les vaches rapportaient des prix plus fermes et que les taureaux se vendaient $1 en moins. Des chargements de bouvillons mélangés, bons et choix, rapportèrent de $26 à $27.25, les moyens $22 à $25.50, les communs $19 à $22. Les taures moyennes valaient $20 à $25, quelques-unes de très bonne qualité, $26, les communes $14 à $19.50. Les bonnes vaches de boucherie s'échangeaient de $20 à $22, les moyennes, $17 à $19.50, les communes, $10 à $16.50, les très communes (canners & cutters) $10 à $15. Les taureaux de bonne qualité ont rapporté de $19 à $21.50, quelques-uns de choix, $22, les communs et les moyens, $12 à $18.50.

Les veaux de plus en plus nombreux se vendaient cette semaine $1 et $2 de moins que la moyenne de la semaine dernière. Les veaux de lait de bonne qualité rapportaient de $23 à $24, les communs et les moyens variaient de $14 à $22.

Quelques moutons furent offerts de $10 à $22.

Les porcs ont continué d'arriver en très grand nombre et les prix demeurèrent stables, soit $26 pour ceux de la catégorie A, tandis que les truies valaient un peu moins, rapportant de $14 à $16.

Les arrivages de la semaine comprenaient 1,300 bovins, 4,400 veaux, 30 agneaux et moutons et 6,700 porcs.

Notre dollar à la baisse

NEW-YORK, 4. (P.C.) — Le dollar canadien a perdu 3-32 de cent aujourd'hui sur le marché des changes étrangers de New-York et a clôturé à 1 31-32 pour cent de prime par rapport au dollar américain. La livre sterling a perdu 7-8 de cent à $2.79 15-16.

Le dollar américain a gagné 1-32 de cent aujourd'hui et a clôturé à 2 pour cent d'escompte par rapport au dollar canadien. C'est dire qu'il ne fallait que $0.98 canadien pour acheter $1 américaine.

La livre sterling a perdu 3-4 de cent à $2.74 3-8.

Cours de l'or

LONDRES, 4. (P.C.) — Le cours de l'or au marché libre européen était aujourd'hui de $37.75 l'once en fonds américains.

* * *

PARIS, 4. (P.C.) — Le napoléon, ancienne pièce d'or de 20 francs, se cotait aujourd'hui au marché libre français à 4,310 francs. Le cours de l'aigle, pièce d'or américaine de $10, était de 10,060 francs.

Central Patricia Gold Mines, 5 cents par action, payable le 30 juin aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Brèves nouvelles sur la Bourse et le Curb de Montréal

Les valeurs pétrolières suivantes ont été inscrites à la section hors liste du Curb de Montréal, le 4 avril 1952, dès l'ouverture:

Canadian Williston Minerals Ltd.

6,000,000 act. sans valeur nominale, Symbole de télétype: "CWM".

Cons. Allenbee Oil & Gas Co. Ltd.

5,000,000 act. $1. au pair, Symbole de télépyte: "CLL".

Devon-Leduc Oils Ltd.

3,500,000 act. sans valeur nominale, Symbole de télétype: "DEV".

Harman Ols & Minerals Ltd.

3,000,000 act. $1. au pair, Symbole de télétype: "HRO".

Sweet Grass Oil Ltd.

5,000,000 act. sans valeur nominale, Symbole de télétype: "SWG".

Wilrich Petroleums Ltd.

5,000,000 act. $1. au pair, Symbole de télétype: "WLP".

Imperial Tobacco Co. of Can. Ltd.

Imperial Tobacco Company of Canada, Ltd annonce à la Bourse de Montréal que 3,770 actions privilégiées, à 4% cumulatif, remboursables, du fonds d'amortissement, ont été remboursées pour fins d'annulation. Il y a encore 383,317 actions en cours.

Pershcourt Goldfields Limited

Pershcourt Goldfields Ltd a avisé le Curb de Montréal que J.R. Timmins & Co. a obtenu de Montrose Trading Co. Ltd. la sous-option détenue précédemment par Primrose Securities de Toronto.

Opemiska Copper Mines (Quebec) Limited

Opemiska Copper Mines (Quebec) Limited a fait savoir au Curb de Montréal que Bruce Holdings Limited a levé et libéré 100,000 actions de capital à 75 cents échues le 29 mars 1952. Un solde de 155,747 actions sous engagement ferme à 75 cents est échéable le 29 mai 1952. Il y a 4,844,253 actions en cours à date et 155,747 au Trésor.

Duvex Oils & Mines Ltd

Le Curb de Montréal a appris de Duvex Oils & Mines Limited que E. H. Pooler & Co. a libéré 125,000 actions à 40 cents en vertu d'un contrat d'option et de garantie daté du 28 mars 1952. Un engagement ferme couvrant 125,000 actions additionnelles au même prix est échéable le 1er mai. Il y a présentement 1,375,000 actions en circulation et une réserve de 2,625,000 au Trésor.

Siège vendu à la Bourse de Montréal

Un siège a été vendu à la Bourse de Montréal, aujourd'hui, au prix de $32,500 soit $1,500 de plus que le prix de la vente la plus récente, datant du 21 juin, au montant de $31,000.

Vente d'un siège au Curb de Montréal

Un siège au Curb de Montréal a été cédé aujourd'hui pour $12,000. La dernière vente d'un siège avait été effectuée pour la somme de $10,500, le 5 mars 1952.

Altex Oils Limited

Altex Oils Limited avise le Curb de Montréal qu'une offre d'achat de 200,000 actions à 70 cents a été acceptée, et qu'une option de 100,000 actions à 75 cents a été accordée pour une période de 30 jours ainsi qu'une autre option de 100,000 actions à 85 cents pour une période de 90 jours.

Il y a 2,150,005 actions en cours et 1,849,995 au Trésor.

Valeurs négociées en mars

La valeur de toutes les actions négociées à la Bourse et au Curb de Montréal au cours de mars s'élève à $59,759,703, montant quelque peu inférieur à celui du mois précédent, qui était de $60,248,638, mais bien supérieur au total relevé l'an dernier, pour le même mois, soit $53,173,456.

Standard Paving & Materials Limited

Le Curb de Montréal a appris de Standard Paving & Materials Limited que 100 actions privilégiées ont été échangées contre 200 actions ordinaires au cours du dernier trimestre. A date, 207,228 actions ordinaires sont en cours et 18,982 demeurent dans le Trésor.

Canadian Pacific Railway Company

On annonce que 156,160 actions ordinaires de Canadian Pacific Railway Company ont été inscrites au tableau de la Bourse de Montréal aujourd'hui 2 avril 1952, dès l'ouverture. Ces actions ont été émises sur conversion d'obligations de trust collatérales, à 3⅛%.

Canada Wire & Cable Company Limited

La Bourse de Montréal annonce que 79 actions de catégorie "A" de Canada Wire & Cable Co. Ltd. ont été converties en titres de catégorie "B" au cours de mars. A date, on compte 3,843 actions "A" et 202,314 actions "B" en circulation.

Amalgamated Electric Corporation Limited

La Bourse de Montréal a été avisée qu'à l'occasion de l'assemblée annuelle d'Amalgamated les membres de l'exécutif et les administrateurs dont les noms suivent ont été élus: MM. M.P. Murphy, président; A.V. Armstrong, vice-président et administrateur-gérant; D.M. Farish, secrétaire-trésorier; MM. T.C. Clarke, Aubrey H. Elder, Charles W. Findlow, R. D. Harkness, Homer M. Jaquays, R.C. Johnson, A.V. Armstrong, D. M. Farish et M.P. Murphy, administrateurs.

Pershcourt Goldfields Limited

Pershcourt Goldfields Limited annonce au Curb de Montréal que Montrose Trading Co. Ltd. a levé et libéré 75,000 actions de capital à 75 cents et que Montrose Securities Limited a acquitté un solde de 80,000 actions à 60 cents sous engagement ferme.

Consolidated Paper Corporation Limited

Consolidated Paper Corporation Limited vient d'aviser le Curb de Montréal que 50 actions de capital ont été émises en paiement d'intérêts. On compte 2,566,132 actions présentement en cours et 933,868 en réserve au Trésor.

Bourse de NEW-YORK

Une baisse générale avec 228 gains et 591 reculs

NEW-YORK, 4. (P.A.) — L'incertitude soulevée par l'imminence de la grève de l'acier s'est fait sentir à la Bourse de New-York et a fait reculer les prix.

Les pertes allaient de fractions à environ deux points, les plus prononcées étant essuyées par les chemins de fer et les pétroles qui ont souffert des prises de profits.

Sur le Curb, l'avance remarquable de la veille, dirigée par les valeurs canadiennes de pétrole, s'est considérablement ralentie à cause des nombreuses, prises de profits.

A la Bourse, les reculs des pétroles et des chemins de fer se sont communiqués aux aciers, aux automobiles, aux titres aurifères, aux produits chimiques et aux valeurs de radio-télévision.

La moyenne de la Presse Associée, compilée d'après 60 valeurs, a baissé de 50 cents à $102.00, les valeurs industrielles perdant 60 cents, les chemins de fer 80 cents et les services publics ne bougeant pas.

Le volume des transactions pour la journée s'est chiffré par 1,190,000 actions.

Canadian Pacific, qui possède de vastes intérêts dans les pétroles, a été le titre le plus achalandé et a perdu ⅜ de point à 38⅞.

Sur le Curb, le virement de la journée a été remarquablement considérable, atteignant un total de 1,030,000 actions. Les valeurs canadiennes ont fléchi pour la plupart.

Profit plus élevé à Interprovincial Brick

En 1951, Interprovincial Brick Co. Ltd. a fait un bénéfice net de $113,179, comparativement à $85,042 en 1950. Le bénéfice d'exploitation a baisé de $211,154 à $199,832. Les salaires de l'exécutif se sont accrus de $1,200 à $4,800. Les intérêts sur les obligations première hypothèque ont diminué de $6,895 à $4,597, tandis que la dépréciation a été portée de $15,823 à $18,631.

Au bilan, l'actif disponible a augmenté de $344,735 à $414,802 et le passif exigible, de $67,046 à $69,033, de sorte que le fonds de roulement est passé de $277,689 à $345,769.

Dans son rapport adressé aux actionnaires, M. C. G. Greenshields, président, dit qu'après la clôture du dernier exercice, la compagnie a appelé au remboursement le reste des obligations 4% première hypothèque en cours au 1er mars 1952, soit un montant total de $113,340. Le 24 janvier dernier, la compagnie a déclaré un dividende de 2 p.c. sur les actions privilégiées "A" pour le trimestre se terminant le 31 mars 1952.

Profit net moindre à Robinson, Little & Co.

Un profit net de $102,876, soit l'équivalent de $4.11 par action "A" et de $1.41 par action ordinaire après déduction des dividendes réguliers "A", est rapporté par Robinson, Little & Company, Limited, pour 1951; en 1950, le profit s'était élevé à $115,200, soit à $0.61 par action "A" et $1.64 par action ordinaire.

Le volume des ventes a marqué une augmentation de 7.4% sur celui de 1950 et les profits, avant déduction de l'intérêt, de la dépréciation et des impôts, ont été les plus élevés de l'histoire de la compagnie, selon le président, M. Ralph-E. Schwartz.

Le capital net d'exploitation s'élevait à $811,085 au 31 décembre 1951, en regard de $718,272 à la fin de 1950.

Approvisionnements d'acier au Canada

Affectés par l.. grève probable dans l'acier aux E.-U.

OTTAWA, 4. (P.C.) — Une partie de l'économie canadienne, qui connait une forte expansion, pourrait perdre soudainement ses approvisionnements d'acier si la grève éclatait dans l'industrie sidérurgique américaine, ont déclaré, hier, des porte-parole de la production canadienne pour la défense.

Ils ont révélé que les Etats-Unis ont alloué 500,000 tonnes d'acier, y compris les pièces manufacturées durant le trimestre avril-mai-juin et ont ajouté que cette allocation pourrait être réduite par la grève américaine.

"La situation de l'acier au Canada s'est améliorée a déclaré un porte-parole, "mais elle empirera si la grève se produit".

Le Canada consomme normalement environ 1,000,000 de tonnes d'acier.

Ex-dividende aujourd'hui

Burns & Co., 50 cents par action "A" ou "B";

Westminster Paper, 12½ cents par action "A";

Westminster Paper, 10 cents par action "B".

Montreal-Ouest vend à bon prix

Une émission de $100,000 d'obligations 4½%

La ville de Montréal-Ouest, comté d'Hochelaga, a reçu huit soumissions, pour son emprunt de $100,000 d'obligations par séries vingt ans. L'adjudication a été faite à un syndicat composé de Wood, Gundy & Co. Ltd et Banque Royale du Canada au prix de 99.35 pour obligations à 4¼% 1953-72. Le loyer de l'argent est de 4.32%. Les prix offerts par les quatre premiers soumissionnaires étaient très serrés, variant entre un loyer de 4.324% et de 4.352%.

Cette corporation n'était pas venue sur le marché des obligations depuis plusieurs années.

Voici les huit soumissions reçues par la ville pour son nouvel emprunt,

Wood Gundy & Co. Ltd. et Banque Royale du Canada. $100,000 4¼%, 1953-72; prix: 99.35; - coût net: 4.324%.

Dominion Securities Corp. Ltd. $40,500 - 3% 1953-62; $59,600 - 4% 1963-72 - prix: 95.08 - coût net: 4.334%.

Savard, Hodgson & Co. Ltd. et Morgan, Kempf & Robertson Ltd. $100,000 - 4% 1953-72 - prix: 97.02 coût net: 4.342%.

Banque de Montréal et Dawson, Hannaford Ltd. $100,000 - 4% 1953-72 - prix 96.78 - coût net: 4,352%.

A. E. Ames & Co. Ltd. $100,000 4% 1953-72 - prix 96.41 - coût net: 4.394%.

W. C. Pitfield & Co. Ltd. et Nesbitt, Thomson & Co. Ltd. $100,000 4% 1953-72 - prix: 96.081 - coût net: 4.431%.

Bell, Gouinlock & Co. Ltd. $100,000 - 4% 1953-72 - prix: 95.70 - coût net: 4.473%.

Casgrain & Co. Ltd. $100,000 - 4% 1953-72 - prix: 95.55 - coût net: 4.490%.

La municipalité a la faculté de racheter ses nouveaux titres par anticipation. Ceux-ci portent la date du 1er mai 1952 et ils échoient du 1er mai 1953 au 1er mai 1972 inclusivement, l'intérêt étant payable semi-annuellement les 1er mai et 1er novembre de chaque année. Le capital et l'intérêt sont payables à une banque à chartre à Québec, à Montréal-Ouest ou à Toronto. L'emprunt, autorisé par le règlement no 174, est contracté pour la reconstruction de l'incinérateur, des travaux publics et l'achat d'outillage. Il avait été approuvé lors d'un referendum tenu le 5 novembre 1951.

Pour 1951, l'évaluation imposable de la ville de Montréal-Ouest s'élevait à $7,893,920. La dette consolidée nette de la corporation, au 31 décembre 1951, s'établissait à $147,624. La population de la ville, en 1951, était de 3,775 âmes.

Ventes de la Can. Oil Companies Ltd

Accrues de 22 pour cent durant le 1er trimestre

Les actionnaires de Canadian Oil Compagnies, Limited, ont appris aujourd'hui que les ventes de leur compagnie avaient accusé une augmentation de 22 pour cent au cours du premier trimestre de 1952 comparativement à celui de 1951. Cette nouvelle leur fut donnée par W. Harold Rea, président de la compagnie, à l'assemblée annuelle. M. Rea a ajouté que les ventes de l'exercice actuel, établiraient probablement un nouveau record. Le rapport annuel de la compagnie publié il y a deux semaines, indiquait des ventes globales de 166,000,000 de gallons d'une valeur de $42,892,000.

Les profits de la compagnie devraient bénéficier de l'apport de la nouvelle usine de lubrifiants et de graisses à Montréal, dont le coût s'établit à $2,000,000. Les revenus de Canadian Oil se ressentiront de la mise en apport de la nouvelle raffinerie de Sarnia. Celle-ci, dont le coût s'élève à $22,000,000, sera mise en fonction sous peu.

Les aménagements maritimes de la compagnie à Toronto, Hamilton et Parry Sound, seront agrandis cette année, a dit M. Rea. Il a ajouté que la compagnie procédera à la modernisation de ses relais d'essence et à un programme de nouvelles constructions, surtout dans les grands centres, une fois la crise de l'acier passée.

Prochaine émission de Kroy Oils Limited

Le conseil d'administration de Kroy Oils Limited annonce que la maison Nesbitt, Thomson & Company Limited a souscrit à une émission de $1,500,000 d'obligations 5 p.c. amortissables et convertibles, datées du 1er avril 1952 pour échoir le 1er avril 1967.

Chaque coupure de $1,000 sera convertible en actions ordinaires comme suit: jusqu'au 31 mars 1955, 350 actions, soit l'équivalent de $2.86 par action; jusqu'au 31 mars 1957, 300 actions, soit l'équivalent de $3.30 par action; et jusqu'au 31 mars 1959, 250 actions, soit l'équivalent de $4 par action.

Ces obligations seront offertes en souscription publique sous peu.

Dominion Oilcloth & Linoleum Co., 40 cents par action, payable le 30 avril aux actionnaires inscrits le 7 avril.

Déficit net rapporté par Davis Leather Company

Davis Leather Company rapporte, pour son exercice financier terminé le 31 décembre, un déficit net de $808,493, en regard d'un profit net de $412,948 pendant son exercice financier précédent.

Au 31 décembre 1951, le capital d'exploitation de la compagnie s'élevait à $3,108,593 en regard de $4,207,698 à la fin de 1950.

L'industrie de l'acier, menacée

D'une grève la semaine prochaine aux E.-U.

NEW-YORK, 3. (P.A.) — L'industrie de l'acier est sur le bord de la grève, avec seulement une chance sur quatre de l'éviter, dit l'hebdomadaire métallurgique Iron Age.

"Seul un miracle pourrait changer cette perspective", dit la publication. Avec la démission du mobilisateur pour la défense, M. Charles E. Wilson, ajoute Iron Age, "l'industrie de l'acier a perdu son seul ami en cour qui connaît les problèmes de l'industrie."

Ceux qui restent pour conseiller le président Truman, "sont irrévocablement opposés à accorder à l'industrie une hausse de prix qui compenserait les augmentations d'environ 30 cents l'heure recommandées par la commission de stabilisation des salaires."

Iron Age dit que l'argument du président de United States Steel Corp., à l'effet que l'on préviendrait une autre vague d'inflation en ne modifiant pas les salaires et les prix, "est perdu dans la confusion."

"Il est certain que M. Fairless n'accordera pas de grosses augmentations de salaires à moins que M. Truman n'autorise une hausse de prix équivalente. Cette hausse de prix sera sur la base de $6 la tonne pour une augmentation de 20 cents l'heure, ou $9 la tonne pour une augmentation de 30 cents l'heure."

Estimant qu'une grève d'un mois signifierait la perte de 9,000,000 de tonnes d'acier, la revue dit que "les consommateurs ne sauraient bientôt plus où donner de la tête pour trouver des approvisionnements."

Elu président de la Compagnie Paquet Ltée de Québec

QUEBEC, 4 (P.C.)—M. Edouard Laurin, gérant général conjoint de la compagnie Paquet Ltée, magasin à rayons de Québec, vient d'être nommé président en remplacement de M. P.-E. Paquet, démissionnaire.

M. Paquet conserve son poste de directeur, tandis que M. Alexandre Paquet reste président du conseil d'administration.

Profit net moindre à Mtl Refrig. & Storage

Le bénéfice net de Montreal Refrigerating and Storage Ltd, s'établit à $95,700 et ressort à $2.58 l'action ordinaire pour l'année 1951, à comparer à $100,330 ou $2.71 l'action en 1950. Le revenu brut a augmenté de $248,320 à $379,460. Les salaires de l'exécutif et les frais légaux se sont accrus de $42,160 à $47,840. La dépréciation a été portée de $30,940 à $120,040 et l'impôt a absorbé un montant de $109,580 contre $69,190 en 1950. L'émission de $370,000 d'actions privilégiées 5 pour cent autorisée à titre de dividende n'a été distribué aux actionnaires que vers la fin de l'exercice, de sorte qu'aucun dividende n'a été déclaré sur ces actions.

Au bilan, l'actif disponible a augmenté de $189,710 à $305,950 et le passif exigible, de $166,920 à $192,890, de sorte que le fonds de roulement s'est accru de $22,790 à $113,060.

M. W. G. Lasher, président, rapporte que le volume de marchandises entreposées s'est maintenu presque au maximum durant les neuf premiers mois de l'année, mais que la sortie des marchandises à l'automne a commencé à dépasser les arrivages. Le report des marchandises entreposées était moins considérable au début de cette année qu'il ne l'était au début de 1951.

THE SHERWIN-WILLIAMS COMPANY OF CANADA, LIMITED

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende trimestriel de vingt-cinq cents (25¢) par action pour les trois mois se terminant le 29 février, 1952, a été déclaré payable sur les actions ordinaires de la compagnie, sans valeur nominale ou au pair, le 1er mai, 1952, aux actionnaires inscrits aux registres le 10ième jour d'avril, 1952.

Par Ordre du Conseil d'Administration.
P. W. HOLLINGWORTH,
Secrétaire-trésorier,

Montréal, P.Q.,
le 14 février, 1952.

Nous recommandons l'achat immédiat des actions de
LAFAYETTE ASBESTOS
ACHAT — VENTE — COTES
NOTRE-DAME SECURITIES LTD.
232 ouest, rue St-Jacques, Montréal PL. 9795

Sans aucune obligation de votre part, il nous fera plaisir de vous adresser notre brochure sur l'histoire de l'amiante

Nom ....
Adresse ....
Ville .... No de Téléphone ....

Le Financial Times et notre dollar

Avertissement qui inviterait à certaine prudence

LONDRES, 4. (P.C.) — Le Financial Times de Londres a refroidi l'admiration que provoque la fermeté du dollar canadien en donnant l'avertissement "qu'il faut s'attendre à une certaine réaction".

Dans un article éditorial important, le journal conservateur souligne que les progrès de l'économie canadienne ont été rapides et ajoute que l'expansion continue "n'exclut pas la possibilité de certaines faiblesses et même du chômage".

Le journal prévient également les Canadiens que la demande américaine de matières premières ne sera peut-être pas toujours aussi forte que maintenant, qu'un niveau peut être atteint où le Canada supportera difficilement "les fluctuations relativement légères qui existent à l'état endemique dans l'économie américaine".

"Dans une économie aussi rapidement accrue que celle du Canada, plus nombreuses sont les entreprises hardies qui risquent de tomber à plat durant des recessions de ce genre".

Il se peut aussi que les capitaux qui envahissent le Canada soient instables et n'aient pour but que d'éprouver la température financière du Canada quitte à reculer au premier signe de danger.

Importations accrues de rayonne en 1951

Les importations de tissus de rayonne au Canada en provenance des Etats-Unis ont augmenté considérablement en 1951, en regard de 1950, selon le Silk and Rayon Institute.

Les chiffres publiés aujourd'hui portent le total de ces importations, en 1951, à 11,326,759 verges carrées, en regard de 8,866,966 verges carrées en 1950.

Les producteurs canadiens déclarent que la tendance à l'augmentation de ces importations a continué pendant les premiers mois de 1952. Ces arrivages, ont-ils ajouté, causent du chômage et des difficultés à l'industrie canadienne de rayonne.

Cours des huiles

Cours fournis par
Par A. M. KIDDER & CO.
276 ouest, rue St-Jacques, Montréal

	Offre	Dem.		Offre	Dem.
Admiral	46	48	McD Seg	....	37
Alb. Pac.	56	60	Mercury	53	54
Anacon	....	20	Mill City	97	98
Ang Can.	875	....	Model	265	270
Amer Led	75	79	National	325	....
Barons	38¼	41	N B Dom	300	310
C Atlan	700	715	N W Con	240	243
Calmont	200	205	N Cont	165	170
Calnorth	100	105	Okalta	400	440
Ctl Leduc	385	....	Pacific	12¼	12¾
Comm'th	390	410	Phillips	285	290
Dalhousie	41	44	Redwater	37	42
Davies	46	....	Roxana	48	50
Decalta	....	40	Richf'ld	25	26½
Del Rio	300	340	Royal C	26½	28
Eastcrest	24	25	Royalite	19	....
Emjay	20	21	Share	18½	19
Federated	12	....	Select	68	70
Flank	42	45	Spooner	57	59
Hanna	24½	25	Sunset	44	49
Highw'd	37	38	Superior	225	235
Home	15⅞	16	So Braz	16	17
Jupiter	375	....	Tr Empir	585	....
Troy	....	285	Turner V	135	140
Ld Calm	111	....	United	220	223
Ld Con	....	112	Vulcan	80	95
Long Is	53	54	Warner	19½	20
			W Ashley	64	65

2 ANS POUR PAYER
SYSTEME DE CHAUFFAGE
HA. 6574
Installation garantie

CURB DE MONTREAL

Cours fournis par
SAVARD & HART, 276 ouest, rue Saint-Jacques

Ventes	Stocks	Ouv	Haut	Bas	Vente	Année Haut	Année Bas
1300	Anglo-Newfound	11⅛	....	11	....	13⅜	10⅛
5	Belgium Stores	14	....	....	....	17	9
500	B C Packers	18½	....	....	....	24	15
700	Brown Common	12¾	....	12⅝	....	15⅝	11⅞
5	Brown $5 1er pr.	106½	....	....	....	120	90
1250	Canadian Salt	6	....	....	....	9	3
25	Canada Dom Sug	19	....	....	....	20¾	18½
15	Can Indust Com	36½	....	....	....	43⅛	35½
200	Can. Wes Lumb	9¼	....	....	....	10⅞	8½
376	Cons Paper Corp	34⅞	35	34⅞	35	45	30
75	Crain R L Ltd	12	....	....	....	17	9
50	East Kootenay	88	....	....	....	120	70
95	Ford Motor	58¼	....	51½	....	60	50
680	Great Lake Paper	19¼	....	19	....	21¾	18
10	Hydro-Elect. Sec.	450	....	....	....	500	350
20	Int. Met A	40	....	....	....	45	35
50	Lambert Alfred	11	....	....	....	15	9
151	MacLaren Pow	32	....	....	....	62	55
150	Minn Ont. Paper	24¾	25	24¾	25	28½	25
545	Moore Corp Ltd	23⅞	24	23⅞	....	27	20
100	Mt. Royal Metal	8½	....	....	....	11	6
50	Paul Services Sto	7½	....	....	....	9	4
20	Power Corp 1er	109	....	....	....	120	100
300	Trans Mount	17⅞	....	....	....	21	18½
100	Traders' Fin A	31⅞	....	....	....	35	29
100	Watson Jack	12	....	....	....	17	9
25	Westeel Produc	22½	....	....	....	22	20
	MINES						
5300	American X K	56	....	55	....	60	50
6600	Anacon	330	335	330	....	375	285
10000	Ankeno Mines	34	....	....	....	40	30
8600	Arnora Sulphur	16	....	15	16	29	16
1200	Ascot Met Corp	271	273	266	....	305	245
6250	Barvallé	37	38	36	38	49	30
500	Base Met Min	50	....	....	....	60	45
300	Bell-Chibougam	20	....	....	....	23	16
1000	Bob's Lake	06	....	....	....	11½	5½
1000	Bonville Gold	04	....	....	....	9½	3
1000	Bouscadillac G	06	....	....	....	11	4
1300	Cassiar	385	....	....	....	485	
24800	Carnegie Mines	460	465	445	450	470	430
1500	Centremaque G	16	....	....	....	20	14
6500	Century Min	6½	....	....	....	7½	5¾
1500	Cheskirk Mines	5½	....	....	....	7½	3
4000	Cons Candego	50	52	50	52	50	37
1000	Cons Lebel	17	....	....	....	23	15
2000	Cons. Rochette	18	....	....	....	24	13
1500	Cournor Mining	12	....	....	....	17	9
2700	Chib Explo.	160	....	155	....	170	140
25300	Dome Abestos	510	530	510	530	610	360
200	Dome Mines	20	....	....	....	20	16¼
2050	Duvex	86	....	....	....	90	76
800	East Sullivan	815	825	815	825	900	810
1000	Eldona Gold	26	....	....	....	36	16
1000	Emerald Glacier	140	....	....	....	140	100
5300	Frobisher	770	....	755	776	830	650
200	Giant Yellowkni	11¼	....	11⅛	....	15	9
500	Hudson-Rand-G	26	....	....	....	36	16
26000	Jaculet	22	25	20	25	25	15
2500	Kayrand M Dev	11	....	....	....	15	8
62050	Kenmayo Yukon	19	21	18	21	29½	12
110	Labrador Minin	850	....	....	....	950	750
1000	Lake Shore Ltd	12¼	12½	12¼	12½	17	9
3500	Lavalie Mines	12	....	....	....	15	9
1000	Lingside Gold	3½	....	3	....	5	2
6100	Louvicourt Gold	35	....	33	34	36	23
3200	MacDonald Mines	145	....	143	....	150	103
1500	Merrill Island	62	....	....	....	63	45
500	Monpas Mines L	11	....	....	....	17	8
366200	Montauban Mines	87	93	85	92	90	55
3000	New Formaque	20	20½	20	20½	25	20
1200	New Pacific	54	....	53	....	72	52
4000	New Santiago	22	23	22	23	22	11
1600	Opemiska	230	....	....	....	265	150
200	Ont Pyrite	225	....	....	....	275	190
500	Penn-Cobalt Sil.	39	....	....	....	45	35
29556	Pershcourt Gold	85	86	83	....	99	59
6500	Que. Chibouga.	27	28	27	....	39	16
2800	Quebec Copper	125	....	115	120	195	126
100	Que. Yellowknife	6	....	....	....	10	3
1000	Rix-AthabascaU	150	....	....	....	163	130
1500	2800 Royran G.	18	....	17½	18	20	10
3050	Sherritt-Gordon	455	455	445	445	470	40
500	Stadacona	38½	....	38	....	45	39
200	Steep Rock	710	....	700	....	900	510
300	Sullivan Cons.	315	....	....	....	350	310
8700	Taché Lake	54	....	51	52	69	39
12500	Trebor	14½	15	14	....	19½	10
28500	Tungsten. Corp	50½	53	51	52	72	38
1500	United Asbestos	425	....	410	....	475	305
600	United Lead	89	90	89	84	96	30
1700	Ventures, Ltd	18½	19½	18¾	19¾	20¼	17½
11200	WeedonF.	74	....	72	....	80	54
4000	Wendell	31	....	....	....	36	30
2300	Western Ashley	65	....	....	....	70	55
6050	West Uran	440	460	435	460	200	300
	HUILES						
111100	Admiral	64	65	59	....	70	50
300	Ajax Pet	170	....	....	....	190	160
2375	Anglo-Can. Oil	910	....	900	....	1000	700
28300	Altex	85	87	82	87	150	30
1100	Calmont Oils	193	196	190			
1350	Calvan Con.	825	....	870			
2650	Canada Southern	14	....	13½			
4900	Central Exp	11¾	....	11½	11¾	12	11
4500	Central Exp.	410	....	380	395	905	275
18700	Cons Allenbee	175	....	1654	169	235	190
7600	Decalta	44	....	41	....	75	36
2000	Del Rio Producers	330	....	310	315	350	106
19800	Cons Canada	154	155	149	155	250	120
4000	East Crest Oil	25	26	25	....	35	19
9200	Devan Leduc	300	....	290	300	350	235
5300	Federated Pet	12½	13	12½	13	12⅝	84
600	Gaspe Oil Vent	410	....	400	....	440	240
600	Horman	325	....	....	....	425	150
325	Home Oil	16½	....	16½	....	17¾	146
3040	Jet Oils	83	84	82	83	85	65½
9300	Long Island	60	....	57	....	60	42
5600	Kroy	276	275	268	275	360	198
400	National Pet	350	....	....	....	675	100
1300	New British	340	350	340	350	350	263
2100	New Pacalta Oils	19½	....	19	19	20	11½
7800	New Cont	250	....	240	....	265	235
415	Okalta Oil	420	....	400	410	445	335
1500	Omnitrans Exi.	06	....	....	....	134	94
200	Punch	....	....	....	....	186	93
1400	Pacific Pete	14¼	....	14	....	18	13
2500	Pan West	120	....	115	....	125	96
2050	Phillips	290	....	275	....	300	165
13300	Sweet Grass	130	....	125	....	230	100
300	South Brazeau	17					
6100	Superior Oils	235	239	225	230	184	60
1000	Sapphire	425	....	....	....	825	325
13400	Tor American	80	....	77	79	92	77
7100	Western Ho.	275	....	265	270	178	170
1230	Westburn	140	105	104	105	105	100
16300	Wilbrick	178	....	170	170	180	170

Marchés aux grains

WINNIPEG

Avoine	Ouv	Haut	Bas	Clot.
Mai	90¼	90⅝	89¼	90
Juillet	82	82⅛	81¼	81⅝
Octobre	80⅛	80⅝	79½	89
Orge				
Mai	120	120½	119¾	120⅛
Juillet	117	117⅛	115⅛	116⅛
Octobre	115½	115½	114⅜	114⅝
Seigle				
Mai	193¾	193¾	191	192⅜
Juillet	191⅝	192⅛	190⅜	191⅛
Octobre	184	184	182⅛	182⅛
Lin				
Mai	388	388	374	374
Juillet	390	390	376	376
Octobre	371	371	366½	366½

CHICAGO

Blé	Ouv	Haut	Bas	Clot
Mai	249¼	250¼	248¾	249⅛
Juillet	241	241⅜	240½	241⅜
Septembre	242½	243⅛	241⅞	242⅜
Décembre	246⅛	246½	245⅝	246⅛
Maïs				
Mai	183½	183¾	182½	183
Juillet	184¾	185¼	184	184½
Septembre	181	181⅛	180	180¼
Décembre	172½	172¾	171⅝	172½
Avoine				
Mai	84½	84⅞	84	84⅝
Juillet	81½	81⅞	80⅞	81⅜
Septembre	80¼	80⅞	80	80¼
Décembre	83	83⅝	82¾	83⅛
Seigle				
Mai	198	198⅛	196	197¾
Juillet	194½	195¼	193	195
Septembre	184	184¼	182	184¼
Fèves soya				
Mai	290¼	291¼	288½	290⅛
Juillet	288	288⅝	286½	287¾
Septembre	280¾	281½	278½	270¾
Novembre	274¼	275½	273½	275
Janvier	....	....	....	276

Titres au comptoir

Cours fournis par Kippen & Co. Inc.

	Offre	Dem.		Offre	Dem.
Ang C T A	10¼	11	Guar Co	370	400
Baillargeo	1¾	....	Inter Bri	95	....
B d'Econo	22	24	Do B pr	55	....
B d'Eparg	44	47	Laprarie	10	15
Beau L Po	24	27	La Prévoy	18	....
Beau Pw	7	10	Prévo Ca	105	....
Cd Arena	30	35	Provi Bk	15	17
C Life As	70	75	Prudenti	13	....
Cooksville	12	15	Que Tel P	1¾	....
Do B	10	11	St. La Bri	50	....
Cub C Sug	20	....	Sun Life	173	180
Dupuis Fr	19	21	Soc d'Ad	38	43

OBLIGATIONS INTERNATIONALES

	Offre	Dem
Australie 3½% 1966	85	86¼
Brésil 3¾% séries 1-5	78	....
Brésil 3¾%, séries 6-30	78	....
République de Bolivie 7%	19½	19¾
Chili, 2½% 1993	38½	39
Colombie 3% 1970	52½	53¼
Danemark 4½% 1962	82	83
Italie, 2-3% 1977	41	42¾
Medellin 3% 1978	48	....
Milan 6½% 1952	68½	....
Norvège 4¼% 1965	99	99½
Pérou, 2% 1997	41⅞	41⅞
Rome 6½% 1952	68¼	71½

BOURSE DE MONTREAL

		Haut	Bas	Ferm
3305	Abti	16⅛	16	....
120	Do P	25¾	....	....
25	Acadia	5¾	....	....
5	Agnews	9¼	....	....
260	Algoma	49½	....	....
1431	Alumin	105¼	104	....
475	Asbes	23¾	....	....
335	Atlas	21⅞	....	....
10	Bathur B	26	....	....
2150	Bell	35⅝	35½	35⅝
40457	Bell Rts	77	75	76
1110	Brazil	10⅞	....	....
100	B A B N	14½	....	....
3059	B A O	24⅞	24	24¼
10	B C El P	4⅞	....	....
825	B C For	7	6⅞	7
5	Bruck B	8	....	....
75	Bldg Pro	32½	....	....
	Can SS P	46	....	....
255	Cdn Brew	17½	....	....
215	Cdn Car	13½	....	....
100	Cdn Ca A	16	....	....
200	Cel	39¼	39	....
305	Cel P 1.75	32½	....	....
25	Cdn C P	21	....	....
1369	C P R	38¾	38¼	38¾
500	Cdn Vkrs	15¾	15½	15¾
70	Cockshutt	17¼	....	....
8111	Smelters	36	35	36
75	Corbys A	9¾	9½	....
1750	Seagram	23⅞	23	....
150	Dom Exp	10⅞	....	....
27	Dom Brid	78⅞	....	....
105	Dom C P	20¾	20⅝	....
2410	Dom S C	18	17⅝	....
100	Dom Etor	10¼	....	....
140	Dom Tar	39¾	39½	39¾
1615	Dom Tex	11	....	....
800	Donohue	16½	16⅝	....
100	E Koot P	10½	....	....
200	Eddy A P	24¾	....	....
295	Elec Boat	31½	....	....
25	Fam Play	17¼	....	....
755	Fndtn	14	13⅞	....
415	Frazer	53	52½	53
60	Can Cem	70	....	....
10	Gatineau	18	....	....
110	G Stl W	16	....	....
70	Gypsum	32½	32	....
225	How Smth	20⅞	....	....
707	Hud B M	55½	55	....
725	Husky Oil	11	10⅞	11
1046	Imp Oil	40	39½	....
980	Imp Tob	10½	....	....
25	Im Tob P	22	....	....
140	Ind Acc	39	....	....
690	Ind A P	42½	....	....
1360	Nickel	43⅞	43½	43¾
2284	Int Pete	38¾	37⅞	38
10	Int Pow	65	....	....
400	Int Util	28	27⅞	....
50	Jam Ps	11½	....	....
25	Lake Wds	33½	....	....
20	La W P	138⅞	....	....
25	Lang	11	....	....
135	MacM B	21¼	....	....
100	Mallm P	16	....	....
1390	Massey	11½	11¼	....
450	McColl	42¾	42½	....
50	Mitchel R	32	....	....
25	Molsons A	21¾	....	....
100	Molsons B	22	....	....
10	Mtl Tel	51¼	....	....
351	N Brew	16½	....	....
200	N Dru	8¾	....	....
20	Nia Wire	32½	....	....
135	Ogilvie	26	....	....
135	Placer D	45	44½	....
305	Pow Riv	5⅞	25½	25¾
90	Pow Corp	30	....	....
600	Price	29⅛	....	....
1	Que Pow	17	....	....
100	Royalite	20	....	....
25	St Law C	40	....	....
40	Shwng P	42½	....	....
32	Sherat A	22½	21½	....
25	Sicks Br	19½	....	....
675	Steel	31⅞	31¼	....
75	Steel P	31⅞	31½	....
174	Thrift	13¼	....	....
4300	Triad	315	....	....
935	Un St	10¼	10	....
380	Walker	46½	46¼	46½
350	West Le	890	860	890
50	Wilsils	17	....	....
100	Wpg El	38½	....	....
50	Zellers	16½	....	....
25	Zellers P	28	....	....
25	Can Nat	20½	....	....
255	Imp	31½	....	....
85	Mtl	28	....	....
325	Royal	28½	28¼	28½

BOURSE DE TORONTO

Baisse malgré un léger ralliement; 5,380,000 actions transigées

TORONTO, 4. (P.C.) — La Bourse de Toronto a clôturé à la baisse, en dépit d'un faible ralliement de dernière heure qui a comblé partiellement les pertes essuyées au milieu de la séance par les pétroles de l'Ouest, les titres aurifères et les métaux non ferreux. Les valeurs industrielles n'ont cependant pas bénéficié du ralliement.

Les pétroles de l'Ouest ont ouvert légèrement à la hausse alors qu'une vague d'achats a mis fin aux prises de profit de la veille. Au cours de la première heure, toutefois, les acheteurs se sont éclipsés et les prix ont fléchi. La plupart des pertes ont été modérées cependant et seules quelques valeurs à prix élevé ont essuyé des reculs prononcés.

Les titres industriels, les aurifères et les métaux non ferreux ont également ouvert à la hausse, mais ont fléchi après la vague d'achats.

Au début de la séance les transactions étaient aussi nombreuses que la veille, mais l'allure s'est ralentie vers midi. Heath, une valeur bon marché, a pris la vedette sur un virement de 335,000 actions et a avancé de quelques cents. Le volume total des transactions pour la journée a été de 5,380,000 actions.

		Haut	Bas	Ferm.
2796	Abitibi	16¼	16	....
215	Do P	25⅝	25¼	....
250	Acadia	57	....	....
15	Do P	99	98	....
2650	Aca Ura	18¾	18½	....
49400	Acme	40	35	38
201500	Admira	65	58	59
30045	Ajax	173	166	169
4600	Akaitch	143	140	....
35220	Alb Pet	280	265	270
450	Alumi	106	104	....
3550	Am Lar	21	20	21
9800	Am Led	79	74	....
2000	Am Nep	86	85	....
28550	Am Ykni	57	54½	55
2400	Anacon	330	325	....
27000	Anchor	31	29	30
7410	Ang Cdn	910	895	900
11400	Ankeno	34	31	34
12000	Anson	92	88	90
31800	Apex	11	10½	....
29300	Aquariu	25	20	22
23225	Asher	194	181	185
4450	Ascot	273	263	267
400	Atlas Stl	22	21⅞	22
300	Aubelle	10	09½	....
433	Aunor	300	....	....
1620	Bk Mont	28	27⅝	....
250	Bk N S	36½	....	....
215	Bk Tor	38½	....	....
1900	Barnat	108	105	108
7125	Barvue	610	585	610
8900	Base Me	52	50	52
2460	B-Duq	46	45	46
165	Beatty	7¾	7¼	....
100	Bellekeno	23	21¾	....
2239	Bell	35¾	35½	35⅝
37485	D. Rts	78	75	78
1300	Bevcour	107	104	105
11800	Bibis	100	92	100
10000	Bidgood	06½	06	06¼
39500	Bobjo	24	21	....
1000	Bordulac	32	31	....
350	Bralorn	620	610	....
3665	Brazilia	10⅞	10¾	....
4500	Brewis	17½	15½	....
100	T G Bri	7	....	....
8850	Britalta	700	660	690
5288	B A Oil	25⅝	24	24¼
55	B C Elec	89	88	89
1150	B C Fore	7⅛	6¾	7⅛
250	B C Pac	19	18½	....
100	Do B	15	....	....
100	B C Pow	6¼	....	....
1800	Broulan	145	144	....
56500	Buffadi	16	14	16
7000	Buff Cdn	25	23½	25
16000	Buff Rl	08½	08	....
3500	Bulldog	40	37	40
44000	Calder	14	11¼	13¾
1100	Cal Edm	16⅛	15⅛	....
10200	Calmont	200	190	....
9000	Calnort	99	91	94
21803	Valvan	830	765	775
510	Campbe	625	620	625
360	Can Bre	275	....	....
2000	Cam Chi	270	....	....
400	C Iron F	21	20¾	20⅞
15	Can Mal	46	45½	46
3550	Can S Oi	14?	13½	14
15	Can SS	52¼	52	52¼
5900	C At Oil	760	730	....
210	Bk Com	25	....	....
155	C Brewe	17¾	17½	17⅝
125	C Car	13⅝	13½	....
130	Do A	15¾	....	....
440	Cdn Cel	39½	39	....
320	Do P	31¾	....	....
28000	C Devon	147	140	145
320	C Dredg	53	51	....
105	Cdn Loco	23¼	....	....
1130	C P R	38½	38¼	....
100	Cdn Salt	6	....	....
475	C Vicker	15⅞	15¾	....
4610	C Willis	575	525	560
100	Cariboo	145	....	....
1050	Cassiar	400	385	....
1700	Cent Ex	12	11½	11¾
25030	Cen Led	410	380	390
29000	Cen Por	23½	23	23½
3500	Centrem	17	16	....
5500	Charter	195	186	190
2300	Chem R	123	120	122
7500	Cheskri	05⅝	05½	05⅝
3200	Chester	31	30	31
13000	Citr Lar	11	10	....
4400	Chib Ex	158	155	....
300	Cocheno	156	....	....
135	Cockshu	17	....	....
8850	Coldstra	186	168	175
1000	Cin La	16	15½	16
3415	Coniaru	78	74	75½
32700	C Allen	175	160	170
1700	Con Aast	20	17	20
11325	C Corda	157	145	150
627	Con Sm	36¾	35½	36
13200	Con Leb	17	15	17
15000	C Roche	19	17¾	18
3020	Conwest	390	385	390
275	Corby	9⅝	9½	....
103800	Crowns	25	23	25
17900	Davies	51	48	....
49800	Decalta	44	41	42
2300	Deinite	149	145	146
23450	Del Rio	335	300	310
28199	Detta	22½	18	21
94650	Devon	310	290	297
14800	Discove	54	53	54
815	Dist Sea	23	....	....
798	Dome	20	19¾	....
965	Dome Ex	10¾	10¼	10⅝
400	Dom Bk	28	....	....
210	Dom Fou	[illegible]	....	....
300	Dom Ma	10	....	....
700	Dom Stl	18	17⅝	....
252	Dom Sto	10⅝	10¼	....
100	Dom Tar	19	....	....
145	Dom Tex	11	....	....
5000	Donalda	43	40	....
42650	Dragon	125	112	125
320900	Duvex	88	82	86
12900	Eas Cre	25½	25	....
32750	E Malar	195	185	191
37200	Ea Rim	128	121	122
4775	E Sulliv	825	815	825
110	Eddy	25	....	....
2300	Elder	65	64	65
10100	Eldona	26	25	26
3999	El Pen	18	17	....
3500	Emeral	143	142	....
20	Emp Life	17¾	17½	17¾
300	Estella	190	....	....
7525	Eureka	193	183	184
1500	Do Wts	100	95	....
335	Falconb	12⅝	....	....
160	Fam Pla	17	....	....
160	Fan Far	22	....	....
30150	Fargo	185	175	185
200	Fed Gra	13	12¾	12⅞
29615	Fed Pet	11⅝	12⅜	13
61600	Fenimo	82	74	78¾
162269	Do Rts	03	01	02½
9200	Flan Pet	45	43	....
300	Fleet	155	150	....
170	Ford A	58	....	....
83750	Frobish	785	750	785
100	Gatinea	17¾	17½	....
32830	Gas Exp	195	185	190
1100	Gen Ba	330	....	....
1210	Gen Pet	11	10	11
3400	Do A	10½	10	10½
100	Gen Pro	41	....	....
5600	Geneva	18	17½	18
1975	Giant	11½	11⅜	....
7000	Gold Ea	14	13½	....
4350	Gods La	38¼	37	....
1600	Gold Ar	13¼	13⅛	....
1275	Gol Man	645	640	645
15150	Gra Bou	67	65	66
800	G L Pap	19½	19⅜	....
200	G W Coa	11	....	....
200	Do B	10⅜	....	....
3055	Gridoil	27⅞	27	27⅞
3600	Guayan	20	18	....
7000	Gwillim	06	05½	....
13100	Halcrow	10½	10	....
100	Hallnor	300	....	....
4200	Hard Ro	16	14	....
4200	Har Roc	16	14	....
20000	Harman	340	325	335
2000	Harrica	12	11	....
1155	Hasaga	28½	28	....
3500	H Lake	49	43	49
338000	Heath	20	17	19
2200	Hellens	230	....	....
2100	Heva	12	11½	12
191225	Hig Cre	84	80	82
9800	Highwo	40	38	40
505	Hollinger	13	....	....
2400	Home Oil	16½	16⅛	16¼
22000	Homer	21	19	21
150	H Smith	20⅝	....	....
3000	Hoyle	330	310	....
1015	Hud Bay	55¼	55	....
6000	Hugh Pa	29	26	28
870	Husky	11¼	10⅞	11
122400	Hy Cha	47	41	....
385	Imp Bk	31¾	31½	....
1591	Imp Oil	40	39¼	....
370	Imp Tob	10½	10¼	....
200	Do P	5⅝	....	....
150	Ind Acc	39	....	....
3250	Inspira	40	38	....
75	Int Met	41	40½	41
1270	Int Nick	43¾	43½	43¾
6102	Int Pete	39	37¾	38
2000	Jacknife	06	05½	....
4200	Jaculet	25	20	25
61250	Jet Oil	85	81	85
7500	Joburke	07½	....	....
11875	Jupiter	460	430	455
63000	Kelore	23	20	21
24300	Kenville	31	29	30
1505	Kerr Ad	18⅝	18⅜	18½
8400	Kirk Hu	205	188	199
3000	Kirk To	19½	19	....
5600	Kirk La	82	79	80
6100	Klondik	58	56	58
24750	Kray	275	265	275
2900	L Dufau	116	112	115
500	Labrado	875	860	875
3820	L Shore	12¾	12¼	12¾
100	La Luz	275	....	....
200	Lamaqu	580	....	....
114	Lang	12	11½	12
88	Lau Sec	13	12¾	....
23700	Leduc	98	92	94
3600	Leitch	115	110	115
8000	Lencour	30	25	28
100	Ldn Hos	8	....	....
53050	L I Pete	60	55	57
12300	Louvico	34	33	34
1110	Lynx	14	13¼	....
750	Macassa	197	190	....
5700	Macdon	145	140	....
15200	Macfie	19½	18	18½
13200	Macken	118	106	118
2078	Macleod	285	280	....
125	MacMil	21	....	....
2300	Madsen	204	199	204
11000	Magnet	16	15	16
1900	Mal G F	185	182	....
100	M L Mil	8	....	....
2348	Massey	11½	11⅛	11¼
4500	Matarro	25	23	....
621	McColl	43	42	42¼
29000	McDoug	39	37	38
495	McIntyre	81½	80¼	81
1500	McKenzie	44	43	44
2000	McWatter	09	08½	....
5000	Merrill	63	60	63
47400	Mid Cont	53	48	52
1500	Milton	175	170	175
2800	Minda	65	64	....
6500	Mindam	450	440	450
200	Min Corp	15½	....	....
16070	Model	270	259	264
1520	Montauba	91	85	91
325	Mtl Loco	16½	16	16½
310	Moore	23⅞	23¼	....
200	Nat Drug	8½	....	....
150	Nat Hos B	8¼	....	....
800	Nat Pete	350	....	....
1300	Nat Steel C	27	25	26½
26621	New B D	350	335	345
1800	New Cal	235	230	235
8100	New Co	174	169	172
3660	N Dicken	213	207	....
22300	N Laguer	25½	24	25½
2300	N Lund	129	123	....
150	N Morris	44	38½	....
1600	N Mosher	60	58	....
11800	N Norzo	09	08½	08⅞
36100	N Pacalta	19½	18	19
2000	Nisto	13	12½	....
100	N Acme	100	....	....
80	Noranda	78¼	....	....
2500	Norlartic	22	20	20½
2320	Normetal	500	490	495
4300	Nc Oils	370	350	365
235	North Star	7¼	....	....
13000	North Ext	29	27	29
1000	Northl	06½	05½	06½
12000	Obaska	23	22	23
2350	Obrien	125	119	125
11200	Oil Select	16	15	16
8600	Okalta	420	390	405
3000	Oleary	19½	18	....
18000	Omnitr	06	05	06
32825	Ont Pyri	245	220	223
7100	Opemisk	228	216	220
5000	Orlac	09¾	09	09¾
2900	Osisko	96½	95	....
5985	Pac Pete	14¼	13½	13¾
186	Page Her	67½	67¼	....
2500	Pamour	85	80	83
20300	P West	117	103	112
4010	Penn Cob	39	37	....
43825	Petrol	127	121	126
515	Pickle C	180	175	....
1000	Pioneer	240	....	....
1100	Placer	45¼	44	....
183	Powll Riv	25½	....	....
400	Preston	148	147	....
25200	Punch Pet	173	158	163
140	Purit P	5530	....	....
50250	Que Cop	130	110	120
200	Que Man	260	....	....
6067	Queensto	51	48	49
288	Quemont	21¾	21½	....
1600	Quesabe	28	24	....
7000	Ranwick	19	18	18½
5200	Red Polar	15	13	15
32100	Redpic	61	57	....
40900	Reef Pet	40	37	38
100	Renable	275	....	....
30600	Richfield	29	26½	27
7800	Rix Atha	155	150	....
9500	Roxana	45	43	45
8000	Roy Silv	20	....	....
400	Royal Ba	28½	28¼	28½
22000	Rupununi	04	....	....
1735	Royalite	20½	19½	....
650	San Ant	260	250	255
5100	Saphire	445	425	....
84795	Scurry	415	375	410
5100	Securi F	275	255	265
43325	Selburn	460	425	450
7900	Do Wts	140	135	138
5600	Senator	19	18	19
100	Shawinig	42¾	....	....
2000	Shawkey	10½	10	....
15558	Sherritt	455	440	450
300	Sigma	725	715	725
6500	Silanco	39	35	....
329900	Silv Mi	165	151	155
30500	Do Rts	13	09	10
500	Silv Sta	225	....	....
743	Silv Dal A	9	8⅞	9
218	Simpso B	36¼	36	....
24700	Sou Bra	18	16	17
14500	Spooner	64	56	60
100	Stan Rad	7	....	....
190	Steel of C	31½	31¼	....
275	Do P	31½	31	....
3978	Steep Ro	715	700	....
7600	Sud Cont	20	17	19
1000	Sullivan	315	305	....
36800	Super O	235	225	230
400	Suptest O	16	15⅞	16
10500	Surf Inl	10	09	10
19000	Sweet Gr	130	125	....
9600	Sylvanit	150	140	149
900	Teck Hu	240	238	240
23700	Thom Lu	20	18	18
2600	Torbrit	191	190	....
10	Tor Mtge	115¾	....	....
31000	Tow Pet	45	43	44
621	Trad F A	32	31	32
38190	Tr Em	675	655	660
285	Trans M	18	....	....
2200	Trans Res	52	50	52
28550	Tre Pete	73	70	71
13675	Triad	325	305	....
9200	Tungsten	53	42	53
14119	Union Mi	40	36	40
8446	Asbest	425	410	420
2400	Un Ken	13¼	13	13¼
18500	Un Lead	85	80	85
17250	Unit Oil	235	220	229
3850	Up Can	189	183	185
2515	Waite	12¼	11⅞	12
260	Walker	46½	46	....
100	Westeel	23	....	....
42000	West Ash	65	62	64
23662	W. Hom	270	261	270
1335	W. Lease	900	870	900
59200	Wilrich	178	168	173
20	H Woo P	99	98	99
62350	Wrigh H	265	235	265
11700	Yale	66	64	65
19900	Yan Can	36	34½	35
11650	Yknife B	210	202	210
21034	Yukeno	132	120	127

Curb

		Haut	Bas	Ferm.
300	Andian	16	....	....
750	Anglo N	11⅛	11	11⅛
200	Brown	12¾	....	....
10	Do P	105	....	....
3000	Cdn C	440	425	....
50	Cdn G I	25½	25¼	25½
900	Cw Lum	9½	9⅛	9¼
415	Con Pap	35	....	....
9100	Dalhousie	45	....	....
150	Pend Ore	695	....	....
200	Price	29¼	....	....
9000	Yukon C	55	53	....

Total des ventes: 5,380,000.

Bourse de New-York

Cours fournis par
A. M. KIDDER & CO.
276 ouest St-Jacques

	Haut	Bas	Cl'st
Abbott Lab	57	56½	....
Adm Corp	26½	....	....
Air Reduct	25¾	25¼	25¾
Allied Ch	72½	72¼	72½
Allis-Ch	49⅝	49¼	....
Aluminium	107	106	....
Am Airlines	13⅝	13½	13⅝
Am Can	127¾	127	....
Am G&E	60⅛	60⅝	....
Am Loco	18⅞	....	....
Am Radiat	16¼	16⅛	16¼
Am Smelt	44¼	43⅞	44⅛
Am Stl F	34	....	....
Am Tel	154	153¾	154
Am Woolen	30¼	30	....
Anaconda	46⅞	46⅜	....
Armco	37⅝	37⅛	37⅜
Armour	11⅛	....	....
Atchison SF	82	81½	....
Atlas Corp	28⅞	28⅛	....
Avco Mfg	7⅛	....	....
Baldwin L	10⅝	10½	....
Balt&Ohio	20	19¾	....
Bendix Av	....	....	....
Bethl Stl	50⅛	49⅝	50
Boeing Air	47⅝	....	....
Borden's Co	50⅞	50¾	....
Borg Warn	68½	68⅛	68½
Briggs Mfg	....	....	....
Budd Co	14	....	....
Canada Dry	9¾	9⅝	....
Can Pacific	39⅜	39	....
Case JI	63½	63	....
Caterpillar	51	....	....
Celanese C	42¾	42	42¼
Ch&Ohio	34⅜	34¼	....
Chicago Mil	21½	21⅛	....
Chrysler	75⅛	74¾	74⅞
Cities Serv	109½	108½	109¼
Colgate P	44⅝	44⅛	44⅝
Col G&El	15⅛	15⅝	....
Com Solv	27⅝	27¼	....
Comm Cred	65	65½	64¾
Con Ed's	34⅜	34¼	34⅜
Cont Can	44	43¾	....
Cont Motors	8¼	....	....
Cont Oil	74⅜	73⅝	74¼
Crane Co	....	....	....
Crown Z	55⅞	....	....
Crucible Stl	35	34½	34⅞
Curtiss Wr	8⅝	8½	8⅝
Deere&Co	66¼	66	....
Del&Huds	46	45⅞	46
Dis Seagr	23⅞	23⅛	....
Dome Mines	20½	19¾	20
Douglas Air	57⅞	57¼	57⅞
Du Pont	86⅛	85⅝	85⅞
Eastman K	44¼	43⅞	43¼
El. Auto L	51	50½	51
Elect Boat	32	31⅝	....
Eversharp	12⅝	....	....
Firestone	59	58⅝	....
Gen Electr	57⅝	56⅝	57⅛
Gen Food	43	42⅞	....
Gen Motors	54½	54⅛	54½
Gillette	32⅛	32⅛	....
Glidden	38⅛	37⅛	....
Goodrich	67⅛	66⅛	67⅛
Goodyear	44⅝	44⅛	44⅛
Goth Hos	....	....	....
Graham P	3⅛	3	....
Greyhound	11½	11⅜	....
Grumm Air	25⅛	25	....
Gulf Oil	57⅛	56⅜	57
Hiram W	47⅝	47⅛	47⅝
Homestake	38⅛	38⅛	....
Houston Oil	83	82½	83
Hudson Bay	56⅝	55½	....
Ill Cent Ry	65⅛	65¼	65⅛
Int BM	189	188	189
Int Harv	33⅛	33⅛	....
Int Nickel	44⅛	44⅛	....
Int Paper	48⅛	47⅜	48
Int T&T	17⅛	17	17⅛
Johns-Manv	69	68½	69
Kennecott	78⅛	77⅜	78
LOF Glass	37	36⅞	37
Ligg&Myers	68¼	....	....
Lockheed	20⅝	20¼	20⅜
Loews Inc	16⅛	16¼	16⅝
Louis&Nash	54¾	54⅛	54¾
Mack Tr	15½	15⅜	15½
Macy Co	29⅛	....	....
Magnavox	17	16	....
McIntyre	83¼	82⅛	82¾
Merck Co	28⅛	28⅝	....
Missouri	23⅝	23¼	23⅝
Monsanto	94	93¼	....
Montg. W	63	62⅝	63
Motorola	69⅜	69	69⅜
Nash K	20½	20⅛	....
Nat. Bisc	30¼	30⅛	30¼
Nat. Cash	57⅛	56½	57¼
Nat. Dairy	52	51⅞	....
Nat. Dist	29	28¾	28⅞
Nat. Steel	46⅛	46	....
NY Cent	19⅛	19⅛	....
Nor. Rmer	20½	20⅝	....
NUor. Am	16½	16¼	....
Nor. Pac	91	88¾	89
Ohio Edis	33½	33⅜	....
Ohio Oil	60⅛	59⅛	59¾
Owens Ill.	78¼	77½	78
Pac. G&E	34¾	34½	....
Packardt	4½	4⅜	4½
Param	27½	....	....
Penn R.	18¼	18⅛	18¼
Pepsi C	10	9¾	9⅞
Phillips P	58¼	57¼	51⅝
Pressed	11⅝	11⅛	....
Procter G	68⅛	67½	67⅝
Pure Oil	67⅝	66⅝	....
Rdo Cp	27¼	26⅞	....
Rdo K P	3⅛	....	....
Rdo KT	3⅞	3¼	3⅞
Rem Rd	18⅛	18⅛	18⅛
Rep Steel	41⅛	40⅛	41
Reynolds	35⅜	34⅞	35⅛
St. Regis	22⅛	20⅝	21⅞
Schenley	28⅛	28⅛	....
Sears Roe	53⅛	53	....
Shell Oil	81⅝	80¼	80⅛
Simmons	29⅛	....	....
Sinclair O	46⅛	45⅞	45⅞
Skelly Oil	94	....	....
Socony Va	40	39⅛	39⅝
Southern	13⅛	13⅛	....
Sou. Pac	70⅛	67⅞	70
Sou. Rwy	55	54½	54¾
Sperry Cp.	33⅜	33⅛	....
Std Bds	24⅛	....	....
Std Oil Cal	54⅛	54⅜	54⅜
Std Oil	87⅛	86⅛	87⅛
Std Oil	77	76⅛	76⅛
Std Oil O.	46⅛	45⅜	....
Studeb	37⅛	37⅛	37⅛
Texas Co	57⅝	56⅞	57⅛
Texas G	106	105¼	105½
Twentieth	17⅛	17⅜	....
Union Bag	48⅛	48⅛	....
Union Ca	61⅛	60⅛	61⅛
Union Pa	118⅛	118⅛	118¾
Unit Airc	30⅜	30⅛	....
Unit. Cp.	5⅛	....	....
United Ft	60⅜	59⅛	59⅝
US Rub	81⅝	81⅛	....
US Rub	145	144½	....
US Steel	39⅛	38⅛	38⅞
US Steel	139⅞	139⅛	....
Canad Cp	38⅛	....	....
Warn P	14⅛	....	....
West P E	30⅛	30⅜	30⅛
West'n U.	38⅛	38	....
West Elec	36⅛	36⅛	....
Woolwort	43⅛	43⅛	....
Youngst	46⅛	46⅛	46⅛

"Hors-Liste"

G. E. LESLIE & Co.
20 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal.

	Offre	Dem.		Offre	Dem.
Abenakis	1½	2½	Lafayette	76	79
Amal Kirk	9	10	Lassie R L	8	10
Anacon E	90	93	Lloyd Rock	5½	6½
Annamaque	4	5	Lorie new	....	7
Adelmont	6	10	Major	6⅛	7⅛
Adnor	39	42	M'gomery	35	38
Belmont	25	30	Mar Bary	13	18
Batiscan	12	15	Martn Bird	2	3
Beacon	12	15	Metalore	6	8
B McDade	7	9	Nat Malart	4	6
Camp Ch	240	260	N Augurit	10	14
Chibmac	6	7	Nor Sulliv	....	10
Chateau	33	35	Norbeau	65	75
Cir Yellow	2	4	Norcourt	5	7
Cons Chib	21	23	Obalski	4	6
Cont Cop	12	14	Obalsk '45	18	21
Colombiere	3	4	Ont Nickel	2	3
Cuyuni nv	6	9	Pascalis	15	20
De Santis	2	3	Payne	10	14
Donrand	2	3	Prov Asbe	60	65
Doris	2	3	Persh Man	11	13
Dunford	5	7	Quemaque	32	35
Edross	....	10	Que Diver	22	25
Fleming	10	12	Quejo	5	7
Flicka	2½	4	Rand Mal	10	13
Flo Chib	20	23	Rainville	42	45
Formaque	....	4	Randona	2	3
Frebert	39	42	Scott Chibo	3⅛	5
Glencena	10	11½	South Chi	23	27
Granledue	8	11	Sovereign	99	102
Greenlee	4	6	Stratford	21	24
Insco	7	9	Tin'nium	31	34
Kamlac	17	20	Tri Tor	108	111
Kenbay	4	6	Tomiska	43	45
Wilm Leys	13½	15	Vauze Dufa	8	10
Lake Exp	3	5	Victo Copp	off	30
LaSalle	3	4	Y'ng Dave	13	15

Kerr Addison Mines

TORONTO, 3. (P.C.) — Kerr Addison Gold Mines a fait un bénéfice net de $3,997,937 se traduisant par 84.5 cents par action en 1951, comparativement à $4,747,171 ou $1 l'action en 1950.

Les fruits et légumes au Marché Bonsecours

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours, hier. Ces prix sont sans les contenants et nous sont fournis par le service de l'horticulture, ministère de l'Agriculture, 424a, Place Jacques-Cartier, Montréal.

Pommes: marché inchangé, McIntosh belles 3.00-3.25, "C" 1.25, Russet belles 3.00, "C" 2.00 le minot.

Betteraves: marché inchangé, moyennes lavées 2.00, grosses 1.50 /50 lbs.

Carottes: marché inchangé, lavées No 1 1.15-1.25, non-lavées 1.00/50 lbs.

Cresson: marché inchangé, de serre 75c la douz, de paquets.

Laitue: marché inchangé, frisée de serre 1.25 la douz.

Menthe: marché inchangé, 1.00 la douz. de paquets.

Navets: marché inchangé, No 1 lavés 1.50-1.75, quelques-uns 2.00, non lavés 1.25/50 lbs.

Oignons: marché inchangé, verts 75c la douz. de paquets, jaunes 5.50-6.00/50 lbs.

Panais: marché ferme, lavés No 1, 1.50-2.00 le minot.

Persil: marché à la baisse, de serre 50c la douz. de paquets.

Poireaux: marché inchangé, 60-75 la douz. de paquets.

Sauge et sarriette: marché inchangé, 40c la douz. de paquets.

Sirop d'érable: marché ferme, 3.50-4.00 la gallon.

Nouvelles. — Nour recommandons fortement aux amateurs des produits de l'érable d'être méfiants et de n'exiger que des produits bien libellés — sirop, sucre ou tire d'érable pur portant bien le nom et l'adresse du producteur et le mot ERABLE clairement indiqué sur l'étiquette.

Sarnia Bridge Co.

Le bénéfice brut de Sarnia Bridge Company s'est élevé à $1,416,233 en 1951, au regard de $835,435 l'année précédente. Après le transfert d'une somme de $25,000 à la réserve contre les imprévus, le bénéfice net a été de $264,448 ou $1.96 par action, en comparaison de $228,046 ou $1.69 par action.

En fin d'année, le fonds de roulement était de $819,620 au lieu de $693,935 un an auparavant.

Marché des oeufs stable

Les prix des oeufs sont inchangés, alors que le marché se maintient stable; les arrivages sont assez abondants et la demande est passable, d'après le ministère fédéral de l'Agriculture.

ARRIVAGES

	Caisses d'oeufs	Boîtes beurre	Boîtes from.
Année dern.	352	396	8
Jeudi	327	22	....

MARCHE DU BEURRE

Pain de 1 lb 67-67½

PRIX DES OEUFS

	(a)	(b)
A-Extra gros	39-39½	53
A-Gros	39-39½	47-51
A-Moyens	38-38½	46-49
A-Moyens p. ent.	36	46-49
A-Petits	34	41-45
Catégorie B	34	41-45
Catégorie C	28	41-45

(a)—Prix payés par les marchands de gros aux expéditeurs pour les oeufs classifiés.

(b)—Prix approximatifs aux consommateurs.

Prix fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture, service des renseignements sur les marchés.

Cassidy's Limited tient son assemblée

A l'assemblée annuelle des actionnaires de Cassidy's Limited, les membres du conseil d'administration suivant ont été élus: MM. Arnold Wainwright, C.R., H. N. Booth, George Muir, N. M. Yuile, Leslie H. Boyd, C.R., Russell D. Bell, N. A. Prentice, George G. Hodgson et R. B. Warwick.

Mexico Tramways Co.

TORONTO. (P.C.) — M. M. Ronge, président de Mexico Tramways Company, a annoncé que la compagnie a conclu une entente avec les autorités mexicaines au sujet de la compensation pour l'entreprise confisquée en 1945.

La compagnie et ses filiales recevront 13,975,000 pesos, soit l'équivalent de $1,500,000 en monnaie américaine, et 1,000,000 de pesos pour les stocks et l'encaisse saisis en 1945.

Une assemblée des actionnaires aura lieu le 29 avril prochain pour délibérer sur l'entente.

Une réorganisation pour Canadian General Electric

TORONTO, 4, (P.C.) — M. H.-M. Turner, président de Canadian General Electric Company, annonce un vaste programme de décentralisation de l'exploitation par la compagnie, pour fournir un service plus spécialisé à ses différents groupes de clients.

Pour ce faire, la compagnie a été partagée en cinq départements avec un gérant général à la tête de chacun. On a aussi formé du personnel pour quatre départements, comptant chacun un vice-président: ces quatre départements d'organisation sont: comptabilité et finance; affaires légales et de la compagnie; projets et services; et, relations extérieures.

Un moindre rapport des émissions d'obligations

La moyenne du rapport de quarante émissions d'obligations selon McLeod, Young Weir, fondée sur les prix des obligations au 31 mars, était de 4.30% en regard de 4.32% à la fin du mois précédent.

Voici les données pour les quatre groupes d'obligations étudiées:

	3 avril	3 mars	31 mars
10 Provinciales	3.54	4.10	4.12
10 Municipales	3.79	4.72	4.70
10 Utilités publ.	3.68	4.20	4.19
10 Industrielles	3.84	4.25	4.19
40 Moyenne	3.71	4.32	4.30
Govt. du Can. 2¾% éch. 15 juin 1968	3.21	3.51	3.52

Moyennes de Dow-Jones

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Ch'gs
30 indust	266.11	266.86	264.45	265.62	—1.18
20 ch. de f.	92.71	92.93	92.24	92.46	—0.82
15 utilités	49.72	49.84	49.56	49.66	—0.07
65 stocks	101.33	101.59	100.79	101.13	—0.52

Nuclear Enterprises

Le bénéfice net de Nuclear Enterprises Limited a été de $5,779 ou de 5.7 cents par action en 1951 comparé à $3,359 ou 3.3 cents par action l'année précédente. Le fonds de roulement a diminué de $1,007,152 à $512,471; la compagnie a versé un dividende de $500,690 ou de $5 par action le 14 décembre 1951.

Moyenne de la Bourse de Montréal

	8 banq.	10 util	20 ind.	10 pap.	15 aurif.
Ferm. hier	29.86	85.5	108.1	728.31	66.80
Ferm. ant	29.76	85.6	208.8	732.95	66.10
Sem. préc.	29.75	85.4	207.9	735.87	64.98
Mois préc.	29.95	86.5	216.7	754.07	66.50
Année préc.	30.28	88.4	216.6	760.81	65.53
Haut 1952	30.78	88.4	232.3	810.05	68.88
Bas 1952	29.75	84.8	207.5	727.09	63.32
Haut 1951	33.30	90.6	249.6	889.49	74.33
Bas 1951	26.78	84.2	192.5	647.11	55.77

Curb de New-York

Par A. M. KIDDER & CO.
276 ouest, rue St-Jacques, Montréal

	Haut	Bas	Fer.	Ch'ge
Brazilian Traction	11	10⅞	11	+ ⅛
Brown Company	13⅛	12⅞	12⅞	— ⅛
Central Explorers	12⅞	11⅞	12⅞	+ ½
Colonial Airlines	10¼	10⅛	10⅛	inch.
Cons. Smelters	37	36⅞	36⅞	— ¼
Dom. X & C B	18¼	17⅞	18¼	+ ⅜
Electric B & Sh.	25¼	25⅜	25⅜	— ⅛
Ford of Canada	59½	59⅛	59⅛	— ⅛
Imperial Oil	41¼	40¼	41¼	—1⅛
Inter. Pete	39⅛	38½	38⅛	— ⅛
Kaiser Fraser	6⅛	5⅞	5⅞	— ⅛
Massey Harris	11⅝	11⅛	11⅛	— ⅛
Molybdenum	45	43⅞	43⅞	— ⅛
National Pete	1-16	3 1-16	3 1-16	+ ⅛
Pacific Pete	14½	13⅞	14	— ½
Royalite Oil	20⅞	20⅛	20⅛	— ⅛
Sapphire Pete	4 11-16	4⅛	4½	— ¼
St. Lawrence	90⅞	90⅞	90⅞	inch.
Shawinigan	43	42	43	—1

Fonds mutuels

Par A. M. KIDDER & CO.
276 ouest, rue St-Jacques, Montréal

	Offre	Dem.
*Affiliated Funds Inc. Com.	4.85	5.25
*American Business Shares	4.02	4.35
Balanced Fund	16.58	18.22
*Boston Funds Inc.	23.11	24.98
*Bullock Fund Ltd	24.10	26.40
Canadian Investment Corp.	6.30	6.90
Commonwealth Intl Corp. xd	5.23	5.75
Corporate Investors	5.72	6.18
*Dividend Shares	1.90	2.09
*Eaton & Howard Bal. Fund	31.76	33.96
*Fundamental Investors Inc.	20.12	22.08
*Group Secs — Auto Shares	7.89	8.65
*Group Secs — Aall Shares	7.42	8.14
*Group Secs — Steel Shares	7.16	7.85
*Incorporated Investors new	11.38	12.30
Investors Mutual of Canada	6.41	6.93
*Keystone Custodian B-4	11.10	12.11
Leverage Fund	3.90	4.29
*Mass Investors Trust	39.10	42.27
*Mass Inv. 2nd Fund Inc.	18.27	19.75
Resources of Canada	6.23	6.85
Timed Investment Fund xd	4.45	4.89
*Wellington Fund Inc.	20.36	22.21
Investment Companies		
*Independent Trust Shares	2.19	2.50
*North Am. Tr. Sh. 1955	5.02	....
*North Am. Tr. Sh. 1956	2.45	....
United Bond & Share	16	....

*—En fonds américains

Moyennes de la Bourse de Toronto

Par le Toronto Stock Exchange

	20 ind.	10 or	10 mét.	15 hun.
Ferm. hier	339.42	88.31	188.79	153.98
Ferm. ant	332.01	88.77	186.80	145.20
Sem. préc	326.51	85.60	186.80	145.20
Mois préc.	329.33	83.25	194.96	135.44
Année préc.	326.90	82.33	178.18	106.93
Haut 1952	343.50	85.06	203.30	143.67
Bas 1952	323.66	79.62	187.14	124.07
Haut 1951	360.88	94.81	199.65	126.73
Bas 1951	290.69	74.44	163.37	81.24

Moyenne des obligations à New-York

	20 ch. f.	10 ind	10 util.	10 étr.
Ferm hier	95.3	98.9	99.1	75.9
Ferm. ant	95.4	98.9	99.1	76.0
Sem. préc.	95.3	98.9	98.9	76.1
Mois préc.	94.7	98.6	98.5	76.6
Année préc.	97.0	99.3	99.9	72.5
Haut 1952	95.4	99.2	99.4	76.7
Bas 1952	92.1	98.0	97.7	74.6
Haut 1950	100.6	101.9	103.6	74.5
Bas 1951	92.1	97.7	97.1	70.5

Moyenne des actions à New-York

	30 ind.	15 ch. f.	15 util.	60 stks
Ferm. hier	135.6	77.3	51.1	102.0
Ferm. ant	136.2	78.1	51.1	102.5
Sem. préc.	136.2	77.8	51.5	102.6
Mois préc.	134.8	73.9	51.5	100.5
Année préc.	127.0	67.0	48.0	94.3
Haut 1952	140.3	79.6	52.3	103.3
Bas 1952	131.4	66.7	50.9	97.0
Haut 1951	140.3	79.0	51.0	103.5
Bas 1951	119.9	58.1	46.4	88.0

Lisez les
ANNONCES CLASSÉES
pour vos aubaines quotidiennes
GRavelle 3551

Manufacture à vendre
UNE VRAIE AUBAINE DANS LE CENTRE DE LA VILLE ST-LAURENT
bâtisse de 3 étages solides pouvant servir pour manufacture, garage, entreposage, etc. Possession immédiate. Soir FAlkirk 7370. 2-3

Commerce à vendre
Beau stock Snack Bar
AVEC 1 APPARTEMENT EN ARRIERE
$000. comptant, balance facile. Aucune offre refusée. HOchelaga 4194 299-3

Quincaillerie, accessoires électriques, matériaux de construction, plomberie, gros stock de peinture, etc. Logement arrière. Prix raisonnable. Seul dans environs. Faut vendre. Pas d'agent. ORléans 4-4225.

Terres à louer
Ferme à louer, sur route laurentienne, 40 milles de Montréal, 50 acres, maison 9 pièces, étable, garage, etc. 75.00 par mois, pour personnes responsables. S'ad. R. Chapman, 714 Bloomfield. Jour: BElair 2571; soir: TAlon 4050.

Règlement de dettes
Quels que soient vos troubles d'argent, dettes, faillites, saisies, loi Lacombe. Nous vous aiderons à sauver votre actif. Achetons comptes balance de prix de vente.
Léonard Chabot, P.A., L. Ph.
19, Notre-Dame Est - LAncaster 7922

Articles de ménage
LESSIVEUSES RECONDITIONNEES 15.00 EN MONTANT
Avec garantie. Réparations, accessoires électriques
BRULEURS NEUFS 34.50 INSTALLES
Fournaises, poêles combinés. Toutes sortes de brûleurs. Accessoires Neufs et usagés
6568 Papineau
GRavelle 9608

Autos, camions demandés
PAGE & FILS LTEE
VOUS PAIERA LE PLUS HAUT PRIX COMPTANT POUR VOTRE VOITURE USAGEE
EVALUATION GRATUITE
PAGE & FILS LTEE
350, WELLINGTON — VERDUN
GLENVIEW 2351
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 HEURES
83 J.N.O.

AVIS A CELUI QUI VEUT VENDRE CONSULTEZ
A. LADOUCEUR AUTO ENRG.
3921 Notre-Dame Est, coin Orléans
Gifford 2527
307-3

Instruments de musique
10 Clarinettes 30.00. Accessoires complets. Trompette 25.00. Trombone 35.00. Guitare 3.00. Contrebasse 250.00. Accordéon 50.00. Amplificateur 75.00. Micro avec support 50.00. Violon 30.00. Accordéon à boutons 12.00. Conga drum 22.00. 1873 Delorimier. CHerrier 3550.

Moteurs et yachts
CONTROLES TRU-STER
et installation de boîtes de direction, notre spécialité. Avez-vous vu la Mohawk Custom dans nos salles d'exposition? Pourquoi ne pas venir vendredi ou samedi soir au Northwest Marine, 6245, boul. Décarie, EXdale 6794.

Appelez un Spécialiste

Ecole de métier
APPRENEZ A CONDUIRE
En quelques leçons. Auto double conduite. Plus de 25 ans au service du public. Ecole Fédérale. 1621 rue St-Denis. BE. 2881 50-25

Entrepreneurs
Appeler CAlumet 2665 pour tous vos réparages et décorations, chaque ouvrage étant exécuté suivant l'art du métier, 25 ans d'expérience sur les réparages de toutes propriétés, redressage de bâtisses, réparage de balcons, escaliers. Peinture extérieure. Tous vos problèmes de réparage résolus par le même homme. Tout ouvrage garanti.
M. BERARD
contracteur général
292-25

Machineries et accessoires
LE QUARTIER GENERAL DES POULIES ET DES COURROIES EN V. DOMINION BELTING & MACHINERY.
971 OUEST RUE ST-JACQUES
85-15

Transport — Camionnage
ROUSSILLE TRANSPORT
Déménagements toutes sortes. Spécialité: piano, poêle, frigidaire.
Jour ou soir: VEndôme 3766.
293-25

Annoncez dans "Le Canada"

COMPTABLES AGRÉÉS
MEMBRES DE
L'INSTITUT DES COMPTABLES AGREES DE QUEBEC | THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC
— Etabli en 1880 —
430, Edifice Canada Cement Tél.: LA. 9263-4

ANDERSON & VALIQUETTE
COMPTABLES AGREES
J. Valiquette, C.A. J. C. Anderson, C.A.
Roméo Carle, C.A. A. Dagenais, C.A.
Gérard Bouvier, C.A. Guy Beaulac, C.A.
Guy Boisvert, C.A.
84 ouest, Notre-Dame PL. 9709

J. ARTHUR W. ARCHAMBAULT & ASSOCIES
COMPTABLES AGREES
J. A. W. Archambault, C.A. A. Lafond, C.A.
D. Marchand, C.A. J. Henri Boivin, C.A.
Gérald Arbour, C.A.
159 ouest, rue Craig BE. 3003

ARMAND & FILLION
COMPTABLES AGREES
E. Armand, C.A. J. A. Fillion, C.A.
J. Armand, C.A. M. Armand, C.A.
Marc Boissonnault, C.A.
Maurice Goyette, C.A.
Jean-Guy Bricault, C.A.
132 ouest, rue St-Jacques PL. 8476

ROLAND R. BEAUDRY
COMPTABLE AGREE
3999 est, rue Ontario AM. 6434

LORENZO BELANGER ET ASSOCIES
COMPTABLES AGREES
L. Bélanger, C.A. J. Bélanger, C.A.
H. Bertrand, C.A.
Roland Beaudin, C.A.
630 ouest, rue Dorchester PL. 5493

BENOIT, PROULX & CIE
COMPTABLES AGREES
Camille Benoit, C.A.
Bernard Proulx, C.A.
Claude Laurence, C.A.
2393, Boul. Rosemont TA. 8486

BERNIER & BERNIER
COMPTABLES AGREES
J. Lucien Bernier, C.A.
Georges Bernier, C.A.
60 ouest, rue St-Jacques HA. 6474

PAUL E. BONNIER & CIE
COMPTABLES AGREES
132 ouest, rue St-Jacques PL. 2761

ERNEST CARDINAL
COMPTABLE AGREE
10 ouest, rue St-Jacques HA. 3073

CHARTRE, SAMSON, BEAUVAIS, BELAIR & CIE
PAUL GONTHIER
associé à titre particulier
COMPTABLES AGREES
Montréal - Québec - Rouyn - Rimouski

CLAIROUX & NORMANDIN
COMPTABLES AGREES
Delphis Clairoux, C.A.
Yvon Normandin, C.A.
Gilles Normandin, C.A.
204 ouest, rue Notre-Dame MA. 3710

J. R. MAGNAN
COMPTABLE AGREE
4488, rue Cartier (angle rue Mont-Royal) FR. 5006

COURTOIS, FREDETTE & CIE
COMPTABLES AGREES
P. E. Courtois, C.A. R. Courtois, C.A.
F. Fredette, C.A. R. R. Pouliot, C.A.
M. Lajeunesse, C.A. R. Poupart, C.A.
G. Charette, C.A. R. A. Poirier, C.A.
10 ouest, rue St-Jacques PL. 9432

J. ARTHUR DESCHAMPS
COMPTABLE AGREE
34 ouest, St-Jacques HA. 7812

DE VARENNES & VEZINA
COMPTABLES AGREES
Jean C. de Varennes, C.A.
Armand Vézina, C.A.
10 ouest, rue St-Jacques MA. 8587

P. A. GAGNON & CIE
COMPTABLES AGREES
René Gagnon, C.A.
804, Edifice Tramways HA. 5990

ROGER GAUVIN
COMPTABLE AGREE
1440 ouest, Ste-Catherine UN. 6-7134

HEBERT & LEGAULT
COMPTABLES AGREES
Armand Hébert, C.A.
Henri Legault, C.A.
10 ouest, rue St-Jacques MA. 4815

YVON JOYAL, C.A.
741, Edifice Carré Dominion
PL. 6836

KNIGHT & TRUDEL
COMPTABLES AGREES
132 ouest, rue St-Jacques HA. 3239

GERARD LABELLE
COMPTABLE AGREE
1396 ouest, Ste-Catherine
Chambre 321 BE. 3041

LAVALLEE, BEDARD, LYONNAIS, MESSIER, GASCON
COMPTABLES AGREES
H. Lavallée, C.A. R. Bédard, C.A.
R. Lyonnais, C.A. R. Messier, C.A.
Lionel Gascon, C.A. J. Lussier, C.A.
F.-J. Bastien, C.A. P.-H. Drouin, C.A.
J. Desmarais, C.A. P.-L. Noiseux, C.A.
G. Messier, C.A. R. Sénécal, C.A.
J. Gaudreau, C.A.
EDIFICE KENT
10 est, rue Saint-Jacques Montréal
SHERBROOKE TROIS-RIVIERES
MA. 7085

STE-MARIE & MASSON
COMPTABLES AGREES
Joseph Ste-Marie, C.A.
Henri Masson, C.A.
2081, rue Aylmer HA. 8314

L'HEUREUX, L'HEUREUX & CIE
COMPTABLES AGREES
J. Arthur L'Heureux, C.A.
Louis O. L'Heureux, C.A.
30 ave de l'Epée, Outremont, CR. 2446
(coin Laurier ouest)

VIAU & ROBIN
COMPTABLES AGREES
C.-D. Viau, C.A. H.-Lionel Robin, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun YO. 0642

MAHEU, NOEL & CIE
COMPTABLES AGREES
J. E. Maheu, C.A. V. Filiatrault, C.A.
R. Maheu, C.A. A. Noël, C.A.
A. R. Faggiolo, C.A. B. Robert, C.A.
M. Hurtubise, C.A. J. Bessette, C.A.
G. Amideneau, C.A. G. Legendre, C.A.
A. Desroches, C.A. R. Lemieux, C.A.
C. L. Dion, C.A.
276 ouest, rue St-Jacques
Montréal PL. 4465
Sherbrooke — Granby — Valleyfield

D. A. MENARD & CIE
COMPTABLES AGREES
D. A. Ménard, C.A.
J. P. de Montigny, C.A.
60 ouest, rue St-Jacques MA. 6629

GILLES MENARD
COMPTABLE AGREE
5215, boul. Décarie DE. 5661

MORENCY GAGNON & CIE
COMPTABLES AGREES
57 ouest, rue St-Jacques MA. 2221

McDONALD, CURRIE & CO.
Montréal, Québec, Ottawa, Toronto, St-Jean, Sherbrooke, Vancouver, Kirkland Lake, Moncton, Hamilton, Charlottetown

NADEAU, PAQUET & CIE
COMPTABLES AGREES
Jacques R. Nadeau, C.A.
Albert Paquet, C.A.
354 est, rue Ste-Catherine LA. 2205-6

PELOQUIN & HUNTER
COMPTABLES AGREES
Jean-G. Péloquin, C.A. T. G. Hunter, C.A.
132 ouest, rue St-Jacques HA. 2783

RAYMOND, CHABOT, MARTIN & CIE
COMPTABLES AGREES
J. Raymond, C.A. Guy Chabot, C.A.
Guy Martin, C.A. M. Bergeron, C.A.
P. Brosseau, C.A. A. Montgrain, C.A.
132 ouest, rue St-Jacques HA. 8148

RIDDELL, STEAD, GRAHAM & HUTCHISON
COMPTABLES AGREES
Montréal - Toronto - Hamilton - Ottawa
Winnipeg - Vancouver
460, rue Saint-Jean MA. 5743

P. S. ROSS & SONS
COMPTABLES AGREES
Montréal - Ottawa - Toronto
Saint John, N.-B. - Vancouver
Edifice Banque Royale
360 ouest, rue St-Jacques Montréal

RUFIANGE & LEBLANC
COMPTABLES AGREES
J. J. Rufiange, C.A.
Fernand E. Leblanc, C.A.
418, rue St-Sulpice PL. 2703

ROBERT ST-DENIS & CIE
COMPTABLES AGREES
6459, ave. Christophe-Colomb, GR. 2797
(angle Beaubien)

LUCIEN VIAU & ASSOCIES
COMPTABLES AGREES
C. A. Desroches, C.A.
Fernand Rheault, C.A.
159 ouest, rue Craig MA. 1339

AU PALAIS DE JUSTICE

Par Adolphe NANTEL

Comme dans Séraphin...

Trois écervelés et un vol de $1,000 dans les rangs!

Trois jeunes écervelés de Disraeli, Gérard Dion, Roberval Dion et Jean-Louis Dion, se sont reconnus coupables de vol devant le juge Joseph Marier, des Sessions de la Paix, à Sherbrooke, hier, pour être condamnés à une peine de 30 jours, à dater de leur incarcération, il y a déjà deux semaines.

Ils se sont présentés chez deux vieux rentiers, dans les rangs de la paroisse, en se faisant passer pour des agents de la gendarmerie royale, à la recherche de cigarettes américaines, passées en contrebande.

Après leur départ, les fermiers à leur pension constataient la disparition de $1,000, tout leur avoir, pour les derniers mauvais jours. Ils avaient deux cachettes pour billets de banque, la première sous le "lit de plumes", encore si populaire à la campagne, et $500 dans un sac de blé, au grenier, tout comme cet avare de Séraphin.

Avant le prononcé des sentences, Me Jean-Paul Massicotte, de Montréal, avocat de la défense, avec Mes Léonce Côté, de Sherbrooke, et Raymond Beaudet, c.r., de Victoriaville, fit appel à la clémence pour souligner que les inculpés appartenaient à de bonnes familles, n'avaient pas d'antécédents judiciaires et avaient remboursé le tout.

Une heure plus tard, quatre autres prisonniers, au courant de l'affaire, retenaient les services de Me Massicotte pour les défendre.

Quatre ans au bagne pour un narcomane...

Wilfrid (Queenie) O'Connell, dit Perry, dit Flynn, dit Adams, et qui purgea des peines de prison pour narcotiques depuis 1920 à Solima, en Californie, Big Mountain, (Montana), Sudbury, Toronto, Medecine-Hat, Vancouver, Montréal, etc., passera quatre autres années à Saint-Vincent-de-Paul.

La sentence a été rendue par le juge Gustave Marin, hier, après que Me Roger Ouimet, c.r., avocat dans les affaires de drogues, pour la gendarmerie royale eût demandé une peine exemplaire, à cause des antécédents du prévenu. En outre des quatre années à l'ombre, O'Connell aura à payer une amende de $1,000, les frais, ou bien se reposer encore douze mois.

Tableau détaillé des sommes payées à ces 41 expropriés

Le tableau des montants demandés, offerts et obtenus, pour chacun des 41 expropriés de la rue Dorchester, dans la troisime ordonnance de la Régie des services publics, sous la président de Me Antoine Lamarre, c.r., ne manque pas d'intérêt.

Le montant accordé est de $818,961 et dans la plupart des cas les chiffres des dommages sont basés sur la preuve présentée par les experts des expropriés, la maison J.-H. Laframboise et compagnie. La ville de Montréal avait pour experts MM. Eugène Therrien, Roland Bigras et Guy Desaulniers.

Dans le cas de Georges Simard l'offre de la ville était de $9,900. Il réclamait $40,534 et il a obtenu $15,765. Le marchand George Hanna demandait $44,999 et la ville lui offrit $21,750. La Régie lui accorde $28,632. Léon Ouellette a réglé pour obtenir $11,250. Joseph-H. Charles Beaudry réclamait $27,286 alors que Concordia lui offrait $15,800. Il a obtenu $21,465.

L'exproprié Georges Beaudry réclamait $17,537; la ville offrait $10,000 et il a obtenu $14,473. Joseph-Henri Beaudry demandait $136,199 et la ville offrait $73,800. Il a obtenu de la Régie $92,446. La succession de François-Xavier Beaudry a obtenu de la Régie $62,975 après avoir reçu une offre de $56,250 sur une demande pour $75,994.

Un $100,000

Fortunat Gaudreau demandait $143,345 pour ses terrain et immeubles. La ville lui avait offert $69,400 et il a obtenu de la Régie le joli total de $100,012.

Alcibiade Fleury Turcot, a réglé avant de présenter une preuve devant la Régie pour obtenir $16,700. Joseph Rosenoff exigeait $21,043, après une offre de $13,000 et il obtient $16,883. Joseph Jacobs a réglé pour $32,000. Joseph Rosenoff, qui demandait $12,676 après une offre de $6,835 a obtenu $6,727.

Mlle Ida Katz demandait $17,308 et elle a obtenu $6,950 après avoir refusé une offre de $9,500. Marcel Dufresne demandait $16,576 après une offre de la cité pour $8,790 et il obtient de la Régie $12,562.

Une inconnue

La Régie accorde une indemnité d'un dollar à une personne inconnue pour une toute petite parcelle de ruelle. Mme Marcelle Péguy-Baush a réglé à l'amiable pour $27,500. La succession Tancrède Bienvenu réclamait $69,758 pour ses propriétés sur la rue Dorchester. La ville lui offrait $34,000 et elle a obtenu $57,354. Malcom Lemieux qui réclamait, lui, $109,554, après avoir refusé de la ville $63,000, obtient par l'ordonnance $91,751.

Peter Tarachuck voulait obtenir $17,250 après une offre de $8,040. Il obtient $13,064. Mme G. Simard-Gaurond réclamait $16,100 pour une offre de $6,440 et elle obtient $11,648. La succession F.-L. Latreille obtient $60,870, après le refus d'une offre de $43,550 et une réclamation pour $72,465. Mme B. Duclos réclamait $41,178 et la ville lui offrait $19,800. La Régie lui accorde des dommages pour $30,972.

A l'amiable

Ces derniers expropriés ont accepté de régler à l'amiable sans contestation et obtiennent comme suit: Raoul Ouimet, $10,000; Joseph-A. Dupuy, $6,000; Mlle Lillian Cohen, $12,250; Mme H. Boismenu-Rhéaume, $12,250; Lucien Plante, $6,750, et enfin Mme Giroux-Lemoine, $15,000.

La Régie accorde en plus à deux locataires une indemnité globale de $10,710, portant le grand total à être payé par la ville de Montréal à $818,961.00.

Communiste qui n'a pas de chance en Cour supérieure

L'hon. juge Charles-Edouard Ferland, de la Cour supérieure, en rejetant en fin de semaine une requête en mandamus, présentée contre le chef de police de la ville de Verdun par John Leonard Starkey, pour l'autoriser à empêcher la police de cette municipalité de lui nuire dans la distribution de circulaires louches, ne se gêne pas pour dire ce qu'il pense du document mis au dossier par Me Francis Fauteux, c.r., avocat de l'intimé.

Après avoir rejeté la requête, en la qualifiant de mal fondée, le juge Ferland ajoute:

"Il s'agit dans cette circulaire d'une déclaration du requérant en sa qualité de secrétaire du parti ouvrier progressif dans Québec, contenant de violentes attaques contre certaines personnes en autorité, notamment les gouvernements et la force policière.

"Il est admis dans cette circulaire que la presse a refusé d'imprimer la déclaration du requérant. **Res ipsa loquitur.**

"Le requérant soutient que le chef de police intimé, Pierre Gatineau, n'ayant pas donné de raison pour refuser l'émission du permis demandé, il devrait être contraint sur bref de mandamus, à émettre ce permis.

"La Cour considère que la circulaire en litige est d'inspiration communiste et de tendance subversive. Cette circulaire réfère à la confiscation de certains documents et il est contraire à l'ordre public qu'il en soit fait le procès, ces circulaires contenant des termes injurieux pour les gouvernements et la force policière.

"Considérant que le chef de police de Verdun n'a pas commis un abus d'autorité dans les circonstances prouvées en cette cause, par ces motifs, rejette la requête du requérant avec dépens. (C. S. 308,259).

Vasil Fedorka n'y allait pas de main morte!

Bill Vasil Fedorka, 24 ans, fondateur de la firme Glendale Realties, et accusé d'escroquerie pour la bagatelle de $43,000 a pu obtenir un cautionnement de $10,000 sur immeubles, devant le juge Gerald Almond, hier, après une demande d'ajournement de l'enquête judiciaire, faite par Me René Gauthier, c.r., avocat de la défense avec Me Lucien Gendron, c.r., et après une demande de cautionnement élevé par Mes Lyon W. Jacobs, c.r., Alvin B. Jacobs et Henri-Paul Lemay, occupant en poursuite.

Fedorka obtint des bijoux pour une valeur de $15,000 de la joaillerie en gros Actman, cliente de Mes Jacobs, avec promesse de les rapporter dans deux jours s'il ne les vendait pas. On cherche encore les bagues et les solitaires.

Les frères Canal, clients de Me Ltmay, auraient acheté des terrains pour $23,000, et ne savent pas encore où ils se trouvent. La date de l'enquête judiciaire a été ajournée au 8 avril. D'après la sûreté municipale il est possible que le total des argents perdus par les victimes de Fedorka atteigne $350,000 quand l'enquête à son sujet sera terminée.

Un jeune qui devra suivre la bonne route

Jacques Patry, 18 ans, sans adresse mentionnée au dossier, coupable de cambriolage et passible du bagne à perpétuité, peut remercier son avocat, Me Emile Boucher, c.r., s'il est libre aujourd'hui, en attendant le prononcé de sa sentence, ajournée au 8 mai prochain par le juge Armand Cloutier, hier.

Patry était pris sur le fait par la police, en train de sortir 12 pièces de drap, évaluées à $120, de l'établissement de Max Engelsberg, No 304 rue Rose-de-Lima. Son présumé complice, Gérard Paquette, a été envoyé aux Assises jeudi.

Hier, avant son enquête judiciaire le jeune cambrioleur enregistrait un aveu puis Me Boucher faisait appel à la clémence, en expliquant que l'inculpé en était à sa première faute, et qu'il la regrettait amèrement. Le juge Cloutier dit alors au prisonnier:

—Tu vois tous les efforts de ton avocat pour toi. Je vais ajourner ma sentence mais je dois te dire que je pourrais t'envoyer au pénitencier pour la vie. Tu vas suivre les conseils de monsieur Roland Paradis, de la Société de réhabilitation des jeunes, et ceux de ton avocat. Tu es libéré sur parole, mais gare à toi si j'ai de mauvaises nouvelles sur ton compte.

"La Cour considère que la circu-

Juge de paix

M. J.-E. Beaulieu, député-protonaire à la Cour supérieure de Montréal, vient d'être nommé juge de paix pour le district de Montréal. M. Beaulieu demeure au No 924 est, rue Bélanger.

Un autre écho venant de ville Saint-Michel...

La dernière élection municipale à Ville Saint-Michel, a eu un autre rebondissement au Palais, hier, quand M. Orlando Tamaro, entrepreneur-électricien, représenté par Me Albert Théberge, c.r., a institué en Cour supérieure, une poursuite au total de $10,000 contre le maire Charles Lafontaine, et deux de ses policiers, Roland Fréchette et Albert Lauzon.

Dans sa déclaration Tamaro allègue qu'il avait été prié de travailler gratuitement à l'élection du candidat à la mairie Adélard Boisvert, comme il avait le droit de le faire et qu'il avait même une procuration à cet effet, de l'adversaire du maire Lafontaine.

On l'aurait appréhendé à 10 heures du matin pour le détenir illégalement en prison jusqu'à 7 heures du soir, le jour de la votation, le 1er février dernier. Cette arrestation illégale lui a causé des dommages et l'a profondément humilié.

Au Barreau...

La candidature de Me Jean-Pierre Charbonneau, c.r., au poste de bâtonnier pour le Barreau de Montréal, à l'élection du 1er mai prochain, continue à être appuyée par les avocats de la métropole et tout indique une acclamation.

Me Charbonneau est le fils de feu l'hon. juge Napoléon Charbonneau, de la Cour supérieure, et le frère de Me Néopol Charbonneau, c.r., un des plus éminents procureurs, en droit civil, de la province.

Au secrétariat, Me Marcel Bélanger a accepté la candidature. Il y a possibilité de votation, de ce côté, avec Me Gabriel Marchand, qui semble vouloir briguer les suffrages de ses collègues. La lutte sera chaude, si lutte il y a.

Un juge qui dénonce les boîtes de nuit

Le juge Eugène Lafontaine, des Sessions de la Paix, a déclaré hier sur le banc qu'il ferait rapport au procureur général sur la "tenue et les heures de fermeture de certaines boîtes de nuit de la métropole.

C'est au cours du procès de Raymond Sutton, accusé d'avoir blessé un agent de la paix dans un cabaret, que le tribunal fit cette déclaration. Sutton était appréhendé dans un grill et blessait l'agent Richard Trudel, appelé pour rétablir l'ordre dans l'établissement, un peu avant 5 heures du matin. Le tribunal dit:

—Ce n'est peut-être pas juste de choisir le cabaret en cause pour dénoncer un état de choses généralisé, mais je n'en ferai pas moins mon rapport aujourd'hui aux autorités. Et je vais mentionner l'heure à laquelle cet établissement tient ses portes encore ouvertes au public. Si cet endroit était respectable il ne resterait pas ouvert à pareille heure. C'est le mal de notre ville aujourd'hui. Les gens ne se soucient même pas d'être respectables...

Puis le juge Lafontaine, après avoir demandé des notes aux avocats au dossier ajourna son jugement au 16 avril.

Le calcium est encore plus nécessaire pour les personnes âgées que pour les personnes plus jeunes, car il aide à prévenir la fragilité des os. Le lait et le poisson sont de bonnes sources de calcium.

Tragédie causée par une panne de moteur

Se préparant à faire un atterrissage à la station du C.A.R.C. de Centralia, Ont. un aspirant-pilote de l'OTAN a été tué instantanément quand son appareil d'entrainement s'écrasa et fit explosion dans un champ sis à quelques milles de la base aérienne. Une violente tempête de neige balayait le territoire quand l'aspirant-pilote obtint de la tour de contrôle la permission d'atterrir. On croit que l'appareil a eu une panne de moteur au cours de la manoeuvre. Les autorités de l'Aviation ont annoncé qu'il s'agissait d'un aspirant-pilote, bénéficiant du plan programme d'entrainement actuellement en cours au Canada sous l'égide de l'Organisation du traité Atlantique-nord. (S.N.S.)

La "voie lactée"...

Un camion-citerne rempli de lait noyé dans le Richelieu

Une autre affaire de roulier public, et qui ne manque pas d'intérêt, vient d'être décidée par l'hon. juge Maurice Lalonde, de la Cour supérieure, siégeant à Sorel, district judiciaire de Richelieu.

Ce tribunal accueille la demande de la maison Dalpé et Frère, de Verchères, représentée par Me Alban Flamand (d'estoc et de taille), et condamne le défendeur, Roméo Demers, de Saint-Marc, à payer à la demanderesse une indemnité de $1,882.50 avec intérêts et dépens. Le jugement suit:

La preuve révèle les faits suivants:

Le 3 août 1950, le préposé du demandeur, M. Léonard Vincent, a requis les services du défendeur pour transporter son camion-citerne sur le bac de ce dernier, faisant la navette sur le fleuve Richelieu, district de Richelieu, entre St-Charles et St-Marc.

Le préposé du demandeur fit embarquer son véhicule sur le susdit bac alors que le défendeur, se tenant en avant du camion, dirigeait la manoeuvre d'embarquement. Lorsque le camion fut embarqué sur le bac, le défendeur et son employé, M. Pétrin, firent à Léonard Vincent la remarque que le camion se trouvait trop à la gauche du bateau et lui suggérèrent de la placer plus à droite. Sur refus de Vincent de déplacer son camion, le défendeur Demers et son employé larguèrent les amarres et le bateau glissa vers le large environ vingt pieds. Soudain, sous la charge du camion du demandeur, le bac s'enfonça du côté gauche et le camion roula à la rivière.

Le demandeur réclame, à la suite de cet accident, une somme de $2,832.40 comme dommages à son véhicule, frais de repêchage, valeur de la cargaison et perte de l'utilisation dudit camion et des bénéfices de la cueillette du lait durant quatre jours.

La défense

Le défendeur plaide spécialement que le demandeur, par son préposé, est seul et unique responsable pour avoir, lui-même, placé le susdit camion en déséquilibre et à la mauvaise place sur le bac; de plus, le défendeur allègue, dans sa défense, qu'il aurait dit au préposé du demandeur refusant de déplacer son camion: "à tes risques", ce à quoi le dénommé Vincent aurait répondu: "c'est correct".

Sur ce deuxième point très important, la preuve a révélé (témoin Demers), que le défendeur a bien dit à Vincent "à tes risques", mais que ce dernier n'a rien répondu. M. Pétrin jure lui aussi que Demers a dit: "c'est correct, à tes risques", mais n'éclaire pas le tribunal sur la question de savoir si ledit Vincent a alors accepté cette proposition.

La Cour n'hésite donc pas à dire que sur ce dernier point la défense n'a pas fait une preuve satisfaisant equi aurait pu, à certains points de vue, mitiger la responsabilité des parties de cette cause.

Le défendeur Demers, devant le refus de Vincent de déplacer son camion, et après avoir dit ce que ci-dessus relaté, a largué les amarres, détaché les chaines qui retenaient le bac à son quai et a procédé à l'opération de traverser ledit camion de l'autre côté du fleuve.

Il est aussi en preuve par le défendeur Demers lui-même qu'il ne possédait ce bac et le commerce de traversier que depuis deux jours, et que c'était la première charge pesante qu'il traversait dans son bac. Le défendeur manquait évidemment d'expérience dans ce genre de travail.

La loi impose au voiturier public (art. 1675 c.c.) une présomption "de jure" qu'il se doit de repousser pour ne pas être tenu responsable des avaries ou de la perte de l'objet qu'il s'est engagé, par contrat, à transporter.

La Cour, devant la preuve offerte, vient à la conclusion que le défendeur n'a pas repoussé cette présomption et que l'accident est dû uniquement à sa négligence et son manque d'expérience dans le genre de travail qu'il faisait à ce moment-là.

La responsabilité

Au moment précis où Demers a défait les amarres, il acceptait les responsabilités édictées par la loi pour les voituriers publics; loin de repousser la présomption de faute, le défendeur Demers, par les paroles qu'il a adressées à Vincent, indiquait clairement à ce dernier qu'il y avait péril en la demeure, que le camion était mal placé, et qu'il y avait danger de traverser la rivière avec un tel arrimage. Malgré tout cela, il accepte quand même de faire la traversée à ses risques et périls, car il aurait été facile pour lui, s'il eut voulu repousser toute responsabilité, de refuser purement et simplement à Vincent ses services comme voiturier public, tant et aussi longtemps que ce dernier n'aurait pas obéi à ses ordres. Il a donc accepté une situation de faits dangereuse, avec le résultat que le dmandeur a subi des dommages considérables.

La défense a cité des jugements où il est dit que le demandeur sera responsable des dommages parce qu'il aurait lui-même arrimé son camion de façon dangereuse, mais ces jugements s'appliquent à des cas où le réclamant a, soit par contrat spécifique ou entente tacite, pris l'obligation d'arrimer lui-même ses effets, et hors la connaissance du voiturier public.

Dans notre cas, au contraire, l'arrimage du camion du demandeur a été fait en coopération avec le défendeur, d'une manière dangereuse, et à la connaissance de ce dernier.

Le défendeur doit donc en supporter toutes les conséquences devant cette Cour. (C. S. Richelieu—11638).

1er symposium de Laval le 21 avril prochain

QUEBEC, 4. — Le premier symposium de l'année du centenaire de l'Université Laval sera tenu, les 21 et 22 avril prochain, alors que sociologues, économistes, représentants des gouvernements, des patrons et des ouvriers, participeront au 7e congrès annuel de relations industrielles de Laval afin de trouver, sous le thème général de "Salaires et prix", des solutions au problème de l'inflation.

Ces journées d'études seront couronnées par un grand diner de 500 convives au Château Frontenoc, sous la présidence d'honneur de S. E. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et chancelier de Laval.

Les honorables Milton Gregg et Antonio Barrette, respectivement ministres fédéral et provincial du Travail, J.-Arthur Bédard, de Québec, président du Centre des Patrons chrétiens, Gérard Picard, de Montréal, président de la C.T.C.-C., porteront la parole au diner et formuleront, à l'adresse de la première université française en Amérique, les voeux des institutions ou groupements qu'ils représentent.

Le symposium comporte une dizaine de communications scientifiques portant sur tous les aspects du problème de l'inflation: définition et causes, influence sur les salaires, les prix et les profits, attitude réaliste du monde du travail et du capital devant l'inflation, procédés connus pour la combattre sur le plan humain et dans l'ordre technologique, conséquences et remèdes.

Parmi les spécialistes qui prendront part à ces assises et y présenteront des travaux, on compte: MM. Roger Dehem, professeur d'économie politique à la section des relations industrielles de l'Université de Montréal; J.-A. Marcotte, secrétaire général et gérant des ventes à l'Asbestos Corporation, Thetfor-Mines; Eugène Forsey, conseiller économique du Congrès canadien du Travail, Ottawa; T. Taggart Smyth, directeur général de la Banque d'Epargne de la Cité et du district de Montréal; J.-Ernest Moreau, président de la Chambre de Commerce de Québec; Jean-Paul Ferland, membre du Service de conciliation et d'arbitrage au ministère du Travail de la province de Québec; Jean-H. Caron, surintendant du personnel à Canadian Industries Limited, Shawinigan Falls; Gérard Picard et F. X. Légaré, respectivement président et vice-président de la C.T.C.C.; Gérard Tremblay, sous-ministre du Travail de la province de Québec et directeur du département des relations industrielles de Laval; Emile Gosselin, secrétaire du même département; le R.P. Gérard Dion, directeur conjoint; René Tremblay, professeur d'économique à Laval.

Terne victoire des conservateurs

LONDRES, (P.A.) — Le gouvernement conservateur du premier ministre Churchill a fait échec à un défi du parti travailliste au Parlement par une marge de 10 votes seulement. C'est là la plus petite marge des conservateurs depuis qu'ils ont repris le pouvoir en octobre dernier.

La clémence pour deux qui veulent

Léo L'Heureux, 26 ans, et Jean-Guy Paquette, 18 ans, accusés de tentative de vol avec effraction, de nuit, dans une épicerie du nord de la ville, ont bénéficié de la clémence du juge Armand Cloutier, ce matin, "parce qu'ils s'étaient bien conduits depuis qu'ils avaient admis leur culpabilité, il y a plus d'un mois".

Toutefois, le juge les a confiés à la Société de réhabilitation avec l'espoir qu'ils continueront dans la bonne voie.

L'Heureux, de plus, devra se présenter de nouveau devant le juge Cloutier, le 30 octobre. D'ici là, il travaillera à Arvida. Quant à Paquette, il reviendra devant le tribunal le 2 mai.

L'Heureux, lors de son arrestation avait été atteint d'une balle de revolver qui avait traversé son paletot.

C'est Me Jean-Paul Guilbault qui a prié le juge de confier ses clients à la Société de réhabilitation et le juge Cloutier a tenu à l'en féliciter.

"Je suis heureux de constater, a dit le juge Cloutier, que votre avocat s'occupe de vous faire prendre le droit chemin. Continuez à suivre les conseils de votre avocat et lorsque vous reviendrez devant moi, je pourrai alors me montrer encore clément car je suis persuadé que vous serez, pour de bon, dans le chemin où les honnêtes gens se rencontrent".

SOUS LA COUPOLE

PAR ADOLPHE NANTEL

Un oeil-de-boeuf malade, dans le plafond de la salle des Pas Perdus au Palais, a encore interdit aux curieux la moitié de cette vaste pièce, grande comme un parc.

Cette fois ce n'est pas un échafaudage mais des cables, placés en carré, pour une joute de boxe.

Pour un peu on verrait des ministres se passer à tabac, en guise d'entrainement pour les élections de juillet prochain.

Il faut que non seulement les juges, mais aussi les habitués, frôlent les murs. Et ce va-et-vient, sous les lampadaires allumés, laisse des ombres longues et maigres sur les tuiles frottées.

Ce pauvre Palais ne tombe pas en ruines mais presque.

Expérience...

Plusieurs avocats attendent l'heure, au greffe de la Paix.

Une jeune femme, séduisante au plus haut degré, arrive et demande:

—Je désire voir un avocat.

Me Jean Hétu se présente:

—Madame?

La belle le dévisage puis explique:

—Non, je crois que vous êtes trop jeune.

—Mais j'ai 17 ans de pratique.

—Il m'en faudrait un avec 40 ans de pratique.

Madame tourne les talons et disparait dans la porte tournante.

Le goûts ne se discutent pas.

Dommage...

Cela coûte $25,000 par année à Concordia pour organiser le service d'ordre à la Cour du banc de la Reine, avec cinq agents, bien galonnés, sous les ordres de ce géant, le capitaine Léo Pelland.

Le vent étant à l'autonomie, le comité exécutif a refusé, cette année, de voter les $25,000 et retirera ses employés de la spacieuse salle d'audience des Assises.

A la session de mai nous verrons les provinciaux à la place des municipaux, avec leurs chapeaux blancs à pointe. Cela fait militaire et le décorum n'en souffrira pas.

Autre coutume qui meurt, puisque depuis 75 ans c'était la ville qui payait et surveillait cette haute cour.

Mais il faut donner dans l'autonomie, qui est à la mode.

Gros merci...

Le juge C.-E. Guérin ne manque jamais l'occasion de lancer des fleurs à notre chroniqueur judiciaire. Hier encore, du haut du banc, à l'audience des comparutions, il voit un confrère nous raconter un incident typique qui vient de se passer, et déclare devant cent spectateurs:

—Ne dites pas cela au journal "Le Canada" parce qu'on va lire la nouvelle avec plus d'esprit que je ne puis le faire moi-même.

Vous être trop modeste, monsieur le juge Guérin!

Merci quand même pour le compliment.

Stimulant...

On n'avait jamais vu tant d'activité et de travail chez les employés du greffe de la Paix, mercredi dernier. A un curieux qui désirait savoir la raison de ce branle-bas, un avocat méticuleux explique:

—Vous ne saviez pas? Tous ont reçu un chèque, allant de $500 à $700, pour augmentation de salaire, avec rétroactivité datant du premier octobre 1951.

En fait c'était bien une rétroactivité.

Trois conspirateurs dans les frigidaires coupables

Trois contrebandiers dans les frigidaires, qui ont importé illégalement la bagatelle de 225 appareils des Etats-Unis, les nommés Horace Diamond, Harold Markis et Roger Benoit, ont été reconnus coupables de conspiration par le juge C.-E. Guérin, hier, avec prononcé de la sentence ajourné au 24 avril, à la demande de Me Jean Tellier, c.r., avocat de la gendarmerie royale dans cette affaire.

Nous donnerons lundi le texte du jugement rendu. C'est une belle étude, et le juge Guérin, rude travailleur, a examiné non seulegent 500 pages de dépositions, mais aussi les notes élaborées des avocats au dossier.

Le tribunal a félicité Me Tellier de la conduite de son enquête pour souligner qu'il n'a rien oublié, afin d'arriver au but que son devoir d'avocat de la poursuite lui imposait, démontrer la culpabilité des prévenus.

Représentants du Pakistan au pays

OTTAWA, 4. (D.N.C.) — Douze jeunes représentants du Service civil du Pakistan passeront cinq mois au Canada en vertu des dispositions du plan de Colombo pour le développement économique de l'Asie méridionale. Durant leur séjour dans ce pays, ils perfectionneront leur formation dans le service administratif et les domaines fédéral, provincial et municipal, et auront la chance d'étudier les divers aspects de la vie agricole, industrielle et sociale de ce pays.

Faisant appel à la coopération du Canada, le gouvernement du Pakistan a expliqué que les représentants du Service civil recevaient autrefois leur formation préliminaire à Londres, Oxford ou Dublin. Il désire maintenant que ces futurs administrateurs aient l'occasion de visiter plusieurs pays du Commonwealth afin d'acquérir une plus vaste expérience des problèmes administratifs et d'élargir leurs horizons. La formation ne devrait pas toutefois se borner à l'administration, mais leur permettre aussi de puiser aux réserves culturelles du Canada. C'est pourquoi des dispositions ont été prises afin de permettre à ces visiteurs de demeurer dans des foyers canadiens, comme pensionnaires, et d'avoir ainsi une idée de la vie familiale de ce pays.

Le groupe quittera Calcutta et Karachi en avion, à destination de Londres, puis traversera l'Atlantique sur le paquebot Samaria de la Ligue Cunard et arrivera à Québec le 20 avril. Ces fonctionnaires passeront probablement cinq semaines à Ottawa, durant lesquelles ils assisteront à des cours sur les opérations des différents ministères du gouvernement et auront l'occasion de travailler, en réalité, avec des groupes de fonctionnaires canadiens. Des dispositions ont été prises afin de permettre à ces visiteurs de se renseigner d'une façon générale sur le travail du Parlement, de visiter la ferme expérimentale centrale, la Galerie nationale du Canada et le Musée Victoria, et autres endroits d'intérêt.

La conférence de Moscou dénoncée par un socialiste

LONDRES, 4. (Reuter) — M. Morgan Phillips, secrétaire du parti travailliste britannique, a déclaré devant les chefs socialistes de 15 pays, y compris le Canada, que la conférence économique internationale de Moscou ne sera qu'une occasion de propagande pour le Cominform.

"N'étant pas autre chose, a dit M. Phillips, cette conférence ne peut apporter aucune contribution à une meilleure entente internationale."

M. Phillips était le conférencier à la séance inaugurale de la réunion de trois jours du conseil d'administration international du socialisme.

"L'expérience nous a appris que se fier aux intentions de l'Union soviétique serait une grave erreur", a dit M. Phillips.

Plus de 500 hommes et femmes d'affaires et économistes de presque tous les pays du monde assistent à la conférence économique de Moscou annoncée hier. On a annoncé que le but de la conférence est de stimuler le commerce avec les pays communistes.

M. Phillips a recommandé à la Russie d'ouvrir ses portes aux visiteurs de l'Occident et de permettre à ses propres citoyens de voyager librement dans les pays occidentaux.

Le délégué canadien à la réunion de Londres est le professeur Paul Fox, d'Ottawa.

Un qui sifflait...

Ronaldo Trois-Etoiles, a écopé d'une amende de $50, plus les frais, devant le juge T.-A. Fontaine, hier, pour une exposition qui n'a rien d'agricole, devant des gamines de la rue de Bullion. Son avocat, Me Bruno Crevier, a réussi à obtenir une amende et sauver "l'exposant" de la prison, après un appel à la clémence.

Trois fillettes délurées, comme on en trouve dans nos faubourgs, sont venues dire au tribunal, à la demande de Me Louis-Philippe Mercure, c.r., avocat du service de la police, ce qu'elles avaient vu, le jour en question, avec ce gars au paletôt ouvert à tous les vents. (Sans allusions, camarade).

Une frimousse brune, avec de grands yeux jaunes, un beau jaune d'oeuf à la coque, dit en riant, à une question de Me Mercure, au sujet des mains de Ronaldo:

—Il me sifflait, avec les deux mains dans les poches.

Cette amende de $50 va diriger notre "futuriste" vers d'autres horizons...

Un autre qui veut guérir au bagne...

Albert Lusignan, vraie loque humaine et victime des narcotiques, a réalisé son rêve, hier, celui d'aller au pénitencier pour guérir. Dans la matinée, se tenant à peine sur ses jambes, il dit au juge Albert Cloutier:

—Je suis rempli d'abcès! Dans une prison, c'est trop facile pour obtenir des drogues. Envoyez-moi donc au pénitencier où l'on pourra me soigner et me guérir.

Me Roger Ouimet, c.r., avocat de la gendarmerie royale, dans les causes de drogues, demanda à ce que la sentence soit ajournée dans l'après-midi afin de vérifier les antécédents du malheureux.

Puis, vers 4 heures, Lusignan est revenu devant le juge Cloutier qui lui imposa une peine de quatre ans, avec une amende de $200, les frais, ou trois autres mois, à défaut de paiement.

TABLE d'HÔTE
servie dans
Le Pavillon

Enfin! Au coeur même de notre vaste métropole vous pouvez maintenant vous délecter tous les jours d'un menu *table d'hôte*, à l'heure du lunch. Dans une atmosphère discrète, loin du bruit, vous savourerez les plats les plus fins.

à partir de $1.75

pour réserver une table pour le lunch, le dîner ou le souper, s.v.p. appeler UN. 6-6492.

A l'heure du dîner musique de danse par
OSCAR CRISLIN

Le Pavillon
de l'Hôtel de la Salle
STATIONNEMENT GRATUIT

Un Canadien veut domestiquer le boeuf musqué vivant en Arctique

NEW-YORK. (P.A.) — Un explorateur de l'Arctique se propose de tenter la domestication en Nouvelle-Angleterre, du boeuf musqué, qui est en voie de disparaitre dans l'Arctique.

M. John J. Teal, de l'Université McGill de Montréal, a en effet obtenu la permission de tendre des pièges et de capturer huit jeunes boeufs musqué dans l'île Ellesmere, de l'archipel arctique du Canada.

M. Teal a déclaré qu'il essayera de domestiquer ces animaux pour la Vermont Animal Research Foundation.

M. Teal, un anthropologiste, fait ses expéditions dans l'Arctique grâce à des fonds de l'Université McGill, de l'Arctic Institute of North America et de la Corporation Carnegie.

Le "boeuf musqué" tient de la chèvre et du bovide. Sa viande est plus délectable que celle du boeuf; sa laine est la plus légère et la plus douce connue, et son lait est aussi bon que le lait de vache.

M. Teal doit partir pour l'Arctique le 20 avril. Il a décidé que la domestication du boeuf musqué serait la plus importante contribution à l'agriculture depuis la domestication des bovides.

LE FAMEUX
SCOTCH WHISKY
GRANT'S
Qualité uniforme garantie
Distillé, mélangé et embouteillé par
William Grant & Sons Ltd.
GLASGOW LONDRES DUFFTOWN